

DERNIÈRE ÉDITION



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLÉMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE — N° 11905 — 4,80 F — DIMANCHE 8-LUNDI 9 MAI 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 — Tél. : 246-72-23

Moscou rappelle à l'ordre Varsovie

Conséquence des ratés enregistrés depuis plusieurs semaines par les autorités polonaises : Moscou vient de faire connaître son irritation en rappelant publiquement à l'ordre l'équipe du général Jaruzelski.
C'est la première fois, en dix-sept mois d'état de guerre, que l'U.R.S.S. recourt à ce genre de réprimande avec autant l'éclat.

De notre correspondant

Varsovie. — Le Kremlin n'a pas hésité à s'en prendre, par le biais d'un article publié vendredi 6 mai dans l'hebdomadaire *Temps nouveaux*, à l'un des plus proches collaborateurs du général Jaruzelski, le vice-premier ministre Mieczyslaw Rakowski. Sans aller jusqu'à citer son nom, *Temps nouveaux* le prend à partie en accusant les actuels reponsables de l'hebdomadaire *Polityka*, sur lequel M. Rakowski garde une influence après en avoir été très longtemps le rédacteur en chef, d'avoir fait de cette publication un journal *« allergique au socialisme »*. Affirmant que son *« ancien rédacteur en chef »* aurait souligné, en février 1982, *« la nécessité de rechercher des solutions tendant à renforcer le socialisme*, Temps nouveaux *note ainsi avec indignation que* Polityka *n'en a pas cessé pour autant de se faire l'écho du point de vue d'« opposants idéologiques »*.

On ne saurait mieux suggérer qu'il y aurait du retard, si ce n'est du sabotage, dans la réalisation des engagements pris au lendemain de l'instauration de l'état de guerre par les dirigeants polonais. De ce point de vue, l'angle d'attaque est bien choisi, puisque *Polityka*, qui fut longtemps l'un des meilleurs journaux du bloc soviétique, ne s'est pas encore converti au style de l'agence Tass. Rallié, au prix du départ de plusieurs de ses plus brillants journalistes, aux exigences politiques du moment, il n'en continue pas moins de garder une certaine tenue professionnelle propre à offenser l'orthodoxie qu'incarne *Temps nouveaux*.

Le réquisitoire de l'hebdomadaire soviétique peut, en conséquence, se fonder sur de nombreuses citations — souvent approximatives au demeurant — qui sont autant de signes d'une situation générale franchement mauvaise. *« Aujourd'hui*, écrit Temps nouveaux, *la lutte sur le front idéologique revêt* (en Pologne) *une importance accrue. La classe ouvrière est déroutée et trompée par les innovations pseudo-démocratiques de Solidarité, tandis que la petite bourgeoisie protège ses intérêts au détriment des travailleurs... »* et qu'une *« partie des jeunes Polonais n'a pas encore acquis le sens des responsabilités pour l'avenir du pays »*.

Assez pertinent, hormis la mystérieuse entrée en scène de la *« petite bourgeoisie »*, ce tableau est l'exact négatif de celui que dressent les autorités polonaises : pour elles, le 1er mai a montré le *« fiasco »* de Solidarité et le soutien massif dont bénéficierait leur politique.

Deux hypothèses donc : ou bien il ne s'agit là que de convaincre les Polonais de faire rapidement allégeance au général Jaruzelski, qui serait bien *« le moindre mal »*, puisqu'il ne serait pas aimé à Moscou. Ou bien — ce n'est pas impossible — *Temps nouveaux* vient de donner le signal d'une relance des luttes de fractions au sein de la direction polonaise. Retardé à maintes reprises, un plénum du comité central, consacré aux questions idéologiques, devrait s'ouvrir à la mi-mai. Il pourrait être l'occasion d'une offensive contre M. Rakowski, qui, pour avoir tout fait depuis deux ans pour perdre son image de *« libéral »* et avoir su de cette façon perdre toute popularité, n'en est pas moins détesté par un appareil au sein duquel son intelligence l'a toujours marginalisé. Il constituerait un parfait bouc émissaire qui n'est pas pour autant encore immolé, car son éloignement serait une humiliation pour le général Jaruzelski, qui l'avait fait entrer au gouvernement en devenant premier ministre, le 10 février 1981.

Vendredi, l'organe du comité central, *Trybuna Ludu*, s'est livré à une violente attaque contre M. Walesa, qualifié de *« prima donna d'une saison, celle du théâtre des marionnettes »* (de l'impérialisme américain), et quelque cinq mille personnes ont suivi à Nowa-Huta les obsèques de Ryszard Smagur, le jeune ouvrier tué dans les manifestations de dimanche dernier. On lisait sur une des gerbes : *« A notre collègue tué par les zomos le 1er mai, ses amis des aciéries de Nowa-Huta. »* Une autre était tout simplement signée *« Solidarité »*, dont la foule a longuement scandé le nom et déployé les drapeaux.

Lorsqu'un hélicoptère de la milice a survolé le cimetière pour photographier l'assistance, les visages se sont levés et l'on a entendu : *« Regardez-nous bien, nous sommes la vraie Pologne ! »* Puis ce fut la mise en terre, la femme de Ryszard Smagur sanglotant : *« Pourquoi lui? Pourquoi lui? »*, et l'un de ses frères réconfortant sa mère de ces paroles : *« Ne pleure pas, maman : il est mort pour la Pologne. »*

BERNARD GUETTA.

Les « boulons » de M. Mauroy



Revoilà donc M. Mauroy sur le devant de la scène ! Depuis la formation de son troisième gouvernement, son effacement avait été jugé tel, en dehors des ses interventions obligées au Parlement, qu'on l'avait dit marginalisé, réduit presque à un rôle subalterne par comparaison aux responsabilités étrendues confiées au numéro deux de l'équipe, M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, et au numéro trois, M. Piere Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale.

Cette apparence d'isolement trouve son origine dans la période d'incertitude qui avait précédé, au lendemain des élections municipales, le nouveau réajustement monétaire et la constitution du nouveau gouvernement. Elle était née, surtout, après que le remaniement annoncé eut été reporté jusqu'à l'issue des négociations monétaires européennes, contrairement aux intentions initiales du président de la République.

Dans son entretien à *l'Express* du début avril, le premier ministre n'avait fait qu'effleurer les raisons pour lesquelles M. François Mitterrand s'était donné, à ce moment-là *« une semaine de réflexion »*. On sait maintenant que M. Mitterrand, favorable, dans un premier temps, à la sortie du franc du système monétaire européen (S.M.E.), s'était rangé le mardi 15 mars à l'avis contraire de MM. Pierre Mauroy et Jacques Delors, l'état des réserves de la Banque de France ayant pesé lourd dans la décision prise, en dépit des pressions contraires exercées par d'autres membres du gouvernement ou certains conseillers officieux du chef de l'État (*le Monde* du 7 avril).

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Bilan

Et voilà qu'on veut nous refaire, mais à l'envers, le coup du bilan ! Le 10 mai 1981, M. Giscard d'Estaing était tombé sur un bilan. Deux ans après, l'opposition rêve de faire chuter M. Mitterrand sur son bilan et prépare, plus activement que le pouvoir, l'anniversaire du 10 mai.

C'est lassant, mais de bonne guerre. La France est ainsi faite qu'elle adore contempler ses échecs, remâcher ses faiblesses, proclamer ses erreurs.

Et pourquoi ? Pour s'acheminer, de bilan négatif en bilan pitoyable, de rancœur en déprime, vers la déréliction. Il faudra faire, un jour, le bilan des bilans.

BRUNO FRAPPAT.

Le coup de colère des aviculteurs bretons

La manifestation de deux mille producteurs d'œufs réunis pour réclamer des aides pour l'aviculture bretonne menacée de faillite, et demander la suppression des montants compensatoirs monétaires, a dégénéré, vendredi, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) en une soirée de violences et de saccages.

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — A l'appel de la Fédération nationale des producteurs d'œufs, les quatre fédérations de syndicats agricoles bretons et des jeunes agriculteurs, tous les représentants de la « filière » œufs, des accouveurs aux producteurs en passant par les entreprises d'aliments du bétail, s'étaient réunis dans l'après-midi pour un rassemblement qui se voulait pacifique. Néanmoins, la présence de trois cents camions dans la ville avait commencé à provoquer, en fin d'après-midi, d'énormes embouteillages, bloquant pratiquement toute circulation aux entrées, tandis que les producteurs vendaient directement des œufs aux consommateurs, en expliquant leur action.

Le regroupement des véhicules d'une partie des manifestants devant la préfecture, en fin d'après-midi, a provoqué les premiers heurts avec les C.R.S. Les manifestants se retiraient alors, repoussés à coups de grenades lacrymogènes, du centre-ville vers le lieu de leur premier rassemblement à la périphérie.

JEAN VIDEAU.

(Lire la suite page 17.)

FESTIVAL DE CANNES

Jerry Lewis et Joseph Levitch

Avant Cannes, Jerry Lewis est passé par Paris avec sa seconde femme, son équipe, son petit chien, les jouets en peluche du petit chien, et a reçu quelques journalistes et photographes. Installé sur un grand canapé, il a commencé par photographier les photographes et... l'appareil n'a pas marché. Un gag. Il a raconté rapidement son opération à cœur ouvert. Un gag encore. Mais, un peu plus tard, il a dit :
« Il faut utiliser le rire comme une défense, un miracle. Dans ma vie, j'ai eu beaucoup de catastrophes. Si je n'avais pas ri, je n'aurais pas pu passer au travers, je n'aurais pas survécu à mon opération. »

Rajeuni, en pleine forme, heureux de se retrouver en France, Jerry Lewis fait chez nous un retour en force. *T'es fou Jerry* (titre original *Smorgasbord*), film qu'il a réalisé en 1982, est sorti récemment à Paris en première mondiale. Ses Mémoires, *Jerry Lewis, docteur Jerry et Mr Lewis*, sont publiées en édition française.

« Je suis né aux Etats-Unis, dit-il, *mais mon pays d'élection, c'est la France. Depuis trente ans, j'ai, avec elle, une relation d'amour. C'est là qu'on m'a compris, et les Français sont, comme moi, des perfectionnistes. Ils sont toujours les meilleurs. »*

Contrairement aux critiques américains qui l'ont toujours considéré comme un pitre dont les films rapportaient beaucoup d'argent, les critiques français, Robert Benayoun en tête, ont très vite (à quelques exceptions près) décelé son génie, lorsqu'il tournait encore avec Dean Martin, sous la direction de Norman Taurog et de Frank Tashlin particulièrement, puis lorsqu'il est devenu auteur-réalisateur en toute liberté, avec le contrat Paramount, à partir de 1960.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 13.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 8 mai. *Espagne :* Elections municipales et locales. – Célébration de la Pâque orthodoxe.

9 mai. *Paris :* Réunion des ministres des pays de l'O.C.D.E. – Grève dans l'enseignement secondaire.
Berlin Ouest : Convention européenne sur le désarmement nucléaire (jusqu'au 14).
Emirats arabes unis : Visite de M. Charles Hernu, ministre de la défense.

10 mai. *Paris :* Réunion des ministres des finances et du commerce des sept pays les plus industrialisés.
Afrique du Sud : Elections partielles au Transvaal.
ONU New York : Session consacrée à Chypre. – Dixième anniversaire de la création du Front Polisario.

10 mai. *Football :* Quarts de finale retour Coupe de France.

11 mai. *Monza :* Reprise du procès de Seveso.

11 mai. *Football :* Finale Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe.

12 mai. *Pologne :* Session de la Diète.
Chili : Grève générale.

12 mai au 15 mai. *Judo :* Championnat d'Europe à Paris ; *karaté :* Championnats d'Europe à Madrid.

13 mai. Vingt-cinquième anniversaire des événements d'Alger. – Quatrième anniversaire de l'arrivée au pouvoir à Londres de Mme Thatcher.

14 mai. *Athlétisme :* Marathon de Paris.

14 et 15 mai. *Motocyclisme :* 24 Heures du Mans.

15 mai. *Israël :* Fête de l'indépendance.

15 mai. *Auto :* Grand Prix de Monaco.
Rugby : Demi-finales du championnat de France.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

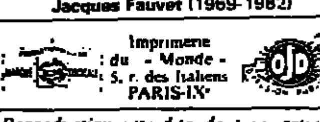
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $: Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



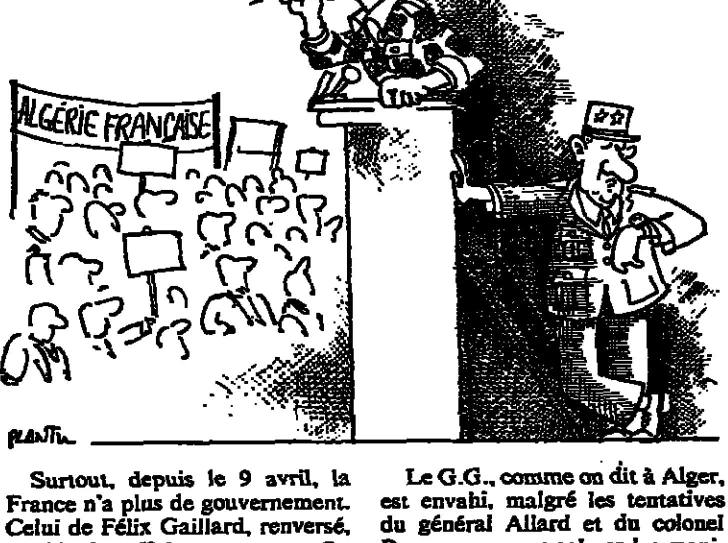
Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

IL Y A VINGT-CINQ ANS

Massu « coiffe » la foule algéroise

Le 13 mai 1958, la foule algéroise envahit le gouvernement général. C'est le début de la crise qui renversera la IVe République et permettra au général de Gaulle de revenir au pouvoir.



« Nom de Dieu, Léger, qu'est-ce que c'est que ce bordel ? Foutez-moi dehors tous ces excités. » Le capitaine Léger, auquel s'adressait le général Massu, était, dans la soirée du 13 mai 1958, bien en peine d'exécuter son ordre. A quatre, impossible de chasser la foule qui grouille dans l'immeuble du gouvernement général à Alger, jette par les fenêtres des milliers de dossiers, les machines à écrire – l'une d'elles tombe sur la tête d'un des C.R.S. acculés en bas contre le mur – et même les meubles. Léger intervient cependant : *« J'admets que nous avons un gouvernement de pourris et d'incapables, mais ce n'est pas une raison pour foutre le mobilier par les fenêtres. Un gouvernement, ça se change, des meubles ça se paye avec l'argent des contribuables. Vous êtes une bande de petits cons. Disparaissez ! »* Le vocabulaire, ce soir-là, est hautement militaire (1).

Une heure plus tôt, à 18 heures, sur le plateau des Glières, au-dessous du Forum que domine le gouvernement général, cent mille personnes, excitées par un discours du président de l'association des étudiants d'Alger, Pierre Lagaillarde, hurlaient : *« Vive Massu ! Vive l'Algérie française ! »*, tandis que le général Salan, commandant supérieur en Algérie, les chefs de l'armée de l'air – le général Jouhaud – et de la marine – l'amiral Auboyneau, – ainsi que Massu, commandant militaire du département d'Alger, et le préfet de région Serge Barret déposaient une gerbe au monument aux morts.

Un gouvernement perdu

Tous les éléments sont réunis pour que la marmite algéroise saute. La gerbe est déposée à la mémoire de trois soldats français prisonniers depuis 1956 : le F.L.N. a annoncé le 9 mai qu'ils ont été fusillés à la suite du bombardement aérien, le 8 février, du village de Sakiet-Sidi-Youssef, en territoire tunisien, par l'aviation française. La crise internationale qui a suivi cette annonce a abouti à la nomination de deux « MM. Bons Offices » entre la Tunisie et la France, MM. Murphy et Beeley. On ne veut connaître et dénoncer que le premier, l'Américain Robert Murphy, ancien consul général à Alger. Avant la cérémonie du plateau des Glières, des manifestants ont mis à sac, rue Michelet, le centre culturel américain...

Surtout, depuis le 9 avril, la France n'a plus de gouvernement. Celui de Félix Gaillard, renversé, expédie les affaires courantes. On a fait appel à Georges Bidault, puis à M. René Pléven. Ils ont échoué. Le ministre résidant en Algérie, Robert Lacoste, qui a échauffé les esprits en prédisant un *« Dien-Bien-Phu diplomatique »*, est à Paris. Les ultras, à Alger, n'ont cessé de comploter, s'assurant le concours des réservistes des unités territoriales. Ils ont à Paris l'appui des hommes politiques partisans de l'Algérie française, qui veulent non pas renverser un régime affaibli mais pousser au pouvoir un gouvernement *« de salut public »* qui leur soit totalement acquis. Les gaullistes cherchent, eux, à créer les conditions d'un retour au pouvoir du général de Gaulle. Ils sont aidés par le ministre de la défense nationale, M. Jacques Chaban-Delmas. Sous couvert d'une « antenne » de son ministère, ont été envoyés à Alger des hommes sûrs, qui ont pris contact avec certains groupements activistes et certains chefs militaires, comme le général Gilles, nouvellement nommé à la tête de la région de Constantine, et le colonel Bigeard. Encore ne s'agit-il là que de quelques-uns des complots ou des manœuvres qui agitent la classe politique métropolitaine et les ultras algériens. Serge et Merry Bromberger en ont compté treize... (2).

Sur le plateau des Glières, les généraux et l'amiral se sont retirés, la brève cérémonie achevée, avec un discret soulagement. L'immense foule, loin de se disperser, grimpe vers le Forum. Les C.R.S. et les gardes mobiles sont vite débordés, noyés dans la masse qui escalade les escaliers monumentaux. La compagnie du 3e régiment de parachutistes coloniaux du colonel Trinquier (3), arrivée en renfort, est, elle, diluée sous les embrassades et les adjurations. Elle ne pourrait guère résister, en aurait-elle la ferme volonté. Un de ses camions, crabotage engagé, force lentement les grilles du portail.

Le G.G., comme on dit à Alger, est envahi, malgré les tentatives du général Allard et du colonel Ducournau pour calmer les manifestants. La mise à sac commence.

Jacques Massu n'appartient à aucun complot. Il porte le poids de la bataille d'Alger contre le terrorisme qu'il a menée sans regarder aux moyens, comme le lui ont enjoint ministres et généraux. Il est, en France, considéré par une partie – restreinte – de l'opinion comme une brute sanguinaire ; il est, pour la même raison, follement populaire à Alger.

Cyrano et Cambronne

En fait, si Massu est un esprit porté à la simplification, ce n'est nullement un simple d'esprit ni, comme on le dira, une sorte de fasciste ou un homme de *pronunciamento*. C'est un guerrier aux réactions promptes avec le profil de Cyrano et le langage de Cambronne.

Le « bordel » que, rappelé en toute hâte de son Q.G. à 19 h 15, il découvre, il ne l'a pas provoqué. Il a même horreur de ça : ces civils inconnus ruisselants de toutes les portes, escaladant les fenêtres, dans une frénésie incontrôlable ; ce rez-de-chaussée inondé par les pompiers qui ont éteint un incendie dans les archives...

Le colonel Trinquier, qui a assisté à la scène depuis les hauts d'Alger, arrive avec les compagnies restantes pour apercevoir le général Salan qui s'avance au balcon. Hué par la foule qui voit en lui l'homme de Paris, le commandant supérieur interarmées disparaît. Massu, au premier étage, dans le vaste bureau du directeur du cabinet de Robert Lacoste, est entouré de manifestants comme un sanglier par une meute. Le chef du 3e R.P.C. redescend au Forum et en revient aussitôt, hissé de gré ou de force sur les épaules des émeutiers.

Le général Salan s'est retiré en silence dans une pièce exceptionnellement épargnée, avec les grands chefs et des membres de son état-major.

Faute d'avoir pu les refouler, Massu assure d'abord à ceux qui le pressent de prendre le pouvoir, en terme fort clairs, qu'ils... l'ennuient. Mais il est seul, sans directives, au milieu du tourbillon. Puisque le mouvement est impossible à maîtriser à moins de tirer sur une foule désarmée, il faut le « coiffer ».

« En parachutiste habitué à la manœuvre, je sens que le moment est venu de sauter et je saute. » (4) Il se nomme président d'un comité de salut public. Sur une feuille de papier, il inscrit les noms des trois colonels qui l'entourent : Trinquier, Ducasse et Thomazo, de Pierre Lagaillarde, puis, comme on établit une liste pour une corvée de cantonnement, ceux de six autres civils inconnus qui sont là. L'un déclare simplement représenter « la foule ». Le colonel Godard, chef du secteur Alger-Sahel, *(« Votre Comité a pour nom rébellion »)* et son adjoint, le colonel Vaudrey, refusent. Le général Salan, dans son salon, reste de marbre.

Massu, au balcon, lance à 20 h 45 sa proclamation *« Moi, général Massu, je viens de former un comité de salut public (...) pour qu'en France soit formé un gouvernement de salut public, présidé par le général de Gaulle. »* Il est acclamé, mais personne, apparemment, ne prête attention à la référence à l'ancien chef de la France libre, qu'on n'aime guère à Alger. Puis, au préfet d'Oran, Maurice Lambert – il sera défenestré le lendemain, – qui l'appelle au téléphone pour le morigéner, le général-président répond : *« Que feriez-vous à ma place ? »*

Le colonel Trinquier, averti que, d'une pièce voisine, l'état-major a fait appel à la 7e division mécanique rapide (D.M.R.) pour rétablir l'ordre, enjoint ostensiblement à ses officiers de tirer au bazooka sur le premier char qui se présenterait. Et aussi sur le deuxième... L'affaire n'ira pas plus loin.

A 22 heures, les gendarmes tenteront cependant de repousser la foule du Forum. Sur les ordres du colonel Trinquier et de ses officiers *(« Nous avions besoin d'elle »)*, les manifestants se couchent et les gendarmes s'arrêtent, puis reculent.

Les politiques sortent des coulisses

C'est alors qu'apparaissent ou reparaissent les « politiques ». D'une part, les gaullistes, d'autre part, le général Salan. Les gaullistes – Léon Delbecque, de l'antenne de la défense nationale, qui est, dit-il, le représentant de M. Jacques Soustelle, gaulliste, ancien gouverneur général de l'Algérie, et Lucien Neuwirth, réserviste en uniforme, venu de métropole. Ils se déclarent les organisateurs de la manifestation de l'après-midi ; ils réclament de faire partie, avec leurs amis, du comité de salut public – et l'obtiennent. Ainsi, leur propre complot n'ayant pas réussi, vont-ils, en se recommandant de M. Soustelle, noyauter le comité issu de la foule et l'orienter.

Pendant ce temps, à Paris, où l'inquiétude est grande, M. Pierre Pflimlin a été investi à 2 h 45 par l'Assemblée nationale. Massu, au nom du comité, l'annonce à la foule toujours présente, évoque la venue prochaine de M. Soustelle, que les Algérois attendent sous les étoiles et supplie le général de Gaulle de *« vouloir bien rompre le silence en s'adressant au pays en vue de la formation d'un gouvernement de salut public »*.

Quant au général Salan, qui, disait le général de Lattre, *« a toujours préféré laisser venir les situations pour ensuite les prendre solidement en main »*, il sort de son silence pour faire lire vers 3 heures du matin, au micro, un communiqué soigneusement pesé : *« Ayant mission de vous protéger, je prends provisoirement en main les destinées de l'Algérie française. Je vous demande de faire confiance à l'armée et à ses chefs et de montrer, par votre calme, votre détermination. »* D'ailleurs, il a reçu, au cours de la nuit, de Félix Gaillard, qui va passer ses pouvoirs – il a l'accord de son successeur Pflimlin qui confirmera, – les pouvoirs civils de maintien de l'ordre.

Ainsi pourra-t-il, avant l'arrivée de M. Soustelle, dont il redoute la popularité, se présenter à la fois, au moins pour un temps, comme le représentant du pouvoir républicain et le chef de la rébellion, comme le commandant supérieur des forces françaises en Algérie, responsable du maintien de l'ordre, qui ne rompt pas la chaîne hiérarchique légale, et le champion de l'Algérie « intégrée ».

Pour peu de temps. La porte entrouverte à Charles de Gaulle, celui-ci saura la pousser avant d'écarter ceux qui lui demanderont, comme Léon Delbecque, s'il a *« franchi le Rubicon pour y pêcher à la ligne »*.

Quant au général Massu, après ce qu'il appellera *« la nuit la plus longue »*, il rentre se reposer quelques heures. Il espère que la voix de de Gaulle se fera maintenant entendre. Lui, après tant d'adjurations, a perdu la sienne. Il se plonge dans un bain chaud et prend une inhalation d'eucalyptus.

JEAN PLANCHAIS.

(1) P.-A. Léger, *Aux carrefours de la guerre.* Albin Michel, 1983.

(2) Merry et Serge Bromberger, *les Treize Complots du 13 mai.* Fayard, 1959.

(3) Roger Trinquier, *le Coup d'État du 13 mai.* L'Esprit nouveau, 1963.

(4) Jacques Massu, *le Torrent et la Digue.* Plon, 1972.

IL Y A CINQUANTE ANS...

Bûchers pour livres en Allemagne

« Quand on brûle des livres, on finit par brûler des hommes. » Ce mot d'Heinrich Heine, mille fois cité, conserve sa pertinence d'avertissement à propos de la cérémonie spectaculaire qui eut lieu, voilà cinquante ans, dans toutes les villes d'Allemagne : le 10 mai 1933 en effet, peu avant minuit, des centaines de livres furent jetés au feu par les étudiants pour manifester la volonté de purger le Reich des écrivains et des ouvrages qui témoignaient d'un *« esprit non allemand »*.

Le récit de cette entreprise a été fait (*le Monde Dimanche* du 6 juin 1982). Mais son caractère exemplaire et unique pour notre siècle mérite que soient mises en relief deux de ses caractéristiques.

Si le fait de *« vouer des livres au flammes »*, de brûler des auteurs en effigie n'était pas étranger à la tradition occidentale depuis des siècles, et fort peu ressentie comme un signe de barbarie, au moins jusqu'au Siècle des Lumières, il faut se souvenir que les flammes du 10 mai 1933 furent en somme récupérées par la propagande national-socialiste et son ministre Josef Goebbels mais que l'initiative de l'autodafé ne vint pas du parti vainqueur.

Elle fut imaginée, en effet, par la *Deutsche Studentenschaft*, organisation qui regroupait toutes les associations d'étudiants d'Allemagne dans un « apolitisme » de façade. Rivale de l'organisation étudiante dépendant du parti nazi, elle tentait de préserver son indépendance par la surenchère. Cet autodafé en fut une manifestation. Préparé par un mois d'agitation publique, de diffusion des *« douze thèses contre l'esprit non allemand »*, d'articles de presse, il fut vite repris en main par le parti sans que, cependant, les premiers organisateurs se laissent déborder.

Que représentaient-ils ? Diverses tendances du nationalisme allemand, qui, depuis 1919, avaient bataillé contre les formes de la liberté de pensée dérivées de l'*Aufklärung* (les Lumières). Cette littérature, ces arts de Weimar qui connaissent à l'heure actuelle un regain de curiosité, de fascination extrêmes, étaient alors brandis comme des défis. Les années en faisaient les cibles d'une persécution.

Silences et complicités

L'autodafé en fut l'aboutissement logique, comme le ralliement à Hitler victorieux l'avait été pour tous les courants politiques nationalistes. La convergence du nationalisme et du conservatisme, qui avait tramé toute l'histoire allemande du dix-neuvième siècle, triompha dans les deux événements.

L'autre caractéristique à évoquer fut le silence des intellectuels ou leur complicité. Alors que, juifs ou pas, plus de deux cents écrivains étaient mis au ban de l'intelligence allemande, aucune protestation ne s'éleva parmi les écrivains préservés. Aucun des éditeurs, dont le nom illustre encore l'édition allemande, ne refusa de participer au refus de vendre les auteurs condamnés. Les intellectuels, effarés dans leur isolement, participèrent de la terreur des masses ouvrières ou dirigeantes et laissèrent au soir du 10 mai deux cent cinquante des leurs se taire ou s'exiler.

Aux retraites aux flambeaux, aux brasiers de livres, les professeurs d'université, les germanistes les plus célèbres, donnèrent leur concours actif ou leur présence. Ils appuyèrent les excommunications de leur autorité, ils les légitimèrent. Peu de correspondants de la presse étrangère exprimèrent une indignation. Même le *Times* ou la *Neue Zürcher Zeitung* se bornèrent à des comptes rendus colorés.

Cinquante ans après, la stupéfaction, encore vive, ne justifie pas une vertueuse condamnation collective de ce comportement. Toute l'histoire, depuis lors, a montré à quel point les listes noires, les proscriptions de créateurs et d'écrivains, les dénonciations de l'« art dégénéré » – et tout régime totalitaire dénonce cet art – ont été acceptées sans rébellion massive. Ce ne fut pas spécifique à une prétendue « âme allemande ». Mais la leçon demeure.

JACQUES NOBÉCOURT.





Etranger

BULLETIN

Williamsburg et le commerce Est-Ouest

Les Etats-Unis cherchent-ils à obtenir de leurs alliés européens de nouveaux engagements en matière de commerce Est-Ouest ? Le président américain a-t-il l'intention de prendre une initiative en ce domaine lors du sommet économique occidental de Williamsburg à la fin de mai, quitte à en compromettre le succès ?

Il n'y a pas aujourd'hui de réponse à cette double question. Même à Washington, on semble ignorer ce que veut faire M. Reagan. Tout dépend de la manière dont il évaluera les résultats du travail d'analyse et de recherche sur les relations économiques Est-Ouest effectué par les Occidentaux depuis novembre 1982.

A cette date, les ambassadeurs des Sept étaient arrivés à un accord – auquel la France n'a jamais souscrit – qui prévoyait qu'on allait s'atteler rapidement à l'examen des différentes données des relations Est-Ouest. Avec l'idée de base qu'il ne faut pas provoquer de guerre économique, mais que l'Ouest doit éviter un comportement qui aboutirait à renforcer la puissance militaire soviétique.

Fort de cette déclaration d'intention, le président des Etats-Unis estimait être en mesure de suspendre les sanctions économiques décrétées contre les entreprises européennes qui contribuaient à la construction du gazoduc euro-sibérien.

Les positions entre les deux rives de l'Atlantique se sont-elles rapprochées au cours des dernières semaines ? Les indices dont on dispose ne vont pas dans le même sens. Du côté négatif, on note les difficultés rencontrées pour renouveler l'arrangement conclu au sein de l'O.C.D.E. sur les modalités des crédits à l'exportation. Les Etat-Unis voudraient durcir ces conditions, notamment en exigeant un acompte important par le client. La Communauté européenne, en particulier la France, incline au contraire à les assouplir. Par ailleurs, l'administration américaine s'emploie à faire renouveler la législation en vertu de laquelle le président Reagan avait décrété l'embargo sur les équipements pétroliers dans un sens très rigoureux qui préoccupe les Européens.

Il semble, en revanche, que les débats au sein de l'Agence internationale de l'énergie aient amené les Etats-Unis à ne plus insister auprès des Européens pour qu'ils limitent à 30 % de leurs besoins leurs achats de gaz soviétique. De même, il apparaît que les discussions au Cocom sur l'opportunité de rallonger la liste des produits stratégiques interdits à l'exportation vers l'Est se passent sans trop de heurts. Enfin, on relève l'adoption à l'unanimité par le comité des échanges de l'O.C.D.E. d'un rapport sur le commerce Est-Ouest qui va plutôt dans le sens des vœux européens.

Ce rapport insiste sur le fait que, depuis 1981, le commerce Est-Ouest est devenu moins stable, moins homogène. A l'Est, le rôle dominant de l'U.R.S.S. s'accroît. Elle continue à vendre, mais aussi à acheter davantage à l'Ouest (les exportations de la C.E.E. vers l'U.R.S.S. ont ainsi progressé de 14 % en 1982). En revanche, les Six (Bulgarie, Hongrie, Pologne, R.D.A., Roumanie, Tchécoslovaquie), soucieux de restaurer leur balance commerciale, ont limité leurs importations en provenance de l'Occident. Au cours des années à venir, leurs possibilités d'achat resteront limitées. Cependant, notent les experts de l'O.C.D.E., en raison de la dépendance alimentaire et technologique, « le recentrage du commerce des pays de l'Est sur leur propre zone atteindra assez rapidement ses limites ». Il existe donc à l'Est une demande potentielle considérable de machines et d'équipements, de matières premières, d'énergie et de main-d'œuvre.

DEMANDANT DES « ÉCLAIRCISSEMENTS POLITIQUES »

Le cabinet israélien a approuvé à contre-cœur le projet américain avec le Liban

De notre correspondant

Jérusalem. – « *Est-ce un bon accord ? – Non. – Auriez-vous approuvé cette guerre si vous aviez su qu'on en arriverait à un tel résultat ? – Non, sûrement pas...* » Ces réponses, faites par M. Itzhak Modaï, ministre de l'énergie, chef de file de la fraction « *libérale* » du Likoud, en disent long sur les sentiments qui règnent au sein du gouvernement israélien après sa décision d'approuver « *en principe* » le projet d'accord mis au point par M. Shultz (*nos dernières éditions du 7 mai*). Et pourtant, M. Modaï n'a pas dénoncé cette décision. Il fait partie, en effet, des dix-sept membres du cabinet de M. Begin qui l'ont prise.

M. Modaï faisait seulement preuve d'un peu plus de franchise que ses collègues qui, pour la plupart, tentaient de dissimuler leur déception en soulignant les aspects « *positifs* » du document qu'après sept heures de débats ils avaient accepté. Le secrétaire général du gouvernement, M. Dan Méridor, a confirmé cette approbation de principe, en indiquant *uniquement qu'Israël réclamait des* « *clarifications* » d'ordre « *politique* », ou concernant la « *sécurité* ».

Des dispositions imprécises

Il semble que les éclaircissements demandés au gouvernement de Beyrouth, toujours par l'entremise des Américains, portent, d'une part, sur la création de « *bureaux de liaison* » au Liban et en Israël – les Israéliens souhaiteraient qu'ils bénéficient pratiquement du statut diplomatique – et sur les conditions de la « *normalisation* » des rapports entre Israël et le Liban (sur le plan économique surtout).

Beyrouth a obtenu que des négociations particulières à ce sujet ne commencent que six mois après le retrait de l'armée israélienne – et, d'autre part, sur certaines dispositions militaires qui, à propos du maintien de l'ordre au Sud-Liban, restent encore très imprécises, – notamment, s'agissant du rôle effectif qui sera dévolu à la milice du commandant Haddad. M. Méridor a fait savoir que les clarifications demandées, quelle que soit la suite qui leur serait donnée, ne remettant pas en cause l'accord lui-même.

M. Shultz : « Un jalon »

Deux ministres ont voté contre, M. Youval Neeman, (recherche scientifique), qui représente au gouvernement le parti d'extrême-droite Renaissance, et M. Ariel Sharon, (sans portefeuille) qui n'admet pas du tout les « *concessions* » faites par son successeur au ministère de la défense, M. Arens. M. Sharon, voici quelques mois, exigeait un traité de paix en bonne et due forme, la création de véritables bases *militaires israéliennes au Sud-Liban* et le maintien du *statu quo* pour les milices du commandant Haddad contrôlées par Israël. « *Nous venons de renoncer au système que représentait pour nous le commandant Haddad* », a *souligné M. Modaï*. Selon des explications fournies vendredi soir à la télévision, le texte prévoit que le commandant Haddad sera l'adjoint du commandant en chef de l'armée libanaise au Sud-Liban, et plus spécialement chargé de la lutte anti-terroriste dans une zone de quinze kilomètres à partir de la frontière.

M. Shultz, en quittant Jérusalem, s'est montré fort prudent, puisqu'il a déclaré que l'accord qui venait d'être approuvé par Israël était un « jalon ». En Israël, une grande partie de l'opinion estime, à l'instar du président Gemayel, que le texte mis au point ces derniers jours pourrait rester lettre morte, car les Syriens peuvent empêcher son application.

Cependant, certains experts dans les milieux gouvernementaux laissent entendre que les « *nombreuses imperfections et imprécisions* » de l'accord pourrait se révéler profitables pour Israël dans la mesure où elles permettent une large mesure d'interprétation. Celle-ci pourrait porter sur le « *droit de poursuite* » ou de « *riposte* » qui serait mentionné dans le texte de l'accord, peut-être dans l'une des clauses « secrètes », car il semble en effet que la totalité du texte ne sera pas rendue publique. Mais pour que soit plus ou moins accordée à Israël la possibilité de réagir militairement au Sud-Liban contre des attaques ou des les prévenir – ce qu'Israël a toujours fait depuis dix ans, – était-il nécessaire d'en *arriver là et de se lancer dans une* guerre aussi coûteuse ?

L'amertume de l'opposition

C'est évidemment la question que l'on se pose dans les rangs de l'opposition israélienne où l'amertume manifestée par les membres du gouvernement ne fait que renforcer la critique. Pour M. Yossi Sarid, chef de file des « colombes » du parti travailliste, cet accord consacre l'échec de l' opération « *Paix pour la Galilée* ». M. Sarid a rappelé que l'armée israélienne comptait depuis juin 1982 quatre cent quatre-vingt-deux morts et près de deux mille six cents blessés et que ces victimes étaient « *tombées pour pas grand-chose* ». Il réclame une commission d'enquête pour examiner l'ensemble de la politique gouvernementale à propos du Liban. Pour d'autres membres de l'opposition, il est évident que les dangers qui menaçaient la Galilée avant la guerre ne sont pas écartés, tant s'en faut, comme le prouvent actuellement les multiples attentats dont l'armée israélienne est la cible au Liban. Pour le mouvement La paix maintenant, l'accord qui vient d'intervenir est un événement heureux, mais qui *signifie que* « *la guerre n'était pas nécessaire* ».

Si la navette entreprise par le secrétaire d'Etat s'achève sur un succès – pour l'instant partiel et conditionnel – cela aura été dû, en grande partie, à un net rapprochement entre Jérusalem et Washington, etc.

Mais les pourparlers israélo-américains sur tous ces points ne sont pas terminés. Le 6 mai, au moment d'approuver l'accord israélo-libanais, les dirigeants de Jérusalem se sont plaints du faits que les promesses américaines de « *compensation* » étaient toujours ou bien « *floues* » ou bien « *insuffisantes*). Il semble que les Américains, avant de s'engager davantage, attendent de connaître la suite des événements, c'est-à-dire le début d'un retrait des troupes israéliennes et syriennes du Liban. M. Shultz a transmis à M. Begin une invitation à se rendre en visite officielle aux Etats-Unis, une invitation espérée avec une certaine impatience depuis quelques mois à Jérusalem. Mais la *date n'a pas été fixée...*

FRANCIS CORNU.

Une cinquantaine de soldats israéliens pourraient rester au Sud-Liban

Si aucun détail de l'accord n'a été dévoilé en Israël, en revanche, à Beyrouth, on a déclaré, de source diplomatique, que le pro*jet de texte prévoit le retrait des* forces israéliennes et palestiniennes dans les deux mois suivant la signature de l'accord :

– Une cinquantaine de soldats israéliens au maximum seraient autorisés à rester au Sud-Liban pour contribuer à la protection de la frontière nord d'Israël ; ils seront placés sous le commandement de l'armée libanaise *et ne pourront se déplacer* que dans ses véhicules ;

– La « *zone de sécurité* », réclamée par Israël, serait divisée en deux secteurs : une bande de 15 kilomètres à la frontière israélienne et un secteur plus au nord englobant Saïda et bordé au nord par la rivière Aaouli. Israël devrait donc abandonner sa station-radar du mont Barouk permettant la surveillance des mouvements syriens dans la Bekaa ;

– Des restrictions seraient *imposées aux déplacements* des non-Libanais dans la partie la plus méridionale de la « *zone de sécurité* », afin de contrôler les éventuels mouvements de Palestiniens, et le Liban imposerait la loi martiale dans la partie nord de cette zone ;

La Force multinationale, actuellement cantonnée à Beyrouth, jouerait un rôle élargi, mais serait exclue de la « *zone de sécurité* ». Enfin, toujours selon ces indiscrétions, le contingent américain contribuerait à surveiller la route de la côte, au sud de Beyrouth, tandis que les Français patrouilleraient sur l'axe Beyrouth-Damas, dans la Bekaa, et les Italiens, sur la route Beyrouth-Tripoli. – (*Reuter.*)

A la conférence de Madrid

LES PAYS DE L'EST REJETTENT LES DERNIERS AMENDEMENTS OCCIDENTAUX

Madrid. (*A.F.P.*) – Les sept pays du pacte de Varsovie ont rejeté, vendredi 6 mai, une série d'amendements proposés mardi par les seize membres de l'OTAN, au projet de document final actuellement négocié à la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.).

Le rejet de ces propositions destinées à « *améliorer* » le projet avancé le 15 mars par les neutres et les non-alignés annule plusieurs semaines de travail et hypothèque gravement les chances de la conférence. Les améliorations proposées tendaient à interdire le brouillage des émissions de radio et les brimades contre le comité de surveillance des accords d'Helsinki, à mieux garantir les libertés syndicales et à mieux assurer les contacts humains.

L'attitude de l'Est a été exprimée par les délégations soviétique et roumaine, qui acceptent, tel quel, le texte des neutres et des non-alignés, encore qu'il ne les satisfasse pas entièrement, et qui exigent que l'Ouest en fasse autant. La délégation française, au nom des Occidentaux, s'est *étonnée de cette fin de non-recevoir*, que « *le nombre réduit et la modération* » des propositions occidentales ne justifient pas, a-t-elle dit.

L'apparition inattendue de Mme Chtcharansky au Palais des congrès, où siège la conférence, a *d'autre part provoqué le départ précipité* de la délégation soviétique. Après avoir tenté, sans succès, d'obtenir l'expulsion de l'épouse du mathématicien, militant juif des droits de l'homme, condamné en U.R.S.S. à treize ans de prison, la délégation *soviétique, conduite par son chef intérimaire*, M. Kondratchev, a quitté le palais.

Scepticisme inquiet à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. – Le Liban retient son souffle, tandis que sa capitale renoue avec les bombardements dits aveugles provenant à la fois de régions sous contrôle syrien et israélien, et que la montagne toute proche retentit des bruits d'une bataille druzo-chrétienne qui a repris en force après trois mois d'accalmie. Chacun se demande ici s'il n'est pas en train de vivre une « *journée des dupes* ».

Ce ne sont pas tant les « *éclaircissements* » que demande Israël, après avoir donné son agrément au projet *d'accord élaboré par M. Shultz* avec M. Gemayel, qui suscitent des points d'interrogation. On pense en effet ici qu'Israël obtiendra satisfaction à propos des précisions exigées et que M. Begin ne remettra pas tout en cause pour l'accessoire.

Le scepticisme inquiet des Libanais se fonde sur des causes à la fois réelles et subtiles. La première tient *à Israël, qui a su présenter le projet* d'accord intervenu comme le fruit de concessions de sa part, au seuil du tolérable. Or, hormis le fait que la paix libano-israélienne ne dit pas son nom et quelques aspects formels (signature au niveau des négociateurs, non des *ministres* ; *négociations* à Metoulla ou Natania et Khaldé au lieu de Beyrouth et Jérusalem ; installation des bureaux de représentation israélienne dans la banlieue beyrouthine plutôt que dans la ville), les véritables concessions ont été libanaises. Ce qui reflète d'ailleurs le rapport de forces entre les deux parties.

Bien sûr, Beyrouth avait besoin de donner l'impression de n'avoir rien cédé d'essentiel, tout comme Israël avait intérêt au contraire, mais en *réalité des patrouilles mixtes libano-*israéliennes auront bien lieu régulièrement en territoire libanais, et le commandant Haddad, même à un poste d'adjoint, restera l'œil d'Israël au sud et *de facto* le maître du terrain. De même, la frontière entre les deux pays sera ouverte, quoique également *de facto*, aux marchandises et aux personnes.

Acceptable pour la grande majorité des Libanais, y compris les musulmans, qui le manifestent en multipliant les signes de leur coopération avec le président Gemayel, le projet d'accord ne l'est pas pour la Syrie, qui exprime son opposition à coups d'obus. Plus troublant encore, à côté des sources de tir syriennes, d'autres se trouvent en territoite druze sous contrôle israélien. Les combats druzo-chrétiens ont repris aussi brusquement qu'ils *s'étaient arrêtés* – lorsqu'Israël l'avait bien voulu, en février dernier. Le gouvernement libanais a mis en relief, en la dénonçant, cette collusion objective, protestant directement par deux fois auprès de Damas et, via les Etats-Unis, auprès de Tel-Aviv.

Israël, prévoit-on maintenant, va se mettre à réclamer le départ des troupes syriennes, condition *sine qua non* à l'évacuation de ses propres troupes. La Syrie, s'appuyant sur *Moscou, risque fort de dire non*, et la mission de M. Shultz à Damas, prévue samedi 7 mai, s'annonce fort difficile. Le Liban, alors, ne pourra plus que cesser de réclamer le départ des Israéliens tant que celui des Syriens ne pourra pas être obtenu.

LUCIEN GEORGE.

ÉTATS-UNIS

Riches réserves pour pauvres Indiens...

Les premiers occupants de l'Amérique, du moins ceux qui ont survécu aux derniers venus, avaient été parqués dans des réserves. Voici qu'ils découvrent qu'au-delà de leurs maux — la dépendance, la misère et l'alcool, — ils ont peut-être un avenir sur ces lambeaux de territoire. Riches de ressources convoitées...

De notre envoyée spéciale

Window-Rock. — C'est le rocher rouge, percé d'un trou géant, qui domine Window-Rock qui a donné son nom à la capitale de la « nation navajo ». Il y a dix ans, ce n'était qu'une bourgade poussiéreuse au cœur du désert qui borde la frontière de l'Arizona et du Nouveau-Mexique. Aujourd'hui, le conseil tribal tient sa session de printemps dans son nouveau « Parlement », un harmonieux bâtiment de grès rouge inspiré des adobes, les traditionnelles habitations navajos en pisé. Un peu plus loin, une école neuve et des bâtiments administratifs : les signes d'une certaine prospérité apportée par le pétrole et le gaz naturel.

Les quatre-vingt-huit membres du Parlement navajo écoutent leur nouveau chef, M. Peterson Zah, un démocrate élu aux élections partielles de novembre dernier contre le très républicain M. Peter MacDonald, qui présidait depuis douze ans aux destinées de la plus grande tribu indienne des États-Unis. Les débats ont lieu en anglais et en navajo, la seule écrite des quelque cent cinquante langues indiennes encore en usage. La salle du conseil tribal est construite en forme de *teepee*, les murs peints de fresques représentant des scènes de l'histoire tumultueuse de la tribu. Mais les votes, à main levée, sont enregistrés par un tableau électronique et une caméra de télévision filme la séance pour une station locale.

Fabuleux sous-sol

Avec cent quarante mille habitants établis sur un territoire de 65 000 kilomètres carrés qui s'étend sur l'Arizona, le Nouveau-Mexique et l'Utah, la réserve navajo est la plus importante des États-Unis, potentiellement la plus riche et aussi celle qui pose le plus de problèmes au gouvernement fédéral. Depuis que leur misérable « terre à mouton » s'est révélée receler de fabuleuses richesses minérales — 2,5 milliards de tonnes de charbon, 80 millions de tonnes d'uranium, 100 millions de barils de pétrole et plus de 20 milliards de mètres cubes de gaz naturel, — les Navajos sont passés de l'apathie à l'enthousiasme, puis à l'inquiétude. Après un début de prospérité, la récession et la chute des prix des carburants ont freiné brutalement les promesses d'un décollage économique. La réserve a tout de même produit en 1982 14,5 millions de tonnes de charbon, 7,5 millions de barils de pétrole et 5,5 millions de mètres cubes de gaz naturel, mais la mine d'uranium — la plus importante des États-Unis — a été fermée.

La « nation navajo » souffre, en fait, des handicaps de toutes les réserves indiennes, communautés rurales attachées à des valeurs de peu de poids dans un pays frénétiquement engagé dans l'expansion économique et technologique, et qui les apparentent de très près au tiers-monde : prééminence de la famille et de la tribu, méfiance à l'égard du changement, manque de main-d'œuvre qualifiée, insuffisance des moyens de communication, auxquels il faut ajouter un déplorable manque de sens des affaires, sauf pour quelques dirigeants pas très scrupuleux. Les réserves indiennes tirent la majeure partie de leurs ressources de fonds fédéraux alloués par l'entremise du bureau des affaires indiennes. Parmi ces ressources figurent un nombre important d'emplois administratifs qui ont eu particulièrement à souffrir de la réduction des budgets sociaux imposée par l'administration Reagan.

M. Zah, qui fut charpentier de son état avant de devenir chef du service juridique des Navajos, ne roule pas en voiture de sport comme son prédécesseur, mais dans une vieille Volkswagen, et il a construit lui-même les meubles rustiques de son bureau. Il veut surtout renégocier des contrats anciens et iniques qui permettent par exemple à une société d'exploitation de payer à la tribu 15 cents la tonne un charbon qu'elle revend 20 dollars. Il veut aussi imposer à ces sociétés de nouvelles taxes qui devraient multiplier par trois les 52 millions de dollars de royalties que reçoit annuellement la tribu.

Contrairement à son prédécesseur, M. Zah veut aussi mettre en garde ses administrés contre une trop grande dépendance à l'égard de ressources minérales qui risquent d'être épuisées dans vingt ans. L'un de ses principaux conseillers, M. Trapella, avocat de formation, est brillant, précis et très confiant. *« Que faut-il pour construire une économie? De la terre, de la main-d'œuvre et du capital »*, dit-il. Et il parle de projets avec des firmes japonaises, une banque de Chicago, d'une ligne de chemin de fer entre Shiprock et Gallup pour acheminer le charbon, d'un grand plan d'irrigation destiné à la création d'un vaste domaine agricole expérimental.



Dessin de SERGUEI

Autant de projets que le bureau des affaires indiennes, qui a apporté plus de 80 millions de dollars en 1982 à la « nation navajo », regarde avec intérêt... et scepticisme.

Tourisme et bingo

A San-Ignacio, dans le sud du Colorado, les Utes du Sud (il y a des Utes du Nord), une petite tribu de onze cents personnes, ont su, eux, tirer profit de leurs ressources minérales et construire, avec un millier de non-Indiens, une communauté montagnarde prospère et bien gérée.

La moitié du budget de la tribu est fournie par le gaz naturel. La réserve recèle aussi du charbon, auquel le conseil tribal a décidé de ne pas toucher pour l'instant. L'agriculture, l'élevage et surtout le tourisme ont apporté une certaine aisance : un motel de quarante chambres, une station de ski à Mesa-Verde et, pour distraire la clientèle de l'été, une salle de bingo avec un *jackpot* de 500 dollars, des courses de chevaux et des danses indiennes. *« Danses de caractère social, pas religieux »*, insiste l'un des membres du conseil, M. Eddy Box, qui est *medicine man* (guérisseur investi de pouvoirs plus ou moins occultes) et arbore deux longues nattes.

M. Box est un bon exemple de la façon dont les tribus maintiennent leur identité, leur langue et leurs traditions : les danses sacrées, auxquelles participent seuls certains initiés et dont beaucoup sont interdites aux non-Indiens, jouent un rôle important. Pour M. Box, ce sont ces traditions tribales qui aident les jeunes Indiens *« à savoir qui ils sont »*.

Un peu plus tard, notre groupe de journalistes étrangers trouvera chez les Zunis, une petite tribu d'Indiens Pueblos du Nouveau-Mexique, les mêmes accommodements entre le catholicisme, religion dominante imposée jadis par les envahisseurs espagnols, et les restes d'un paganisme inspiré par les cycles de la nature : dans la petite église de Zuni, qui date du dix-septième siècle, un chemin de croix parfaitement sulpicien côtoie deux fresques de *kachinas* géantes, ces personnages qui incarnent, pour beaucoup d'Indiens, les esprits des eaux, des bois et des saisons, mais aussi les grands concepts de la vie humaine.

Haut perchée dans les montagnes du nord du Nouveau-Mexique, Dulce est la capitale des Apaches Jacarillas, une tribu de deux mille deux cents membres.

Perdus à une heure trente de routes accidentées de la première agglomération de quelque importance, les Jacarillas essaient de tirer le maximum de profit du pétrole et du gaz qui assurent 70 % de leur maigre budget. Mais le climat rude et les communications difficiles découragent les investisseurs et rendent le tourisme précaire.

Tous les Apaches — l'une des plus remuantes des tribus guerrières du siècle dernier — ne sont pas dans la triste situation des Jacarillas. Les Mescaleros — jadis de sinistre réputation — vivent fort bien, plus au sud, autour de la petite ville qui porte leur nom, gérant astucieusement leurs vastes réserves de bois de construction, la station de ski de Sierra-Blanca et l'Inn of the Mountain God (l'Auberge du dieu Montagne), complexe touristique de grand luxe qui ravit les riches Texans.

Taos, dans la montagne de Santa-Fé, est à la fois une station de vacances, une colonie d'artistes et le siège de l'un des *pueblos* les plus photogéniques. Les Indiens Pueblos, contrairement aux nomades des plaines, étaient déjà de petits agriculteurs sédentarisés lorsque les Espagnols envahirent, au seizième siècle, ce qui est maintenant le Nouveau-Mexique et l'Arizona. Il reste aujourd'hui vingt et un *pueblos* indiens peuplés de quelque quarante mille âmes, unis par un système culturel et social, mais séparés par cinq langues différentes.

Les voraces sociétés minières

Les Taos ont eu la bonne fortune de récupérer une partie de leurs terres d'antan : le lac Bleu et sa forêt, qui leur sont sacrés. Mais, comme dans la plupart des cas de ce genre, le gouvernement fédéral leur a donné satisfaction à condition que cette restitution ne donne lieu à aucune activité commerciale.

Les Taos n'en ont d'ailleurs aucune envie, comme nous l'explique l'un de leurs porte-parole : David Eisenberg, vingt-sept ans, longue silhouette en jean dont l'apparence juvénile est accentuée par des cheveux nattés jusqu'au milieu du dos.

Malgré son nom, M. Eisenberg se considère comme un Indien : son père est, certes, un juif allemand entré dans l'armée de l'air américaine, mais sa mère est née à Taos, et David a été élevé par ses grands-parents au *pueblo*.

Parlant la langue des Taos, le tiwa, initié aux danses et aux traditions de sa tribu, il veut devenir avocat et servir de liaison entre les deux mondes : l'Indien et l'« anglo ». Il accuse le bureau des affaires indiennes de paternalisme, considère comme un danger public M. James Watt, le secrétaire à l'intérieur, qui déclarait récemment que le marasme des tribus indiennes était la meilleure condamnation du socialisme, mais ne croit pas à un retour du militantisme indien d'il y a quinze ans : *« Les militants étaient des gens des villes, et leur mode de raisonnement et d'action était étranger aux Indiens des tribus. C'est pour cela que leur mouvement n'a pas vraiment pris. »*

Mort à jamais ce militantisme ? Pas si on touche aux droits de pêche, de chasse et à la libre utilisation de l'eau par les tribus. Plusieurs incidents ont déjà eu lieu dans le nord-ouest des Etats-Unis entre les Indiens et les pêcheurs de saumon. Le Sud-Est aride regarde avec de plus en plus d'insistance vers les lacs et les torrents des réserves indiennes des montagnes. C'est à la défense des intérêts des réserves contre les voraces sociétés minières que le futur Me Eisenberg se consacrera.

Eternels assistés ?

Voilà donc la relève apparemment assurée. Mais il reste encore aux réserves à gagner leur vie. Il leur faudrait non seulement des avocats, mais des médecins, des ingénieurs, des géologues, qui pourraient leur permettre, un jour, d'exploiter elles-mêmes leurs richesses. Il leur faudrait — maintenant que leurs droits sur leurs terres sont, semble-t-il, acquis — apprendre à investir et pas seulement distribuer chaque mois un chèque de « royalties », comme le font certaines tribus. Hélas ! les rivalités tribales continuent : c'est ainsi que les merveilleux tapis des Navajos, les superbes bijoux des Hopis et des Zunis, les élégantes poteries des Jemez, qui sont vendus à prix d'or dans les magasins, ne rapportent presque rien aux tribus, qui n'ont jamais réussi à mettre une coopérative artisanale sur pied.

Il faudrait, enfin, qu'un véritable *lobby* indien se constitue au Congrès de Washington. Mais plusieurs organisations se disputent les rares oreilles qui veulent bien écouter une circonscription « ethnique » réduite à un million trois cent mille citoyens.

Les réserves sont-elles donc condamnées à la condition de perpétuelles assistées, à un chômage endémique qui affecte près des trois quarts d'une population active rongée par l'alcoolisme, à une survie à coup de maigres allocations de chômage et d'aide sociale anémique ? C'est là bien dangereux dans le monde de M. Reagan. D'autant que les ressources naturelles indiennes n'ont pas fini d'attiser les convoitises.

NICOLE BERNHEIM.

Le faux naïf d'Haïti

Haïti, en passant de la dictature de « Papa Doc » au régime plus qu'autoritaire de son fils, est resté le fief des Duvalier et une nation crève-la-faim. L'Église, ne s'en accommode pas, et, dans les avenues du pouvoir, certains faux naïfs font semblant de se scandaliser de son attitude critique.

« Jean-Claude Duvalier ne voit pas d'un œil réjoui le bourbier où s'enlisent aujourd'hui certains pays d'Amérique centrale et craint avec raison la contagion. Le pape Jean-Paul II revient, attristé, d'un pèlerinage où ses ouailles s'entre-déchirent par la faute de ces faux pasteurs dont la houlette ne rassemble plus les brebis que pour les faire dévorer par les loups communistes (...).

» Ah ! fidèles catholiques romains, il était temps, il était même salutaire pour le salut de votre âme, que vous sachiez à quelles agences de tourisme vous vous confiez pour le grand voyage dans l'Au-delà ! (...) Connaissant l'attachement inconditionnel du président Jean-Claude Duvalier à son peuple, nous sommes enclins à croire que sa patience est aujourd'hui à bout ! »

Les Haïtiens ont pu lire cet avertissement, au lendemain de la visite de Jean-Paul II à Port-au-Prince, étalé à la première page du quotidien officiel *« le Nouveau Monde »* sous la signature modeste d'Ernest Bennett. Or, l'éditorialiste n'est autre que le beau-père du président et aussi homme de lettres et homme d'affaires à ses heures... En fait, premier exportateur de café du pays et homme fort du régime, c'est lui qui gère les affaires — économiques et politiques — du clan Duvalier-Bennett.

L'article, intitulé « Prêtrise et politique », cependant, est plus que le fruit des loisirs d'un homme qui aime à se comparer à Pascal, à Balzac, à Voltaire, et se qualifie, plus modestement, de *« Daninos d'Haïti »*. Ernest Bennett a beau jouer les naïfs, c'est lui la véritable *« éminence grise »* de son gendre.

Trop bien élevé

Le président, selon M. Bennett, *« est très populaire. On s'en rend compte, d'ailleurs, à la télévision, à travers les médias »*. C'est un homme parfait, en somme. *« Il est tellement gentil*, dit son beau-père, *tellement bien élevé, enfin, il a toujours le sourire avec ses amis, je ne l'ai jamais entendu élever la voix, que réellement je n'arrive pas à lui reconnaître des défauts. Il est même peut-être trop bien pour un chef d'État. C'est peut-être son principal défaut. »*

M. Bennett, imbattable dans les affaires, s'intéresse de plus près encore au pouvoir politique. Dans un des pays les plus pauvres de la planète, il sait bien que la seule force d'opposition à la mainmise totale du régime corrompu est celle de l'Église catholique. La misère du peuple haïtien est endémique. Environ 0,8 % de la population un revenu annuel supérieur à 10 000 dollars américains, 20 % de la population ont 61 dollars, et les 79,2 % restant sont des paysans sans aucun revenu monétaire, qui survivent comme ils peuvent des produits de la terre, souvent montagneuse et en très grande partie rocailleuse.

Sur cinq millions d'habitants, 80 % sont partiellement ou totalement analphabètes. Les salaires des ouvriers oscillent aux environs de 1,5 dollar pour des journées de huit à quatorze heures. Un coupeur de canne à sucre haïtien en République Dominicaine (emploi saisonnier de surcroît) est payé 4,69 pesos (soit un peu plus de 2 dollars, ou 16 francs) pour 300 kilos de canne coupée en trois jours. 60 % des paysans vivent à la limite de la survie physiologique, et 50 % des enfants meurent avant d'avoir atteint l'âge de quatre ans. Cela explique pourquoi un cinquième de la population, soit un million de personnes, ont émigré à l'étranger.

Malgré la répression, feutrée ou ouverte, dont elle est constamment l'objet, l'Église n'accepte pas de se taire devant cette situation intolérable de misère et d'injustice. Elle s'est attaquée au monopole d'achat des exportateurs de café et, partant, à la structure même de l'exploitation en organisant des coopératives. Elle a dénoncé la décision des autorités d'abattre tous les porcs — seuls biens des paysans pauvres, — sous prétexte d'une fièvre porcine qui avait atteint une petite partie du cheptel, mais dans le but inavoué d'ouvrir le marché haïtien à la production américaine de porcs et de poulets. Elle a dénoncé le projet de barrages dans l'Artibonite : projet non seulement destiné à alimenter en énergie électrique les usines étrangères de sous-traitance à Port-au-Prince, mais qui priverait soixante mille petits fermiers de leurs terres, parmi les plus fertiles, et les transformerait en ouvriers sous-payés.

L'Église a surtout orienté sa pastorale vers le développement des *« communautés de base »*, dans lesquelles les chrétiens sont encouragés à prendre en charge leur propre promotion spirituelle et sociale. Cet appel a provoqué l'arrestation, en janvier 1983, de Gérard Duclerville, un salésien responsable des communautés de base et présentateur à Radio-Cacique. Fait sans précédent, tous les évêques du pays, y compris Mgr François-Wolf Ligondé, archevêque de Port-au-Prince et apparenté à la famille présidentielle, ont signé une lettre pastorale collective demandant la libération de Gérard Duclerville, priant le Seigneur pour qu'*« il libère notre pays de la torture qui avilit l'homme »* et pour qu'il rende Haïti *« libre et indépendante de toute forme de domination externe »*.

Dessin de Violette LE QUÉRÉ

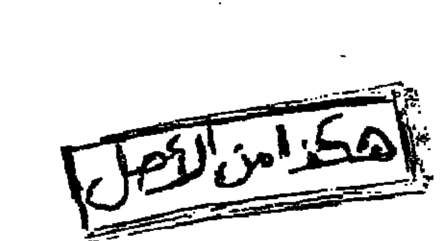
Somptueuses maîtresses

C'est sans doute cet *« acte de rébellion »* officiel de la part de l'Église qui a décidé Ernest Bennett à proférer sa mise en garde à peine voilée. Il commence par assimiler les prêtres marxistes en Amérique centrale qui *« occupent des postes dans le gouvernement »* à certains prêtres, *« même en Haïti, où tout leur est permis : spéculations en denrées par le biais des coopératives, achat et vente de marchandises diverses* (...), *dont les profits sont détournés de leur objectif — le mieux-être du peuple — et servent à payer de coûteux véhicules tout-terrain, des tournées trimestrielles à l'étranger, quand ils ne servent pas à l'entretien de somptueuses maîtresses »*.

Lors d'une interview télévisée, Ernest Bennett s'est présenté comme un humoriste involontaire. *« Ce n'est que longtemps après avoir publié mes livres que mes lecteurs se sont aperçus que cela dégageait beaucoup d'humour*, dit-il. *Même moi, en écrivant, je n'y ai pas fait attention ; c'est venu comme ça, c'est un trait de mon tempérament. »*

En effet, le ridicule tue. Mais, en Haïti, ceux qui risquent leur vie sont les hommes courageux que cherche à tourner en dérision le « Daninos local ».

ALAIN WOODROW.



LA BATAILLE POUR LA MAIRIE DE MADRID

Vieil érudit socialiste contre repenti de l'extrême droite...

Les socialistes espagnols voudraient confirmer aux élections municipales de dimanche le triomphe remporté il y a six mois. Le pouvoir ne les a pas encore assez usés pour que ce rêve soit une chimère. En tout cas, à Madrid, un jeune loup de droite aura peine à étriller un vieux renard érudit et pragmatique.

De notre correspondant

Madrid. — La presse espagnole l'appelle — fâcheuse réminiscence ! — la « bataille de Madrid ». Elle met face à face, à gauche, le vieux professeur et, à droite, le jeune loup. Leur lutte pour la mairie de la capitale fait recette. Comme l'exemple venu du nord des Pyrénées l'a montré, la mairie d'une métropole peut, en effet, se transformer en un bastion politique susceptible de mettre en difficulté la majorité. En outre, les deux grands partis en lice, le P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol), au pouvoir, et l'Alliance populaire (A.P.), principale formation d'opposition, ont présenté à Madrid des candidats de poids.

On ne pourrait imaginer personnalités plus dissemblables. Paradoxalement, c'est à un vieux routier de la politique, M. Enrique Tierno Galvan, soixante-trois ans, qu'il incombe d'incarner le « changement ». Aisément élu maire en 1979, « Don Enrique » ou le « vieux professeur », comme l'appellent à la fois ses admirateurs et ses critiques, brigue, en effet, la réélection comme tête de liste du P.S.O.E. Face à lui, c'est un « jeune homme » de trente-quatre ans fraîchement venu à la politique, M. Jorge Verstrynge, secrétaire général et « numéro deux » de l'A.P., qui défend les options traditionnelles de l'opposition conservatrice.

Don Enrique, figure peu banale s'il en est, jouit dans la capitale d'un prestige qui dépasse le cadre de son parti. Combien de capitales peuvent-elles s'enorgueillir d'avoir pour maire un érudit qui émaille les inaugurations de lignes d'autobus de citations grecques, s'adresse au pape en latin et orne d'élégante rhétorique ses considérations sur les problèmes d'égouts ? Imprimés à l'occasion en caractères gothiques, ses édits municipaux semblent autant de pages littéraires.

Don Enrique, étrange mélange d'ingénuité politique et d'arrogance intellectuelle, a toujours fait figure de franc-tireur au sein de sa formation. Est-il plus radical que ce P.S.O.E. aujourd'hui en quête de pragmatisme, comme on pourrait l'imaginer en l'entendant s'autoqualifier de *« marxiste utopique »* ? Rien n'est moins sûr. Pour cet homme de bibliothèque, conservateur dans le domaine des mœurs, le marxisme semble un instrument d'analyse plutôt que de lutte. Son socialisme relève bien plus de la raison que de l'émotion. Il tient d'ailleurs à souligner que rien ne le sépare de la direction du P.S.O.E., en affirmant que, *« aujourd'hui, exagérer dans la modération revient à se montrer intelligent ». « On peut être pragmatique au niveau tactique et utopiste au niveau stratégique »*, précise-t-il.

Les rapports du candidat avec la direction du parti, il est vrai, ont longtemps été difficiles. Il peut se targuer d'avoir été un opposant de la première heure au franquisme, tout en conservant de





Les deux candidats, MM. Tierno Galvan et Jorge Verstrynge (caricature d'*El País*, Madrid).

bonnes relations personnelles avec certains de ses principaux représentants. Il avait combattu, en 1936, du côté républicain lors de la bataille de Madrid — la vraie. Nommé professeur de science politique à l'université de Salamanque en 1953, il anima un petit groupe d'intellectuels critiques *qui défendaient la nécessité d'une* intégration à l'Europe démocratique. Ses conférences et déclarations non conformistes lui valurent plus d'une amende jusqu'à ce que, en février 1965, en pleine vague d'agitation étudiante, il se vît expulsé de l'Université, dont il resta écarté pendant onze ans.

Il prit contact, successivement, avec les monarchistes, les démocrates-chrétiens et les socialistes. Son itinéraire politique au sein du P.S.O.E. fut des plus sinueux. Face à la dure lutte qui commençait dès la fin des années 60 entre la « vieille garde » de M. Llopis et les jeunes militants de l'intérieur emmenés par M. Felipe Gonzalez, M. Tierno fit quelque temps figure de candidat de conciliation, d'autant qu'il jouissait de l'appui de la social-démocratie allemande et de la puissante Fondation Friedrich Ebert. S'alliant successivement avec M. Gonzalez contre M. Llopis et avec M. Llopis contre M. Gonzalez, il trouva, par ailleurs, le temps de fonder son propre parti, le P.S.P. (parti socialiste populaire), destiné à devenir l'équivalent du parti radical italien.

« Je suis un produit de Fraga »

Le P.S.P. ne dépassa toutefois pas le stade d'une petite formation de cadres et d'intellectuels. Après la débâcle enregistrée aux élections de 1977, où le parti n'obtint que six députés, M. Tierno et ses compagnons durent accepter leur intégration sans gloire au P.S.O.E.

Face à ce tumultueux passé, M. Verstrynge n'a que de plus modestes lettres de créance politiques à exhiber. Il apparaît avant tout comme le disciple préféré du président de l'A.P., M. Manuel Fraga, qui fut son professeur à l'université de Madrid. *« Je suis un produit politique de Fraga,* affirme-t-il aujourd'hui, presque avec humilité. *C'est lui qui m'a ouvert à une conception de la vie un peu plus libérale que celle qui était la mienne. »* C'est un euphémisme : le président de l'A.P. convainquit celui qui allait devenir son bras droit d'abandonner l'extrême droite dans laquelle il militait et de s'intégrer dans le giron des formations conservatrices, mais démocratiques.

Une urbanisation assagie

Ce passé que la gauche lui reproche aujourd'hui est trop connu pour que M. Verstrynge songe à le dissimuler. Il tente plutôt de le justifier. Né à Tanger, de père belge et de mère espagnole, il vécut le choc de la décolonisation marocaine et attribue aux traumatismes de cette époque ses *« sympathies coupables »* pour l'extrême droite, *« la seule qui semblait alors nous soutenir ».* Après un bref passage par l'université de Nîmes, il arriva à Madrid et milita dans les groupes phalangistes.

Après que M. Fraga eut assuré sa rédemption politique, sa carrière au sein de l'Alliance populaire fut rapide. Au vu de la débâcle enregistrée par ce parti lors des deux premières élections démocratiques de 1977 et 1979, son président prit conscience de la nécessité de substituer à une partie des fondateurs membres de la « vieille garde » franquiste, réticents devant la nouvelle Constitution, des éléments plus jeunes. En 1980, M. Verstrynge, encore inconnu la veille, devenait secrétaire général de l'A.P. Il fut élu en octobre dernier député de Séville.

Sa tâche, cette fois, est difficile. Il n'est guère aisé de trouver les défauts dans la cuirasse du « vieux professeur », qui, suivant l'opinion majoritaire, peut présenter de sa gestion un bilan positif. M. Tierno se targue d'avoir commencé à mettre de l'ordre dans l'urbanisation jusque-là anarchique de la capitale, soumise à la croissance incontrôlée des années du *desarollismo* (idéologie du développement). Finis les tours et immeubles construits dans les quartiers historiques, la destruction impitoyable du patrimoine architectural et la spéculation immobilière effrénée des années du boom, tolérée par les municipalités franquistes.

Pour M. Verstrynge, les restrictions à la construction ont augmenté la crise du logement dans la capitale. Le candidat d'A.P. fustige, par ailleurs, l'augmentation de la pression fiscale municipale et propose de *geler* les impôts de la ville à leur niveau actuel, afin, affirme-t-il, de convaincre les chefs d'entreprise de venir s'installer davantage à Madrid.

« C'est une différence de philosophie, rétorque M. Tierno. *Une municipalité n'est pas une entreprise mercantile chargée de gagner de l'argent, mais un service public destiné à satisfaire des nécessités matérielles de la population. En améliorant les services rendus à la collectivité, elle contribue à la redistribution du revenu. »* Pas de doute, pour le « vieux professeur », *« gouverner est un humanisme »*, même au niveau municipal. S'il faut en croire les sondages, qui le donnent favori, cette politique ne déplaît pas à une majorité de Madrilènes, même si elle égratigne à l'occasion leur portefeuille.

THIERRY MALINIAK.

Ces jeunes Chinois que l'Occident pervertit

M. Mitterrand, lors de son séjour en Chine, n'aura pas eu l'occasion d'apercevoir des dazibaos comme ceux qui, à l'époque du « printemps de Pékin », couvraient les murs de la capitale chinoise. C'est à l'étranger que des étudiants chinois rêvent de se transformer en colleurs d'affiches.

Hongkong. — Vêtu d'un complet irréprochable, portant des lunettes de verre fumé, un attaché-case à la main, M. Li Lin ne correspond pas vraiment à l'idée qu'on se fait d'un dissident chinois en exil. C'est pourtant ce qu'il est. Boursier du gouvernement chinois aux Etats-Unis, il vient à Hongkong, nous explique-t-il, *« établir des contacts »* pour sa jeune organisation, Printemps de Chine, dont la création fut annoncée à New-York, le 17 novembre 1982, par un boursier du gouvernement chinois au Canada, M. Wang Bingzhang, et qui s'est définie d'emblée comme *« organe du mouvement démocratique chinois ».* L'appellation Printemps de Chine vise à évoquer le Printemps de Pékin, mouvement qui a revendiqué, de 1978 à 1979, démocratie et *« légalité socialiste »* pour la Chine, et dont les principaux militants (entre autres, MM. Wei Jingsheng, Wang Xizhe, Xu Wenli, He Qiu) purgent aujourd'hui de lourdes peines de prison.

M. Li Lin a-t-il conscience de la rage concentrée que provoquent chez les communistes de Hongkong ses interviews et ses conférences de presse, ainsi que de l'embarras qu'il cause à un gouvernement colonial toujours extrêmement soucieux de ménager la susceptibilité de Pekin ? Craint-il, à Hongkong, pour sa sécurité personnelle, ainsi que pour celle de ses « contacts » ? Il préfère éluder ces questions et nous exposer, dans un pékinois tranchant comme celui des meetings, les raisons d'être et les perspectives de Printemps de Chine.

Ni lui, ni M. Wang Bingzhang, ni aucun de ses camarades n'ont fait, jusqu'à ce jour, de demande d'asile politique. Tous ont fait état de leur volonté de rentrer en Chine *« en temps opportun ».* Leur cas est donc à dissocier de celui des autres étudiants chinois aux États-Unis qui ont, eux, demandé l'asile politique. Ils seraient un millier environ à l'avoir fait depuis que les échanges d'étudiants se sont ouverts entre les deux pays, sur un total de dix mille (boursiers ou étudiants à leurs propres frais). Le gouvernement américain accueille, semble-t-il, ces demandes avec circonspection, puisque, selon un porte-parole de l'immigration cité par le *New York Times*, huit étudiants seulement ont obtenu l'asile demandé, quatre-vingt sept demandes ont été réjetées, et un millier de dossiers environ seraient toujours *« en cours d'examen ».*

Un choc culturel

Ces demandes d'asile, comme le font remarquer certains journaux américain, s'expliquent plus par un « choc culturel » que par une opposition politique formulée. Les étudiants chinois à l'étranger d'aujourd'hui n'ont presque plus rien de commun avec ceux qui arrivaient en France pleins de foi, peu avant la révolution culturelle. Ils sont sans illusion sur le régime, et, s'ils travaillent d'arrache-pied, c'est *surtout pour leur propre* situation. Lorsqu'ils n'éprouvent pas une allergie à l'*american way of life*, bon nombre d'entre eux envisagent comme pénible le retour dans une patrie qu'ils voient désormais avec d'autres yeux.

Pour la Chine, ces défections constituent l'envers d'une politique d'échanges culturels avec l'Occident dont elle reste largement bénéficiaire, une politique sans précédent dans un pays socialiste, et dont elle avait certainement mesuré les risques. La majorité des étudiants envoyés à l'étranger *rentreront, et l'opération*, somme toute, aura été rentable, même si l'impact sur la société chinoise de ces « retours d'Occident » réserve sans doute quelques surprises. Printemps de Chine, nous explique M. Li Lin, est né de la répression du « mouvement démocratique », qui ne se réduit pas au Printemps de Pékin. A ses yeux, le « mouvement démocratique » se divise en cinq périodes distinctes : en 1974, apparition sur les murs de Canton du dazibao de Li Yizhe (1) critiquant le *« social-fascisme »* à la Lin Biao ; l'année suivante, l'*« incident contre-révolutionnaire de la place Tiananmen ».* A l'occasion de la fête des morts, la foule, venue spontanément honorer la mémoire de Zhou Enlai, avait alors résisté à la milice venue la disperser à coups de matraque. C'est le *« mouvement du 5 avril ».* En 1978, la « bande des quatre » est tombée; c'est, à Pékin, l'époque du *« mur de la démocratie »*, où s'affichent des dazibaos réclamant la démocratie et les droits de l'homme ; c'est, en même temps, une floraison de revues indépendantes (2). Enfin, en 1982, Printemps de Chine est fondé.

Des dirigeants clandestins

« Qu'est-ce qui a déclenché cette dernière phase ?

— L'arrestation des *éléments* contestataires les plus modérés, comme Wang Xizhe et Xu Wenli, a été un élément déterminant. On a compris que toute forme d'expression critique était désormais bloquée. Il fallait prendre le relais, et seuls les étudiants envoyés à l'étranger pouvaient le faire.

— *Comment êtes-vous organisés ?*

— Comme la rédaction d'une revue, qui vient d'ailleurs de sortir son premier numéro, et que nous comptons diffuser parmi les Chinois du monde entier (à Hongkong, elle est déjà en vente dans la rue). Le comité de rédaction est pour moitié composé de gens résidant en Chine, dont l'identité, naturellement, doit rester secrète. En outre, sont considérés comme « membres honoraires » de la rédaction tous les *emprisonnés* d'opinion du Printemps de Pékin.

» Le but de cette revue est de promouvoir ce que Wei Jingsheng appelait la « cinquième modernisation », c'est-à-dire la démocratie, sans laquelle la Chine ne s'en sortira pas. Il y a parmi nous toutes sortes de gens, mais nous *avons en commun la foi* en le pluralisme, sans lequel il n'est pas de démocratie.

Opposants en exil

» Nous nous définissons comme des opposants momentanément en exil. Des opposants, *ni* plus ni moins, et il serait inexact de dire que nous voulons « renverser le parti communiste ». Le P.C. a *sa place en Chine, au même ti*tre que n'importe quel parti politique. Mais aucun parti, qu'il se nomme Kuomintang ou parti *communiste, ne peut s'arroger le* droit de parler, à lui seul, au nom du peuple chinois. Celui-ci doit faire entendre sa voix, le pluralisme des partis doit donc être instauré. »

Quant au programme d'action du mouvement, M. Li Lin indique qu'il se limite essentiellement, pour l'instant, à la diffusion de sa revue. Celle-ci, ajoute-t-il, s'est acquis le soutien de nombreux Chinois à l'étranger et reçoit des sacs postaux entiers de lettres d'encouragement. *« A Hongkong,* dit-il encore, *malgré la situation tendue que vous connaissez, la presse a rendu compte de Printemps de Chine de manière positive. C'est, pour le moment, tout ce que nous souhaitons. Pour le reste, on verra plus tard. »*

HENRI LEUWEN.

(1) Publié en français aux Editions Christian Bourgois, sous le titre *Chinois, si vous saviez...*

(2) Lire à ce sujet *le Printemps de Pékin*, par Victor Sidane ; éd. Gallimard-Julliard, collection « Archives », 1980.

Etranger

M. Mitterrand termine à Shanghai son voyage en Chine

M. François Mitterrand achève, ce samedi 7 mai, son voyage officiel en Chine par une escale de quelques heures à Shanghai, où la cravate de commandeur de la Légion d'honneur devait être remise à l'écrivain Ba Jin. Il reprenait ensuite son avion pour Paris, où il est attendu dimanche matin.

Le président de la République avait prononcé dans la matinée un discours à l'université de Nankin.

De notre envoyé spécial

Nankin. — M. Mitterrand fait meilleure recette, et de loin, en Chine que dans le Nord – Pas-de-Calais. Les deux dernières journées de son voyage lui ont permis de constater que la chaleur de l'accueil qui lui est réservé ne cesse de s'accroître.

A Nankin, la ville aux quarante millions de platanes français — dix pour un habitant, — des milliers de curieux l'attendaient vendredi soir le long des avenues du centre-ville et le lendemain matin sur le chemin de l'université de Nankin.

Accompagné de Mme Gu Xiulian, gouverneur de la province du Jiangsu, première femme gouverneur de Chine — en tailleur gris clair, — qui, la veille, l'avait convié à un banquet dans le meilleur hôtel de la ville (ouvert depuis deux jours), M. Mitterrand a prononcé devant plusieurs centaines de représentants des professeurs, étudiants et employés de l'université, un discours à l'occasion duquel il a souligné que *« peu de nations aussi éloignées l'une de l'autre ont d'aussi évidentes affinités »*. *« Nos gouvernements*, a-t-il dit, *portés par des préoccupations voisines, sont faits pour agir ensemble. »*

Citant Balzac, Hugo, Zola, qui *« parlent encore à l'imagination des jeunes Chinois »*, le président de la République a également expliqué, avec insistance, que la France est aussi le pays *« de l'Airbus, du train le plus rapide du monde, de l'énergie nucléaire sans doute la mieux dominée, des télécommunications les plus modernes, d'une médecine de pointe, d'une agriculture forte »*. *« Tout mon effort*, a-t-il dit, *tend à ce que la France ne se laisse pas distancer dans les technologies et mobilise son peuple pour les conquêtes nécessaires. »*

Avant de rappeler que l'enseignement du français doit être développé à la télévision et à l'Université, et que la France est prête à accueillir de plus en plus d'étudiants chinois, M. Mitterrand avait invité le gouvernement chinois à présenter, lors de l'Exposition universelle de 1989, à Paris, la culture et la modernisation de la Chine.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Le commandeur Ba Jin

De notre correspondant

Pékin. — En s'arrêtant quelques heures à Shanghai, samedi 7 mai, avant de s'envoler pour Paris, pour remettre à l'écrivain Ba Jin la cravate de commandeur de la Légion d'honneur, M. François Mitterrand ne rend pas seulement hommage à l'homme de lettres chinois contemporain le plus vénérable. C'est un geste qui honore la France.

Plus connu dans notre pays sous le nom de Pa Kin, le romancier Ba Jin — Li Feigan, de sa véritable identité — appartient à cette génération d'écrivains chinois qui ont vécu dans leur chair les vicissitudes traversées par leur peuple dans son terrible enfantement au monde moderne. S'ils ont marqué leur siècle, par leur vie, par leurs œuvres, le siècle, en retour, les a marqués. Et parfois durement.

Né en 1904 (ou 1905) à Chengdu, dans la province du Sichuan (sud-ouest de la Chine), Ba Jin a vingt-deux ans lorsqu'il s'embarque pour la France. Son séjour à Paris sera relativement bref — moins de deux ans — mais lui laissera un souvenir durable. C'est en France qu'il écrit son premier roman, *Destruction*, lequel, publié en 1929 à Shanghai, va lui assurer d'emblée la célébrité à vingt-cinq ans.

En partant à la découverte de l'étranger, Ba Jin fuyait le milieu de *« mandarins et de propriétaires »* dont il était issu. Il écrira : *« Les « griffes des démons » ne m'ont pas atteint, car j'ai échappé à ma famille féodale comme on échappe à un cauchemar. »* Ce monde *« féodal et despotique »*, il le décrit superbement à son retour dans son roman *Famille* (1931), grande fresque critique des mœurs patriarcales traditionnelles de l'ancienne Chine, dominées par la morale confucéenne.

Anarchiste de cœur et d'esprit — son nom de plume est formé à partir de ceux de Bakounine et de Kropotkine, — influencé par l'anarchiste américaine Emma Goldmann, sa *« mère spirituelle »*, comme il l'a dit lui-même, Ba Jin rejoint, au début de la guerre sino-japonaise, l'Association panchinoise des artistes et écrivains pour la résistance à l'ennemi. Il accueille la révolution, celle-ci l'adopte.

Suit alors le rigorisme maoïste, qui tarit l'imagination. La répression des « cent fleurs » l'éprouve, la révolution culturelle l'abat. Qualifié de *« sommité réactionnaire »*, de *« traître à la nation »*, Ba Jin est brutalement persécuté. Le calme revenu, unanimement respecté, il préside aujourd'hui l'Association des écrivains.

La « nuit glacée » des intellectuels chinois a été longue. A travers Ba Jin, la romancière Ding Ling et bien d'autres, appartenant aux nouvelles générations, la France se doit de leur laisser entrevoir de nouveaux horizons.

MANUEL LUCBERT.

Après le détournement d'un avion chinois

PÉKIN A ENVOYÉ UNE DÉLÉGATION A SÉOUL

Séoul *(A.F.P., Reuter, UPI)*. — Le directeur général de l'aviation civile chinoise (Civil Aviation Administration of China, CAAC), M. Shen Tu, est arrivé le samedi 7 mai à Séoul, en provenance de Pékin, afin de négocier directement avec les autorités sud-coréennes le rapatriement de l'avion chinois détourné jeudi (*le Monde* du 7 mai).

M. Shen Tu est accompagné d'une délégation de plus de trente personnes chargées de ramener en Chine l'appareil Trident détourné, les neuf membres d'équipage, ainsi que les passagers, à l'exception de trois Japonais, autorisés à regagner le Japon, et des six pirates de l'air, détenus par les autorités sud-coréennes. Le gouvernement a exigé que les « criminels » lui soient livrés, mais il n'existe aucun accord d'extradition entre les deux pays. Ces derniers ont demandé à être envoyés à Taiwan comme réfugiés politiques. Les autorités sud-coréennes ont fait savoir, pour leur part, qu'ils seraient jugés conformément aux lois internationales sur la piraterie aérienne.

M. Shen Tu est le premier responsable chinois à se rendre officiellement en Corée du Sud depuis trente ans, Pékin et Séoul n'entretenant pas de relations diplomatiques. La Corée du Sud est le seul État asiatique à reconnaître le gouvernement de Taipeh (Taiwan) comme unique gouvernement de la Chine. La délégation chinoise a été accueillie à l'aéroport par le vice-ministre sud-coréen des affaires étrangères, M. Gong Ro-Myong. Une démarche exceptionnelle, souligne-t-on de sources diplomatiques.

Les Japonais princes de l'Asie

Producteurs inlassables, financiers inépuisables, techniciens de génie...

De notre correspondant

Tokyo. — Entre l'Asie et l'Occident, le cœur et la raison du Japon ne semblent pas balancer, pas du moins comme par le passé. Ils ont trouvé un équilibre et s'activent de chaque côté. Dans l'un ou l'autre camp, l'influence japonaise, avec ses deux identités, ses deux appartenances et, peut-être, ses deux destins, se fait en tout cas de plus en plus grande.

Producteurs inlassables, financiers inépuisables et techniciens de génie, les Japonais refont de leur pays, chaque jour un peu plus, le centre d'une Asie dont on prédit qu'elle sera, demain plus encore qu'aujourd'hui, le grand pôle du développement mondial. Tokyo n'est-il pas déjà le point de référence obligé d'une « sphère de co-prospérité » nouvelle manière dans laquelle le poids des réalités économiques et l'interdépendance politique qu'elles impliquent ont avantageusement remplacé les inconvénients de l'impérialisme militaire et culturel ? Un centre pragmatique et prospère où chacun vient marchander en laissant sa doctrine au vestiaire ? Il suffit de voir le flot ininterrompu des visiteurs et solliciteurs que le « modèle » attire bon gré mal gré, de constater l'importance de la présence nippone non seulement au niveau des rues, de Bangkok à Pékin en passant par la Papouasie, mais au niveau encore plus parlant des statistiques, pour se persuader de cette omniprésence, de ce poids, de cette primauté.

Après l'émergence des « petits Japons » des années 70 (Corée du Sud, Taiwan, Honkong et Singapour), d'autres nations voisines détournent leurs regards et leurs espoirs des lumières faiblissantes de l'Occident pour les porter vers le rayonnement de cette nouvelle Mecque du développement qu'est Tokyo. A l'Ouest rien de nouveau : les slogans à la mode conseillent officiellement de *« regarder à l'Est »* et d'imiter le Japon dans l'espoir d'acquérir au plus tôt la synthèse réussie des techniques occidentales et de l'esprit oriental. Dans sa remontée au zénith, l'ascension du Japon paraît d'autant plus irrésistible à l'Asie que la toute-puissante Amérique elle-même a du mal à y résister.

Et cette domination de fait devrait, malgré tout, rester supportable à la région tant que celle-ci y trouvera peu ou prou son compte et tant que le poids des armes et la capacité de projection militaire ne viendront pas s'y ajouter. Dernièrement, des tentatives d'embellissement du passé militariste, la rhétorique musclée du nouveau premier ministre et le redoublement des pressions en faveur du réarmement exercées par Washington ont réveillé des échos du passé et ravivé les inquiétudes.

Le « nain militaire » grandit

De telles alarmes sont-elles fondées ? Dans les domaines géopolitique et militaire, le Japon reste très en deçà des possibilités et responsabilités que sa puissance économique tout comme sa double apartenance à l'Asie et à l'Occident lui permettraient éventuellement de jouer. Pour l'essentiel, Tokyo s'est toujours refusé à une telle « promotion » stratégique, préférant laisser à son allié américain la responsabilité des aspects non économiques de l'équation régionale. Cela, pourtant, n'a pas empêché le Japon, par réalisme, par devoir envers l'Amérique et au prix d'interprétations audacieuses de sa Constitution pacifique, de réarmer pour son propre compte et de devenir, dans les limites des moyens dits conventionnels, la deuxième puissance militaire proprement asiatique après la Chine.

Il faut nuancer les formules dépassées : derrière le « géant économique », le « nain militaire » n'a pas cessé de grandir. Aujourd'hui, pour des raisons qui ne sont pas nécessairement les mêmes mais qui toutes tirent argument de la « menace soviétique », les États-Unis et les conservateurs nippons souhaitent que le Japon assume plus substantiellement ce rôle militaire, sans que l'on sache très bien jusqu'où les uns et les autres entendent aller.

« Bétonneur au football »

Aussi, à l'occasion du voyage de M. Nakasone, l'Asie, partagée entre l'admiration, l'intérêt et l'appréhension, souhaite-t-elle savoir si, où, quand et comment le Japon entend jouer ce *« rôle international accru »*, souvent annoncé et toujours attendu. Il est néanmoins clair qu'elle préfère accueillir en la personne du premier ministre le représentant de milieux d'affaires qu'il est, plutôt que l'ancien officier de la marine impériale qu'il fut. Cela dit, par souci d'harmonie interne et d'équilibres régionaux, et compte tenu du rapport de forces militaire, ce rôle peut-il dans l'immédiat être sensiblement différent de ce qu'il a toujours été depuis bientôt quarante ans : c'est-à-dire un rôle de cheville ouvrière économique assorti d'un rôle d'appoint diplomatique servant tous deux les intérêts étroitement imbriqués du Japon et des États-Unis ?

Même si les tensions commerciales entre le Japon et l'Occident suscitent ici, par dépit et par nécessité, un certain regain d'intérêt envers l'Asie, ni les milieux politiques ni l'opinion publique ne s'attendent à des changements dramatiques. Et, si telle était l'ambition de certains dirigeants, il existe bien des obstacles à l'émergence d'un « grand Japon ».

Beaucoup d'abord y sont hostiles, au Japon et ailleurs. Et la Constitution, malgré les velléités de révision, demeure contraignante. Ensuite, le Japon n'est pas seul — loin de là, — dans ce qu'il est convenu d'appeler sa sphère d'influence, les trois plus grandes puissances, États-Unis, Union soviétique et Chine, entendent aussi y faire prévaloir leurs intérêts sinon leur suprématie. Enfin et surtout, Tokyo ne dispose pas du feu nucléaire que ceux-là possèdent en abondance. Face à une telle adversité et dépourvu de l'arme absolue, il ne peut s'imposer que par le négoce et la négociation ou par Amérique interposée. *« La tâche principale du Japon est comparable à celle du bétonneur dans une équipe de football »*, nous dit un diplomate européen.

Inlassablement, sous le parapluie nucléaire gratuitement offert par l'Amérique, Tokyo consolide tous azimuts ses intérêts propres, ceux de l'Amérique et du « monde libre », enfin ceux du libre-échange, qui leur sont liés. Cela s'appelle justement « cimenter les relations ».

A travers deux guerres (Corée, Vietnam), pas mal de révolutions et quelques renversements d'alliances, le Japon, assumant son rôle avec le sérieux qui le caractérise et un désir de réhabilitation légitime, n'a jamais cessé de soutenir les défaillances ni de promouvoir l'interdépendance. Il a parfois gagné en prestige et en dividendes ce que l'Amérique a perdu dans le sang et dans l'opprobre.

Le renforcement de l'ASEAN (1) face à l'Indochine communiste lui doit beaucoup, de même que le décollage de la Corée du Sud et la prolifération des « petits Japons » asiatiques, véritables vitrines du capitalisme. Il en va aujourd'hui de même, mais pour des enjeux d'une tout autre importance, avec la Chine. Là encore, tout en vaquant à ses propres affaires, Tokyo est chargé, par ses finances et ses techniques, d'accélérer la modernisation et d'arrimer plus solidement Pékin à la cause occidentale. Cela ne va pas sans difficultés lorsque les États-Unis, en prolongeant leur idylle taiwanaise, se chargent eux-mêmes d'affaiblir cette politique ni sans inquiétudes, du fait du rapprochement sino-soviétique.

C'est toujours dans la même optique économique et stratégique nippo-américaine que Tokyo s'efforce désormais d'améliorer ses relations avec la Corée du Sud et de la conforter face au Nord. La Chine et la Corée, outre le fait qu'elles appartiennent au même monde culturel, à la même « Asie confucéenne » que le Japon, sont aussi plus directement vitales à sa sécurité.

Dans les limites qui lui ont été imparties, le Japon n'a pas mal réussi, parfois même trop bien. Chaque médaille a son revers...

Trop ou pas assez

L'Asie représente la moitié du commerce extérieur japonais, la moitié de ses investissements et les deux tiers de son aide publique au développement. Certes, la dynamique japonaise a profité à ses voisins, la remarquable croissance enregistrée dans cette partie du monde au cours de la décennie en témoigne. Mais, dans une région où deux milliards d'individus vivent dans les zones rurales, un certain type de développement, qui privilégie le capital, les métropoles et les zones d'exportation n'est pas allé sans déséquilibres. Le sous-développement persiste d'ailleurs largement.

« Au niveau économique et technologique, la coopération tend à se faire à sens unique. Les excédents commerciaux à l'égard de l'Asie sont chroniques. Qui plus est, les exportations japonaises vers les pays d'Asie portent sur des produits de haute technologie, alors que le gros des importations est constitué par des matières premières ou de simples produits de consommation quotidienne. Investissements et assistance technique sont eux aussi à sens unique : du Japon vers les pays d'Asie. Si bien que certains de ces pays en sont venus à accuser le Japon de pratiquer un impérialisme économique, et que des manifestations anti-japonaises y ont sporadiquement reflété des susceptibilités touchées à vif (2) ».

Quoi que fasse Tokyo, c'est toujours trop ou pas assez. D'un côté, on parle d'impérialisme et de néocolonialisme ; de l'autre, on reproche au Japon de trop confondre ses intérêts avec ceux de l'Occident, au détriment de l'Asie. On en veut, par exemple, pour preuve les concessions commerciales systématiquement prises au profit de ses partenaires industrialisés, alors que tant de produits asiatiques se heurtent à l'hermétisme du marché japonais ; ou encore le fait que Tokyo n'élève guère la voix, lors des sommets « occidentaux », pour défendre les intérêts de l'Asie et du tiers-monde.

On dénonce la domination, mais, en période de récession, on s'inquiète de voir les investissements japonais faiblir en Asie, alors qu'ils se multiplient en Occident. De même, on redoute de voir la main-d'œuvre des sous-traitances asiatiques nippones remplacée peu à peu par la généralisation de l'automatisation au Japon. On rivalise pour obtenir tant et plus l'aide au développement, même si on la perçoit comme l'instrument d'une domination accrue. Le Japon s'est engagé à la doubler, mais les pays du Sud ne voient pas sans déplaisir les larges ponctions opérées en faveur de ceux du Nord, Chine et Corée du Sud plus particulièrement.

Face à cet ensemble géopolitique hétérogène qu'est la grande famille asiatique, écartelé entre des affinités culturelles, historiques et géographiques plus prononcées au Nord qu'au Sud, tiraillé entre des intérêts nationaux et internationaux souvent divergents, sommé de bouger sous peine de mécontenter tout le monde mais au risque de déplaire à certains, le Japon hésite et semble tourner en rond.

Au meilleur compte

Le Japon, cependant, peut jouer de toutes ces contradictions, rivalités et difficultés, pour s'en tirer au meilleur compte. Il peut faire valoir que ses problèmes économiques et budgétaires ne lui permettent guère dans l'immédiat des surcroîts de largesses. M. Nakasone ne saurait se poser en demandeur face à des hôtes revendicatifs, mais qui, compte tenu de leurs difficultés conjoncturelles et de leur dépendance structurelle, ne peuvent sans doute pas se permettre de donner libre cours à leur humeur. Contrairement à M. Suzuki, qui avait innové en visitant les pays de l'ASEAN avant d'aller à Washington, son successeur a placé l'Association au troisième rang de ses priorités, après la Corée du Sud et les Etats-Unis. Sa visite à Séoul, en janvier, était *« historique »* et ouvre des perspectives géopolitiques importantes ; celle dans les pays de l'ASEAN est traditionnelle.

L'objectif principal du premier ministre est, semble-t-il, de rassurer tous ceux que la personne de M. Nakasone et sa rhétorique de nationaliste partisan d'un Japon militairement puissant ont vivement inquiétés, et qui l'ont fait savoir. L'hypothèse d'un Japon transformé en porte-avions antisoviétique et le projet d'une extension de ses activités navales jusqu'à 1.000 milles des ses côtes ont infiniment moins plu en Asie qu'aux Etats-Unis. D'autre part, chacun a entendu dire, par M. Gromyko, que le Japon et ses environs étaient « truffés » d'engins atomiques américains. Les signes avant-coureurs d'une escalade nucléaire dans la région préoccupent évidemment beaucoup. Malgré les démentis de Tokyo, les hôtes de M. Nakasone souhaitent peut-être un supplément d'information sur ces questions.

D'une façon ou d'une autre, il s'agit invariablement pour Tokyo de consolider l'acquis et de stabiliser la coalition face aux dangers intérieurs et extérieurs qui guettent cette vaste zone d'intérêts qu'est l'Asie. Malgré les cris et les grincements de dents de ses adversaires et aussi de ses amis, le moins que l'on puisse dire est qu'il n'a pas trop mal réussi. Pourquoi changer ?

R.-P. PARINGAUX.

(1) Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Philippines, Indonésie, Malaisie, Singapour, Thaïlande).

(2) *Japan Echo* : « Une nouvelle image de l'Asie » (1981).







Etranger

Le premier ministre japonais, M. Yasuhiro Nakasone, effectue actuellement une tournée dans les principales capitales du Sud-Est asiatique. Le puissant Japon souhaite manifester sa présence dans la région sans pour autant inquiéter les petits pays qui l'entourent. C'est un exercice délicat, déjà tenté par les prédécesseurs de l'actuel premier ministre, mais rien ou presque n'est au-dessus de l'ambition et des moyens des princes de l'Asie.

DE BANGKOK A DJAKARTA

Plus de partenaires que d'amis

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. – Refait à neuf, le Champagne-Club offre toutes les apparences de l'honorabilité : sobriété de l'enseigne au néon, discrétion de bon aloi du portier. Pourquoi en serait-il autrement puisque ce « bar à filles » de Bangkok travaille « sur contrat » avec une clientèle nippone, exclusivement masculine, qui vient, en groupe, s'y encanailler ? Les protestations mêlées des honnêtes gens et des hypocrites n'y ont rien fait : le « tourisme du sexe » se vend bien. Image – côté loisirs – d'une certaine présence japonaise en Asie du Sud-Est...

Les millions de conducteurs qui, de Djakarta à Bangkok, roulent Datsun, Toyota, témoignent – côté affaires – que le Japon *tient le haut du pavé en Asie du* Sud-Est, qu'il y est un peu chez lui. 77 % des voitures légères qui ont été vendues en Thaïlande en 1981 l'ont été sous estampille nippone. Malgré les multiples liens que le hasard et la nécessité ont ainsi tissés entre eux, ces deux pays ont du mal à établir ce qu'en 1977 M. Fukuda, alors premier ministre japonais, appelait, de ses vœux : des « *relations de cœur à cœur* ».

Ainsi, la réécriture des manuels d'histoire, maladroitement amputés par les dirigeants de Tokyo de toute référence aux atrocités commises entre 1940 et 1945 par l'armée impériale, un peu partout en Asie, a soulevé l'été dernier une juste colère même parmi les membres de l'ASEAN les plus perméables à l'influence nippone. Trop c'était trop ! « *L'histoire en question n'est pas celle du seul Japon mais celle de ses rapports avec d'autres pays* », souligna alors le *Straits Times*, le quotidien de langue anglaise de Singapour.

A peine cette querelle s'était-elle apaisée que l'arrivée au pouvoir, en novembre dernier, de M. Nakasone et ses déclarations intempestives créaient de nouveaux malentendus entre le Japon et ses partenaires de l'ASEAN. Le premier ministre n'avait-il pas dévoilé, en visite à Washington, ses intentions de transformer son pays *en un « porte-avions insubmersible » ?* Aussitôt, de Manille à Djakarta, on s'inquiéta d'une possible renaissance du militarisme nippon, de sinistre mémoire.

« *Nous cherchons seulement à renforcer nos capacités d'autodéfense* », avait assuré M. Susuki, alors premier ministre, en janvier 1981, au cours de sa tournée dans la région. Mais l'heureux effet de ses propos se dissipa derrière les ambitions prêtées à son successeur. *Ses interlocuteurs se* demandèrent si le souci de Tokyo de protéger ses lignes de communication maritimes ne dissimulait pas un objectif inavouable, celui de jouer le « gendarme des mers ». « *Nous voulons rester maîtres de nos eaux territoriales* », affirme un conseiller diplomatique du général Suharto, chef de l'Etat indonésien.

Les membres de l'ASEAN semblent admettre la nécessité d'une contribution du Japon à la sauvegarde de la sécurité dans la région, surtout dans l'hypothèse d'un relatif désengagement américain. « *Encore faut-il, dès le départ, fixer des limites à l'intervention des stratèges de Tokyo en ce domaine, sinon on ne les retiendra pas* », insiste-t-on à Djakarta. Au reste, les menaces extérieures, chinoise et soviétique, ne sont pas d'une telle gravité pour le moment qu'elles incitent les pays de l'Asie du Sud-Est à rêver d'un « parapluie » nippon.

Le chômage, la misère rurale, l'inégalité des niveaux de vie, la corruption, les conflits sociaux, la poussée démographique, sont des menaces bien plus sérieuses contre la paix et la stabilité dans le région que les rodomontades des grandes puissances. Aussi les membres de l'ASEAN souhaitent-ils qu'à cette question de sécurité il soit répondu en termes de progrès économique. Ils attendent donc du Japon qu'il mette ses gros moyens au service d'une « diplomatie non armée ». Mais il y a manière de le faire...

Le Japon pèse déjà de tout son poids dans l'économie des pays de l'Asie du Sud-Est. N'est-il pas le premier partenaire commercial de l'ASEAN, dont il absorbe environ 30 % des exportations ? Ne lui fournit-il pas la moitié de son aide extérieure ?

L'intérêt que porte le Japon au règlement de la question indochinoise ne trompe personne. Ses partenaires de l'ASEAN devinent là un souci très terre à terre de prendre des garanties économiques sur l'avenir. Si les dirigeants de Tokyo ont « gelé » leur aide à Hanoï au lendemain de l'invasion du Cambodge par les troupes vietnamiennes, ils gardent le contact, par l'entremise des entreprises privées nippones.



Dessin de FRANCHINI.

Terrains d'aventure

Tokyo en ferait-il trop ? Les récriminations ne manquent pas à son endroit. Ses partenaires de l'ASEAN lui reprochent une stratégie qui, dissimulée derrière de bonnes paroles, vise en réalité à promouvoir des intérêts égoïstes, en clair à puiser dans leurs matières premières, comme le pétrole et le gaz naturel, indispensables à son développement, et à offrir à ses entreprises des « terrains d'aventure » où la main-d'œuvre est encore bon marché.

Comme tout un chacun, les membres de l'ASEAN ont, d'autre part, du mal à ébranler le mur du protectionnisme nippon, contre lequel butent leurs productions agricoles.

Déçus que le Japon ait souvent en tête des objectifs à trop court terme et des projets à rentabilité immédiate, les membres de l'ASEAN attendent de la seconde puissance économique mondiale qu'elle leur livre quelques-unes des recettes de son succès, qu'elle leur enseigne sa morale du travail et les initie à ses technologies de pointe.

C'est à ce « miracle » japonais que l'ASEAN voudrait être associée, non pas comme faire-valoir mais comme véritable partenaire. L'intérêt le commande, si le cœur n'y est pas.

JACQUES DE BARRIN.

Les conquérants convertis au négoce

Des montres au kilo, d'honorables commerçants installés dans leur modeste boutique depuis des lustres disparaissant peu avant la seconde guerre mondiale et revenant plus tard *sous l'uniforme de* l'armée impériale. Le cliché renferme une part de vérité. Après sa victoire sur la Chine et l'occupation de Taiwan en 1895, l'empire Meiji, déjà à la recherche de marchés et de matières premières, avait commencé à lorgner du côté de l'Asie du Sud-Est, que les *gaijin* (Européens) français, anglais et néerlandais *s'étaient partagée*. Des opérations commerciales furent lancées, accueillies d'abord par les quolibets de colonieux persuadés de leur supériorité. Une petite implantation s'organisa, des contacts furent établis avec des autonomes rendus amers par la tutelle coloniale et rêvant d'indépendance. Des Japonais apprirent les langues locales, des bourses furent offertes, des invitations lancées.

L'attrait des Japonais pour la région ne date pas, en effet, de leur ascension économique, ni même de la « sphère de coprospérité asiatique » qu'ils voulurent créer et de la guerre du Pacifique. Vaillants pirates qui écumaient les côtes des mers de Chine avant la fermeture sur lui-même de *l'archipel* au XVIIe siècle, ils ont repris avec ce siècle le chemin du Sud, alors même qu'ils prenaient pied en Chine.

Cette forme de présence s'efface vite avec les horreurs de la guerre et de l'occupation. Vaincus militairement, *les Japonais sont* revenus, troquant le fusil pour le transistor, le Zéro pour la Toyota.

La famine, la repression, les massacres – de prisonniers de guerre, comme l'a décrit Pierre Boulle dans *le Pont de la rivière Kwaï* coup du 9 mars 1945 en Indochine où des milliers de Français perdirent la vie, les déportations massives, le travail forcé, tous ces crimes ont laissé des blessures béantes dans les pays du Sud-Est asiatique. Les Japonais, souvent accueillis en libérateurs, s'étaient révélés pires que les puissances coloniales, et leur exploitation économique était encore plus dure. Les anciennes générations n'ont pas oublié ces années terribles, et la méfiance née de la guerre ne s'est toujours pas estompée, comme le montrèrent les explosions antijaponaises de Djakarta et de Bangkok en 1974.

Les dommages de guerre

Comment les Japonais ont-ils *réussi à remonter une pente aussi* raide ? Avant la défaite de 1945, ils avaient pris soin de mettre en place des gouvernements locaux, formés de collaborateurs. Ils avaient aussi prévu l'élimination sélective des élites, dont nombre de Chinois d'outre-mer. Ce plan, qui ne fut véritablement appliqué que dans la partie indonésienne de Bornéo, fit de nombreuses victimes. Un des grands évrivains chinois, Yu Dafu, fut même exécuté par les Japonais après leur capitulation à Singapour.

Parmi les collaborateurs, certains étaient tout simplement des traîtres, mais on y retrouve bon nombre de nationalistes qui s'étaient servis des Japonais pour obtenir leur indépendance, des Thakin birmans à Sukarno. D'importants dirigeants du Sud-Est asiatique ont ainsi fait leurs premières armes aux côtés des Japonais, Laurel aux Philippines, Son Ngoc Tanh au Cambodge, le général Ne Win en Birmanie, quelques officiers en Thaïlande... Certains sont toujours au pouvoir.

Quand les Japonais ont voulu reprendre leurs relations économiques avec l'Asie du Sud-Est, ils ont donc retrouvé tout un réseau d'anciens amis, dont certains n'avaient pas oublié leur langue. Deux universitaires britanniques ont expliqué, il y a une dizaine d'années, comment l'industrie japonaise avait utilisé les « réparations de guerre » pour faire tourner à nouveau ses usines et pour s'ouvrir de nouveaux marchés asiatiques. Ainsi, par exemple, une partie des dommages de guerre aux Philippines fut-elle versée sous forme de biens de consommation payés en fait par le contribuable nippon.

Un militaire asiatique nous racontait, il y a quelques années, comment son commandement avait refusé de recevoir, en dommages de guerre, un patrouilleur. Celui-ci aurait en effet coûté, avec les équipements annexes, l'entretien et les pièces détachées, plus *cher que le « don » lui-même*. Ce qui faisait dire au prince Abdul Rahman, ancien premier ministre malaisien, il y a une douzaine d'années, que, « *bien que le Japon fournisse des prêts, il reprend de l'autre main, comme par magie, deux fois plus qu'il ne donne* ».

Aujourd'hui, la boucle est bouclée, et les Japonais sont mieux installés en Asie du Sud-Est que jamais. La plupart y viennent pour faire des affaires. D'autres y retournent en pèlerinage sur le lieu où a disparu un parent, ou là où ils furent cantonnés au service du « *plus grand Japon* ».

PATRICE DE BEER.

Bibliographie : *le Nouvel Impérialisme japonais*, de Jon Halliday et Gavan McCormack. Le Seuil, 1973.

Le Conseil de sécurité va examiner la plainte du Nicaragua contre les Etats-Unis et le Honduras

Le Conseil de sécurité doit se réunir, lundi 9 mai à New-York, pour examiner la plainte déposée par le Nicaragua contre le Honduras et les Etats-Unis. Le ministre nicaraguayen des affaires étrangères, le Père Miguel d'Escoto, participera à cette réunion au cours de laquelle les responsables sandinistes entendent dénoncer les activités des groupes armés, soutenus par les Etats-Unis, qui attaquent le territoire nicaraguayen à partir de bases situées au Honduras.

M. Victor Hugo Tinoco, qui représente le Nicaragua au Conseil de sécurité, a indiqué, vendredi, que la demande de convocation de cet organisme présentée par son pays « *avait été motivée* » par les déclarations de M. Reagan en date du 4 mai. Ce jour-là, le président américain avait reconnu implicitement pour la première fois que Washington apporte son soutien aux rebelles anti-sandinistes, qu'il avait qualifiés de « *combattants de la liberté* ».

A ce propos, une commission du Sénat a approuvé, vendredi, une « formule de compromis » permettant au gouvernement américain de continuer à soutenir jusqu'au 30 septembre les opérations clandestines de la C.I.A. au Nicaragua, et au-delà de cette date si le président Reagan présente « *un nouveau programme* », a annoncé son président, le sénateur républicain Barry Goldwater.

La décision, approuvée selon M. Goldwater à une large majorité par la commission du renseignement du Sénat, est en contradiction totale avec le projet de loi approuvé le 3 mai par la commission du renseignement de la Chambre des représentants. Ce texte stipulait qu'aucun crédit attribué à la C.I.A. ou à toute autre agence du gouvernement américain ne pouvait être utilisé pour soutenir « *directement ou indirectement* » des actions menées contre le gouvernement sandiniste.

La « formule de compromis » présentée par M. Goldwater demande au président Reagan de soumettre aux deux commissions un « *nouveau programme* », définissant clairement les objectifs de la C.I.A. en Amérique centrale, s'il souhaite que ces opérations se *poursuivent au-delà du 30 septembre*.

A Paris, M. André Chandernagor, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes, a confirmé d'autre part, vendredi, à l'Assemblée nationale, en réponse à une question, que la France n'envisageait « *aucune nouvelle livraison d'armes au Nicaragua* ».

Canada

Le parti « créditiste » est reconduit au pouvoir en Colombie-Britannique

De notre correspondant

Montréal. – Les « créditistes » ont barré la route aux « socialistes » en remportant largement, jeudi 5 mai, les élections en Colombie-Britannique, la province canadienne baignée par l'océan Pacifique. En langage plus accessible, il faut comprendre que les forces conservatrices réunies au sein du Parti du crédit social du premier ministre provincial, M. William Bennett, ont été reconduites au pouvoir, alors que la plupart des prévisions accordaient la victoire aux sociaux-démocrates de M. David Barrett qui dirige le Nouveau parti démocratique (N.P.D.).

Le succès de M. Bennett a eu un effet immédiat sur la Bourse de Vancouver. La hausse des cours reflète la satisfaction des milieux d'affaires qui gardent un très mauvais souvenir des trois années de gouvernement social-démocrate (1972 à 1975) de M. Barrett, et qui avaient dénoncé, à l'époque, sa « frénésie » des nationalisations. Celles-ci avaient surtout porté sur les deux principales richesses de cette province de l'ouest : le bois et les mines. Il faut croire que ces nationalisations, au demeurant très modestes, n'étaient pas si condamnables puisque son successeur, M. Bennett, très proche de l'entreprise privée, ne les a, pour l'essentiel, pas remises en question. Il reste que M. Barrett était considéré comme l'homme des syndicats, et comme un « *dangereux socialiste* » qu'il fallait absolument abattre.

En 1979, les créditistes reprenaient le pouvoir de justesse avec 48 % des voix, contre 46 % au N.P.D. Cette fois-ci, la victoire de M. Bennett est plus claire, puisqu'il a obtenu 50 % des voix, et 35 sièges, contre 45 % des suffrages et 22 sièges pour le N.P.D. Les autres partis, et notamment les séparatistes, obtiennent en tout 5 % des voix, mais aucun siège.

M. Barrett avait banni de son vocabulaire le terme « socialiste », et, se réclamant de Franklin Roosevelt, préconisait un New Deal pour sortir la Colombie-Britannique d'un profond marasme économique. Pour faire face au chômage qui affecte gravement la province (14 % de la population active, contre 6,8 % en 1980), il avait notamment promis la création de quarante mille emplois dans le secteur des travaux publics.

Les électeurs ont préféré maintenir au pouvoir M. Bennett, conformément à une tradition à la fois conservatrice et familiale, puisque le père de ce dernier a été lui-même premier ministre de la province de 1952 à 1972.

BERTRAND DE LA GRANGE.

A travers le monde

États-Unis

- LE CONSEIL DES ÉVÊQUES DE L'ÉGLISE MÉTHODISTE, qui compte près de dix millions de fidèles aux Etats-Unis, a apporté son appui, vendredi 6 mai, à la position des évêques catholiques américains contre la course aux armements nucléaires. « *Nous recommandons que la lettre pastorale des évêques catholiques soit étudiée dans toutes nos Eglises* », indique un communiqué de l'Eglise méthodiste, qui propose en outre une étude œcuménique de la question. Le communiqué réaffirme la prise de position des évêques méthodistes, publiée dans une lettre pastorale le 29 avril 1982, et « *appelle une nouvelle fois à un gel mutuel et vérifiable de la recherche, du développement, des essais et de la production des armements nucléaires* ». – *(A.F.P.)*

Italie

- M. TOMMASO MORLINO, président du Sénat italien, est mort vendredi 6 mai, victime d'un malaise cardiaque. M. Morlino avait été chargé au début de la semaine par le président Pertini de consultations en vue de la formation d'un nouveau gouvernement. L'échec de cette tentative avait conduit à la dissolution du Parlement.

[Né à Matera (Italie du Sud) en *1926, avocat de profession*, M. Morlino a fait partie de six gouvernements dirigés par la démocratie chrétienne, dans lesquels il a occupé les portefeuilles des affaires régionales, du budget et de la justice. Il avait succédé en décembre à M. Fanfani à la présidence du Sénat, lorsque ce dernier était devenu président du conseil].

Niger

- DES MILLIERS D'ÉLÈVES DES LYCÉES DE NIAMEY ont parcouru, vendredi 6 mai, les rues de la capitale réclamant la « *libération des camarades emprisonnés* » (*le Monde* du 6 mai). Les forces de l'ordre, dont le dispositif était renforcé, ne sont pas intervenues. D'autre part, un demi-millier d'étudiants ont assisté aux obsèques d'un de leurs camarades qui, selon eux, aurait subi des sévices avant d'être tué en tentant de s'évader d'une caserne où il avait été interné en compagnie de plusieurs centaines d'autres étudiants. – *(A.F.P.)*

Etranger

L'affaire des « carnets secrets » de Hitler

Les expertises effectuées à la demande du gouvernement allemand ont conclu — selon une déclaration faite vendredi après-midi 6 mai par le ministre de l'intérieur, M. Zimmermann — à une « falsification grossière » des « carnets secrets de Hitler », dont l'hebdomadaire* Stern *avait annoncé la découverte le 22 avril dernier et avait commencé la publication le lundi 2 mai.

Suivant l'exemple du* Sunday Times*, qui s'était également porté acquéreur des droits de reproduction, l'hebdomadaire* Paris-Match *a décidé d'interrompre la publication du texte incriminé tout en rappelant que sa bonne foi avait été surprise et que les conclusions positives de trois experts étaient annexées au contrat de cession des droits.

« Un faux grotesque et superficiel »

De notre correspondant

Bonn. — Coup dur pour *Stern* et sa respectabilité : le directeur des archives fédérales, le professeur Hans Booms, après examen de seize des soixante cahiers constituant le « Journal » de Hitler, a estimé, vendredi 6 mai, qu'il s'agit d'un « *faux grotesque et superficiel* ». Le Bureau des affaires criminelles et l'Office de contrôle des matériaux sont du même avis. Le papier du manuscrit contient des éléments qui n'étaient pas commercialisés avant 1955. L'analyse des sceaux appliqués sur le cuir de chaque cahier ainsi que de la colle qui retient la brochure conduit à la même conclusion de faux et usage de faux.

Si les responsables de cette falsification ne sont pas encore connus, leurs sources paraissent aux autorités allemandes faciles à détecter : un recueil de Max Demarus publié en 1961 sous le titre *les Discours et les proclamations de Hitler* en aurait fourni l'essentiel. Le « Journal » d'Hitler contiendrait les mêmes erreurs que l'ouvrage de Domarus. Le *Volkischer Beobachter* et autres publications nazies auraient également été exploités pour l'élaboration de ce prétendu « Journal ». L'éditeur du *Stern*, M. Henri Nannen, relativise comme il peut les contre-révélations qui détruisent la légende de la « trouvaille du siècle ». Il ose rappeler que les *Mémoires* d'Adenaurer, de Churchill et de Kissinger furent aussi des entreprises commerciales qui rapportèrent gros à leurs auteurs. Il soutient également que *Stern* a agi de bonne foi, prenant toutes les précautions compatibles avec le souci journalistique de ne pas se laisser « *brûler* ». Ce souci journalistique expliquerait pourquoi l'hebdomadaire ne s'est soumis qu'après le début de la publication aux expertises qui viennent de s'avérer désastreuses : il ne ne fallait pas que les « Mémoires » de Hitler tombent dans le domaine public avant que le dernier deutschemark en ait été tiré.

Mais Henri Nannen a aussi une conscience. Bien qu'il n'ait pas pris part directement à la mise en scène qui précéda le lancement du « Journal » de Hitler, il a honte de l'atteinte à la réputation du *Stern*, qui s'est si aisément, si complaisemment laissé piéger. Il dira toute la vérité aux lecteur de son hebdomadaire.

Le journaliste Gerd Heidemann, qui apporta le « document » au magazine, acceptera-t-il de délier sa langue, lui qui avait juré de se taire sur la provenance de ce « Journal » et sur l'identité des intermédiaires ? « *C'est la première fois que nous publions un faux* », a dit M. Nannen. Ce qui justifierait la levée de l'interdit derrière lequel se retranche M. Heidemann.

Qui a eu intérêt ?

Reste à savoir qui a eu intérêt à confronter l'opinion, trente-huit ans après sa mort, avec le plus grand criminel de l'histoire allemande. Là, toutes les hypothèses sont encore permises. Supercherie d'un amateur ? Officine de faux papiers d'inspiration néo-nazie intéressée à montrer que, après tout, Hitler était un homme comme les autres ? Initiative de l'Est pour faire remonter à la surface les abominations nazies et en faire retomber l'opprobre sur la République fédérale ? De l'aveu même de Gerd Heidemann, ce sont d'anciens nazis, impénitents pour la plupart, qui l'ont mis sur la trace du fameux « Journal ». Mais certains d'entre eux, ajoute-t-il, étaient en relation avec les services de la R.D.A. Il n'est donc pas exclu que ce faux soit le fruit d'un groupuscule agissant pour la « cause » perdue du IIIe Reich.

ALAIN CLÉMENT.

« Blamage »

Il exite un mot, dans la langue allemande, pour la mésaventure du *Stern* : « Blamage »... Se « blamieren » n'est pas seulement se ridiculiser — ce qui est le propre de l'homme, comme l'expliqua jadis Bergson dans son *Rire*, dès qu'il abandonne le schéma convenu, l'inattendu étant en quelque sorte saugrenu et donc risible par essence. Le « blamage » porte atteinte au respect de soi, au crédit que tout homme s'ouvre en son propre cœur et que les années écornent ou, plus rarement, accroissent.

L'ensemble de la presse allemande, avec une réserve teintée d'ironique jubilation, avait prévu que le gros et prospère confrère en serait pour ses frais. Et quels frais ! Outre les millions de marks versés à on ne sait qui et qui dorment sans doute dans une banque suisse non loin du manuscrit falsifié, il faut prendre en compte la marche arrière horrifiée des grands illustrés européens qui avaient acheté la contrefaçon : le *Sunday Times* d'abord, puis *Match* et bientôt tous les autres. Il convient d'y ajouter, et ce n'est pas le moins important, la perte de prestige et, qui sait ? de lecteurs.

Sans défendre le moins du monde l'incroyable légèreté d'une équipe journalistique soucieuse de vendre avant de savoir ce qu'elle vendait et se laissant si aisément rouler dans la farine, on ne saurait pourtant se borner à l'accabler. La « trouvaille du siècle » ne nous eût certes rien appris sur l'homme Hitler qu'on ne sût déjà, et les explications du faux par la « *tentative de réhabilitation* » laissent sceptique. Quelle pierre peut-on encore jeter, en attendant un écho, dans cet abîme de médiocrité haineuse et de génie pervers ? En revanche, il eût été passionnant de suivre, dans ce pauvre monument laissé à la postérité, les cheminements d'une démence, les arrière-pensées d'une carrière. Les historiens les plus incrédules quant à l'authenticité des *Carnets* n'auraient pas boudé leur plaisir.

Hélas ! Le trésor n'était que de la verroterie. Les lecteurs dupés du *Stern* resteront à jamais dans l'incertitude quant à la « *grossesse nerveuse* » d'Eva Braun. S'en consoleront-ils ? S'il y a vraiment eu dans toute cette affaire autre chose qu'une magnifique escroquerie, si une tentative de désinformation a été ébauchée par quelques vieux nazis graphomanes abusant de la fringale de « scoop » d'un reporter ou par un service secret machiavélique, il n'est pas mauvais, en tout cas, que la manœuvre sombre corps et biens dans le ridicule.

P.-J. FRANCESCHINI.

Des hebdomadaires friands de sensationnel...

Ce *Stern* (l'étoile) qui défraie la chronique est l'un des trois plus célèbres hebdomadaires allemands avec *Der Spiegel*, (le miroir), et *Die Zeit* (le temps). Mais cette trinité de la presse ne détient pas les records de vente : ceux-ci appartiennent au magazine de télévision du groupe Springer, *Hör Zu* (écoute !), qui tire à plus de quatre millions d'exemplaires, et aux éditions dominicales du quotidien à sensation *Bild* (image) : le *Bild am Sonntag* frôle les deux millions et demi d'exemplaires vendus. Même avec une vente moyenne de plus d'un million six cent cinquante mille exemplaires en 1982, *Stern*, le plus « grand public » des trois hebdomadaires les plus connus à l'étranger, est encore talonné par *Brigitte*, qui appartient comme son nom l'indique à la presse féminine (mais est, il est vrai, bimensuel). D'autres publications hebdomadaires, dont le style est encore plus délibérément populaire, atteignent ou dépassent le million d'exemplaires vendus, comme le *Bunte Illustrierte* ou *Quick*.

Celui-ci a longtemps fait figure de concurrent direct de *Stern*. Cette rivalité devait même faire l'objet d'une « affaire » en soi, puisque, en octobre 1973, le *Stern* révéla que le directeur de la rédaction de *Quick* était un agent double, travaillant à la fois pour les services secrets ouest-allemands et pour ceux de la R.D.A...

Jamais, toutefois, *Stern* n'avait subi une déconvenue aussi humiliante que l'arrêt piteux de la publication d'un document reconnu faux.

Cette propension à livrer des « *secrets* » plus ou moins explosifs, *Stern* la partage à l'évidence avec *Der Spiegel*, mais celui-ci est certainement plus vigilant dans le choix de ses « dossiers secrets » et la vérification de ses informations. Il s'en est fait une règle, parfois très contraignante pour ses collaborateurs, mais qui lui a permis de « sortir » des exclusivités qui, ensuite, résistaient à l'examen.

Intoxication est-allemande ?

Sans parler de l' « affaire du *Spiegel* » proprement dite, qui opposa, en 1962, l'hebdomadaire à M. Franz Josef Strauss — alors ministre de la défense, il fut contraint à la démission après avoir entamé des poursuites abusives contre des journalistes, — plusieurs « coups » ont été lancés avec succès par le célèbre magazine, qui doit d'ailleurs une partie de son succès à cette (relative) fiabilité dans le sensationnel. Dernièrement encore, deux affaires qui ont ébranlé la classe politique ouest-allemande ont été révélées par *Der Spiegel* : celle du financement illicite des partis et celle du « Neuer Heimat » (du nom d'une coopérative immobilière aux activités plus que suspectes).

Dans une autre circonstance récente, il est vrai, *Der Spiegel* s'est peut-être laissé « intoxiquer » par ses informateurs, encore que la chose ne soit pas établie de façon probante. Voilà quelques années, il a en effet publié le texte d'un « *manifeste clandestin* » de communistes dissidents, ou en tout cas critiques, de R.D.A., texte dont différentes indications devaient ensuite permettre de mettre l'authenticité en doute.

Il n'est d'ailleurs pas rare que les révélations des grands hebdomadaires ouest-allemands trouvent leur source, par un biais ou par un autre, en R.D.A. Ce fut, dit-on, le cas dans l' « affaire Quick », et la question s'est posée, également, lorsque *Stern* a publié une carte montrant l'emplacement prévu pour les bases de missiles et des dépôts d'ogives nucléaires de l'OTAN en Allemagne fédérale. Même si cette carte n'a finalement pas suscité de controverses aussi passionnnées qu'on pouvait l'attendre, on sait le fructueux parti qu'en tira auprès de l'opinion ouest-allemande la campagne « pacifiste » encouragée par l'Est. Il est vrai que toutes les



La meilleure des couvertures
(Frankfurter Allgemeine Zeitung, 1978)

« *révélations* » du *Stern* ou du *Spiegel* ne plaisent pas également à Berlin-Est, tant s'en faut : les correspondants de l'un et de l'autre ont été expulsés de R.D.A., celui de *Stern* parce qu'il avait relaté le grave incident qui avait eu lieu sur le passage d'un cortège officiel où se trouvait le chef de l'État et du parti communiste est-allemands, M. Erich Honecker.

Cette habitude de puiser bon nombre d'informations parfois exclusives ou spectaculaires en Allemagne de l'Est est à la fois naturelle et embarrassante. Naturelle : si difficile à franchir que soit le rideau de fer pour les candidats est-allemands à l'évasion, les révélations et documents de toute nature, eux, circulent entre les deux Allemagnes à une cadence que l'on a peine à imaginer ; il est bien normal, en outre, que la presse de R.F.A. porte une attention particulière aux « frères séparés » de l'Est.

Et pour les services est-allemands, la presse de R.F.A. est évidemment un terrain de manœuvre de tout premier choix, même si, par expérience autant que par instinct, ses journalistes sont plus portés que d'autres à la méfiance et au scepticisme. C'est à l'évidence une des questions que pose l'affaire des « carnets » de Hitler, car la falsification, désormais prouvée, suppose une opération de grande envergure et de longue haleine.

Le parti de l'intelligence

A ces reproches ou à ces interrogations, *Die Zeit* échappe complètement, du fait de sa formule, très différente de celle des deux autres « grands ». Ici, point de titres à sensation, de révélations explosives et à plus forte raison de couvertures volontiers raccoleuses comme au *Stern* (où l'on ne saurait présenter un dossier sur les vacances, le sport ou l'égalité des sexes sans le concours d'une beauté peu vêtue). *Die Zeit* est certainement, par son ouverture d'esprit, par la qualité et la variété de ses commentaires, par l'originalité paradoxalement désuète de sa présentation graphique même — au grand format d'un quotidien, — un des meilleurs hebdomadaires européens. Du moins dans la catégorie où il a choisi de s'illustrer, et qui est peut-être, tout simplement, celle de l'intelligence.

Et ce n'est probablement pas un hasard si c'est dans la rédaction de *Die Zeit* — « *die gute alte Tante* » « la bonne vieille tante » comme l'appellent en R.F.A. ceux qui lui reprochent son caractère vieillot, voire son snobisme — que furent successivement recrutés le porte-parole du chancelier Schmidt, qui vient lui-même de rejoindre le groupe des personnalités associées à la vie du journal, et celui du chancelier Kohl, M. Dieter Stolze. Ce dernier, il est vrai, occupait une position assez marginale à *Die Zeit*, passant pour un ami fidèle de M. Strauss... Mais cette situation en dit long sur l'ouverture d'esprit de cet hebdomadaire, plus orienté à gauche que *Der Spiegel* et surtout que *Stern*, mais avant tout, au sens plein du terme, libéral.

Hambourg capitale

Ce n'est pas davantage un hasard si ces trois hebdomadaires sont installés à Hambourg, avec bien d'autres publications en tout genre. La grande cité hanséatique a joué de longue date un rôle moteur en matière de presse et d'édition, notamment du fait de son statut longtemps autonome, qui lui permettait de faire bénéficier écrivains, publicistes, journalistes et imprimeurs de sa tradition de libéralisme et de tolérance. En triomphant à Berlin, le nazisme a précipité l'exode des journaux vers Hambourg, où, sans échapper à la botte national-socialiste, ils pouvaient avoir l'impression d'en être un peu moins écrasés.

Peut-on dire que la concurrence soit aujourd'hui aussi rude que jadis entre les grands hebdomadaires ? Non, sans doute : seul *Stern* a à lutter, auprès de la frange la plus populaire de ses lecteurs, contre la surenchère de *Quick* ou du *Bunte illustrierte*. D'où, probablement, l'ambiguïté de sa formule, mêlant le sensationnalisme parfois discutable, voire un peu voyeur, à des articles beaucoup plus sérieux, auxquels s'ajoutent souvent de splendides reportages photographiques en couleur. *Die Zeit*, a son public fidèle, qui n'attend pas de lui ce qu'il demanderait à d'autres publications. *Der Spiegel* est, lui aussi, dans une situation de monopole, du moins dans sa catégorie. De sorte que, si concurrence il y a, elle porte plus sur des « coups » que sur la conquête durable des lecteurs du voisin.

Grands amateurs de papier imprimé, les Allemands — on vient d'en faire l'expérience — n'achètent pas chat en poche.

BERNARD BRIGOULEIX.

8 mai intime

par BEATE ALTHENN (*)

Allemagne, père-patrie,
J'ai des comptes à régler avec toi,
Je te hais et je te fuis,
loin, pour que ta peste ne m'atteigne pas.

Allemagne, père-patrie,
Je te cherche comme un soupirant qui te fait la cour, maladroitement,
timidement, frustrée.

Visage de haine et visage d'amour tour à tour, tu n'es pas un pays neutre,
c'est totalement impossible.

Je sais maintenant que je t'ai emmenée en te quittant et tu m'as rongée
et je t'ai détestée, j'ai rêvé d'être hollandaise, javanaise, enfin
n'importe quoi, sauf ta fille, pas ce fardeau.
J'étais ta victime et tu étais mon bourreau, ton enfant juif, après coup.

A genoux, j'ai demandé pardon que ma mère m'ait mise au monde à 50,5° de latitude
et 8° longitude. On m'a donné comme un tatouage ce passeport vert :

Vert comme l'espoir et les flics, comme l'armée, comme les forêts et les
façades ravalées qui se veulent modernes. Ce vert si omniprésent, si peu fin
Nul pays où le vert soit plus douteux
Je n'ai jamais porté un vêtement vert, c'est peut-être pour cela !

Et pourtant, tes paysages et tes forêts sont beaux, un peu trop astiqués,
balayés — le mythe de la propreté.

Et tes éruptions soudaines et si violentes dans le meilleur et dans le pire,
je sais que les deux font partie de toi, c'est pour cela qu'il y a tant
d'amour et de haine.

Je mettrai Goethe à côté d'Auschwitz et Beethoven parlera mieux que Göbbels.
Les autres, presque involontairement, je les ai emportés dans mon cœur en
partant : Brecht, Maître Echehart, Marx, Einstein, Mozart,
Monika, Uwe... Tu sais, je veux même essayer d'écouter Wagner sans
préjugé. Et tes gâteaux de fromage valent un soufflé.

L'arbre sur lequel j'étais assise petite fille, est un chêne, mon refuge
de rêves et de pleurs. Mon arbre a grandi en mon absence.

J'ai, pas vraiment toujours, mais souvent, voulu que tu sois plus belle,
que ton extérieur et ton intérieur soient en accord harmonique, que ta
richesse d'après-guerre ne soit pas en décalage avec ta pauvreté intérieure.
Alors là, évidemment, tu m'as fait de sales coups.
Les autres que je connais ne sont pas mieux, pas pires non plus, c'est vrai.

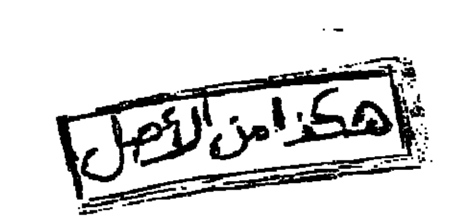
Mon dragon, je veux te demander la paix, notre fin de guerre intime,
contrat de paix avec mutuelle observation vigilante, responsabilité
réciproque et arrêt des combats jusqu'à nouvel ordre.

Crois-tu que l'on pourra arriver à s'aimer à distance ?
Lorsqu'on connaît la lumière et l'obscurité en l'autre et en soi-même, il
semble que le chemin soit plus accessible et valable, n'est-ce pas ?

Alors oui, dans ce cas, je te réclame mon héritage intégral,
Ne me le refuse pas par orgueil blessé sous prétexte que les autres pays
m'ont donné le leur bien avant toi. Quoique, je l'ai pris sans demander.
Mais, à toi, je le demande.
Acceptes-tu ta paternité ?

(*) Assistante sociale de nationalité allemande, qui vit depuis neuf ans en France.







France

P.S. : la crise d'identité

Un parti, pour quoi faire ? Cette question, avec celle de l'orientation de la politique économique, sera l'un des thèmes centraux du prochain congrès du parti socialiste. Parce qu'ils n'ont pas su, depuis le 10 mai 1981, trouver une position médiane entre l'affirmation de leur indépendance et leur rôle naturel, qui est de soutenir le gouvernement qui émane de leurs rangs, les socialistes traversent une véritable crise d'identité.

Dépasser celle-ci, accomplir une sorte de mutation pour devenir un « parti de gouvernement », tout en étant une force de proposition et de critique, tel est l'enjeu du congrès de Bourg-en-Bresse, qui aura lieu en octobre prochain.

Les socialistes français traversent une crise majeure. Certes, depuis l'époque de la S.F.I.O., leur histoire a été agitée, nourrie de péripéties, fertile en ajustements doctrinaires et en recentrages. Le parti socialiste d'aujourd'hui est le fruit de strates successives, de conglomérats. Mais c'est sa richesse. Son histoire n'est donc pas linéaire. Pourtant, depuis deux ans, il est entré dans une phase critique qui met en jeu sa fonction et sa finalité mêmes. C'est une crise — profonde — d'identité. Dépasser cette crise, tel est l'un des enjeux du congrès de Bourg-en-Bresse.

En un sens, d'Epinay à Valence, les congrès du parti socialiste étaient vécus dans un relatif confort intellectuel et, cela pour plusieurs raisons. Dans l'opposition, la gauche avait d'abord le « confort » de ne pas avoir à se heurter aux faits, qu'ils soient d'ordre économique ou social. L'opposition, quelle qu'elle soit, peut permettre de donner libre cours à sa capacité de proposition, parce que — par nature — elle n'est pas canalisée par le réalisme du pouvoir. De plus, la gauche n'avait que de lointaines références.

Mais elle avait un « schéma » — pleinement satisfaisant — auquel il lui suffisait de se conformer. Un projet politique : le socialisme français ; un but : devenir majoritaire ; un chef de file : François Mitterrand. Une stratégie : l'union de la gauche. Le 10 mai 1981, un long combat politique a cessé parce que la victoire était enfin obtenue. Brusquement, tout devenait acquis ou possible. L'instrument, le parti socialiste, conçu en fonction de ce combat, devait nécessairement être remodelé pour les nouvelles missions auxquelles il aurait à faire face. Le temps ne lui en fut pas laissé : d'un seul coup ou presque, l'« appareil » du parti, par ponctions de ses cadres, fut vidé d'une partie de sa substance. Les responsables socialistes essaimèrent à la tête des ministères, dans les cabinets ministériels et la haute administration. C'est donc dans un état de relatif appauvrissement que le parti socialiste aborda une phase radicalement nouvelle de son histoire, celle de parti de gouvernement, à qui incombait, dans une certaine mesure, la gestion du pouvoir.

Avec du recul, le congrès de Valence, en octobre 1981, s'explique, voire se justifie aisément. Dans la forme d'abord, parce que ce que l'on considère comme des outrances, était la conséquence logique d'une sorte d'ivresse et d'impatience nées de la conquête du pouvoir : les forces du « changement » l'avaient emporté ? Il était donc légitime de changer, y compris les « têtes » ! Dans le fond ensuite : c'est vrai que la disparition factice des « courants », cette sorte d'unanimisme forcé que l'on voulut alors présenter, répondait à une nécessité politique : les socialistes une fois au pouvoir ne pouvaient plus apparaître divisés. Du moins le pensa-t-on. Mais Valence fut aussi le congrès d'une sorte d'aveuglement délibéré : c'est parce qu'on choisit de ne pas poser les problèmes de fond que ceux-ci, aujourd'hui, surgissent avec tant de force. La gauche est au pouvoir ? Dès lors, un parti, pour quoi faire ? Quel rôle, quelle adéquation entre un parti socialiste et un gouvernement socialiste ? Quelle partage des responsabilités ? Quelle programme ? Quelle finalité ?

Le fait de ne pas avoir élaboré à temps de réponses à ces questions a conduit le parti socialiste à se « chercher », depuis deux ans. D'où les tâtonnements, les états d'âme, les « mini-crises » auxquels il fut donné d'assister. Faute de définitions claires, le P.S. a poursuivi son action dans une sorte de mal-vivre, hésitant entre l'affirmation de son identité et de son indépendance et son rôle naturel de principal soutien du gouvernement. A ce phénomène s'en est ajouté un second, lui- même en entraînant un troisième : il n'était pas facile de succéder, au poste de premier secrétaire, à François Mitterrand. Et si M. Lionel Jospin fit parfois preuve d'irrésolution, d'un certain attentisme, les critiques que certains lui adressent aujourd'hui doivent être relativisées. D'abord, en raison de ce si difficile héritage ; ensuite, à cause des arrière-pensées qui accompagnent ces critiques (le premier secrétaire occupe un poste envié...) ; enfin, parce que le député de Paris ne disposait, pour exercer son autorité, que d'un appareil dont il fallait renouveler les forces vives. En conséquence, il n'est pas étonnant que le parti socialiste ne se soit pas toujours trouvé en phase avec le groupe parlementaire.

Dans la tâche délicate qui lui échût, et qui consistait à assurer la cohésion des quelque deux cent quatre-vingt-cinq députés socialistes, le président du groupe, M. Pierre Joxe, fit — sans tarder — preuve d'autorité. La machine parlementaire étant infiniment mieux structurée que celle d'un parti politique, le groupe se mit beaucoup plus vite au travail que le parti socialiste. Une dichotomie apparut rapidement, tout simplement parce que les uns — les députés — étaient organisés (dans les commissions permanentes et les groupes de travail) pour connaître et approfondir les dossiers et que les autres — le parti — l'étaient moins. Le parti n'assumant que de façon incertaine sa fonction de relais entre l'action gouvernementale et le groupe pour la traduction législative de celle-ci, étant en permanence à la recherche de son « identité » de parti de gouvernement, les conflits entre le groupe parlementaire et l'exécutif (notamment l'hôtel Matignon) se sont multipliés. Mais il est vrai que, pour tenter d'expliquer ce phénomène, il faut aussi se référer à l'évolution des relations entre MM. Mauroy, Jospin et Joxe. Le caractère, la personnalité des hommes, jouent un rôle non négligeable.

Cette crise d'identité résulte donc de la nature même du « nouveau » parti socialiste issu du 10 mai 1981. Consécutivement, elle a été aggravée par la répétition des conflits. Aujourd'hui, elle traverse, sous des formes et en fonction de stratégies diverses, tous les « courants » du parti socialiste. C'est notamment à cette question de l' « identité » du parti socialiste que le congrès de Bourg-en-Bresse devra apporter une réponse.

LAURENT ZECCHINI.

Les « boulons » de M. Mauroy...

(Suite de la première page.)

Mais on a appris aussi que les relations entre le président de la République et le premier ministre traversèrent alors quelques nuages. Le chef de l'État n'avait pas jugé très conforme à l'esprit des institutions que le chef du gouvernement ait manifesté quelques réticences à former une nouvelle équipe dès le lundi 14 mars, et à conduire une phase d'action intégrant l'éventualité d'une sortie du franc du S.M.E. Conscient d'avoir créé un trouble dans l'esprit de M. Mitterrand, M. Mauroy s'était vite employé à dissiper tout malentendu en assurant le chef de l'État de son loyalisme et de son appui total. Il s'était notamment déclaré prêt à assumer une éventuelle sortie du S.M.E. Entre les deux hommes cette « mise à plat » avait permis de clarifier les choses. C'est d'ailleurs pour bien montrer qu'il n'aspire pas à faire cavalier seul que M. Mauroy confia ensuite à un mitterrandiste au-dessus de tout soupçon, M. Pascal Lamy, ancien collaborateur de M. Delors, le soin de prendre en charge, à l'hôtel Matignon, en temps que directeur-adjoint du cabinet, l'ensemble des affaires économiques.

Pourtant, les rumeurs relatives à un « divorce » avaient couru jusqu'au dernier moment, alimentées, d'une part, par certaines confidences faites par M. Mitterrand... entre les deux tours de scrutin — alors que les mauvais résultats du 6 mars pour la majorité étaient venus fortifier l'hypothèse du remplacement de M. Mauroy à l'hôtel Matignon, — d'autre part, par l'isolement dans lequel le premier ministre sembla tenu par le chef de l'Etat entre le 15 et le 22 mars. En fait, pendant cette période, MM. Mitterrand et Mauroy restèrent en contact permanent, se voyant presque chaque jour, mais hors de portée des observateurs.

Ensuite, reconduit dans ses fonctions, M. Mauroy avait accentué lui-même cette apparence d'isolement : par souci de faire oublier, autant que possible, ses déclarations nombreuses et excessivement optimistes d'avant les municipales ; par sa volonté de se consacrer davantage à l'étude des dossiers et au contact direct avec les membres du gouvernement, réduisant ainsi sa participation personnelle à l'explication de la politique conduite.

A double usage

Le premier ministre avait, toutefois, illustré son nouveau rôle en intervenant directement pour dénouer le conflit avec les internes et chefs de clinique, au prix d'un désaveu du ministre de l'éducation nationale, puis en arbitrant entre le point de vue du ministre de l'économie, des finances et du budget, et celui du ministre de l'agriculture sur le niveau du futur démantèlement des montants compensatoires monétaires français. Dans une circulaire adressée aux membres du gouvernement, M. Mauroy avait auparavant fait savoir qu'il ne souhaitait arbitrer que pour trancher les problèmes majeurs. Il l'a répété publiquement dans son entretien du 5 mai à l'A.F.P. : *« Mauroy III est toujours là ! »* Sous-entendu : *« Et bien là ! »*, n'en déplaise à ceux qui affirment son *« éclipse »*. Mais la prééminence de son rôle institutionnel était-elle à ce point mise en doute qu'il faille la rappeler en forçant le trait, au risque de paraître un peu vain ?

Cette réapparition calculée est en vérité à double usage politique : interne et externe. Il s'agit de réaffirmer le maintien du cap, d'éviter toute *« dérive »*, au moment où, sous la pression des revendications catégorielles et des médiocres résultats de la lutte contre l'inflation enregistrés au premier trimestre, bon nombre d'analystes et certains dirigeants de la majorité eux-mêmes, tel le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, M. Christian Goux (PS), expriment des réserves (c'est un euphémisme) sur l'efficacité du plan d'austérité arrêté le 25 mars. Fort de l'engagement total de M. François Mitterrand en faveur de ce plan, M. Mauroy s'affirme prêt à *« serrer les boulons »*. Il n'est pas question de revenir à un blocage général des prix et des revenus. Il semble même qu'il y ait, au contraire, au gouvernement, un certain consensus pour libérer les prix industriels. Mais les directives données le 5 mai aux commissaires de la République des départements métropolitains sont extrêmement claires : les professions qui ne respecteront pas la règle du jeu fixée par le gouvernement seront traitées très sévèrement. En matière de prix les manquements à l'autodiscipline seront sanctionnés de façon *« exemplaire »*.

Le propos a une portée générale : par ce langage de fermeté M. Mauroy veut combattre l'impression de laxisme que le gouvernement continue parfois de donner quand il ajoute les concessions aux reculades, afin de contenir tant bien que mal les mécontentements sectoriels provoqués par la mise en œuvre de sa politique.

Le propos a aussi une portée particulière : en réaffirmant avec force que malgré la tendance actuelle le gouvernement reste fidèle à son objectif — ne pas dépasser 8 % d'inflation à la fin de l'année — le premier ministre pratique une forme d'exorcisme. En ce domaine, toute dérive compromettrait à coup sûr, en effet, la nouvelle politique salariale. Il s'agit donc de prévenir les craintes syndicales. Mais il s'agit aussi, avec un soupçon de clientélisme (c'est encore un euphémisme) de ne pas aviver davantage l'irritation des gros bataillons de l'électorat de gauche. En affirmant que le gouvernement ne saurait tolérer de voir le revenu des salariés *« amputé du fait des non-salariés »*, M. Mauroy répond aux préoccupations de ceux des dirigeants socialistes qui, tel M. Jean Poperen, soulignent qu'il convient impérativement, désormais, de ménager la base sociale de la gauche.

Il répond aussi à celles du P.C. dont il a reçu vendredi 6 mai le secrétaire général, M. Georges Marchais.

Le resserrement des « boulons » affectera donc essentiellement les non-salariés. Il n'est pas certain que ce distinguo facilite l'avènement de cette *« harmonie sociale »* que M. Mitterrand appelait de ses vœux lors de son voyage dans le Nord-Pas-de-Calais. Quant à l'insistance avec laquelle le premier ministre affirme sa détermination sur ce point, elle signifie peut-être que M. Mauroy n'est pas aussi assuré qu'il le paraît lorsqu'il estime que la base sociale de la gauche est *« toujours là »* et que ses *« grimaces »* traduisent simplement quelques *« états d'âme »* sans grave conséquence, au fond, pour le gouvernement.

Comment ne pas perdre un peu de son optimisme à force de boulonner ?

ALAIN ROLLAT.

Les « mitterrandistes » à la recherche de leur unité

Les responsables nationaux et départementaux du courant « A » (« mitterrandistes ») du parti socialiste se réunissaient ce samedi 7 mai à Créteil (Val-de-Marne). Dans le processus préliminaire au congrès du P.S., qui doit avoir lieu en octobre, à Bourg-en-Bresse, cette réunion devrait permettre de mieux cerner ce qui unit les « mitterrandistes » et ce qui les divise.

Elle ne sera pas suffisante, en revanche,* pour apporter une réponse certaine à la question de savoir si le courant « A » ne présentera qu'une seule motion lors du congrès. Dans une interview à *l'Est républicain* du 7 mai, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a déclaré qu'il sollicitera le renouvellement de son mandat, *« si cela est souhaité »*. Interrogé à propos d'une éventuelle déception de l'électorat de gauche par rapport au programme socialiste, le député de Paris indique : *« Il n'est pas malsain que les électeurs socialistes fassent l'apprentissage d'un certain relativisme. »

Trois textes devaient être au centre des débats de la réunion de Créteil : le premier émane de M. Jospin, le second a été rédigé par M. Mermaz, président de l'Assemblée nationale (mais il a été revu et corrigé par un groupe de travail); le troisième, qui concerne la politique économique, a été écrit par M. Goux. Le souhait des principaux dirigeants du courant « A », qui s'étaient réunis mercredi soir 4 mai, était d'éviter de donner l'impression aux participants de l'assemblée de Créteil qu'ils sont mis devant le fait accompli avant même qu'un débat n'ait eu lieu. C'est pour cette raison que la discussion s'ouvrira sur le texte de M. Jospin, jugé plus « ouvert » que celui de M. Mermaz. Dans ce document, dont nous publions des extraits ci-dessous, le premier secrétaire explique ce que doit être, selon lui, le congrès du P.S., insiste sur le rôle et la fonction du parti par rapport au gouvernement, et énumère les questions auxquelles les socialistes devront apporter une réponse. Il fait aussi un certain nombre de mises au point.

L. Z.

M. Jospin : éviter toute dramatisation excessive

Dans le texte qu'il a remis aux principaux dirigeants du courant « A », réunis, mercredi soir 4 mai, à l'hôtel de Lassay (*le Monde* du 6 mai), et qu'il devait présenter (corrigé ou non), aux responsablesréunis à Créteil, M. Lionel Jospin souligne la nécessité de *« réussir »* le congrès de Bourg-en-Bresse.

Celui-ci, indique-t-il, *« doit être celui d'un parti qui discute, qui a confiance en soi, qui est prêt à se mobiliser derrière le gouvernement, tout en lui disant ce qu'il croit juste. Si ce congrès devait être celui de la fascination de l'échec (et du positionnement des responsables par rapport à celui-ci), ce serait un désastre »*.

Le P.S., note-t-il, *« ne doit pas donner de lui une image fermée ni prêter à la caricature. On peut être ferme sur les principes et ouvert dans le ton. Crier, c'est renoncer à convaincre. Nos textes doivent éviter toute dramatisation excessive, car celle-ci — qui suggère que nous vivons une situation anormale, voire dangereuse — ne peut que servir la droite. Dramatiser, c'est risquer de donner l'impression que les événements nous échappent. (...) Si l'on veut que le congrès soit utile et pèse sur les événements, il faut qu'il ne se borne pas à des mises en garde ou à des pétitions de principe. Sinon, nous nous réserverons les principes et le gouvernement se chargera des faits. Nous devons dire ce que nous voulons. Mais avant de le dire, il vaut peut-être mieux se demander ce qui pourra être fait. Nous ne sommes pas le gouvernement, mais nous ne sommes pas étrangers au gouvernement. Clamer ce que nous savons ne pas devoir être fait ne ferait que suggérer notre impuissance. Nos réflexions, notamment sur le plan économique, doivent être axées sur le moyen terme. Le congrès balise la période qui va de fin 83 à fin 85. Le plan de redressement actuel est une donnée. Nous l'avons d'ailleurs approuvé. Nous devons donc porter les yeux plus loin, pour dire ce que nous voulons après. De ce point de vue, il faut être clair : on ne peut être contre la politique gouvernementale (qui est forcément celle du président de la République) et appartenir à la direction du parti. Sauf, naturellement, si la direction du parti était contre la politique gouvernementale. Mais cela ne serait pas sans conséquence. »*

M. Jospin définit ensuite les *« grandes questions »* que devra aborder, selon lui, le congrès : *« Quelle est notre analyse de la situation internationale et quelle place souhaiterions-nous pour la France ? »* (M. Jospin constate qu'il y a eu des *« glissements importants »* au sein de la direction du parti sur les questions internationales.) *« Peut-on poursuivre une politique de réformes sociales, de répartition plus juste, peut-on stabiliser puis réduire le chômage sans croissance ? »* Après avoir lui-même répondu *« non »* à cette question, M. Jospin souligne que le P.S. doit aborder *« sans tabou la question du protectionnisme »*. *« Pour qui menons-nous notre politique ? Comment réaliser dans les faits le front de classe ? (...) Le parti devra rappeler naturellement sa stratégie d'union de la gauche, car certains semblent l'oublier. (...) Comment redonner de la souplesse au jeu institutionnel ? (...) Comment maîtriser un certain nombre de grandes questions de société ? »* (sécurité, immigration, libertés).

Parlant ensuite des *« problèmes du parti »*, M. Jospin insiste sur la nécessité de *« réhabiliter le rôle du parti, être fier de ce qu'il représente et de sa fonction »*. Il ajoute : *« Notre parti est un parti de synthèse et non un parti de monopole idéologique ou d'exclusive. (...) Il ne poursuivra son développement qu'en préservant ce patrimoine. Dans ce sens, toute offensive antimarxiste (par exemple sur la question des droits de l'homme, que les marxistes authentiques défendent autant que d'autres) doit être récusée. Aucun courant idéologique ne peut s'imposer aux autres. (...) Le parti doit retrouver le sens de la règle. Il n'est pas une fédération de « groupes » ou de « provinces ». (...) Les incertitudes qui ont succédé à un triomphe trop soudain expliquent-elles la multiplication des disputes locales dans le parti ? Il est en tout cas nécessaire et urgent de rediscuter la fonction du parti, de redire ce qu'est une discipline librement consentie et de débattre avec les élus, sans passion et sans esprit d'inquisition, des rapports à établir entre ces élus et, par exemple, les instances locales du parti. (...) Il faut de l'autorité dans le P.S., mais pas d'autoritarisme. Débattre, argumenter, mener le débat d'idées (y compris sur les questions d'organisation et de discipline), reste le meilleur moyen de faire appliquer les décisions en évitant les cassures. Je ne me laisserai pas aller à la tentation de « caporaliser » le P.S. En aurais-je l'intention, qu'il ne le supporterait pas. »*

M. Jospin note en conclusion : *« On ne peut donc composer la direction du parti par anticipation et sans que la discussion politique ait eu lieu. A nous de faire en sorte que cette discussion porte sur les enjeux réels et à éviter que les arrière-pensées tactiques viennent au premier plan ». (...) C'est de cette façon aussi qu'il faut aborder la question du premier secrétaire. Statutairement, c'est le comité directeur et non le congrès du parti qui élit celui-ci. Mais il serait difficile d'imaginer que cette question soit abordée dans la presse, y compris de façon polémique, et en tout cas depuis des mois dans une campagne larvée, sans que les militants du parti en soient saisis d'une façon ou d'une autre. Il faudra que cela le soit. Car la prochaine direction du parti socialiste devra être soudée et fraternelle. La période qui vient l'exige »*.

● *La Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.)*, pour riposter *« au facisme et au racisme »*, se prononce d'organiser une manifestation, à Paris, dans les prochains jours. M. Alain Krivine a précisé, le 6 mai, que la L.C.R. a décidé, à cet effet, de *« prendre contact avec toutes les organisations ouvrières et démocratiques »*. *« Depuis plusieurs semaines,* dit-il, *le ban et l'arrière-ban de la réaction multiplient les provocations et n'hésitent pas, une fois de plus, à insulter les travailleurs immigrés. Le gouvernement favorise cette résurgence du fascisme par sa politique de concessions permanentes au patronat, qui démobilise les travailleurs et encourage l'arrogance de la droite. En aucun cas il n'est possible de tolérer les agissements fascistes et racistes. »*

● *M. Valéry Giscard d'Estaing*, membre de droit du Conseil constitutionnel, n'assistera pas, le 11 mai, à la cérémonie de prestation de serment de M. Paul Legatte, nommé au Conseil constitutionnel le 26 avril dernier par M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, en remplacement d'Achille Peretti, décédé.

Le secrétariat de M. Giscard d'Estaing a indiqué le 6 mai que l'ancien président de la République, invité à l'occasion de cette cérémonie, avec les autres membres du Conseil constitutionnel, par M. François Mitterrand, ne peut *« en raison d'autres obligations »* se rendre à l'Elysée. M. Giscard d'Estaing a fait porter, à ce sujet, une lettre au président de la République.

● *Le Mouvement gaulliste populaire* (gaullistes de gauche, proches de la majorité) condamne *« énergiquement »* les récentes déclarations de MM. Labbé, Chaban-Delmas et Foyer, *« lesquelles n'ont rien à voir avec le gaullisme et sont en contradiction avec la pratique des institutions créées par le fondateur de la Ve République »*.

France

Sondage «les Français et l'État»

Un consensus hexagonal éclatant

Il va falloir mettre à jour la mythologie nationale, modifier quelques représentations idéologiques désuètes : changer au moins les verres des lunettes de maints hommes politiques ou sociologues éminents, réexaminer peut-être les interprétations rituelles de la société française : contrairement à ce qu'assurent la plupart des théories, le consensus devient décidément un caractère hexagonal éclatant. L'accord sur les principales valeurs de la société civile s'accentue et s'étend. La crise économique, bien loin de réanimer clivages et conflits, accélère au contraire ce mouvement d'intégration.

Toutes ces constatations peuvent paraître étranges et même paradoxales à un moment où les deux Frances politiques semblent se dresser l'une contre l'autre avec une nervosité accrue, alors que le fossé entre la gauche et la droite se creuse et que, d'un camp à l'autre, s'échangent tant d'invectives. Tels sont pourtant les faits : derrière l'écran des luttes partisanes redoublées, derrière les antagonismes de classes, de castes et de corporations, un consensus de fond progresse dans les consciences. Il n'efface pas les différences, les oppositions et même les affrontements, le consensus n'a jamais signifié unanimisme, mais il les relativise. Marx et Homère (la lutte des classes et les batailles de mots) ne rendent compte que d'une partie de la réalité. Leur théâtre dissimule des convergences sociales, les unes d'inspiration néo-libérale, les autres plutôt frottées de social-démocratie, qui rencontrent un accord de plus en plus large dont les principaux acteurs devraient bien s'aviser. Un important sondage, réalisé par la Sofres pour *l'Expansion* (1) illustre clairement cette évolution. Il ne comporte pas moins de vingt et une questions, dont beaucoup (ce qui est précieux pour l'analyse) avaient déjà été posées en 1976 dans une première enquête effectuée par le même institut pour le même magazine. L'émergence du consensus français ressort nettement des réponses.

L'Etat-nation, d'abord, se porte bien. Ce facteur de cohésion traditionnel en France résiste au temps et à la crise et retrouve même de nouvelles couleurs. Pour 26 % seulement les Français trouvent un peu démodés les symboles nationaux (*la Marseillaise*, le 14 Juillet, le drapeau tricolore) ;



Dessin de CAGNAT

70 % jugent qu'ils possèdent la même valeur qu'autrefois. En 1976, les proportions étaient de 34 % et 64 %. Le service militaire n'est certes considéré comme favorisant le patriotisme chez les jeunes que par une très étroite majorité (48 % contre 42 %). Mais le souci de l'unité reste grand (le Mouvement autonomiste corse inquiète sérieusement la moitié des Français), et, surtout, la force de dissuasion nucléaire nationale est considérée comme positive pour la France par 66 % des personnes interrogées contre 20 % seulement. *(Voir tableau nº 1.)*

L'assentiment progresse donc et l'emporte dans toutes les familles politiques, toutes les catégories sociales et même toutes les classes d'âge. Cela mérite d'être souligné alors que le sujet suscite tant de contestations hors de l'Hexagone. La France tient à ses armes atomiques.

Les menaces économiques accentuent la volonté d'intégration sociale. Elles n'inspirent aucune tentation autoritaire. Aucun extrémisme, aucun radicalisme n'apparaît. Les Français se montrent même, à travers ce sondage, citoyens plus mûrs et démocrates, plus conséquents, plus complets qu'auparavant. Les spectres des années 30 paraissent ainsi exorcisés. Une quasi-unanimité (86 % contre 11 %) juge qu'il est important aujourd'hui d'être bon citoyen. Et il ne s'agit pas seulement de conformisme. Les Français se veulent informés. *(Voir tableau nº 2.)*

Ce qui, dans leur esprit, évoque les divisions (partis et syndicats) est éclipsé par ce qui rassemble. Les Français se proclament massivement attachés à chacun de leurs droits : Sécurité sociale (97 %), libre choix du lieu de travail et liberté d'entreprise (96 %), droit de vote (95 %), libre choix scolaire (93 %), droit de grève (75 %), liberté syndicale (70 %) ou partisane (63 %). Là encore, syndicats et partis suscitent moins de ferveur que les libertés strictement individuelles, mais l'accord global sur les valeurs de fond obtient une ratification beaucoup plus que majoritaire. *(Voir tableau nº 3.)*

Des réformes mises en œuvre par la gauche, comme l'impôt sur la fortune, les lois Auroux et, bien sûr, la cinquième semaine de congés payés ou l'abaissement de l'âge de la retraite font même déjà figure de droits acquis. *(Voir tableau nº 4.)*

Les nationalisations partagent davantage les Français, et l'abolition de la peine de mort n'est décidément pas populaire. Mais libertés dites formelles comme garanties sociales constituent bien, au-delà des clivages, un patrimoine désormais commun dont, à travers cette enquête, le champ paraît vaste.

La réduction des distances sociales, enfin, semble de plus en plus largement perçue. La conscience de classe, le sentiment d'appartenance à des groupes ou à des catégories sociales distincts ne disparaissent pas pour autant. Les Français ne sont pas naïfs. Mais ils regardent la société hexagonale comme une communauté ouverte dans laquelle la circulation sociale s'accroît lentement, dans laquelle les classes moyennes deviennent le pivot central, dans laquelle les barrières se soulèvent peu à peu.

La coexistence des groupes sociaux

Ils sont sensibles aux inégalités et aux hiérarchies, aux frontières et aux goulets d'étranglement. Mais ils ne voient pas la France comme un champ clos d'affrontements de classes inexpiables, mais, bien au contraire, comme un corps social se modernisant progressivement, tempérant les différences, assimilant — mieux qu'avant — ses composantes, organisant en somme la coexistence de groupes sociaux de façon plus civilisée et ménageant davantage de points de passage des uns aux autres. On est bien loin des représentations guesdistes.

Ainsi 62 % des Français contre 32 % ont-ils le sentiment d'appartenir à une classe sociale (ils étaient 68 % contre 26 % en 1976). Et 35 % se rangent dans la classe ouvrière, 33 % dans les classes moyennes, parmi ceux qui s'identifient ainsi. Mais 42 % considèrent que c'est la classe moyenne dont le poids augmente le plus (27 % que c'est la classe ouvrière... et 5 % la bourgeoisie). Qu'il s'agisse du niveau de vie, de l'habillement, de l'ascension sociale, dans tous les cas une nette majorité relative pronostique une réduction des distances. Les différences entre les jeunes de milieux distincts semblent s'estomper. *(Voir tableau nº 5.)*

L'idée progresse de l'intégration des salariés au sein d'une sorte de grande classe moyenne, même et surtout chez les électeurs de gauche et les travailleurs concernés. *(Voir tableau nº 6.)*

En regard de toutes ces formes d'intégration, de ce consensus social croissant, les hommes politiques en activité ne sont pas considérés comme des facteurs d'unité. 10 % seulement des personnes interrogées estiment que, depuis le 10 mai 1981, les Français sont plus unis, 36 % qu'ils le sont moins, 48 % qu'il n'y a pas de changement. Si le général de Gaulle et Georges Pompidou sont jugés (après coup) comme ayant été les présidents de tous les Français, 45 % seulement des personnes interrogées en disent autant de François Mitterrand et... 36 % de Valéry Giscard d'Estaing. Aucune personnalité politique n'est jugée majoritairement attachée à faire l'unité, sauf par ses propres partisans. Les adversaires refusent en revanche tout net de décerner ce brevet. L'exacerbation du débat explique évidemment ce jugement.

Mais il n'y a, sur le fond, nulle contradiction entre la vigueur des luttes partisanes et un large assentiment sur la société. C'est, au contraire, peut-être des compétitions politiques que naissent plus ou moins brusquement les évolutions qui permettent cette cohésion sociale. Encore faut-il n'ignorer ni les unes ni l'autre. La bataille politique éclipse le consensus social, mais celui-ci progresse pourtant en profondeur. Le découpage de la France en classes sociales traditionnelles vieillit. La notion de salariat a aujourd'hui plus de sens aux yeux des Français que celle de prolétariat, si l'on en croit cette enquête. La recomposition de solidarités nouvelles autour de catégories sociales beaucoup plus restreintes qu'avant (le néo-corporatisme affleurant, l'atomisation des intérêts professionnels) s'éclaire mieux sous ce jour. Cela ne rend pas forcément la vie sociale plus harmonieuse, mais cela la fait apparaître différente. Derrière les antagonismes politiques clinquants, le corps social évolue discrètement. Ceux qui, dans l'opposition comme dans la majorité, à la tête des syndicats comme des mouvements professionnels, ne le perçoivent pas risquent de commettre de bien gros contresens.

ALAIN DUHAMEL.

(1) L'enquête a été menée du 16 au 21 mars 1983 auprès de mille personnes. Ces résultats, abondamment commentés, sont publiés dans le numéro de *l'Expansion*, du 6 mai.

TABLEAU Nº 1

Question : Pensez-vous que l'existence d'une force de dissuasion nucléaire est pour la France quelque chose de :

	Rappel enquête décembre 1976		Avril 1983	
Très positif	20	} 53	27	} 66
Assez positif	33		39	
Assez négatif	17	} 29	13	} 20
Ou très négatif	12		7	
Sans opinion	18		14	
	100 %		100 %	

TABLEAU Nº 2

Question : Parmi les phrases suivantes, quelles sont celles qui correspondent le mieux à votre idée du bon citoyen ?

	Rappel enquête Décembre 1976	Avril 1983
— Il respecte les règlements	56	56
— Il s'occupe de ses affaires sans faire d'histoire	37	31
— Il élève bien ses enfants	54	50
— Il paie ses impôts sans chercher à frauder le fisc	35	31
— Il vote régulièrement	51	43
— Il cherche à s'informer sur la vie du pays	59	57
— Il est inscrit à un syndicat	11	7
— Il est inscrit à un parti	5	3
— Sans opinion	3	2
	% (1)	% (1)

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

TABLEAU Nº 3

Question : Pour chacune des choses suivantes, diriez-vous que si on la supprimait ce serait pour vous très grave, assez grave, peu grave ou pas grave du tout ?

	Rappel enquête décembre 1976					Avril 1983				
	Très grave	Assez grave	Peu grave	Pas grave du tout	Sans opinion	Très grave	Assez grave	Peu grave	Pas grave du tout	Sans opinion
	en %	en %	en %	en %	en %	en %	en %	en %	en %	en %
— Le droit de vote	73	19	3	3	2	81	14	3	1	1
— La Sécurité sociale	79	17	2	1	1	85	12	1	1	1
— Le droit de grève	43	26	15	12	4	49	26	14	6	5
— Les syndicats	36	31	15	12	6	40	30	16	9	5
— Les partis politiques	28	27	20	15	10	33	30	19	11	7
— La liberté de la presse	63	23	6	3	5	70	20	7	1	2
— La possibilité de fonder une entreprise, de se mettre à son compte	62	25	5	2	6	77	19	2	—	2
— Le libre choix de l'entreprise où on travaille	72	20	2	1	5	80	16	2	—	2
— Le libre choix de l'école où on met ses enfants						77	16	4	2	1

TABLEAU Nº 4

Question : Si le R.P.R. et l'U.D.F. arrivaient au pouvoir, souhaiteriez-vous ou non...

	Oui, le souhaiteraient en %	Non, ne le souhaiteraient pas en %	Sans opinion en %
● La suppression de l'impôt sur la fortune	14	74	12
● Le retour au secteur privé des groupes industriels nationalisés en 1981	37	43	20
● Le retour au secteur privé des banques nationalisées en 1981	32	46	22
● La suspension de la 5e semaine de congés payés en attendant le rétablissement de l'économie	21	72	7
● Le rétablissement de la peine de mort	56	36	8
● La suppression des lois Auroux sur l'extension des droits des travailleurs dans les entreprises	18	50	32
● La suppression de la retraite à 60 ans et l'établissement d'une « retraite à la carte » entre 60 et 65 ans	33	60	7

TABLEAU Nº 5

Question : Pour chacun des domaines suivants, pensez-vous que, depuis dix ans, les distances entre les différentes couches de la société ont plutôt tendance à augmenter ou plutôt tendance à diminuer ?

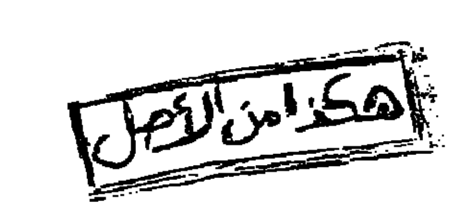
	Rappel enquête décembre 1976			Avril 1983		
	Ont plutôt tendance à augmenter	Ont plutôt tendance à diminuer	Sans opinion	Ont plutôt tendance à augmenter	Ont plutôt tendance à diminuer	Sans opinion
	(en %)	(en %)	(en %)	(en %)	(en %)	(en %)
Le niveau de vie	45	45	10	36	50	14
La façon de s'habiller	26	62	12	23	58	19
La possibilité de s'élever dans la hiérarchie sociale	34	47	19	30	45	25
L'accès à l'Université	34	48	18	28	47	25

TABLEAU Nº 6

Question : Certains disent que, petit à petit, les ouvriers et les employés vont s'intégrer avec d'autres catégories sociales dans une sorte de grande classe moyenne.
Vous-même êtes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec cette opinion ?

	Plutôt d'accord (en %)	Plutôt pas d'accord (en %)	Sans opinion (en %)
TOTAL	61	23	16
SEXE			
— Homme	63	25	12
— Femme	59	20	21
AGE			
— 18 à 24 ans	60	26	14
— 25 à 34 ans	61	25	14
— 35 à 49 ans	65	20	15
— 50 à 64 ans	57	23	20
— 65 ans et plus	58	21	21
PROFESSION DU CHEF DE FAMILLE			
— Agriculteur, salarié agricole	56	26	18
— Petit commerçant, artisan	67	12	21
— Cadre supérieur, profession libérale, industriel, gros commerçant	68	26	6
— Cadre moyen, employé	67	24	9
— Ouvrier	58	23	19
— Inactif, retraité	57	22	21
PREFERENCE PARTISANE			
— Parti communiste	60	30	10
— Parti socialiste	65	21	14
— U.D.F.	62	22	16
— R.P.R.	58	31	11
SENTIMENT D'APPARTENANCE A UNE CLASSE SOCIALE			
— Classes dirigeantes	76	21	3
— Classe moyenne	71	20	9
— Classe ouvrière	62	26	12
— Travailleurs (*)	65	29	6
— Paysans (*)	59	28	13

* En raison de la faiblesse des effectifs, les résultats sont à interpréter avec prudence.





LES NÉGOCIATIONS AVEC LES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

La course de sauts d'obstacles des médiateurs

Le conseil des médiateurs mis en place par M. Mauroy pour aider à trouver une solution aux conflits qui agitent le monde médical a rendu publiques, le 6 mai, une série de propositions faites aux étudiants en médecine. Ces propositions seront-elles suffisantes pour faire cesser une grève qui dure maintenant depuis près de deux mois et demi ?

Les semaines se suivent et se ressemblent. Une semaine après leur démarche auprès des internes et des chefs de clinique des C.H.U., les médiateurs ont tenté d'apporter une solution au conflit qui oppose le gouvernement aux étudiants en médecine depuis maintenant près de deux mois et demi. Une tentative plus rapide que prévue. Alors que l'on attendait une série de propositions pour le milieu de la semaine à venir, celles-ci ont été rédigées dès le 5 mai. Seront-elles suivies d'effet ?

A la différence du « coup de poker » de la semaine passée, qui a abouti à la suspension de la grève des internes et chefs de clinique, on ne note, par rapport aux positions officielles déjà connues, que peu de modifications. L'attitude gouvernementale ne pourra donc être ici considérée comme un « recul ». Une barrière ne sera jamais franchie, assure-t-on : celle du texte de loi du 26 décembre 1982 sur la réforme des études médicales et pharmaceutiques. Les deux parties sont donc contraintes à tenter de mettre au point des « astuces juridiques » permettant de contourner la loi sans en contredire les termes.

Premier point : l'examen classant, validant et obligatoire de fin de second cycle. Au terme de longues heures de négociations, on était déjà parvenu à sa transformation — à titre transitoire jusqu'en 1987 — en une épreuve baptisée « certificat de synthèse clinique et thérapeutique ». Les divergences portaient, notamment, sur le volume horaire d'enseignement et sur le caractère classant de cette épreuve auquel, depuis le début du mouvement, s'opposent les étudiants. La dernière série de propositions n'apporte, sur ce dernier point, guère de précisions, renvoyant toute décision aux « *modalités qui seront adoptées dans chacune des régions sanitaires sur avis des conseils d'U.E.R. concernés après concertation avec les étudiants* ».

Autre source de conflit : le mode d'accès aux spécialités (médicales et chirurgicales ; santé publique, recherche). Le gouvernement le désire unique. Les étudiants grévistes veulent des concours différents. Les dernières propositions n'apportent qu'une seule « ouverture » concernant la mise en place, à titre transitoire, d'une troisième voie de recrutement dans la filière santé publique, qui s'ajouterait aux autres modes de recrutement. Cette « passerelle » serait ouverte aux médecins ayant exercé pendant au moins trois ans leur activité professionnelle. D'autre part, un groupe de travail serait constitué afin d'étudier, « *dans le cadre de la loi* », les dispositions à prendre afin de favoriser les choix des étudiants compte tenu de leur vocation de départ. D'autres propositions sont faites, portant notamment sur le nombre de tentatives possibles aux concours interrégionaux (six au total).

Des réactions négatives

Le 6 mai, les médiateurs estimaient « *apporter des satisfactions aux revendications les plus justifiées* » avec une série de propositions « *de nature à ramener le calme* ». Ils se gardaient, néanmoins, de tout pronostic. Quelles analyses les étudiants feront-ils de ce texte ? Les premières impressions étaient que, sur plusieurs points, l'arrêt de la grève consistait à signer un véritable « *chèque en blanc* ».

Les premières réactions sont donc plutôt négatives. Les délégués soulignent aussi que, sur bien des points, ils ne retrouvent pas les ouvertures qu'ils avaient enregistrées lors de la réunion de la veille avant que les médiateurs ne rencontrent M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale. On leur a clairement fait entendre qu'une solution urgente devait être trouvée, faute de quoi leur année universitaire serait perdue (1).

Des assemblées générales vont avoir lieu rapidement dans l'ensemble des facultés ; le Comité inter-C.H.U. national devait se réunir au cours du week-end à Limoges ; une prochaine réunion avec les médiateurs est prévue pour le mercredi 11 mai. Les jours à venir seront décisifs pour la suite du mouvement des étudiants en médecine. Ils marqueront aussi la réussite — ou l'échec — des médiateurs dans la deuxième épreuve de ce qu'ils qualifient eux-mêmes de « *course de sauts d'obstacles* ».

JEAN-YVES NAU.

(1) Dans les propositions faites par les médiateurs le 6 mai, il est notamment indiqué que, après contact avec la conférence des doyens des facultés de médecine, les deux sessions d'examens prévues initialement en juin pourraient être organisées, au choix, soit début juin et fin septembre, soit début et fin septembre. D'autre part, la validation des stages hospitaliers est laissée à l'initiative de chaque U.E.R.

APRÈS L'EXPULSION DE FRANCE DE QUARANTE-SEPT SOVIÉTIQUES

Des « soldats » du renseignement...

Soupçonné d'avoir fourni des renseignements militaires et économiques à la République démocratique allemande, M. Klaus Tscheu, quarante-quatre ans, citoyen ouest-allemand travaillant dans une société française de tissage, a été placé sous mandat de dépôt, jeudi 5 mai, à Paris, et inculpé d'intelligence avec des agents d'une puissance étrangère. M. Tscheu, qui était en relation avec un ingénieur du Centre d'essais en vol de Brétigny (Essonne), a affirmé aux enquêteurs de la D.S.T. qu'il n'avait remis, lors de voyages récents à Berlin, que de banales revues aéronautiques à des agents de la R.D.A. qui étaient entrés en contact avec lui en se faisant passer pour des attachés commerciaux.

***Depuis mars** (**le Monde** daté 3-4 avril et du 6 mai), c'est la troisième inculpation, en France, d'une personne accusée d'intelligence avec une puissance étrangère. Le 5 avril, la France avait, d'autre part, décidé l'expulsion de quarante-sept ressortissants soviétiques pour espionnage à Paris et à Marseille.*

Avant son départ de Paris, l'un des quarante-sept ressortissants *soviétiques expulsés a*, devant l'un de ses interlocuteurs français, un haut fonctionnaire, développé l'idée qu'il était « *un soldat* » au service de son pays.

C'est précisément à cette revendication — au nom d'une conception très offensive et très globaliste de leur « métier » de diplomates, ou de journalistes, « *soldats* » — et à son extension, jugée abusive à Paris, que *le gouvernement a, semble-t-il,* voulu brutalement s'opposer en décidant d'expulser certains des Soviétiques en poste en France.

« *Soldats de l'ombre* » : le terme relève, traditionnellement, davantage de la littérature d'espionnage que du langage de rigueur entre chancelleries. Jusqu'à présent, l'expression n'était guère mise en avant, du moins officiellement, pour expliquer — sinon justifier — des actions de renseignement sur le territoire d'un pays qui échange, avec un autre, des diplomates en gage de bonnes relations.

Entre la collecte ouverte de renseignements et la recherche, systématiquement et minutieusement orchestrée, d'informations « sensibles », au point qu'il s'agit d'une chasse active et souterraine qui bafoue les règles de la souveraineté nationale de l'Etat-hôte, il y a une marge que les « *soldats* » soviétiques, a-t-on estimé à Paris, ne respectaient plus. Peut-être parce qu'un « *soldat* » n'est pas *formellement habitué et instruit* à savoir jusqu'où il peut aller trop loin...

Un « *soldat* » obéit. Il est en poste, là où son gouvernement le nomme, et il remplit des missions, celles que son gouvernement lui attribue. Un « *soldat* » exécute des ordres, même si ceux-ci peuvent apparaître contraires à ses convictions ou à sa conscience.

Cette notion du « *soldat* » renvoie, du reste, à une notion, *encore plus confuse, qui ne ferait* pas de distinction entre le temps de paix et l'état de guerre, de crise latente ou larvée entre nations.

En permanence, un « *soldat* » *du renseignement est mobilisé* par la cause qu'il sert et, par nature, il est déjà trop enclin à considérer comme une « cible » hostile ou simplement menaçante tout ce qui, professionnellement, motive son intérêt. L'espionnage devient alors rapidement une obsession, une préoccupation de tous les instants et, du même coup, une déformation, voire une seconde nature.

« Ils seraient bien étonnés »

Dans le cas présent, l'espionnage soviétique a été perçu par le gouvernement français comme un danger de « contournement » de la dissuassion, par l'infiltration et le recensement — dès le temps de paix — de tous les points faibles censés affecter ou amoindrir la sécurité de la communauté nationale.

« *Ils* » *ne savent pas,* dit encore des Soviétiques ce haut fonctionnaire français, *d'où le coup est parti et, s'« ils » pouvaient le savoir, « ils » seraient bien étonnés.* » Ce qui sous-entend que la France est volontairement demeurée discrète ou quelque peu ambiguë sur les origines et la nature exacte des accusations dont *elle a* chargé les « *soldats* » soviétiques. Pour la raison qu'elle escompte, de la sorte, intimider, rendre prudents et neutraliser, momentanément, les successeurs en les laissant dans l'ignorance des méfaits précis qui ont motivé les reproches d'espionnage adressés aux quarante-sept expulsés.

JACQUES ISNARD.

Faits et jugements

Le livre *l'Affaire Papon* ne sera pas saisi

M. Pierre Drai, président du tribunal de grande instance de Paris, a refusé, vendredi 6 mai, la saisie du livre de M. Michel Slitinsky intitulé *l'Affaire Papon* demandée en référé par l'ancien ministre du budget du gouvernement de M. Barre (*le Monde* du 5 mai). Dans son ordonnance, le magistrat souligne que l'auteur « *a été directement et personnellement « intéressé » par les événements qu'il rapporte* », qu'il a reproduit, « *en fac-similé sur cinquante-deux pages, des documents administratifs d'époque* », ainsi que la sentence *in extenso* du jury d'honneur, et qu'il « *n'est pas établi à l'évidence que ces documents aient été frauduleusement ou malicieusement sollicités dans un sens ou dans l'autre* ».

En revanche, M. Drai indique que « *la préface donnée par Gilles Perrault à l'ouvrage, quels que soient les intentions et les mobiles qui l'ont inspirée, constitue une agression excessive et donc illicite à l'encontre de M. Papon* ». Il a estimé que « *le fait de traiter M. Papon de* « franc salaud », « symbole d'une certaine pourriture » ou « ignominie triomphante », *ne saurait être admis* ». En conséquence, cette préface devra disparaître lors des prochains tirages, « *sauf décision relevant d'un arbitrage judiciaire* ». Selon l'éditeur, M. Alain Moreau, il a déjà été tiré sept mille exemplaires du livre de M. Slitinsky.

● *Démission du directeur du cabinet de M. Franceschi.* — M. Frédéric Thiriez, directeur du cabinet de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, a annoncé, vendredi 6 mai, sa démission. Agé de trente ans, maître des requêtes au Conseil d'Etat, M. Thiriez a demandé à réintégrer son corps d'origine. Avant de diriger le cabinet de M. Franceschi, à la création du secrétariat d'Etat, en août 1982, M. Thiriez était conseiller technique au cabinet de M. Gaston Defferre, plus particulièrement chargé des problèmes de police. Le nouveau cabinet du secrétaire d'Etat devrait être constitué en début de semaine. M. Paul Leroy, professeur de droit à l'université de Grenoble-II, ancien président de cette université, militant du P.S.U. dans les années 60 puis adhérent du parti socialiste, pourrait succéder à M. Thiriez comme directeur du cabinet.

● *Le chanteur Richard Anthony remis en liberté.* — Au terme de quatre nuits et trois jours d'emprisonnement, Richard Anthony a quitté, vendredi 6 mai, la maison d'arrêt de Pontoise (Val-d'Oise), où il avait été conduit le lundi 2 mai pour non-paiement d'un arriéré fiscal se montant à 1 400 000 F (*le Monde* du 5 mai). Ses proches avaient réuni l'acompte de 300 000 F réclamé par l'administration.

La coordination nationale contre le projet Savary sera reçue le 10 mai par le ministre

Des représentants de la coordination nationale contre le projet Savary, animée par des étudiants proches de l'opposition, seront reçus le mardi 10 mai, par le ministre de l'éducation nationale. La coordination annonce en même temps des « *actions ponctuelles* » pour la semaine prochaine. La veille, le ministre devrait recevoir la Conférence nationale des doyens de facultés de droit.

Trois des jeunes gens arrêtés le 5 mai durant la manifestation de la coordination nationale (*le Monde* du 7 mai) ont, d'autre part, été jugés le 6 mai en saisine directe par la vingt-troisième chambre correctionnelle. M. Christian Carjaval, ouvrier imprimeur trouvé porteur d'un fléau japonais, a été condamné à un mois d'emprisonnement avec sursis. M. Fabrice Ducomte, apprenti pâtissier, appréhendé une pierre à la main et accusé d'avoir blessé un policier, a été condamné à quatre mois d'emprisonnement avec sursis et 500 F d'amende. M. Antoine de Guilhem de la Taillade, étudiant à Angers, arrêté alors qu'il lançait des pavés et accusé d'avoir blessé un gardien de la paix, a été condamné à trois mois d'emprisonnement avec sursis. D'autre part, trois personnes ont été hospitalisées à l'issue de la manifestation.

Un comité de liaison étudiant, qui, lui, déclare se situer à gauche, mais hors syndicats, s'est, d'autre part, constitué le 6 mai. Il appelle les étudiants à manifester dans leurs villes respectives le 11 mai, à 14 h 30, sur le thème « Pour une université ouverte à tous et à toutes, Français comme étrangers ».

Quelques manifestations ont encore eu lieu le vendredi 6 mai en province. A Nice, une trentaine d'étudiants en médecine ont barré la rue principale avec des pneus enflammés. A Rouen, quelque trois cents étudiants en droit et sciences économiques ont défilé.

A Montpellier, une centaine d'étudiants des mêmes disciplines ont perçu le montant du péage autoroutier. Près de cent cinquante étudiants de l'université Aix-Marseille-III ont envahi le centre des impôts d'Aix-en-Provence et jeté des dossiers par la fenêtre. En revanche, une assemblée générale de l'U.E.R.de sciences juridiques de Sceaux a voté l'arrêt de la grève,commencée depuis une semaine.

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le député contre l'ethnologue

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les prétoires sont utilisés comme des tribunes politiques. Les partis se soucient alors bien moins des faits que de la cause, préoccupés qu'ils sont, du moins pour les défenseurs, de replacer ce qui leur est reproché dans le contexte d'un combat. Ce devait être le cas vendredi 6 mai devant la 17e chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Emile Cabié. Mais les débats furent plutôt ternes, à propos d'une affaire de diffamation opposant des anti-indépendantistes à des partisans de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie.

M. Jacques Lafleur, député R.P.C.R. (Rassemblement pour la Calédonie dans la République, mouvement proche du R.P.R.), haute figure de l'*establishment* local, poursuivait en diffamation M. Jean Guiart, directeur du laboratoire d'ethnologie du Musée de l'homme. Ce dernier avait, le 8 septembre 1982, *envoyé* une longue lettre à tous les sénateurs et à tous les députés, dans laquelle il accusait M. Lafleur de fraude et de trucage électoral, mais surtout d'être « *responsable de cinq assassinats* ». M. Guiart écrivait en effet ceci : « *Je m'attends à une provocation grave de la part des amis de M. Lafleur, responsable déjà, entre 1979 et 1982, de cinq assassinats, quatre Mélanésiens et un gendarme, dont deux ont été camouflés en accident de la route et en accident du travail.* » Il ajoutait : « *Certains de ses amis se réunissaient en tout petit comité, ces dernières semaines, pour débattre de la noble question de savoir quel meurtre serait pour eux le plus payant politiquement de façon à achever la polarisation entière de l'électorat blanc.* »

Une attaque qui a « scandalisé » M. Lafleur ; celui-ci tient M. Guiart pour « *un malade de la persécution* ». D'ailleurs, l'ethnologue avait conclu son long exposé en déclarant, qu'il servait « *de victime expiatoire* », rappelant qu'il avait, ainsi que son fils, fait l'objet depuis longtemps de menaces de mort. De nombreux témoins, dont M. Roch-Pidjot, l'autre député de l'île, pro-indépendantiste lui, sont venus soutenir à la barre M. Guiart en exposant la situation coloniale des Mélanésiens, spoliés de leurs terres, en montrant du doigt le grand propriétaire terrien qu'est M. Lafleur. Mais aucun n'apporta de preuves des « *agissements coupables* » de M. Lafleur.

M. Paul Dijoud, ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a même souligné que M. Lafleur avait souvent joué « *un rôle d'apaisement* ». L'ancien ministre de M. Giscard d'Estaing a indiqué que « *le jugement de M. Guiart était partiel et partial* » et « *qu'il était motivé par des sentiments de rancœur et de haine envers les communautés non mélanésiennes qui le conduisaient à des outrances* ». Tout était dit ou presque. Restait à M. Toubon, député R.P.R., à ajouter que « *M. Lafleur est un exemple de ce que la France a accompli outre-mer* ». Me Henri Garaud a fait remarquer que son client avait toujours été élu par plus de 90 % des suffrages.

La défense de M. Guiart, assurée par Me Jean-Jacques de Félice, a cependant eu beau jeu de noter que le texte considéré comme diffamatoire avait été publié le 1er juillet 1982 dans le quotidien *les Nouvelles Calédoniennes* sur l'initiative de M. Lafleur lui-même. Me de Félice a jugé de la bonne foi de son client faisant état de son long combat pour « *le peuple canaque dépossédé et martyrisé* ».

Jugement le 27 mai.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Les évêques de France, le synode, la paix et le Liban

Réunis à Paris les 5 et 6 mai en assemblée plénière extraordinaire, les cent vingt-cinq évêques français en exercice ont notamment discuté du thème du synode des évêques qui se réunira à Rome en octobre prochain : « Pénitence et réconciliation dans la mission de l'église ». Lors d'une conférence de presse réunie à Paris le 6 mai, les quatre délégués français au synode, Mgr Jean Vilnet, évêque de Saint-Dié et président de la conférence épiscopale, le cardinal Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, Mgr Robert Coffy, archevêque d'Albi, et Mgr François Favreau, évêque de La Rochelle, ont donné quelques précisions sur leurs travaux.

Le cardinal Etchegaray a souligné l'intérêt de la présence à leurs délibérations de Mgr Jozef Tomko, *secrétaire-général du synode, qui a* rappelé, lors d'une conférence, l'importance que le pape attache à l'institution synodale et à son rôle collégial. Mgr Coffy a évoqué les aspects théologiques du thème de la réconciliation : les notions de pardon et de culpabilité, le sens du péché, la démarche personnelle de conversion et l'absolution collective, la réconciliation à l'intérieur de l'église et face aux conflits dans le monde, l'œcuménisme.

Pour sa part, Mgr Vilnet, à qui on demandait si les évêques français préparaient un document sur la paix, a rappelé les récentes prises de position des évêques américains, allemands et autrichiens, soulignant que chaque épiscopat peut être amené à entreprendre une étude et une réflexion en fonction de la conjoncture dans son pays. Il a ajouté que l'épiscopat français n'est pas « *un épiscopat silencieux* », en citant ses diverses prises de position, mais qu'il veut faire une réflexion en prenant « *les moyens et le temps nécessaires* ».

D'autre part, le Père Raymond Michel a été élu secrétaire général de l'épiscopat français, en remplace*ment du Père Gérard Defois, dont le* deuxième mandat de trois ans, non renouvelable, prend fin. Le Père Michel entrera en fonctions en novembre prochain.

Enfin, une délégation de l'Eglise de France, composée du cardinal Etchegaray, de Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon, et du Père Defois, devait quitter Paris, le samedi 7 mai, pour un voyage de quatre jours au Liban. Elle visitera *les différentes confessions chrétiennes*, catholiques ou non, afin de « *manifester la solidarité de l'Eglise de France à l'égard des chrétiens libanais* », ainsi que des communautés musulmanes, et elle sera reçue par le président Gemayel.

LE DOUBLE CRIME DE L'ARDÈCHE

Le rendez-vous à la bergerie

«Inepties», «malhonnêtetés» : les familles et les proches des deux jeunes gens de Nancy assassinés dans le sud de l'Ardèche entre le 10 et le 15 avril n'ont pas de mots assez durs pour qualifier les récits de ces crimes donnés depuis dans les journaux. Isabelle Alison et Philippe Vigneron apparaissent doublement victimes — d'un meurtrier inconnu et de médias inconséquents.

La découverte par un promeneur, le 23 avril dans la soirée, dans une grotte de l'Ardèche, des corps de deux jeunes gens assassinés permettait toutes les rumeurs. Toutes, jusqu'aux plus invraisemblables, alimentées par les silences de la gendarmerie et du parquet, ont été propagées par de nombreux journaux. Le meurtre d'Isabelle Alison, vingt ans, et de Philippe Vigneron, vingt-deux ans, aurait été d'ordre politique. Le meurtrier n'aurait été autre qu'un écologiste allemand chargé d'infiltrer les milieux marginaux de l'Ardèche. Les victimes, Bonnie and Clyde de l'antimilitarisme, se seraient rendues de Nancy, en connaissan ce de cause, à ce sombre rendez-vous qui aurait mal tourné. Les enquêteurs de la D.S.T., indiquait une bonne partie de la presse, étaient d'ailleurs descendus à Privas. Ces informations, pourtant, sont rigoureusement fausses, tout comme celle qui aurait voulu que l'histoire ait été pimentée, ici ou là, de violences sexuelles : pas de trace de viol dans le rapport de l'autopsie.

A l'origine de ce montage journalistique, deux éléments : Isabelle, élève de l'école normale d'instituteurs de Nancy, était fichée par la police sous l'étiquette surprenante de *« sympathisante de la Ligue communiste révolutionnaire et libertaire »*. Un avis de recherche, d'autre part, avait été lancé par la gendarmerie dans le cadre de l'enquête contre un Allemand de trente-sept ans, Antonio Cos-Ruecker, emprisonné en Ardèche, il y a quelque temps, pour de menus larcins. Ces deux informations ont déchaîné les imaginations. Elles étaient l'une et l'autre suspectes : les militants trotskistes de Nancy ont été les premiers surpris d'apprendre le nom de cette sympathisante inconnue qui militait exclusivement à Aide à toute détresse-quart-monde. L'*« Allemand »* n'a pas été le seul suspect recherché par les autorités et, au moment des faits, il était probablement emprisonné à quelques centaines de kilomètres, à Alicante.



Dessin de PESSIN

Étiquette : Isabelle

Ces romans-photos défigurent la vie réelle à Nancy des deux jeunes gens. Isabelle, qui terminait brillamment sa troisième année d'études, aurait dû, à la rentrée de Pâques, accomplir un stage final dans la ZUP de Champ-le-Bœuf, une banlieue déshéritée de Nancy. Rien qui puisse dérouter cette fille généreuse, dont le seul tort, selon tous ses amis, était peut-être *« de ne pas penser suffisamment à elle »*. Engagée dès le lycée au service du mouvement Aide à toute détresse, ordinairement réservée, elle était plus spécialement chargée d'une tâche d'information sur les marchés et autres lieux publics. *« On pouvait compter sur elle,* explique Mme Marie-Christine Collin, militante du mouvement depuis dix ans. *Elle était extrêmement sérieuse. »*

Sérieuse au point d'emmener en Ardèche ses livres de « péda » (pédagogie), mais en même temps, d'après ses proches, *« sans conformisme aucun »*, *« sans esprit de système »*, *« les pieds sur terre mais un peu folklo »* avec son éternel duffle-coat noir et ses yeux *« qui souriaient en amande »*. *« Il n'y a qu'une étiquette qui lui convienne,* estime Claire, elle aussi à l'école normale, *l'étiquette Isabelle. »*

Des goûts qu'elle partageait avec Philippe, membre du groupe folk Sans gain, un des plus connus en Lorraine avec le groupe 0 gramme 80. *« Philippe était avant tout un musiqueux,* explique Eric, un des six qui travaillaient avec lui au « zoo de Haye », près de Nancy.

La vie au milieu des dix-huit hectares s'écoule paisible et communautaire. La voiture y est collective, la cuisine aussi, avec ces quelques autocollants sur le réfrigérateur témoignant des engagements de ceux qui vivent là. L'équipe ne compte pas moins de trois objecteurs, et Philippe attendait d'ici peu une réponse à sa demande de statut. *« Sa lettre, très idéaliste,* explique un ami, *témoignait d'une non-violence absolue. »* Lui et Isabelle avaient participé à la fête de la paix à Verdun, en 1982, où leur identité avait été contrôlée. Ce contrôle est la seule marque policière de leurs engagements limpides et sans équivoque.

Une carte de crédit avalée

Entre eux, il y avait aussi un goût marqué pour la nature, qu'Isabelle avait rencontrée, jeune, au mouvement des Guides, que Philippe avait voulu comprendre en entreprenant des études de géologie. Le sud de l'Ardèche, préservé et sauvage, avec ses grottes, découvert l'année dernière à l'occasion d'un bal folk, était un pays qui leur ressemblait. Ils y partirent début avril pour les vacances, le violon de Philippe et la guitare d'Isabelle à l'arrière de la 4 L de cette dernière. Des amis marseillais à qui ils avaient donné rendez-vous dans une bergerie les attendirent en vain. L'alerte donnée, on crut à un accident :

M. Alison tenta de retrouver sa fille à bord d'un hélicoptère prêté par E.D.F., où il travailla comme ingénieur. Quelques chèques et la carte de crédit d'Isabelle, avalée par une banque d'Alès le dimanche 10 avril à 11 h 02 — utilisée par qui ? — étaient pourtant les seuls indices retrouvés. On ignore jusqu'à la date exacte des meurtres, même si le rapport d'autopsie penche pour un écart de cinq jours entre les deux décès.

Le brouillard qui enveloppait depuis trois semaines ce bois de Païolive, où les corps furent retrouvés, s'est dissipé cette semaine. L'orage est passé. Les promeneurs, le 1er mai, cherchaient à nouveau les champignons, s'arrêtant sur le sentier des crêtes d'où l'on domine les belles gorges du Chassezac pour apercevoir, en contrebas, la grotte tragique. Les curieux, certains avec des jumelles, y allaient de leurs théories : *« La grotte est trop escarpée,* estime l'un, *ils devaient être au moins deux meurtriers. »*

Les gendarmes qui ont battu les bois pendant cinq jours n'ont trouvé que le violon de Philippe, abandonné, et quelques conserves, un vieux matelas et autres objets dérobés dans les résidences secondaires du pays, nombreuses cet hiver à avoir été cambriolées. D'où la certitude, et la seule pour l'instant : un vagabond vivait dans ces bois depuis quelques mois. Trois enfants, d'ailleurs, auraient parlé cet hiver à un barbu ; la patronne du camping de Mazet-Plage a aperçu, elle, à l'automne, un inconnu qui détournait la tête, *« mais le mien,* concède-t-elle, *était sans barbe »*.

Le soir, simplement, au petit village de Casteljau, tout proche, on ferme ses volets un peu plus tôt qu'à l'accoutumée. Pas un dans le pays n'aura un mot pour les deux jeunes de Nancy. On n'aime guère en Ardèche les étrangers, *« trop nombreux à acheter des maisons »*, et ces *« chevelus »* qui vendent leurs fromages de chèvre le samedi au marché des Vans : *« Tous ceux-là,* commentait un paysan, *ne nous apportent rien de bon. »*

NICOLAS BEAU.

HANDICAP

Interdite d'agrégation

Avec six autres personnes, elle s'était enchaînée, mardi 3 mai, à l'une des portes du ministère de l'éducation nationale. Pour protester contre l'interdiction qui lui est faite de se présenter à l'agrégation de physique. Mireille Stickel est handicapée.

Pourquoi lui refuse-t-on le droit de se présenter à l'agrégation de physique ? Parce qu'elle est une femme ? Certes non, la profession est très féminisée. Parce qu'elle n'est pas à la hauteur ? Pas davantage : ses professeurs de l'université de Grenoble soulignent ses *« réelles qualités scientifiques (...), ses excellents résultats »*. Par manque de sens pédagogique, de volonté ? Au contraire, ils louent *« son enthousiasme à toute épreuve »*. En raison de ses difficultés d'élocution ? La belle affaire ! N'y-t-il pas des enseignants, hommes, femmes, qui bafouillent, balbutient, bégaient ? D'ailleurs, le projet de Mireille n'est pas de « tenir » un amphi de deux cents personnes, mais simplement d'enseigner par correspondance : corriger les copies, les annoter, avec l'aide d'un secrétaire, comme elle a fait tout au long de ses études.

Mireille Stickel, vingt-sept ans, est, de naissance (1), infirme moteur cérébral à 100 %. Elle ne peut rien faire sans aide. Elle ne commande pas à son corps, à ses membres qui s'agitent parfois sans contrôle, à sa voix qui s'étouffe et ne sort pas toujours. Est-ce une raison suffisante, ce serviteur qui trahit, pour la condamner à un métier d'employée aux écritures, de standardiste, au mieux à d'éternelles études ?

C'est pourtant ce qu'a décidé la commission nationale d'aptitude du ministère de l'éducation nationale, qui, en janvier, lui a refusé le droit de se présenter au CAPES et à l'agrégation de physique. Elle ne l'a *« pas reconnue physiquement apte à assurer les fonctions d'enseignement »*. Pourtant, l'article 10 du décret d'application de la loi du 30 juin 1975, loi d'orientation des personnes handicapées, prévoit le passage du postulant devant une commission. Cette dernière donne un avis favorable ou fait effectuer au candidat un stage de quatre semaines dans une classe à effectif normal. La commission ne se prononce qu'*après* cette épreuve. Mireille, non seulement n'a pas obtenu de stage — difficile mais qui pourrait être aménagé, — mais sa candidature a été purement et simplement refusée.

Un recours gracieux auprès du ministre ayant échoué, Mlle Stickel a saisi le tribunal administratif, qui, seul, peut annuler cette décision pour vice de forme. Il s'est réuni à Grenoble le 20 avril. Mireille attend le jugement du tribunal. Pour cette année, son espoir s'est envolé : les épreuves de l'agrégation ont commencé le 3 mai.

Pour M. Michel Jouve, conseiller technique au cabinet du ministre, la requête auprès du tribunal administratif est incertaine, le stage, s'il est accordé, risque d'être négatif, et le C.N.E.C. (Centre national d'enseignement par correspondance) est réservé aux fonctionnaires atteints, en cours de carrière, d'affections invalidantes. Mlle Stickel pourrait donc s'inscrire en troisième cycle, présenter un D.E.A. et, avec une allocation d'études, se consacrer à la recherche.

«Pas de faveur»

La requête de Mireille Stickel ne semble pas abusive : l'État, comme toutes les entreprises de plus de cent personnes, est tenu d'embaucher 3 % de handicapés civils (2). Ils ne représentent dans la fonction publique, selon le ministère concerné, que 1 % des effectifs. D'autre part, le décret du 21 juin 1979 précise : *« Une personne agréée sera adjointe à chaque [...] grand infirme exerçant des fonctions d'enseignement en vue de l'assister. »*

« Comme handicapés, nous sommes rejetés. Nous demandons le droit de travailler comme les autres, avec les mêmes possibilités, explique Mireille Stickel. *Je ne veux pas de mesure de faveur. Je veux des actes concrets : il faut modifier les lois, prendre des décisions qui aillent dans le sens des intérêts des handicapés. C'est le combat de tous. »*

Cet enjeu a été compris : derrière Mireille, le recteur de Grenoble, le conseil d'université, des députés de l'Isère, des associations et... des centaines de milliers d'enfants handicapés physiques, sensoriels, mentaux.

DANIÈLE TRAMARD.

(1) La majorité des infirmes handicapés moteur cérébraux ont été victimes d'accidents lors de l'accouchement.

(2) 3 % de handicapés civils et 7 % de handicapés de guerre. Ces quotas devraient être revus car le nombre des handicapés de guerre diminue et le nombre des accidents invalidants ne cesse de croître.

Chuck Peddle, l'aigle de la vallée du silicium

Dans la vallée californienne du silicium et à ses abords, il y a de quoi se perdre, au milieu de tant d'ordinateurs. Chuck Peddle, lui, les trouve et s'y retrouve. Vite et bien.

De notre envoyé spécial

Santa-Clara, Californie. — *« A la sortie de l'aereoport* (sic) *aller sud sur 101 jusqu'a la sortie Bowers, American freeway. Sortir a droit* (resic) *et continuer jusqu'au prochain feu. Droit jusqu'a l'entree de l'hotel. »*

Tel était le message, tapé par une secrétaire visiblement peu au fait des subtilités de la langue française. Le décoder ne paraissait guère difficile. Il était clair qu'il manquait un « e » au premier *« droit »*. Mais que penser du second ? Après réflexion, il fut décidé qu'il s'agissait aussi d'une droite amputée — s'il avait fallu continuer tout droit, à quoi bon parler du premier feu ? C'était brillamment raisonné. Ainsi fut fait.

L'itinéraire de quelques hectomètres obligeait à passer devant Intel, Fujitsu, Shugart, Econics, Magnetic Peripherals : autant de firmes, plus ou moins connues, qui ont toutes un rapport direct à l'électronique. Mais d'hôtel point.

Très bien, tant pis pour la logique et tant mieux pour l'orthographe, il fallait continuer tout droit. Retour au « feu » et reprise de la direction initiale. Nouvelles rencontres avec l'électronique : Orrox, Sperry Univac, Avantek, Amdahl, Applied Materials, NEC, T.F.T., Genrad... Mais pas plus d'hôtel qu'à la première tentative.

Arrêt, perplexité, recherches diverses : il apparut finalement que le premier « droit » aurait dû être... à gauche. L'hôtel était là, à quelques tours de roue, pas même séparé de l'autoroute par la moindre société d'électronique.

Au total, un trajet de trois kilomètres à peine. Il était clair qu'au cœur et autour de cette « vallée du silicium » on trouve plus facilement un semi-conducteur qu'un lit. Il suffit en effet de franchir un chaînon montagneux pour trouver Victor Technologies Inc., une fabrique de micro-ordinateurs personnels. Si l'endroit n'était déjà dénommé Scotts Valley, on pourrait parler de « vallée du séquoia » puisqu'il s'y trouve encore quelques-uns de ces « redwoods » qui peuplèrent en si grand nombre la Californie, mais furent systématiquement coupés pour construire et reconstruire San-Francisco et les villes voisines.

Le séquoia, qui grandit en deux mille ans, semble d'ailleurs jouer un rôle-clef dans la « philosophie » de Chuck Peddle, président de Victor et « père » de l'informatique individuelle. Il fait souvent référence à cet arbre, à sa permanence, à son indestructibilité. Pourtant, la croissance de la société qu'il anime s'apparente plus à celle du champignon : moins de trente personnes il y a dix-huit mois ; deux mille deux cents aujourd'hui. Il est vrai qu'alors la société Victor s'appelait Sirius, était âgée de six mois, et qu'il existait depuis soixante-cinq ans une société Victor qui fabriquait des calculatrices électromécaniques. Un an plus tard, le nouveau-né rachetait le vieillard et prenait son nom. Il acquérait ainsi un réseau de vente, et une activité en voie de disparition qui représente quelques pour-cent de son chiffre d'affaires (45 millions de dollars en 1982).

Dans un garage

C'est donc dans une vallée encore boisée qu'est construit le Victor-9000, produit unique de la firme, ordinateur personnel « 16 bits » orienté vers les utilisations professionnelles et spécialement la gestion. L'usine est un grand bâtiment en bois, de plain-pied, avec seulement quelques bureaux à l'étage. Le vaste hall de montage pourrait abriter n'importe quelle fabrication. Sa seule spécificité : une isolation assez poussée du toit. Le soleil est haut en Californie et l'électronique craint la chaleur. Les machines circulent sur chaîne d'un poste à l'autre, mais le travail ne paraît pas trop parcellisé, et il règne une atmosphère bon enfant.

Le temps de construire l'usine, c'est dans un garage voisin que s'installèrent, en décembre 1980, Chuck Peddle et quelques collaborateurs, riches d'une idée... et de presque rien d'autre. Apple est aussi né dans un garage, qui semble être à la genèse des micro-ordinateurs ce que fut l'étable aux origines du christianisme. La production débuta en janvier 1982; six mois plus tard, elle dépassait déjà trois mille machines par mois.

Comment commencer une production de masse avec peu de moyens — 7,5 millions de dollars, dont 6 millions furent immédiatement investis dans le bâtiment et des équipements de test! Les fondateurs appliquèrent jusqu'à ses conséquences extrêmes le principe de la réduction des stocks... en décidant de ne pas en avoir du tout. Usuellement, un fabricant d'ordinateurs, commande à divers industriels les composants — circuits intégrés, organes mécaniques, écrans, etc. — puis les teste, les assemble, teste à nouveau le produit fini. Pour éviter le stockage, Victor fait tester ses composants chez leur fabricant, après avoir défini quels tests il désire et fourni les appareillages nécessaires. Les composants ne lui sont livrés qu'après avoir satisfait aux essais, et au rythme exact des besoins. Cela permet à l'entreprise de n'avoir sur place qu'un stock de composants inférieur à ce que représente un mois de production.

Autre principe d'économie : pour tester un micro-ordinateur, il faut le faire fonctionner longuement sous le contrôle d'un programme, donc d'un autre ordinateur qui contient ce programme. Généralement, il s'agit d'un ordinateur plus puissant. Ici, ce sont des Victor-9000 qui servent au test des Victor-9000, et la batterie des ordinateurs de test s'allonge, de mois en mois, au rythme de la production.

Longue expérience

Tout cela donne une impression de grande simplicité. Le visiteur non prévenu pourrait croire que, pour construire des micro-ordinateurs, il n'y a qu'à s'installer au coin d'un bois. En réalité, l'équipe dirigeante était porteuse d'un projet précis, fruit de la longue expérience de son fondateur.

Chuck Peddle a beau n'avoir pas atteint la cinquantaine — on donnerait plus à ses cheveux argentés, — il est depuis longtemps dans le « business ». En 1974, après avoir participé à la création du premier microprocesseur de Motorola, le 6800, il le juge trop complexe et trop cher pour la plupart des besoins. Il crée alors Mos Technology, une filiale de Commodore, et y invente le microprocesseur 6502.

C'est alors que Tandy-Radio-Shack demande à Commodore de construire un micro-ordinateur personnel. Chuck Peddle en est chargé ; il « fait » le PET, refusé par Tandy et commercialisé par Commodore sous sa propre marque. Pendant ce temps, son ami Wosniak a inventé la disquette et créé Apple. Chuck Peddle se rend compte qu'avec ce moyen de stockage l'ordinateur personnel n'est plus un jouet pour amateur, mais peut trouver des utilisations professionnelles.

Cela le conduit à des divergences sérieuses avec le président de Commodore. *« Il m'a vidé »*, dit-il. *« Il est parti »*, répond l'autre. La question n'est pas académique ; il y aurait une indemnité de trois millions de dollars en balance. En tout cas, il y a eu séparation. Chuck Peddle quitte Commodore et crée Sirius — devenu Victor — avec l'ambition de construire une machine plus puissante et moins chère que le personal computer qu'on voyait alors poindre chez I.B.M. Avec aussi l'idée que le marché porteur sera dorénavant autant en Europe qu'aux Etats-Unis. Avant la fin de 1982, Victor aura une unité de fabrication en Europe, et Chuck Peddle envisage d'installer dans le sud de la France, à Montpellier ou à Sophia-Antipolis, *« parce que le climat s'apparente à celui de la Californie »*, un centre de développement et de formation.

Telle est l'histoire de Chuck Peddle telle qu'il la raconte. Quand on lui fait remarquer qu'il a, en gros, changé de « job » tous les deux ans et qu'on lui demande ce que sera l'avenir, il ne répond rien.

MAURICE ARVONNY.



festival de Cannes

EN COMPÉTITION

OUVERTURE

Le film de Martin Scorsese, la Valse des pantins, inaugure le 36e Festival de Cannes. Au cours de la soirée, quatorze trophées sont remis à des stars américaines et européennes : Liza Minelli, Charlotte Rampling, Hanna Schygulla, Fernando Rey, Ingrid Thulin, Dirk Bogarde, Gérard Depardieu, Mari Toröcsif, Vittorio Gassman, Michèle Morgan, Sophia Loren, Robert de Niro, Glenda Jackson et Bette Davis, qui ne viendra pas. Le film de Martin Scorsese est une satire de la gloriole publicitaire.

« La valse des pantins », de Martin Scorcese

Cela commence en comédie trépidante. A la sortie d'une salle où il vient, une fois de plus, de triompher dans un show télévisé, Jerry Langford est assailli par ses fans. Masha, une fille aux yeux d'hyène et à la bouche de requin, réussit à entrer dans sa voiture. Stratagème pour que son ami Rupert Perkin, collectionneur d'autographes rêvant de devenir une vedette, entre en contact avec Langford. Sur une vague promesse de celui-ci, Rupert assiège les bureaux de l'animateur célèbre – qui ne le reçoit jamais – pour lui proposer des sketches, paraître dans son émission. Lassé d'être éconduit, il emploie les grands moyens. Aidé par sa copine, il enlève Langford, le séquestre et obtient de paraître à sa place.

Martin Scorsese et Robert de Niro, qui ont exploré, ensemble, les enfers du rêve américain, s'entendent ainsi que larrons en foire pour fustiger l'abrutissement de la télévision et la bêtise des foules. Le titre original, *le Roi de la comédie*, désigne Robert de Niro – qui désire être vu, ne serait-ce que dix minutes, par des millions de spectateurs, – et non Jerry Lewis.

Scorsese lâche sa caméra dans des descriptions grinçantes, et la *fantaisie tourne vite à l'aigre, si*non au mépris : Masha et les gens de télé sont des personnages affreux ou ridicules. De Niro cabotine plus que son rôle ne l'exigerait, et il est difficile de le prendre pour un « paumé » assurant sa revanche sur la société du spectacle et de l'esbroufe. Jerry Lewis, en revanche, est magnifique dans une composition de vedette désabusée, prisonnière de sa gloire et de la solitude, indifférente aux autres et gardant farouchement son territoire. La scène dans la voiture avec de Niro laissait espérer une formidable confrontation qui ne se produit pas. Mais ce Lewis presque dramatique, giflant, pour la première fois, une femme, lui qui était, dans ses films, toujours soumis et craintif devant le sexe opposé (Sandra Bernhard rusée, hystérique, est une parfaite tête à claques), impose une présence nouvelle, très forte bien qu'épisodique. En définitive, le « roi », c'est tout de même lui. – J.S.

Jerry Lewis et Joseph Levitch

(Suite de la première page.)

Ses allures simiesques, son comportement d'enfant attardé, ses grimaces, ses contorsions d'homme-caoutchouc, son inadaptation au monde, sa peur maladive des femmes, sa façon de déranger l'ordre, partout où il apparaissait, en faisaient un personnage dressé contre le système hollywoodien et le mode de vie américain. Derrière le pitre, on a découvert un acteur et un réalisateur extrêmement doué pour la satire, un créateur qui exorcise ses complexes et ses tourments par la mise en scène de gags totalement délirants, qui fait la preuve, par l'absurde, des impostures sociales et de la folie des autres.

On comprend que Dean Martin, avec lequel il a joué pendant dix ans au music-hall, à la radio, à la télévision, au cinéma, ait préféré se séparer de Jerry Lewis. Ils n'étaient pas sur la même longueur d'ondes, et l'univers de Jerry vampirisait celui de son partenaire.

Jerry Lewis est né au cinéma à partir de son admiration pour Stan Laurel et Charles Chaplin. Au premier, il doit le comique de la maladresse et de la catastrophe permanentes : *le Dingue du palace, le Tombeur de ces dames, le Zinzin d'Hollywood, Jerry souffre-douleur*. Au second, le sens de la fable philosophique passant à travers diverses métamorphoses *(Docteur Jerry et Mister Love, les Tontons farceurs)* et de l'humanisme universel. *Ya, Ya mon général*, farce dirigée contre Hitler, évoque *le Dictateur. Le Jour où le clown pleurera*, tourné en 1972 à Stockholm et bloqué là-bas, sous scellés, à cause d'un problème financier sur lequel un procès devrait statuer, est l'histoire d'un clown déchu, vieilli, déporté, obligé de conduire des enfants juifs à la chambre à gaz en les amusant, en les faisant rire.

Mais le génie de Jerry Lewis – même simplement comme acteur – est d'assimiler toutes les influences, de les reconsidérer, de travailler opiniâtrement à dépasser la caricature et l'autopsychanalyse pour aboutir à ce cinéma purement « lewisien » où poésie et drame affleurent derrière le burlesque. Il semble que les critiques américains s'arrêtent au rire « premier degré ».

Et puis d'autres sont venus : Woody Allen, Mel Brooks, Gene Wilder, Marty Feldman. Des noms qu'on ne prononce pas devant lui. Empêtré dans ses maladies et ses problèmes personnels, Jerry Lewis s'est trouvé dépassé. Est-ce pour l'Europe, pour la France qu'il a réalisé *T'es fou, Jerry ?* On dirait une nouvelle version de son premier film d'auteur, *le Dingue du palace*. Il y tient le rôle de Warren Nefron, un homme mal dans sa peau, ratant toutes ses tentatives de suicide, *cherchant une solution à ses conti*nuels échecs chez un psychiatre, auquel il raconte ses cauchemars, ses phobies, ses hallucinations, jusqu'à le rendre fou et inadapté à sa place.

Dans ce renversement de rapports, au gré d'une suite de sketches récapitulant ceux d'autrefois, Jerry Lewis se délivre de son inactivité forcée et s'en prend, d'une façon acerbe, au cinéma aujourd'hui à la mode : sexe, violence, fantastique. Il tire un trait vengeur sur sa période creuse. A cinquante-six ans, il reprend le train en marche des années 60, et cet « âge mental de neuf ans » qui était la première caractéristique de son personnage.

On s'en tiendrait là, pour un premier bilan, s'il n'y avait le livre de Mémoires où Jerry Lewis se dévoile, au gré d'anecdotes jetées en vrac, mais significatives. Car Jerry Lewis est né Joseph Levitch, en 1926, dans le New-Jersey, d'une famille de juifs émigrés. Bien sûr, on le savait, mais on n'avait pas mesuré le poids de l'atavisme (son père et sa mère étaient des comédiens ambulants), d'une jeunesse pauvre et souvent solitaire, de la bataille menée pour se faire une place – une grande – dans le monde du spectacle américain.

Dans ce livre, c'est Joseph Levitch qui parle, qui grimpe les échelons d'une carrière difficile, avant la réussite éclatante – un peu gâtée par ses relations avec ses parents, qui traversent ses films comme une obsession, l'élément maternel surtout. Il y a l'argent qui arrive en masse et qu'il gaspille, au début, dans l'allégresse d'une frustration vaincue. Joseph Levitch, une fois le coup de chance venu dans son association avec Dean Martin (un « singe » auprès d'un homme, voilà l'idée maîtresse qu'il a trouvée lui-même pour de leurs numéros), invente Jerry Lewis, dans un dédoublement digne du docteur Jekyll. Joseph Levitch se sert de la gloire de Jerry pour vivre sa vie, fonder un foyer (il se mariera à trente-six ans *avec Esther Calonico, chanteuse* sous le nom de Patti Palmer et aura six enfants), conquérir le public américain. Parce qu'il est Jerry Lewis, Joseph Levitch, un soir, dans un hôtel de Chicago, aide un « admirateur », John F. Kennedy, qui veut se faire élire au Congrès, à réécrire son discours du lendemain. Et le président Kennedy lui apprendra, en 1963, qu'« *il n'y a que trois choses importantes : Dieu, la folie et le rire* ».

Joseph Levitch défend les Noirs, victimes de ségrégation, déplore la guerre du Vietnam, sacrifie des cachets fabuleux pour l'entraide aux enfants handicapés atteints de distrophie musculaire – il a manqué se rompre la colonne vertébrale et a dû lutter contre l'accoutumance aux analgésiques. Joseph Levitch va se documenter en Allemagne sur les anciens camps de la mort pour interpréter Helmut, le clown de son film sequestré. Joseph Levitch, dans son rôle de Jerry Lewis, c'est l'homme qui a fait une réalité de ses rêves d'enfant, ne renonce ni à son métier, ni à son bonheur et, disons-le, ni à son pouvoir sur les foules qu'il a fait rire.

Il a choisi d'être dirigé par un autre *réalisateur* parce que, *depuis* son opération, ce ne serait pas sage d'assurer en plus une tâche de metteur en scène. « *Il me faut encore trois mois avant que je puisse travailler vingt heures par jour.* » Il va *tourner en France dans un film de* Michel Gérard avec Michel Blanc, versions français et anglaise. « *Michel Gérard*, dit-il, *ne parle pas anglais. Il va me donner ses instructions, il fera un film et moi un autre, ce sera très drôle.* »

En fait, Jerry Lewis piaffe. Il veut *reprendre les commandes. « J'ai travaillé avec les deux meilleurs artistes du monde : Martin Scorsese et Robert de Niro. Mais ils auraient dû s'apercevoir que certaines choses n'allaient pas dans le scénario. »* Tiens ! *la Valse des pantins* est sorti seulement dans quelques villes aux États-Unis. On compte sur le passage à Cannes pour une vraie grande sortie. N'est-ce pas Joseph Levitch qui attend le verdict du festival ? Pour réaliser les projets de Jerry Lewis : le fils du professeur Kelp. *(Docteur Jerry et Mister Love)* et des moyens métrages d'une heure, des parodies, dont celle d'*officier et gentleman*, où le rôle de Richard Gere serait tenu par un nain !

JACQUES SICLIER.

★ Éditions Stock-cinéma, collection dirigée par Michel Ciment. 258 p. ill. 89 F. Le livre sera mis en vente le 18 mai, jour de sortie du film.

Deux palais

Le 36e Festival de Cannes constitue une première : pour la ville de Cannes qui inaugure le nouveau Palais des festivals et des congrès conçu par l'ancienne municipalité ; pour les organisateurs du « Festival international du film », titre officiel de la manifestation, qui émigre dans des paysages inconnus ; pour les organismes de tutelle parisiens qui semblent avoir suivi de très près la préparation de « Cannes *new-look* ».

Les entrées sont disséminées un peu partout au nouveau Palais, gigantesque bloc de maçonnerie, chu, diront les mauvaises langues, d'un désastre bien réel. Le cinéma, on n'y a pensé qu'à la sauvette. Les concepteurs des deux principales salles, l'auditorium Lumière (2 400 places) et le théâtre Claude-Debussy (1 000 places) étaient soucieux d'obtenir une qualité d'acoustique approchant la perfection. Conçues d'abord pour la musique avec des espaces scéniques respectivement de 600 et 550 mètres carrés, chacune des salles comporte un certain nombre de places d'où l'on n'aperçoit qu'une partie de l'écran. Les fauteuils, quel que soit le bariolage dont on les a affublés, obligent à une position verticale et n'enc rageront guère la rêvasserie ci philique.

Ces lacunes sont en parti corrigées dans deux salles de moindre importance : l'une de trois cents places dédiée à André Bazin et réservée à Perspectives du cinéma français, l'autre de cent cinquante places dédiée à Jean-Louis Bory et réservée à la Semaine de la critique. Fauteuils confortables cette fois. Peu de places aveugles. Ces salles étaient prévues pour des conférences avec possibilité de projection. Une troisième de cinq cents places, purement réservée au cinéma, était annoncée. Elle gît, vide, inachevée, dans l'attente de quelque miracle. Cannes, qui doit sa gloire mondiale au cinéma, et d'abord au cinéma – tout le reste est venu de surcroît –, a la mémoire courte.

La hâte avec laquelle – admettent des responsables cannois – on a mené à terme la finition du nouveau Palais risque de donner un long sursis à l'ancien, toujours en place et remis en état par les soins de Pierre-Henri Deleau. Il y a installé sa Quinzaine des réalisateurs.

La quinzaine des réalisateurs

La nouvelle municipalité a acheté des projecteurs entièrement neufs, garantissant une qualité de projection au moins comparable à celle d'autrefois. Grâce à un appui massif du C.N.C. (Centre national de la cinématographie), le budget de cette année est de 1,3 million de francs (contre 340 000 francs à Perspectives et 140 000 francs à la Semaine de la critique). Pierre-Henri Deleau a réalisé un hommage au cinéma dans une très belle exposition avec décors, costumes, images de certains films d'antan, inaugurée à la fin de la semaine. Avec l'aide de l'administration provinciale de la ville de Pavie, une deuxième exposition retracera soixante-dix ans de cinéma italien.

Le nouveau Palais accueille également des expositions, des rencontres. L'office municipal de l'action culturelle et de la communication de la ville de Cannes, qui occupe l'immeuble de la Malmaison, autrefois réservé à la Société des réalisateurs de films, mobilise la jeunesse locale dans les deux palais. Il offre en avant-première, salle André-Bazin, plusieurs films d'animation du prochain Festival d'Annecy, avec la collaboration de Perspectives du cinéma français, et s'est occupé d'« *organiser l'implantation et l'information de la Quinzaine des réalisateurs au palais Croisette (nouveau nom de l'ancien palais)* ».

LOUIS MARCORELLES.

DIMANCHE ET LUNDI

SÉLECTION

- **La mort de Mario Ricci**, de Claude Goretta (Suisse)
- **Une gare pour deux**, d'Eldar Riazanov (U.R.S.S.)
- **Monty Python**, de Terry Jones (G.-B.)
- **Recidivistes**, de Zsolt Kazdi-Kovacs (Hongrie)

QUINZAINE

- **Local Hero**, de Bill Forsyth (G.-B.)
- **Bolwieser**, en hommage à Fassbinder (R.F.A.)
- **Demonios en el jardin**, de M.G. Aragon (Esp.)
- **Rupture**, de Mohamed Chouik (Algérie)

A SUIVRE

LES RENDEZ-VOUS DE LA TÉLÉVISION...

TF 1 : jusqu'au 19 mai, le journal de 12 heures (« H.F. 12 ») diffuse des reportages, des chroniques, et des critiques en direct de Cannes (de 12 heures à 12 h 30 et de 13 heures à 13 h 30) ; une séquence spéciale dans le journal de 20 heures et à partir de 22 heures dans le « Club des cinéphiles ». Deux numéros spéciaux du magazine « Etoiles et toiles » de Frédéric Mitterrand seront réalisés en direct les 7 et 14 mai. Le 19 mai, à 22 h 15, José Artur propose des interviews exclusives.

ANTENNE 2 présente jusqu'au 19 mai une page spéciale d'un quart d'heure dans son premier journal (de 12 h 45 à 13 h40), animée par France Roche, Daniel Bilalian, Gérard Hinet et Bruno Le Dref, qui traitent des enjeux économiques, industriels. Dans le journal de 20 heures, plusieurs vedettes et personnalités commentent l'actualité du festival. Enfin, la dernière édition, à 23 heures, propose trois débats, animés par Claude Sérillon, sur les rapports entre le cinéma et la télévision, l'influence du septième art sur la jeunesse.

FR 3 : du 7 au 19 mai, l'édition « Soir 3 » diffuse un bulletin quotidien à 22 heures, préparé par Henry Chapier ; une émission « Spécial Cannes » le 15 mai à 21 h 55 ; un numéro de « Cadence 3 » de Guy Lux, le 18 mai à 20 h 35 en direct ; enfin, un numéro de « Boîte aux lettres », le 15 mai à 20 h 35 sur le thème : cinéma et littérature, avec M. Daniel Toscan du Plantier, directeur général de Gaumont.

...ET DE FRANCE-CULTURE

« Le pont des arts » et « Panorama » accueillent des critiques français et étrangers et rendent compte quotidiennement de l'actualité cannoise (de 12 h 45 à 13 h 30, dimanche excepté).

Les « Nuits magnétiques » proposent un journal du festival, cinq portraits de directeurs de la photographie, un hommage à Jean Cocteau et une « chronique de la bande-son » (du 9 mai au 18 mai, sauf le samedi et le dimanche, de 22 h 30 à 23 h 55).

Le 13 mai, de 9 h 5 à 10 h 45, les grands moments de la semaine écoulée seront analysés au cours des « arts du spectacle ». Enfin, il sera traité des relations entre cinéma et société le 14 mai de 9 h 5 à 10 h 45 dans « Le monde contemporain ».

LE JURY DE LA CAMÉRA D'OR

Comme les années précédentes, un premier film recevra le prix de la Caméra d'or. Toutes les sections sont concernées. On peut seulement regretter que les longs métrages présentés par l'Institut national de l'audiovisuel, au sein de « Perspectives du cinéma français », ne puissent concourir.

Le jury est composé de Jean-Daniel Simon, réalisateur ; Adrienne Mancia, conservatrice du Musée d'art moderne de New-York ; Philippe Carcasonne, Lorenzo Codelli, Alexis Grivas, critiques ; M. Jubart, représentant la Fédération des industries techniques, et Monique Grégorie, pour le collectif cinéma de Cannes.

LE TROPHÉE DES GRANDS ACTEURS

Le gala d'ouverture, l'an passé, réunissait sur la scène du grand palais des cinéastes. Cette fois, ce samedi 7 mai, ce sont des comédiens qui reçoivent les trophées. Le festival rend ainsi hommage à ceux qui ont participé à son éclat et à de grands moments de cinéma : Dirck Bogarde, Bette Davis, Gérard Depardieu, Vittorio Gassman, Glenda Jackson, Sophia Loren, Liza Minnelli, Michèle Morgan, Robert de Niro, Charlotte Rampling, Fernando Rey, Hanna Schygulla, Ingrid Thulin et Mari Torocsik.

C'est une sculpture que l'on remettra aux stars. Elle s'intitule *la Mandragore*, elle est l'œuvre de Virginia Tentindo, elle a été réalisée grâce aux concours de la Société des parfums Van Cleef et Arpeels et de la délégation aux arts plastiques du ministère de la culture.

DEUX EXPOSITIONS

Le service des archives du film, qui propose un programme d'incunables, a également préparé deux expositions pour la durée du festival. Dans le hall du Palais sont à l'honneur les aspects scientifiques, techniques et méthodologiques de la conservation et de la restauration des films. Il y est question du patrimoine et de sa transmission aux générations à venir.

Un peu partout dans le Palais sont exposées cent cinquante affiches de films, illustrant toute la période du muet, de la fin du dix-neuvième siècle jusqu'au début des années 30.

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES HABITS DU DIMANCHE - Confluence (387-67-38), sam. : 20 h 30, dim. : 16 h.

LES TROYENNES - Grand hall Montorgueil (296-04-06), sam., dim. : 20 h 30.

UN ASCENSEUR A LA MER - Lucernaire (544-57-34), sam. : 18 h 30.

LES DIX PETITS NÈGRES - Tristan Bernard (522-08-40), sam. : 21 h, dim. : 15 h et 18 h 30.

SAMOURAI EXCESSIF - Atmosphère (249-74-30), sam., dim. : 20 h 30.

L'ORESTE D'EURIPIDE - Croissy-sur-Seine, salle municipale (976-20-29), sam., dim. : 20 h 45.

DESCRIPTION D'UN COMBAT - Bastille (357-42-14), sam. : 20 h 30 ; dim. 17 h.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), sam. : 20 h 30; dim., 14 h 30 : Roméo et Juliette.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim., 20 h 30 : le Médecin volant, Amphitryon ; sam., 20 h 30, dim., 14 h 30 : l'Avare.

CHAILLOT (727-81-15), Grand foyer, sam., 18 h 30 : le Corps à refaire ; Théâtre Gémier, sam. : 20 h 30, dim., 15 h : Hippolyte.

PETIT ODÉON (325-70-32), sam., dim., 18 h 30 : les Sables mouvants.

T.E.P. (797-96-06), sam., dim., 20 h 30 : Erendira ; sam., dim., 14 h 30 : El Salvador, un nouveau Vietnam, Viva el Presidente.

T.E.P. décentralisé : sam., 21 h : le Rouge aux lèvres.

BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma/vidéo : Nouveaux films B.P.I., sam., dim., 13 h, Oscar Niemeyer, à 16 h, le Triangle de Mimizan, à 19 h, Histoire des trains : trains d'Afrique. Images de l'Inde : sam., 18 h : Amarnath ; le Ciel sur la Terre : pèlerinages au Gange ; à 21 h : Khajuraho, Akbar, la Ballade de la Buji ; dim., 18 h : la Voie indienne vers l'indépendance ; le Livre blanc sur l'Inde ; à 21 h : Calcutta ; sam., dim., de 12 h à 22 h : Média de Yann Nguyen Minh. – Cinéma indien : voir cinémathèque.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), sam., 18 h 30 : Edda Moser ; à 20 h 45 : le Maître et Marguerite.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), sam. : 20 h 30 ; dim., 16 h : les Joyeuses Commères de Windsor ; dim., 20 h 30 : Concert-Ensemble musique oblique.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), sam., dim. 18 h 30 : Immobile.

ANTOINE (208-77-71), sam. 20 h 30, dim., 15 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Outrage aux bonnes mœurs.

ATELIER (606-49-24) sam. 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) sam., 15 h et 20 h 30 : la Cerisaie.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), dim. 15 h 30 : la Nuit des rois ; Aquarium (374-99-61) sam. 20 h 30, dim. 16 h : Histoires de famille ; Tempête (328-36-36) I : sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Papesse ; II : sam. 21 h, dim. 16 h : les Amis de Monsieur Gazon.

CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81), sam. 21 h, dim. 15 h et 18 h : le Rendez-vous.

CINQ DIAMANTS (580-18-62), sam. 21 h. : Monsieur Milord.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie sam. 20 h 30 : Oncle Vania. – Resserre ; sam. 20 h 30 : Le Devoir ; Grand Théâtre sam. 20 h 30 : Roméo et Juliette.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) sam. 19 h 15 et 21 h 30 : Commissaire Nicole Bouton.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) sam. 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté ; sam. 20 h 30 : Lune et l'autre.

CONSTANCE (258-97-62) sam. 20 h 45 : Noces de sang.

ÉDOUARD-VII (742-57-49) sam. 21 h, dim. 15 h : Joyeuses Pâques.

ELDORADO (208-45-42) sam. 20 h 30, dim., 15 h : Azaïs.

EPICERIE (272-23-41) sam., dim. 18 h 30 : le Crime du professeur Lebret ; sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Femmes savantes.

ESCALIER D'OR (523-15-10) sam. 20 h 30 : Don Quichotte ; sam. 22 h : Abraham et Samuel.

ESPACE KIRON (373-50-25), sam., dim. 20 h 30 : Terminal.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) sam. 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; dim. à 17 h 30 : la Mouette.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-47-55), 21 h : Le Paradis perdu.

FONTAINE (874-74-40) sam. 20 h 15, sam. 18 h : Vive les femmes ; II. sam. 22 h, dim. 15 h : S. Joly.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) sam. 20 h 30, dim. 15 h : Des jours et des nuits.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.) 21 h : Play it again, Sam.

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : Guy Bedos.

HUCHETTE (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; le 8 à 17 h : D. Vachee, Ch. Costa.

JARDIN D'HIVER (255-74-40). (D., L.), 21 h, sam. 16 h : Transat.





Samedi 7, dimanche 8 mai

JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00) (D.), 21 h : Crépuscule.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. sam. 20 h 30 : Tonik Blues ; 22 h 15 : Archéologie ; II. sam. 18 h 30 : Fragments ; 20 h 30 : la Noce – Petite salle sam. 18 h 30 : Om-Saad.

MAISON DE L'ASIE (580-04-73) 21 h : la Ménagerie de verre.

MATHURINS (265-90-00) sam. 20 h 45, dim. 15 h : l'Avantage d'être constant.

MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74) sam. 21 h : l'Education de Rita.

MICHEL (265-35-02) sam., 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) sam. 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MONTPARNASSE (320-89-90) sam. 21 h, dim. 15 h : R. Devos ; Petit Montparnasse sam. 21 h 15, dim., 16 h : l'Astronome.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) sam., 18 h et 21 h, dim., 15 h : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) sam. 20 h 30, dim. 16 h : Sarah ou le Cri de la langouste.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) Petite salle sam. 20 h 45 : la Naissance.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PLAISANCE (320-00-06) sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Homme qui rit.

POCHE (548-92-97) sam. 21 h : Vera Baxter.

SAINT-GEORGES (878-63-47) sam. 20 h 45, dim. 15 h : Six heures plus tard ; sam. 15 h, dim. 21 h : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Fauteuil à bascule.

STUDIO-THÉATRE 14 (545-49-77) sam. 20 h : Et nos amours ; 21 h 30 : les Burlingueurs.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. sam. 20 h 30 : Freud ; sam. 22 h, dim. 15 h : l'Ecume des jours ; II. sam. 20 h 30, dim. 15 h : Huis clos ; sam., dim. 17 h : Fin de partie.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) sam. 20 h 30 : Jehanne-Thérèse.

TH. DE DIX HEURES (606-07-48) sam. 20 h 30 : Si Marilyn.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE DU LYS (327-88-61) sam. 19 h : Descends, Durand, on sait qu't'es là ; sam. 20 h 30 : Toul avec Tin Do, si tu peux ; 22 h 15 : le Monte-plats.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (255-26-47) sam. 20 h 30 : En attendant Godot.

THÉATRE DE LA MER (671-47-61) sam. 20 h 30, Dim. 16 h : les Hommes et la nuit.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) I. sam. 20 h 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise. II. sam. 20 h 30 : Groupe Non Sens de Prague.

THÉATRE 18 (226-47-47) sam. 22 h, dim. 18 h : Fissure compacte.

THEATRE DE LA PLAINE (250-15-65) sam. 20 h 30, dim. 17 h : la Ménagerie de verre.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) sam. 20 h 30, dim, 17 h : l'Opéra de quat'sous.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). – Grande Salle sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Amante anglaise ; Petite salle sam. 20 h 30, dim. 15 h : les Exilés.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) sam. 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Merci Appoline.

VARIÉTÉS (233-09-92) sam. 18 h 45 et 22 h ; dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Les concerts

SAMEDI 7

LUCERNAIRE, 21 h : J.-L. Haguenauer (Mendelssohn, Bach, Scarlatti).

SALLE GAVEAU, 17 h : Trio Caspary (Schubert, Webern, Badinsky...) : 20 h 30 : J.-L. Caillard (Beethoven, Debussy, Strauss).

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 17 h : Ensemble vocal M. Piquemal (Brahms, Mendelssohn) ; Auditorium 106, 18 h 30 : Y. Benzaquen (Argento, Passatieri, Ives...).

SORBONNE, AMPHI RICHELIEU, 21 h : P. Paleczny (Chopin).

CENTRE BOSENDORFER, 20 h 30 : K. Tanabe (Rameau, Haydn, Schubert...).

ÉGLISE SAINT-MICHAEL, 20 h 30 : Chorale Saint-Michael (Vivaldi).

ÉGLISE SAINT-GERVAIS, 16 h 30 : B. Marx (Frescobaldi, Pasquini, Zipoli...).

ALLIANCE, 21 h : Aissoua de Meknes.

DIMANCHE 8

NOTRE DAME DE PARIS, 17 h 45 : M. Bouvard (Franck, Alain, Bouvard).

ÉGLISE SAINT-MICHAEL, 16 h : voir le 7.

RADIO FRANCE, Grand Auditorium, 19 h : Ensemble vocal S. Caillat, dir. : S. Caillat (Schubert, Mendelssohn, Brahms...).

LUCERNAIRE, 18 h : musique électro-acoustique (Almuro).

CONCIERGERIE, 17 h 30 : R. Fontanarosa (Bach).

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIÈRE, 16 h 30 : O. Jutten (Lejeune, Boivin, Titelouze...).

THÉATRE LA BRUYÈRE, 11 h : Ensemble La Bruyère (Vivaldi, Mozart, Haydn).

ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h : Quatuor de cors de Paris (Tipett, Tcherpine, Hindemith...).

NOTRE-DAME-DU-LIBAN, 21 h : J.-Ch. Michel.

TRIANON DE BAGATELLE, 12 h 30 : A. Ebi (Chopin) : 16 h : B. Rigutto (Chopin).

RADIO-FRANCE, Auditorium 104, 19 h : Ensemble vocal S. Caillat.

ALLIANCE, 18 h : Aissoua de Meknes.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
SAMEDI 7 MAI

15 h, Nana, de J. Renoir ; 17 h, le Code criminel, de H. Hawks ; 19 h, Florilège de la Quinzaine des réalisateurs 1969-1982 : Quatre Nuits d'un rêveur, de R. Bresson ; 21 h, Marjoe, de H. Smith et S. Kernochan.

DIMANCHE 8 MAI

15 h, la Chute de la maison Usher, de J. Epstein ; 17 h, Escape, de J. Mankiewicz ; 19 h, Family Life, de K. Loach ; 21 h, les Fleurs sauvages, de J.-P. Lefebvre.

Les exclusivités

ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

BANZAI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LA BELLE DE SAIGON (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

BERLIN HARLEM (All, v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

BEYROUTH LA RENCONTRE (Lib., v.o.) : Cinoches St-Germain (H. sp.), 6e (633-10-82).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) - V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) : U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).

CIRCULEZ Y A RIEN A VOIR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-20-96).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

DAR L'INVINCIBLE (A., v.o) : Forum, 1er (297-53-74) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES DERNIERS MONSTRES (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37.

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) : Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ÉDITH ET MARCEL (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

EFFRACTION (Fr.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-André des Arts III, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

FUCKING CITY (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

GALIIN (Bre., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Denfert, 14e (321-41-01).

GANDHI (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) - V.f. : Richelieu, 14e (233-56-70) ; Français, 14e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'IMPÉRATIF (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'INDIC (Fr.) : U.G.C. Opéra, 6e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic, 15e (828-20-64).

ITINÉRAIRE BIS (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.f.) : Gaité Boulevard, 2e (233-67-06).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Miramar, 14e (320-89-52).

48 HEURES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

RAMBO (A., v.o.) (*) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Rotonde, 6e (633-08-22).

REVIENS JIMMY DEAN, REVIENS (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

SANDY (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 8e (770-72-56) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SARAH (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens (3), 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).

SUPERVIXENS (A., v.o.) (**) : Boîte à Films (H. sp.), 17e (622-44-21).

SURPRISE PARTY (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Miramar, 14e (320-89-52).

THE VERDICT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

TÉNÈBRES (It., v.o.) (**) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

T'ES FOU JERRY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

TOOTSIE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

TYGRA, LA GLACE ET LE FEU (A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

UN DIMANCHE DE FLIC (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).

LE VENT (Mal., v.o.) : Gaité Boulevard, 2e (233-67-06) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 16e (357-90-81) ; Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85. – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-46-01) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) - V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES FILMS NOUVEAUX

DERRIÈRE LA PORTE (*), film italien de Liliana Cavani, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

DIALOGUE DE ROME, film français de Marguerite Duras : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (542-67-42).

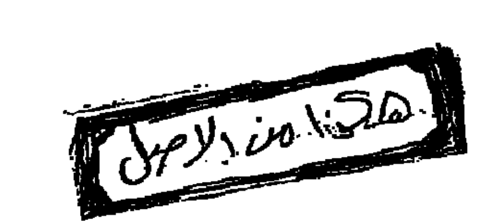
L'ÉVENTREUR DE NEW-YORK (**) film américain de Lucio Fulci, v.o. : U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA FILLE DE TRIESTE, film italien de Pascale Festa Campanile, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Mailliot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

J'AURAI TA PEAU, (*) film américain de Richard T. Heffron ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

LES SEPT SALOPARDS (*) film italien de Bruno Fontana, v.f. : Concordia, 10e (208-32-05) ; Saint-Antoine (307-55-22), Cigale, 18e (606-11-75).

ZIG ZAG STORY, film français de Patrick Schulmann : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01).



LES MONTGOLFIÈRES ONT DEUX CENTS ANS

Quand l'homme vola pour la première fois

La célébration du deux centième anniversaire des premières montgolfières et des premiers vols humains va donner lieu cette année à de nombreuses manifestations. Voilà deux siècles, en effet, les frères Montgolfier préparaient le début de la conquête de l'air et de l'espace.

Le 4 juin 1783 à Annonay, une sphère de papier de 11 mètres de haut quittait la terre, poussée par la chaleur d'un feu de paille et de laine.

Encouragés par l'Académie des sciences, les Montgolfier et le papetier Réveillon poursuivent leurs expériences tout l'été. Puis le physicien Jacques Charles et les frères Robert mettent au point un ballon à hydrogène qui, le 27 août, parcourt 7 lieues et achève son premier vol, trituré par les fourches des paysans de Gonesse.

Un mois plus tard, à Versailles, une montgolfière emporte dans les airs jusqu'à 3 600 mètres un coq, un canard et un mouton qui retombent sains et saufs dans le bois de Vaucresson.

Enfin, le 21 novembre, un jeune physicien, Pilâtre de Rozier, et un militaire, le marquis d'Arlande, s'envolent du parc de la Muette dans la nacelle d'un « aérostat » construit par les Montgolfier et traversent Paris en diagonale avant d'atterrir sur la Butte aux Cailles, près du moulin de Croulebarbe.

Dix jours plus tard, le 1er décembre 1783, c'est au tour de Charles et Robert de s'envoler des Tuileries à bord d'un ballon à hydrogène devant la foule stupéfaite. L'année suivante, la mode du ballon s'empare de la France entière.

Pour évoquer l'envol des premiers hommes dans l'espace — et l'extraordinaire retentissement de cet événement, — nul n'était mieux qualifié que M. Audouin Dollfus, aéronaute astronome à l'Observatoire de Paris, fils de Charles Dollfus, aéronaute, fondateur du Musée de l'air et historien de l'aéronautique.

« Le nom de votre père, Charles Dollfus, est lié à l'histoire du ballon. Quels sont, à ce propos, vos souvenirs personnels ?

— Je suis né, pour ainsi dire, dans une collection de ballons. Mon plus lointain souvenir remonte à une promenade au square de la Muette, d'où justement s'étaient envolés les premiers hommes de l'espace. Je tenais à peine sur mes jambes. Oh, regarde là-haut, m'a dit ma grand-mère, et j'ai vu tout à coup un gros ballon jaune traverser le ciel au ras des toits... C'était mon père qui passait. Il était dans sa nacelle, debout dans une veste bleue ; je l'ai très bien reconnu car il filait à cinquante mètres à peine au-dessus de nos têtes, emporté par le vent.

» Je me souviens en grands détails de ma première ascension à l'âge de huit ans. Mon père montait en ballon presque tous les dimanches. Cette fois, il m'a permis de l'accompagner. Je n'avais aucune appréhension, car cela me paraissait tout naturel de se déplacer en ballon. Nous avons traversé tout Paris avant d'atterrir dans la cour de la caserne des dragons à Vincennes.

» J'ai encore un très beau souvenir : à l'occasion des fêtes du bimillénaire de Paris, le 23 juin 1951, la Ville de Paris a reconstitué l'envol du premier ballon du parc de la Muette. En costumes d'époque, mon père figurait le marquis d'Arlande, avec son tricorne, tandis que je jouais le rôle de Pilâtre de Rozier. Nous nous sommes élevés à bord d'une réplique de la montgolfière de 1783 et nous avons une fois de plus traversé Paris dans les airs...

» Ma vocation d'astronome n'est cependant pas liée directement à l'aérostation. Disons que, par esprit de famille, je me devais d'embrasser une profession comparable. Par la suite, c'est le problème important du mystère de la vie sur les autres planètes qui m'a conduit à pratiquer pour la première fois dans le monde des observations astronomiques en ballon.

— Revenons au bicentenaire des montgolfières. Comment cet événement a-t-il été ressenti ?

— La traversée du ciel de Paris par les premiers hommes qui avaient eu l'audace de quitter la terre emportés par un ballon de papier a eu un retentissement prodigieux. Des dizaines de milliers de Parisiens ont pu voir dans le ciel le ballon bleu orné des armes de France avec deux hommes à bord, et la nouvelle s'est immédiatement propagée.

» Mais c'est le deuxième vol, celui de Charles et Robert, qui a frappé encore plus fort l'imagination des hommes. Dix jours après le premier vol humain dont le départ de la Muette avait été, somme toute, assez discret, l'événement de l'envol des Tuileries a véritablement mobilisé la population parisienne. On estime que 300 000 personnes, un Parisien sur deux, se sont pressées autour des Tuileries, où elles ont pu voir le ballon à hydrogène s'élever au-dessus des arbres, avec l'incident du tricorne enlevé par un coup de vent.

» Ce qui est frappant dans ces premières expériences, c'est leur aspect public, ouvert, spectaculaire. Tout était fait au grand jour. Tout le monde suivait la lutte de l'air chaud des montgolfières contre l'hydrogène de Jacques Charles, qui était un excellent physicien. C'était la course à la réussite et chacun se passionnait pour les exploits des premiers aéronautes. Dans l'histoire de l'humanité je ne crois pas que d'autres événements aient produit un effet comparable. Grâce à la télévision, le monde entier a pu assister aux premiers pas sur la Lune en juillet 1969. Mais que reste-t-il de l'événement ? Quelques images fongibles, tandis que l'envol des premiers ballons a provoqué une véritable explosion artistique, quasiment indestructible.

— Quelles formes d'expression artistique ont inspirées les montgolfières et les ballons ?

— Jamais un événement n'a fait éclore autant d'œuvres d'art. N'oublions pas que les ballons sont nés à un moment où l'artisanat d'art avait atteint son apogée. Les premiers voyages aériens ont si fortement impressionné les artistes et les artisans que chacun, dans sa spécialité, s'est efforcé d'en traduire la beauté.

» D'abord, dans le domaine des arts graphiques ; les dessins, les peintures, les gravures, les estampes, ont relaté l'événement avec une étonnante rapidité. Le lendemain de l'atterrissage du ballon de Robert et Charles à Nesle, les imagiers vendaient la gravure au coin des rues pour quelques sols. L'image servait déjà de support à l'information. Au cours de 1784, les faïenciers relatèrent aussi l'événement avec les « assiettes parlantes » ; les fabriques de Nevers, Desvres, Auxerre, Moustiers, Strasbourg, etc. ont produit des quantités de faïences polychromes que l'on plaçait sur les vaisseliers... C'était la télévision en couleurs de l'époque ! Les porcelaines, qui demandaient plus de soin, sont sorties quelques mois plus tard... La mode vestimentaire, les étoffes, les tapisseries, les papiers peints, se sont également emparés du thème du ballon. Les dames exprimaient leurs états d'âme en jouant de l'éventail décoré au ballon... Les bijoux, les tabatières, les boîtes à mouches, les émaux, les trumeaux, les panneaux peints au vernis Martin, représentaient aussi des ballons, de même que les objets familiers tels que les moules à gâteaux, les cages à oiseaux, les jeux des enfants. D'autres œuvres d'art comme les pendules, les meubles en marqueterie, les sièges, les poignées de porte, les lustres... tout était au ballon ! Et cette mode n'était pas réservée à l'aristocratie, mais s'étendait à toutes les classes de la société. Dans la moindre ferme, une faïence ou un simple objet en bois sculpté au ballon était à la place d'honneur. Les mêmes moyens d'expression se retrouveront quelques années plus tard pour illustrer la Révolution française, mais cette fois l'art populaire l'emportera sur les productions artistiques plus précieuses... Toutes les créations au ballon représentent une richesse d'invention inégalée. L'art a éternisé l'événement.

— Peut-on imaginer que d'autres étapes de la conquête scientifique aient un jour un tel retentissement ?

— Vous soulevez une question philosophique qui rentre dans mon propre domaine de recherche. Je crois qu'un événement d'importance comparable pourrait être la découverte de la vie sur d'autres planètes. La question relève encore du futur ; les premières recherches ont concerné la planète Mars en 1964. En montant en ballon jusqu'à 7 000 mètres, mon but était d'étudier Mars, et j'ai pu déceler une faible quantité de vapeur d'eau, suffisante pour que la vie soit possible. La sonde Viking qui s'est posée sur Mars en 1976 avait pour objectif de rechercher une vie possible ; elle a vérifié l'existence de la vapeur d'eau, mais n'a pas détecté de traces de vie. Cependant, il est permis d'imaginer que la vie est possible au-delà du système solaire, autour d'autres soleils dans d'autres systèmes stellaires... La découverte d'une vie extra-terrestre pourrait alors être un événement d'un retentissement et d'une conséquence philosophique aussi considérable que l'envol des premiers hommes, voilà deux siècles.

» *Ce sont en tout cas les* hommes enlevés de la surface terrestre, le 21 novembre 1783, qui les premiers ont réalisé le vieux rêve d'Icare : ils ont volé. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GERSAINT.

Autour du bicentenaire

Une série de manifestations a lieu à Annonay au mois de juin : inauguration d'une plaque commémorative sur la maison natale des frères Montgolfier à Vidalon-lès-Annonay ; « Montgolfiades du bicentenaire » (reconstitution de l'envol historique, défilé en costumes, envol massif de ballons, semaine de l'aérostation). En juillet : arrivée de la course transatlantique en ballon.

● A Nantes, en septembre, *championnat du monde des montgolfières.*

PARIS EN VISITES

LUNDI 9 MAI

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Approche de l'Art).

« Toulouse-Lautrec », 15 h, Palais de Tokyo (Paris et son histoire).

« Hôtels, jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, 6, boulevard Henri-IV (Vieux Paris).

MARDI 10 MAI

« Hôtel des Monnaies », 15 h, 11, quai Conti, Mme Hulot (Caisse nationale des Monuments historiques).

« Poste d'aiguillage de la gare Saint-Lazare, tri électronique », 14 h 30, 15, rue de Rome (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

LUNDI 9 MAI

14 h 45, 23, quai de Conti, M. Lachs : « La science et le droit dans le monde aujourd'hui » (Académie des sciences morales et politiques), 18 h 30, Centre Pompidou, « Musiques d'Afrique ».

MARDI 10 MAI

14 h 30, 292, rue Saint-Martin, M. Préau : « La bande dessinée » (gratuite et projections) (CNAM).

17 h 30, 55, rue de Varenne, V. Scardigli : « La crise et le bonheur technique marchand : la marchandisation du mode de vie » (Futuribles).

19 h, 62, rue Madame, « Amphithéâtre et gladiateurs » (Arcus).

19 h 30, 5, rue Largillière, « La Crète et Mycènes » (Nouvelle Acropole).

PUBLICITÉ

La luronne des sleepings

En même temps que le combat commence à prendre sa vraie dimension, les tireurs d'élite du groupe Filipacchi sont sur le point d'en terminer avec le montage de l'une des plus redoutables embuscades publicitaires qu'il leur ait été donné de tendre sur le marché.

Un « coup de pub » qui recule les limites du savoir-faire. Le ministre délégué, chargée des droits de la femme, Mme Yvette Roudy, désormais rejointe dans son camp retranché par Simone de Beauvoir, devra compter avec ces chasseurs de grands fauves. Ils ne lui feront pas de cadeaux. Les femmes, c'est leur boulot, on ne leur retirera pas le pain de la bouche aussi facilement que ça.

L'objectif de cette dernière campagne était le voyage en chemin de fer, ou plutôt les hommes de chemin de fer. Ceux qui ne sont pas insensibles aux déplacements sur rail, ou ceux qui ont choisi cette « troisième voiture » pour rentrer chez eux et tirer les conclusions d'une toujours aussi peu évidente journée de travail. Tout le monde le sait, dans *un train qui roule, l'homme* rêvasse. Dans ce grand jouet, imbécile et gai, qui drope sur de l'acier, persuadé de son cap, raide comme la justice, la pensée s'amollit. Soudain, dans le paysage, un appât, et un message.

Sur huit cents panneaux du réseau de la banlieue parisienne, et sept cent cinquante autres posés en sentinelles dans les gares des provinces profondes, France-Rail présente en « première mondiale », la « photo en relief ». France-Rail est une filiale bien-portante de la S.N.C.F. ; la photo en relief, c'est le magazine *Photo*, pour amateurs de grands angles de nouvelles focales et de confitures fessues moins à l'ancienne que celles qu'on sert dans *Lui*. Un public.

Un public qui n'aura pas manqué de s'élargir à l'apparition vagabonde de cette grande fille en souffrance souple, attachée à des travaux d'haltères, les jambes montées sur des escarpins dorés, le maillot résille, les seins à la disposition de l'amicale des gardes-barrières. L'obscénité tranquille. Deux mètres de haut. *« Cette photo*, disait la légende, (deux mètres de haut encore) *est en relief. Les lunettes sont dans* Photo ». C'était vrai. En volant l'affiche, on pouvait même emporter la demoiselle chez soi et la lorgner en solitaire et en bicolore. Les brancardiers de France-Rail n'ont cessé durant près de dix jours de remplacer les absentes ; le grand baromètre du succès : les chapardages.

André Berg, qui signe le tableautin, est aussi l'auteur du reportage en troisième dimension que publie le mensuel. Une série d'instantanés de fausses gymnastes saisies dans des mouvements de musculation façon « Divin Marquis » que les lecteurs auront sans doute du mal à binocler en famille. Soyons juste, l'expérience est assez réussie.

Pourtant, pourtant si l'on pouvait exploiter les picotements du voyeurisme en plein air, il convenait de conseiller la retenue aux amateurs. Quais de gare, souffle des convois : pas d'exaltation intempestive. Ainsi une publicité sera-t-elle jetée dans le grand public agrémentée, pour la première fois, et d'une manière de s'en servir et d'une injonction à la prudence. En bas, entre guillemets, en petits caractères, cette phrase : *« Attention : tenez-vous éloigné de la bordure du quai. »* La pub qui tue, la renversante.

De plus en plus fort, de plus en plus malin, de plus en plus scabreux. Forçats enchaînés à notre boulimie d'images, les publicitaires entrent aujourd'hui dans des phases de recherches dont on serait curieux de savoir jusqu'où elles vont les conduire. Les vendeurs d'hommes politiques, d'automobiles rouges ou de sirop de citron sans colorant sont lentement mais sûrement débordés par des combattants plus ardents qui ont choisi de frapper en face, et dur.

En lançant leur luronne des sleepings à l'assaut du Français moyen — le tirage du mois a bondi dans le rouge — les roublards de *Photo* faisaient plus que de vendre un exploit technique. Ils préparaient l'avenir et incitaient en astuce l'opinion à ne pas céder de terrain devant les cahiers de doléances « anti-sexistes » d'une dame ministre qui ne supporte plus que ses sœurs soient mises au tapin publicitaire sans avoir de droit de recours contre ce proxénétisme-là.

Rendus furieux, nos fabricants de relief terminent l'envoi, dans cette même publication du mois de mai, par un éditorial au canon, intitulé « La loi la plus bête de l'année », dans lequel ils s'indignent contre une censure désormais *« à la portée de toutes, institutionnalisées, nationalisées, rationalisées »*.

Par provocation est reproduite une fois encore l'image de Grace Jones — le corps de l'un des délits, brandi haut par Mme Roudy *à sa sortie d'un récent conseil* des ministres — Grace Jones, gazelle en ébène, des côtelettes entre les pattes, toujours mise en cage par Jean-Paul Goude, Goude photographe et martyr, qui finira par être condamné pour avoir servi à une jeune personne affamée de la viande saignante qu'elle voulait bleue.

Comme disait Grimod de La *Reynière, gastronome exemplaire : « On n'est jamais assez attentif à la cuisson. »* Ni à l'air du temps.

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

Week-end d'un chineur

Devant la mairie du quatorzième arrondissement, les baraques de toile et de planches ont poussé parmi les marronniers en fleurs : c'est la foire sur la place, qui déborde et foisonne sur les trottoirs, de chaque côté de l'avenue du Maine. Pas d'entrée payante, pour une fois, et de la bonne brocante à tous les prix. Cela va de la poupée à 50 F à la petite armoire régionale à 10 000 F. La table XIXe est à 2 200 F à quatre pieds et à 4 000 F pour les six pieds-parapluie. Il faut compter au moins 600 F pour la chaise paillée, 400 F pour les grandes cafetières en émail, les montres en argent ou les clystères d'étain.

Les collectionneurs de jouets, de poupées, de jeux éducatifs, de soldats de plomb et de lanternes magiques sont au rendez-vous du souvenir au Palais des congrès (Porte Maillot), le dimanche 8 mai. Les moindres petites voitures en tôle se négocient à 300 F, et les poupées à tête de porcelaine « bouche fermée » font les coquettes jusqu'à 20 000 F.

A Versailles, c'est la « fête de Printemps » à la Cour des antiquaires, passage de la Geôle (10, rue Rameau) : armes et faïences anciennes, livres, argenterie, meubles classiques et rustiques.

A Fontainebleau (43, rue Royale) la IXe Biennale des antiquaires maintient les grandes traditions des meubles et objets de qualité, garantis par l'expert Jean Merklen ; tableaux anciens et curiosités d'art populaire sont également à l'honneur (jusqu'au 15 mai de 10 h à 19 h. Nocturne le 7 mai jusqu'à 22 h.) Selon la direction de l'échappée par la route : Trouville rassemble les antiquaires au Casino (jusqu'au 15 mai) et le Salon des antiquaires de Troyes (jusqu'au 9 mai) est le plus important de l'Est de la France, avec ses experts à la disposition des acheteurs.

Pour les ventes aux enchères du dimanche 8 mai : meubles, tableaux et objets d'art à Chartres, Compiègne, Senlis, Vernon, Versailles (Galerie des Chevau-Légers) ; bijoux et argenterie à L'Isle-Adam et Epernon ; armes à Provins : vins et alcools à Meaux ; Extrême-Orient, porcelaines, bronzes à Versailles (Hôtel des Chevau-Légers) ; vieilles voitures et accessoires à Rambouillet.

France / services

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 7 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas.
21 h 25 *Droit de réponse.*
Emission de Michel Polac. L'hôpital malade. Avec des médecins, des infirmières, des étudiants et des malades.
22 h 50 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
En direct du Festival de Cannes.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
21 h 50 Téléfilm : Diane Lanster.
D'après l'œuvre de J.D. Wolfromm, réalisation B. Queysanne, avec A. Alvina, J. Spiesser, J. Parent...
22 h 50 Gymnastique : championnat d'Europe.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Tous ensemble ou à chacun son programme.
- **Chennault et les Tigres volants.**
Diffusion en Alsace, Bourgogne, Limousin, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Picardie, Provence-Côte d'Azur, Rhône-Alpes.
- **Les femmes celtes**
Diffusion en Bretagne et Pays de la Loire.
- **La Clémence de Titus**
Diffusion en Paris-Normandie, Centre-Aquitaine.

21 h 30 Série : Jackie et Sara.

21 h 55 Journal.
22 h 13 Une minute pour une image.
22 h 15 Musiclub.
Léonard Bernstein, ouverture Candide *et* West Side Story *par l'Orchestre philharmonique de New-York.*



FRANCE-CULTURE

22 h, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.
23 h, Pâques orthodoxes, retransmises de la cathédrale orthodoxe Saint-Alexandre-Nevsky, à Paris.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : Concerto pour violon et orchestre, Symphonie nº 4 de Brahms par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, sol., C. Altenburger, violon.
23 h, Le club des archives : les chefs d'orchestre brahmsiens.

Dimanche 8 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h Le magazine de la semaine : Sept sur sept.
20 h Journal.
20 h 35 Film : Seule dans la nuit.
Film américain de T. Young (1967), avec A. Hepburn, A. Arkin, R. Crenna, E. Zimbalist Jr (rediffusion).
22 h 15 Passions Passions.
Emission d'A. Bercoff et P. Desfons.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

18 h 10 Dimanche magazine.
19 h 5 Stade 2.
20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
21 h 40 Document : Le messager de Pékin.
De B. Carreau, réal. F.-M. Ribadeau.
22 h 30 Magazine : Désirs des arts.
Les fresques de Dun-Huang.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 45 L'écho des bananes.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Merci Bernard.
20 h 35 Boîte aux lettres.
Magazine littéraire de J. Garcin.
21 h 35 Aspects du court métrage français.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Passion fatale.
Film américain de R. Siodmak (1949), avec G. Peck, A. Gardner, M. Douglas, W. Huston, E. Barrymore (v.o. sous-titrée. N.).
0 h 13 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
0 h 15 Prélude à la nuit.
Triptyque polonais : Mazur, Kujawiak, Oberek, *de Milosz Magin interprété par lui-même.*

FRANCE-CULTURE

20 h, Albatros : Ballades roumaines.
20 h 40, Atelier de création radiophonique.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Concert (en direct de l'Opéra de Munich) : « Mitridate, re di Ponto », opéra de Mozart, livret de V. Cigna-Santi, par l'orchestre Mozart de l'Opéra de Munich et l'orchestre du Tonhalle, dir. N. Harnoncourt, sol. G. Winbergh, Y. Kern, A. Murray, J. Hamari, E. Gale, A. Knettenbaum, P. Straka.
0 h 5, *La nuit sur France-Musique.*

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 8 MAI

M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S., participe au « Club de la presse » d'Europe 1 à 19 heures.

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, est reçu à l'émission « Psycho-test : à la recherche de... » sur R.M.C. à 19 h 15.

LUNDI 9 MAI

M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN, est invité à l'émission « Face au public » sur France Inter à 19 h 20.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3444

HORIZONTALEMENT

I. Arguments de choc entre adversaires se renvoyant la balle. Les grands sont dictés par la maladie et les petits inspirés par l'affection. – II. Supprimer les coups de fusil est un moyen pour les chasser. Un accident de terrain peut provoquer sa chute. Pour mener en bateau, il est du même bord que le Marseillais. – III. Dans le Finistère. Tel un sujet ayant végété ou une campagne sans végétation. – IV. Agent de police et de la sûreté. Flotte au long cours soviétique. – V. Bien que de taille supérieure, il n'a jamais que deux pieds et quatre pouces. Frontière du demi-monde. – VI. Barbe ou rase. Pratiques. Facteurs de décontraction. – VII. Frère ennemi. Coupe court à ce qui serait trop long à énumérer. Participe passé. – VIII. Ne sait parler que bêtement. Cache le soleil ou découvre la lune. Forme de tartine servie au cours d'un banquet. – IX. Agréable quand on le partage et fâcheux quand il est partagé. Artiste peintre, homonyme d'un fantaisiste qui ne manquait pas de couleurs. Manque de mordant à double titre. – X. Créature malheureuse. Indemne. – XI. Plus près de la licence que du doctorat. Note. Cafard ou bourdon. – XII. Dépouillerai le canard ou le poulet. Vieil homme de plumes. – XIII. On est dans tous les siens quand on sort de soi-même. Un ancien acteur y joue le rôle principal. Note de frais. – XIV. Ville ou villa. – XV. Refuge après l'orage. Extraits de fèves permettant de goûter plus vite à la galette d'un testateur.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I										■					
II					■				■						
III						■								■	
IV		■		■									■		
V						■									■
VI							■			■					
VII	■								■				■		
VIII				■				■						■	
IX					■								■		
X	■								■						
XI					■			■							
XII		■	■						■		■				■
XIII						■				■					
XIV		■										■		■	
XV							■								

VERTICALEMENT

1. On l'accepte plus volontiers d'un barbier que d'un barbon. Fleuve côtier. Flatteuse, on la prise volontiers. – 2. Rudiments de culture. Tourmentes avant l'orage. – 3. Il faut parfois être bien sonné pour oser l'avouer. Point de saignée pour l'hippiatre. – 4. Banal. Telle une fille d'Eve ressemblant à sa mère. Tels des corps de ballet. – 5. Part au régiment. Indique une sortie. – 6. Personnel. Champion sur les ondes de la course au trésor. Traits d'ironie. – 7. Fasse preuve de discrétion. Ecrivain français. – 8. Policier d'un polygame. Louis pour un Capétien et Charles pour un Valois. Un homme qui ne mâchait pas ses mots. – 9. Les grands sont, à la fois, coûteux et généreux. Jumelles d'artillerie. Générateurs de courbes et courbatures. – 10. Traversa le fil d'un bord à l'autre. Est à Londres ce qu'Auteuil est à Paris. Démonstratif. – 11. Bien qu'affirmées par écrit, leur sincérité n'est pas évidente. Porte la poupe ou le poupon. – 12. Peut faire fortune grâce à des bâilleuses de fonds. – 13. Unité de frigorie outre-Manche. D'intérêt double pour un latiniste conservateur. N'est pas spécialement rigolote dans *Rigoletto.* – 14. Traduction du folklore nippon. Il faut la gagner pour cesser d'être à découvert. Même bien dressés, ils resteront toujours des originaux. – 15. Electrisé par le courant. Sans préambule. Composant d'un plat dur à digérer.

Solution du problème nº 3443

Horizontalement

I. Promotion. – II. Rapetissé. – III. Omelettes. – IV. Moro. Rh. – V. ENA. Tempo. – VI. Téter. EOR. – VII. Tuiles. – VIII. Erosion. – IX. Nazisme. – X. Su. En. Or. – XI. Etat. Scie.

Verticalement

1. Prometteuse. – 2. Ramoneur. Ut. – 3. Opération. – 4. Mélo. Elsa. – 5. Ote. Treize. – 6. Titre. Soins. – 7. Isthme. Ns. – 8. Ose. Pou. Moi. – 9. Nestor. Mère.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

Évolution probable du temps en France entre le samedi 7 mai à 0 heure et le dimanche 8 mai à minuit.

Changement de régime, au cours de ce week-end, aux courants d'air chaud et instable, poussés par des vents de sud à sud-ouest, qui donneront encore des orages sur les régions du Midi et de l'Est, succédera de l'air océanique plus frais, venant de l'ouest.

Dimanche matin, le ciel sera couvert sur les régions méditerranéennes, le sud-est du Massif Central, les Alpes, le Jura, et des orages parfois violents éclateront. Sur le reste de la France, le ciel sera brumeux, nuageux avec quelques éclaircies.

En cours d'après-midi, la zone de mauvais temps affectant le Sud-Est s'évacuera vers l'Italie, la Suisse et l'Allemagne, n'affectant encore que la Corse. Sur la Bretagne et les côtes de l'Atlantique, des nuages porteurs de pluie arriveront, poussés par des vents d'ouest modérés à assez forts.

Entre ces deux zones, temps temporairement ensoleillé malgré des passages nuageux assez importants sur le Massif Central et les Vosges.

Les températures évolueront, le matin, entre 14 et 15 degrés dans le Midi, de 12 à 13 degrés du sud-ouest au nord-est, de 8 à 10 degrés de l'extrême Ouest au Nord.

L'après-midi, de 20 à 22 degrés dans le Midi et le Sud-Ouest, de 15 à 17 degrés dans le Centre, le Centre-Est, le Nord-Est, de 17 à 18 degrés sur le Bassin parisien, le Centre-Ouest, de 14 à 16 degrés dans l'Ouest et le Nord.

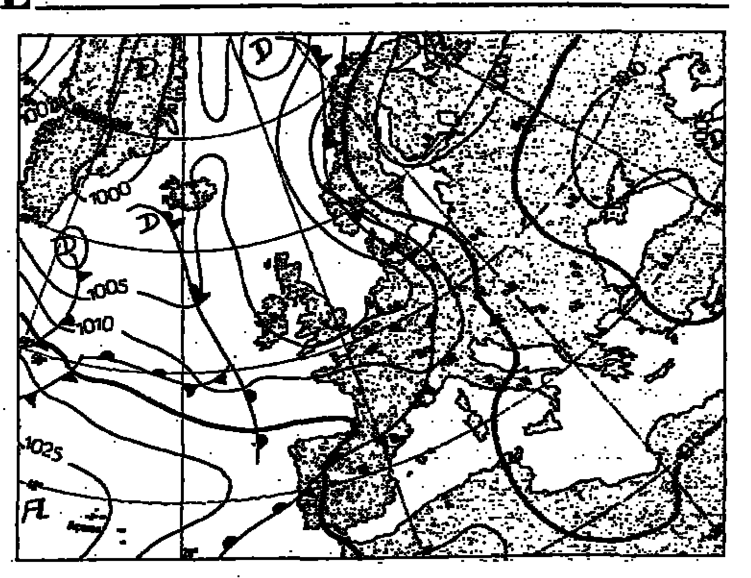
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 7 mai, à 8 heures, de 1012,7 millibars, soit 759,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 mai ; le second le minimum de la nuit du 6 mai au 7 mai) :

Ajaccio, 19 et 9 degrés ; Biarritz, 17 et 13 ; Bordeaux, 22 et 12 ; Bourges, 20 et 12 ; Brest, 14 et 11 ; Caen, 17 et 9 ; Cherbourg, 15 et 10 ; Clermont-Ferrand, 20 et 10 ; Dijon, 19 et 12 ; Grenoble, 21 et 13 ; Lille, 18 et 11 ; Lyon, 22 et 13 ; Marseille-Marignane, 22 et 16 ; Nancy, 19 et 12 ; Nantes, 18 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 17 et 14 ; Paris-Le Bourget, 20 et 10 ; Pau, 22 et 13 ; Perpignan, 21 et 16 ; Rennes, 17 et 10 ; Strasbourg, 20 et 13 ; Tours, 16 et 10 ; Toulouse, 23 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 13 degrés ; Amsterdam, 17 et 12 ; Athènes, 25 et 15 ; Berlin, 17 et 6 ; Bonn, 20 et 10 ; Bruxelles, 17 et 12 ; Le Caire, 26 et 16 ; îles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, 17 et 6 ; Dakar, 24 et 20 ; Djerba, 21 et 14 ; Genève, 22 et 12 ; Jérusalem, 22 et 9 ; Lisbonne, 21 et 11 ; Londres, 18 et 10 ; Luxembourg, 17 et 12 ; Madrid, 23 et 11 ; Moscou, 14 et 8 ; Nairobi, 24 et 17 ; New-York, 18 et 5 ; Palma-de-Majorque, 24 et 10 ; Rome, 21 et 9 ; Stockholm, 16 et 1 ; Tozeur, 30 et 17 ; Tunis, 24 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



PRÉVISIONS POUR LE 8 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)

CARNET

Mariages

– M. et Mme Marcel AVIGNON,
M. et Mme Gilbert DERRIEN,

ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Véronique et Vincent,

célébré à Saint-Denis (93200) le samedi 7 mai 1983.

– M. et Mme Jean CHRISTOPHEL,
M. et Mme Pierre VIDAL-NAQUET,

ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants,

Agnès et Jacques,

qui a été célébré le 7 mai 1983.
8, rue du Marché-Popincourt,
75011 Paris.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès accidentel de

Mlle Juliette CHARPENTIER

survenu le 2 mai 1983, à Paris, à l'âge de dix-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 9 mai 1983, à 10 h 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, 22 *bis*, rue Legendre, Paris-17e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre dans l'intimité familiale.

De la part de
M. et Mme Hubert Charpentier,
Mlle Nathalie Charpentier,
Mme Jean Charpentier,
M. et Mme Roger Lagrave,
M. et Mme Philippe Doumic,
et leur fille,
M. et Mme Jean-Claude Charpentier,
et leurs enfants,
M. et Mme Khaled Hamza,
et leur fils,

ses parents, sœur, grands-parents, oncles, tantes, cousins et cousines,

Et toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue de Monbel.
75017 Paris.

– M. et Mme Tanguy Daniel
et leurs enfants,
Mme Marie-Haude Le Bihan
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme René DANIEL,
née Magdeleine Le Bars,

leur mère et grand-mère,

survenu le 30 avril 1983, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques ont été célébrées le mardi 3 mai, en l'église Saint-Martin de Brest.

Rue des Archives,
29200 Brest.

– M. Aimé Sosten,
son époux,

Les familles Haaf, Muller, Feick,

Dennes, Hanoun, Aliel, Lelouche,
ses frère, sœurs, beaux-frères, neveux, nièces, cousins, cousines,

Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part
du décès de

Mme Aimé SOSTEN,

née Lisa Haaf,

survenu le 4 mai 1983,
au Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine),
à l'âge de soixante-deux ans.

L'inhumation au cimetière communal de Bagneux a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale le lundi 9 mai 1983.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Communications diverses

– Dans l'après-midi du 3 mai, le général de brigade aérienne René Gavoille, présenté par le général de corps d'armée G.-L. Revol, a prononcé, dans les salons de l'Aviation-Club de France, une conférence remarquée sur : « Saint-Exupéry tel que je l'ai connu. »

Mme la générale Mast,

Le général Pintor, représentant le général Capillon, chef d'état-major de l'armée de l'air,

Le général Glavany, président des Ailes brisées,

Le colonel J.-R. Merrick, attaché militaire de l'air auprès de l'ambassade des Etats-Unis,

et de nombreuses autres personnalités assistaient à cette conférence, qui fut suivie d'un cocktail donné par l'association au profit des Ailes brisées.

– Le bureau de l'Association des anciens élèves de l'école Saint-Martin de France

invite ses membres à manifester leur attachement à leur école en se rendant nombreux à la vente de charité annuelle que celle-ci organise le mercredi 11 mai, de 15 heures à 18 heures, et le jour de l'Ascension.

Le programme de cette journée est fixé comme suit :

9 h. 30, messe,
10 h 45, rencontre d'athlétisme,
12 h, déjeuner dans les Maisons,
15 h à 16 h, trois cross : poussins, cross pour tous, 2 000 m et 4 800 m,
18 h, représentation par des élèves à la salle Henri-Ghéon de la pièce d'Eugène Ionesco « Le roi se meurt ».

Ecole d'éducation Saint-Martin,
1, avenue de Verdun,
95000 Pontoise.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université de Paris-XII (Val-de-Marne), lundi 9 mai, à 9 h 30, salle G 100, M. Driss Sdoud : « Les ordres professionnels au Maroc. »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 7 mai :

DES DÉCRETS

- Fixant le siège des chambres régionales des comptes ;
- Portant création du Haut Comité du thermalisme et du climatisme ;
- Portant publication de l'accord portant adhésion de la république du Zimbabwe à la deuxième convention A.C.P.C.-E.E., signée à Lomé le 31 octobre 1979, fait à Luxembourg le 4 novembre 1980, de l'accord relatif aux produits relevant de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, fait à Luxembourg le 4 novembre 1980, et de l'accord *interne modifiant l'accord interne* relatif au financement et à la gestion des aides de la Communauté du 20 novembre 1979, fait à Bruxelles le 16 décembre 1980.

UN ARRÊTÉ

- Relatif aux taux de la taxe intérieure sur les produits pétroliers et assimilés.



Economie

La mise en œuvre du plan de rigueur

Le gouvernement annule 7 milliards de francs de crédits budgétaires

Le ministre de l'économie et des finances vient d'annuler une masse importante de crédits budgétaires au titre de l'année 1983. Le *Journal officiel* daté du 6 mai a publié un arrêté supprimant 8,5 milliards de francs sous forme d'autorisations de programme et 7 milliards sous forme de crédits de paiement (1).

Ces annulations avaient été annoncées fin mars au moment où avait été rendu public le plan de rigueur. Elles concernent essentiellement les crédits d'équipement : 3,7 milliards de francs pour les crédits d'État ou subventionnés par l'État, 900 millions de crédits P.T.T., soit en tout 4,6 milliards de francs de crédits de paiement. A cette somme s'ajoutent 2,1 milliards de francs de crédits d'intervention (inscrits au titre 4 du budget) et 200 millions de francs de crédits de fonctionnement.

L'essentiel de ces sommes était gelé au Fonds de régularisation budgétaire (20 milliards de francs en 1983) qui, cette année, contrairement à ce qui avait été fait en 1982, comprend des crédits d'équipement en plus des crédits de fonctionnement. Tous les ministères sont concernés par ces économies, mais certaines actions sont épargnées : défense, travail et emploi, formation professionnelle, enseignement technique, action culturelle, constructions neuves aidées par l'État (2).

Au total, 9 % des crédits d'équipement ont ainsi été annulés aussi bien en autorisations de programme qu'en crédits de paiement. L'effort est bien moindre sur les « interventions de l'État », cette catégorie de crédits n'ayant été amputée que de 0,7 %.

A ces 7 milliards de francs de crédits budgétaires supprimés s'ajouteront dans les semaines ou les mois à venir des annulations de crédits de fonctionnement. Enfin, l'engagement de 4,3 milliards de francs de crédits bubgétaires sera retardé, ce décalage correspondant du point de vue conjoncturel à une économie momentanée. Ainsi l'État participe-t-il au plan de rigueur lancé il y a un mois et demi par MM. Mauroy et Delors. – A. V.

(1) Les autorisations de programmes sont des promesses de dépenses d'équipement budgétaires. Les crédits de paiement, eux, sont des sommes effectivement dépensées dans l'année. A chaque ouverture d'autorisation de programme correspondent pendant plusieurs années des crédits de paiement effectivement dépensés.

(2) Les économies effectuées sur l'Agence pour la maîtrise de l'énergie seront compensées par la taxe parafiscale qui vient d'être créée sur les produits pétroliers.

Le coup de colère des aviculteurs bretons

(Suite de la première page.)

Sur les passage, ils ont brisé du mobilier urbain, des vitrines de banques et celles de la direction départementale du travail, des cabines téléphoniques, des abris-bus, des panneaux. Ils ont déraciné des arbustes et dépavé les rues par endroits.

Le maire de Saint-Brieuc, M. Saunier (P.S.), a décidé de porter plainte. Selon les premières estimations, et rien que pour les biens communaux, les dégâts se chiffreraient à 500 000 francs. En signe de protestation solennelle, le conseil municipal se réunira ce soir, en séance extraordinaire.

Selon des représentants du centre départemental des jeunes agriculteurs des Côtes-du-Nord, d'autres actions dures pourraient se produire.

A Brest, une cinquantaine d'agriculteurs attendaient Mme Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'environnement à sa descente d'avion, vendredi matin. Venue visiter le centre océanologique de Bretagne, elle fut vivement incité à écouter les paysans lui parler des M.C.M. Dans l'Aveyron, les éleveurs ont la manifestation plus souriante : trois cents d'entre eux ont organisé un méchoui devant la sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue.

La colère des membres de la filière avicole s'explique par une dégradation durable du marché de l'œuf, elle-même due à une surproduction, tant au plan national qu'européen. Elle est aggravée en France par une chute des ventes sur la Communauté et par des coûts de production plus élevés que ceux de nos partenaires. Le 5 mai, les pouvoirs publics ont demandé au Crédit Agricole et aux autres banques, d'assurer, après examen individuel, le financement indispensable à la poursuite d'activité des éleveurs.

Mais ce financement est subordonné pour les plus importants élevages (plus de vingt mille poules pondeuses) à l'abattage des poules âgées et au respect d'un vide sanitaire d'au moins cinq semaines, ceci afin de restreindre la production. Le gouvernement dans le même esprit recommande aux banques de suspendre provisoirement tout financement nouveau de bâtiments dans ce secteur.

JEAN VIDEAU.

● « La circulation automobile sera bloquée le 20 mai, dans l'Aude, l'Hérault, le Gard et les Pyrénées-Orientales », a annoncé, vendredi 6 mai au soir, le Comité régional d'action viticole. Les représentants des membres des comités d'action des quatre départements du Midi, qui avaient été reçus le 29 avril par M. Michel Rocard, ont déclaré avoir apprécié le sérieux et la volonté de travail du ministre, mais n'ont pas jugé les mesures proposées comme satisfaisantes. M. Jean Huillet, porte-parole du comité régional, a précisé cependant qu'il mettait beaucoup d'espoir dans la commission mixte administration-profession, chargée de relancer le marché du vin.

Brittany Ferries a dix ans

Les paysans-armateurs de la Manche

Roscoff. – Monter une compagnie de navigation pour aller vendre des choux-fleurs et des pommes de terre nouvelles aux Anglais, il n'y avait que des Bretons pour imaginer une pareille entreprise. La preuve, c'est que tous les armateurs français et étrangers auxquels s'adressèrent les agriculteurs du Léon, il y a une dizaine d'années, refusèrent plus ou moins poliment de le faire.

Du strict point de vue financier, les détracteurs du désenclavement maritime de la Bretagne avaient peut être raison : Brittany Ferries, compagnie de souche exclusivement régionale en dépit d'une consonance anglaise, aura perdu en dix ans d'existence quelque 45 millions de francs dans le transport, d'abord de légumes, puis très rapidement de camions et de touristes, entre la péninsule, la Grande-Bretagne et l'Espagne.

De notre envoyé spécial

Ce n'était pas toutefois à ce chiffre que pensaient les trois cent cinquante actionnaires venus assister, il y a quelques jours à Roscoff, à l'assemblée générale de la société qui fêtait à cette occasion son dixième anniversaire. Pour beaucoup de ces solides paysans du Léon promus armateurs par la force des choses, Brittany Ferries est d'abord un acte de foi. Elle fut pour eux un moyen de relever la tête, en même temps que de percer sur un marché auquel l'Etat centralisateur et centripète n'aurait jamais pensé.

« La Bretagne a toujours été prospère quand elle regardait vers la mer ; quand elle a regardé vers Paris, elle s'est appauvrie. » La maxime est écrite en lettres de feu, ici, au pays du Léon, et avec encore plus de force en ce moment. Beaucoup des *« capitalistes »* endimanchés aux mains calleuses réunis dans un salon du car-ferry *Quiberon*, orgueil de la compagnie, se rappellent encore en serrant les dents cette époque pas tellement lointaine où Paris les laissait crever sur leurs tas de choux-fleurs.

Le salut par la mer

Et combien d'entre eux n'ont-ils pas suivi ce jeune énergumène de vingt-cinq ans, qui, par un jour de l'été 1961, décidait de prendre d'assaut la sous-préfecture de Morlaix. Un grand fou, une vraie tête de Breton, qui s'appelait Alexis Gourvennec. Aujoud'hui, à quarante-sept ans, Alexis Gourvennec est devenu l'honorable président de la compagnie Brittany Ferries, et accessoirement président du Crédit agricole du Finistère – deuxième de France – et propriétaire d'une exploitation porcine de cinq cents hectares (*le Monde* daté 20-21 février). Mais il comprend bien ces autres énergumènes qui pourraient être ses fils et qui se révoltent à leur tour pour clamer à un pays absorbé par d'autres soucis qu'ils ne veulent pas crever à côté de leurs cochons. A tel point que lorsqu'ils sont dans la rue face aux C.R.S., « monsieur le Président » est parmi eux.

Son itinéraire ne manque finalement pas d'une certaine logique. Le temps des révoltes passé, Gourvennec comprit vite que le salut des Bretons viendrait d'abord d'eux-mêmes et du recours à ce capital dont la nature a abondamment pourvu la Bretagne : la mer. Et il prit conscience d'une profonde anomalie : c'est qu'à cent quarante kilomètres de Roscoff – plus près d'ici que Rennes et Paris, – un pays devenu européen, l'Angleterre, allait chercher partout ailleurs qu'en France les produits alimentaires qui lui manquaient tant.

Là se trouvait l'alternative aux décharges publiques sur lesquelles finissaient trop souvent les produits du Léon. L'idée était bonne : en 1973, la SICA de Saint-Pol-de-Léon livrait sur le marché de Plymouth les premiers cageots de choux-fleurs qui ne soient pas italiens ; elle en a expédié l'an passé 40 000 tonnes, et les Italiens ont complètement disparu. Elle a vendu aussi 40 000 tonnes de pommes de terre, couvrant le tiers des besoins britanniques. *« Si la Grande-Bretagne nous assurait la préférence communautaire, nous en vendrions le double »*, regrette M. Gourvennec, qui ajoute, lucide : *« Mais si on perdait le marché anglais, on perdrait 20 centimes au kilo sur toute notre production, autrement dit 2 milliards d'anciens francs par an »*. Il trouve quand même que ces clients pourraient être un peu plus *fair play* et ouvrir leurs frontières au beurre européen plutôt que d'en acheter 130 000 tonnes par an en Nouvelle-Zélande, jurant que *« la Bretagne en fournirait la moitié »*.

Toutefois la compagnie naissante ne pouvait pas vivre sainement d'un trafic aussi limité – quelle que soit son importance pour l'agriculture régionale – et très saisonnier : l'an passé, 37 000 des 40 000 tonnes de pommes de terre vendues outre-Manche ont été livrées en trois semaines. Il fallait donc développer d'autres trafics : ce furent d'abord les camions (6 000 en 1973, 25 300 en 1982), puis les touristes (91 000 en 1974, 750 000 en 1982). A la ligne Roscoff-Plymouth venaient s'en ajouter d'autres : Saint-Malo–Portsmouth, Roscoff-Cork (en Irlande du Sud), puis une ligne totalement étrangère au pays : Plymouth-Santander.

D'un unique bateau à sa naissance, la flotte passait à quatre en 1980. Mais les investissements finissaient par peser lourd sur une entreprise qui, en dépit d'augmentations massives du capital (de 5 à 70 millions de francs), ne disposait que d'une surface financière étroite.

Au début des années 80, la société n'apparaît plus en mesure d'assurer valablement son développement et, notamment, de renouveler sa flotte. Les paysans du Léon, ses premiers actionnaires, ne peuvent s'engager davantage, et Alexis Gourvennec les comprend : *« Ce n'était pas à eux de se sacrifier pour l'économie régionale. »* Dès lors, il ne reste que deux solutions : se vendre – aux armateurs anglais, allemands ou scandinaves empressés, qui paraissent avoir bien oublié leurs préventions de jadis envers cette aventure – ou faire participer la région à l'effort.

La seconde solution l'emporte finalement. Avec quelque retard, une nouvelle structure est adoptée en octobre dernier : à Brittany Ferries, société d'exploitation, vient s'adjoindre une société d'économie mixte, Sabemen, qui devient propriétaire, pour 138 millions de francs, de trois des cinq bateaux (les deux autres sont affrétés), et qui aura pour vocation le financement des investissements. Son capital de 70 millions de francs est détenu par les collectivités départementales (28,6 %), la région (21,4 %), le Crédit agricole (28,6 %) et Brittany Ferries (21,42 %). Ainsi, les Bretons se sont sortis tout seuls d'une passe difficile.

4 % de légumes et beaucoup de touristes

Maintenant, il importe de consolider l'acquis, et d'abord de mettre de l'ordre dans les comptes. Pour venir à bout de son déficit endémique, Brittany Ferries a réorganisé ses lignes, modifié ses fréquences. Aux anciens bateaux, coûteux à exploiter, se substituent peu à peu des unités plus modernes et plus grosses. La rigueur a déjà porté quelques fruits : en 1982, en dépit d'une légère baisse du trafic (– 0,5 %), le chiffre d'affaires a augmenté de 19 % en 1981, 40 % plus vite que les prévisions initiales. Le compte d'exploitation s'est aussi trouvé positif de 1,7 million de francs. Encore cet effort fut-il contrarié par quelques facteurs extérieurs négatifs, comme les pertes de change (6 millions de francs), les frais financiers découlant de l'ancienne structure (2 millions) et la guerre des Malouines qui a pesé sur l'activité de la ligne anglo-espagnole.

L'entreprise aisni consolidée veut envisager l'avenir avec optimisme. Les échanges agricoles avec la Grande-Bretagne vont se développer, bien qu'ils ne représentent plus qu'une part très modique du trafic (4 %). Mais la grosse affaire sera, encore davantage que dans le passé, le trafic de passagers dont l'impact sur l'économie bretonne n'est pas non plus négligeable. Impact direct, d'abord : Brittany Ferries emploie 750 personnes dont 500 Bretons, son chiffre d'affaires (390 millions de francs en 1982) est réalisé à 70 % à l'exportation, et, comme prestataire de services, 80 % de ses recettes correspondent à une valeur ajoutée.

L'impact indirect n'est pas moins appréciable. Un Anglais sur deux venus en Bretagne en 1982 a pris Brittany Ferries (soit 220 000 touristes), et deux Irlandais sur trois (10 500) ont fait de même. Ces voyageurs ont dépensé 420 millions de francs, dont 290 millions en Bretagne où ils ont passé près de 2 millions de nuitées. Consciente du phénomène, la compagnie, qui était déjà le plus gros hôtelier-restaurateur breton (avec à bord de ses bateaux 632 chambres, 2 000 lits et 1 350 places de restaurant), s'est lancée dans une nouvelle activité : le voyagisme. L'idée est née... de la marée noire de 1978, alors que les touristes étrangers fuyaient en masse le littoral de la péninsule. L'affaire s'annonçait mal : quand Alexis Gourvennec commença a demander aux agences de voyages si elles travaillaient avec Roscoff, il s'entendit souvent répondre : *« Non, monsieur ; nous ne faisons pas l'Europe de l'Est... »*

Pourtant, Brittany Ferries se mit à prospecter les gîtes ruraux, les hôtels, à élaborer des « produits » simples, mais procurant une bonne valeur ajoutée, qui visaient les classes moyennes et supérieures. Peu à peu, elle offrit une gamme de prestations touristiques extrêmement large, du camping à la ferme au château-hôtel, en passant par le *« bed and breakfast »*. Les 550 gîtes ruraux gérés par la compagnie ont été loués, l'an passé, pendant vingt-deux semaines.

Les produits touristiques de Brittany Ferries ont ainsi rapporté, en 1982, 32 millions de francs et ils ont permis d'élargir sensiblement la saison. Au total, l'effet induit de l'entreprise sur la région est évalué à 1 milliard de francs. Et elle entend bien l'amplifier encore, mais en continuant de n'exploiter que les créneaux qui se révèlent d'abord bon pour elle. *« Nous ne pouvons pas être à la fois une société de bienfaisance et une société de développement régional »*, souligne M. Gourvennec.

JAMES SARAZIN.

Faits et chiffres

Affaires

● **Sidérurgie : baisse de la production en avril.** – La production française d'acier brut s'est établie, en avril, à 1 440 000 tonnes et celle de fonte brute à 1 093 000 tonnes, ce qui représente des baisses respectives de 18,6 % et de 28,6 % par rapport à celles du même mois de 1982. Ces chiffres sont communiqués par la Chambre syndicale de la sidérurgie.

● **Thomson pourrait coopérer avec Zanussi.** – Le ministre italien de l'industrie, M. Pandolfi, se rend le 9 mai à Paris pour tenter de faire participer la France au plan de sauvetage du groupe italien d'électronique et d'électroménager. Philips, qui vient de confirmer qu'il coopérerait avec Zanussi, a précisé être disposé à envisager la participation d'autres entreprises européennes du secteur pour améliorer la compétitivité de l'électronique européenne. – *(A.F.P.)*

● **La société de pesage Kuhn et Fleichel est reprise par M. Bernard Tapie.** – Après Teraillon et Testut, le groupe Tapie vient de reprendre cette société nancéienne de cent soixante salariés pour 45 millions de francs de chiffre d'affaires. Avec cette nouvelle affaire, le groupe Tapie contrôle 90 % du marché français du pesage grand public (60 % du marché européen) et une partie importante du pesage industriel, spécialité de Kuhn et Fleichel.

● **Les effectifs de Manufrance,** l'entreprise stéphanoise, devraient fortement diminuer d'ici à fin 1983, passant de 820 personnes actuellement à 470. C'est ce qu'a annoncé le 5 mai M. Jean Domine, préfet de la Loire. Son communiqué précise que la Scop Manufrance devrait bénéficier de 80 millions de francs fournis par l'État et chercher 60 millions de francs auprès d'autres partenaires.

Agriculture

● **La Commission européenne** a décidé de limiter les exportations de blé de la C.E.E., contre l'avis de certains Etats-membres et surtout de la France, qui a fait valoir qu'il existait d'importantes possibilités d'exportations, notamment vers les pays de l'Est. La commission justifie sa décision par le souci qu'elle aurait de respecter un engagement pris vis-à-vis des Etats-Unis et selon lequel la C.E.E. ne devrait pas exporter au cours de cette campagne plus que lors de la campagne précédente, soit 12,3 millions de tonnes. Aussi les adjudications pour les exportations de blé reprendront au début de la prochaine campagne au mois de juin. – *(A.F.P.)*

Etranger

● **Le nombre de chômeurs au Canada** a légèrement diminué en avril, étant revenu de 1 658 000 à 1 570 000 personnes, soit 12,5 % contre 12,6 % de la population active. – *(A.F.P.)*

● **Recul du chômage aux États-Unis en avril,** qui est revenu de 10,3 % à 10,2 % de la population active. En mars et en février, ce taux avait déjà diminué de 0,1 point. En avril, le nombre de chômeurs officiels s'est inscrit à 11 328 000 (11 381 000 en mars) et le nombre de personnes pourvues d'un emploi a progressé de 360 000, pour atteindre 99,4 millions. Ce qui touche essentiellement la main-d'œuvre féminine. Ont aussi été enregistrées une augmentation du temps de travail hebdomadaire moyen (40.1 heure contre 39,6 en mars) et une diminution modérée du nombre de travailleurs à temps partiel. – *(A.F.P.)*

● **Le nombre de chômeurs** en Grande-Bretagne a légèrement baissé en avril ; mais cette diminution est principalement due à une modification du processus de recensement des demandeurs d'emploi. Le pays comptait 3 169 879 chômeurs (13,3 % de la population active) contre 3 172 390 fin mars, soit une baisse de 2 511 personnes. A partir du mois d'avril, les statistiques ne comprennent plus les chômeurs de plus de soixante ans, qui n'ont plus besoin de se faire enregistrer pour toucher les allocations. En outre, le gouvernement a révisé en baisse le chiffre de la population active à environ 23,8 millions de personnes. – *(A.F.P.)*

Energie

● **Total a perdu 1 milliard de francs en 1982.** – Le groupe pétrolier Total a subi une perte de 1,07 milliard de francs en 1982 alors qu'il était bénéficiaire de 870 millions en 1981. Le chiffre d'affaires du groupe a atteint 131,71 milliards de francs et la marge brute d'autofinancement 6,42 milliards.

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Encore des warrants, toujours des warrants

La fièvre pour les émissions euro-obligataires dotées de warrants convertibles soit en actions, soit en autres obligations qui s'était abattue huit jours plus tôt sur le marché international des capitaux a continué d'enflammer les esprits cette semaine. La certitude de voir les taux d'intérêt en dollars se détendre notablement dans les mois qui viennent est si forte que Citicorp, la grande banque américaine, a lancé, vendredi soir, une émission de 100 000 warrants qui sont la projection de cette foi parce qu'il ne sont attachés à aucun emprunt euro-obligataire. Les warrants sont répartis en deux tranches égales. Dans la première, chacun d'entre eux permetra d'acquérir une euro-obligation Citicorp de 1 000 dollars qui aura une durée de cinq ans et un coupon annuel de 9,75 %. Dans la seconde tranche, chaque warrant offrira la possibilité d'acheter une euro-obligation Citicorp de 1 000 dollars d'une durée de sept ans en coupons, également de 9,75 %. Dans la minute suivant l'annonce de l'opération, les warrants se traitaient à 22 dollars pour ceux donnant accès aux obligations à cinq ans et à 24 dollars pour les obligations à sept ans.

Préalablement, la Deutsche Bank, la Société de banque suisse, le Crédit foncier de France, en attendant sous peu, le Crédit agricole, sont tour à tour venus solliciter les investisseurs affamés de papier.

Avec l'emprunt de la Deutsche Bank dont les warrants permettront à partir du 1er juillet d'acquérir des actions au porteur du majestueux établissement bancaire allemand, on avait atteint le comble de l'aberration. Les 100 millions de dollars d'euro-obligations qui seront émises au pair se sont traitées jusqu'à 125. Elles sont par la suite retombées pour revenir cependant vendredi à 120. Sur la base de ce dernier cours, la prime pour acquérir l'action avec warrant est de 40 % et on se demande toujours qui diable peut bien être tenté par une opération de ce genre alors qu'il est plus facile et moins onéreux d'acheter directement les titres tant convoités en Bourse.

Ce sont également 100 millions de dollars à dix ans que la Société de banques suisses (S.B.S.) est venue offrir jeudi au pair, avec un coupon annuel de 6 1/4 %. A chaque euro-obligation sont attachés sept warrants qui, chacun, permettront d'acquérir jusqu'à la fin de 1988 une action au porteur sans droit de vote de la S.B.S. à prix unitaire de 255 FS. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, la proposition helvétique s'est, de suite, avérée un grand succès, les investisseurs internationaux conservant une admiration sans borne pour les grandes banques suisses qui, à Zurich, gèrent discrètement leurs portefeuilles.

Le Crédit foncier de France a, pour sa part, lancé jeudi soir, avec la garantie de la République française, un euro-emprunt de 150 millions de dollars d'euro-obligations à huit ans. Chacune d'elles, d'une valeur nominale de 1 000 dollars, sera émise à 101, et portera un intérêt annuel de 10,875 %. En outre, chaque titre est assorti de warrants donnant individuellement la possibilité d'acheter une autre obligation de 1 000 dollars, dont la durée s'étendra sur douze ans, et qui sera émise au pair avec un coupon également de 10,875 % par an. En matière de warrants, l'un des éléments fondamentaux est la période durant laquelle ils peuvent s'échanger. Plus longue est cette durée et plus les investisseurs en tirent profits. Les warrants du Crédit foncier de France ne pourront s'échanger contre des obligations supplémentaires qu'au cours des six prochains mois. Cela n'a pas empêché l'émission d'être bien acceptée, et le warrant, dont la valeur unitaire peut être estimée aux *environs de 10 dollars, se traitait* le lendemain de sa venue aux alentours de 20-25 dollars.

Chacun attendait vendredi de connaître les termes précis de l'euro-émission à taux d'intérêt variable de 250 millions de dollars que le Crédit agricole s'apprête à lancer au début de la semaine prochaine. Les notes dont l'intérêt variable sera vraisemblablement la *conjonction semestrielle* d'une marge de 0,25 % au taux du Libor à trois ou six mois, seront accompagnées de warrants qui donneront accès à des euro-obligations à taux d'intérêt fixe. Mais leur taux, leur durée et la période durant laquelle les warrants pourront s'exercer n'étaient pas encore connus et peut-être même pas encore arrêtés, vendredi après-midi. Le Crédit agricole a une excellente réputation sur la scène internationale. Cet atout, ajouté à l'appétit persistant pour la papier à taux d'intérêt variable et à l'enthousiasme actuel des investisseurs pour les warrants, pourrait amener le Crédit agricole à offrir des euro-obligations dotées d'un taux d'intérêt fixe assez bas, c'est-à-dire avec le coupon nettement en dessous de 10,50 qu'offre l'émission de 300 millions de dollars du Crédit lyonnais qui vient de s'achever sur une note brillante.

La vogue des emprunts convertibles

Le marché des emprunts euro-obligataires traditionnels en dollars continue de faire pâle figure comparé à la vogue que soulève tout ce qui est convertible. Néanmoins, ce secteur demeure fondamentalement très bien orienté. Le marché américain des capitaux avait eu un petit hoquet dans la journée de jeudi à l'issue du placement aux enchères par le Trésor américain de 2,5 milliards de dollars d'obligations d'une durée de vingt-neuf ans. Celles-ci, qui ont vu le jour de manière à donner un rapport semestriel moyen très légèrement inférieur à 10,30 %, ne se sont pas enlevées avec autant de brio qu'on l'espérait. La raison en est essentiellement technique. Deux jours plus tôt, les opérateurs américains s'étaient rués sur un emprunt plus ancien du Trésor outre-Atlantique qui viendra également à échéance en 2012 parce que ce dernier *donnait alors un rapport de* l'ordre de 10,45 %. Gorgés de ces achats, ils ont dès lors été moins tentés par la nouvelle émission à long terme de la trésorerie.

C'est le deutschemark que les sociétés de développement régional (S.D.R.) ont choisi pour lever, dans cette devise, 100 millions sur dix ans. Les euro-obligations qui seront garanties par la République française sont proposées depuis vendredi matin au pair avec un coupon annuel de 7,875 %. Ce rapport élevé devrait avoir l'approbation des portefeuilles internationaux lorsqu'on le compare avec les 7 % que se contente d'offrir la ville de Kobe sur l'émission à dix ans de 120 millions de deutschemarks qu'elle est en train de lever simultanément sous la garantie de l'Etat japonais.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Premier accès de faiblesse du franc

Un dollar en vif et soudain repli après des semaines de hausse, un deutschemark, un yen et un franc suisse en pleine reprise et un franc français secoué par son premier accès de faiblesse depuis la dévaluation du 21 mars dernier : tels sont les faits saillants d'une semaine assez animée sur les marchés des changes.

Au début, toutefois, le dollar se montrait, à nouveau, très ferme, frôlant 2,47 DM à Francfort et 7,40 F à Paris. Motif : les déclarations de M. Donald Regan, secrétaire américain au Trésor, après la réunion des ministres des sept pays les plus industrialisés, la semaine dernière, à Washington, commentant le rapport Jurgensen relatif aux interventions des banques centrales sur les marchés des changes, et le communiqué des ministres faisant état d'un début de consensus sur l'opportunité de telles interventions à court terme (une par an, avait dit M. Delors), M. Regan se montrait très sec : « *Il n'est pas question pour les États-Unis d'intervenir plus fréquemment que par le passé* » (quatre fois en deux ans et demi). Les interventions ne sont pas en mesure d'aller à l'encontre des tendances fondamentales, précisait-on, ajoutant que « *les tentatives qui seraient faites pour les utiliser à cette fin pourraient bien s'avérer contre-productives* ». Questionné sur les propos plus conciliants de M. Paul Volcker, président du FED, qui, dit-on, se montrerait moins défavorable à des interventions, M. Regan répondait abruptement : « *C'est moi qui prends les décisions.* »

Le lendemain, mardi, toutefois, le *dollar amorçait un net repli au profit* des autres monnaies, revenant, à Francfort, à 2,4550 DM. Le redressement inopiné de la monnaie allemande était attribué au relèvement-surprise du taux d'escompte néerlandais et aux rumeurs de baisse des taux d'intérêt aux États-Unis *(voir la rubrique « Marché monétaire et obligataire »)*. Ce redressement se poursuivait les jours suivants au point qu'à la veille du week-end, le dollar ne valait plus que 2,44 DM. La grande poussée sur le dollar a-t-elle pris fin ? Beaucoup se le demandaient ces jours-ci, sans aller toutefois jusqu'à envisager un recul profond de la monnaie américaine.

A Paris, l'événement a été un subit accès de faiblesse du franc parrapport au deutschemark, dont le cours, collé à son plancher de 2,9985 F depuis le 21 mars dernier, dépassait, mardi, la barre des 3 F pour s'élever, mercredi et jeudi, jusqu'à 3,0280 F, nouveau record historique. Du coup, la baisse du dollar sur les marchés des changes ne pouvait être répercutée à Paris, le cours du billet vert se maintenant à *son sommet de 7,40 F, et même* davantage. Pour repousser ce qu'il fallait bien appeler une attaque en règle contre le franc, la Banque de France se résignait à intervenir, dépensant entre 300 à 400 millions de dollars, mardi et mercredi, beaucoup moins les jours suivants, de sorte que, à la veille du week-end, dans un marché nettement plus calme, le dollar était revenu aux environs de *7,35 F et le* deutschemark un peu au-dessus de 3,01 F.

Cette attaque, la première depuis la troisième dévaluation du franc en mars dernier, a vivement surpris et ému les autorités monétaires, d'autant qu'elle s'est produite au lendemain d'une semaine de fermeté ininterrompue de la monnaie nationale. Pendant ce laps de temps, la Banque centrale a pu récupérer l'équivalent de 55 milliards de francs en devises, soit un peu plus que les pertes subies pendant la période précédant la dernière dévaluation. Il est vrai que ces rentrées avaient pris fin mercredi 27 avril, échéance de fin de mois et que, pour une bonne partie, 40 à 45 milliards de francs, dit-on, elles étaient constituées par les rapatriements de devises que les grandes maisons de négoce avaient acquises légalement pour leur couverture à terme. Les facilités dont elles disposaient et qu'elles ont utilisées, semble-t-il, pour financer de grosses exportations de céréales, ont été, on le sait, supprimées fin mars. Or le bénéfice de ce rapatriement prenait fin précisément à la fin d'avril.

Quel a été le motif de cette attaque ? En premier lieu, la remontée du deutschemark, dont la faiblesse faisait la force du franc jusqu'à ces derniers jours. En second lieu, il faut bien le dire, le scepticisme persistant des milieux financiers internationaux sur la réussite du plan de rigueur français, le recul du gouvernement sur le relèvement du prix du tabac et la crainte de troubles sociaux à l'automne prochain. Ajoutons également les rumeurs de sortie du franc du système monétaire européen, entretenues par les déclarations ambiguës de certains membres du gouvernement et du parti socialiste.

En tout cas, une hausse de 2 centimes en deux jours sur le deutschemark a été jugée bien rapide, alors que *l'on envisageait*, comme à l'habitude, une progression raisonnable de 1 centime par mois jusqu'au nouveau plafond de 3,11 F.

Enfin, la livre sterling, dopée par les bruits d'élections anticipées en Grande-Bretagne, a dépassé 11,70 F à Paris, le franc suisse et le yen japonais battant à nouveau leurs records respectifs à 3,59 F environ et 0;0312 F.

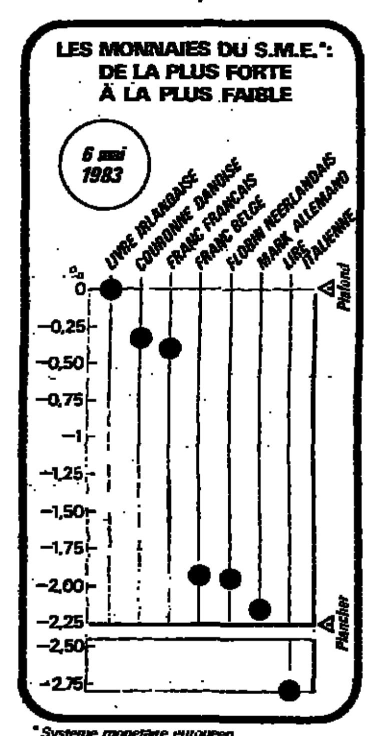
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 2 AU 6 MAI

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,5775	–	13,5961	48,7092	40,9500	2,0491	36,4033	0,0687
	1,5610	–	13,5226	48,4261	40,5515	2,0416	36,0360	0,0683
Paris	11,6025	7,3550	–	358,25	301,18	15,0717	267,75	5,0532
	11,5435	7,3950	–	358,11	299,87	15,0979	266,48	5,0512
Zurich	3,2386	2,0530	27,9134	–	84,0784	4,2069	74,7360	1,4105
	3,2234	2,0650	27,9243	–	83,7388	4,2160	74,4144	1,4105
Francfort	3,8522	2,4420	33,2027	118,95	–	5,0040	88,8969	1,6777
	3,8494	2,4660	33,3477	119,41	–	5,0347	88,8648	1,6844
Bruxelles	76,982	48,80	6,6349	23,6410	19,9836	–	17,7648	3,3527
	76,4577	48,98	6,6234	23,7191	19,8621	–	17,6504	3,3456
Amsterdam	4,3333	2,7470	37,3482	133,80	112,48	5,6290	–	1,8873
	4,3317	2,7750	37,5262	134,38	112,53	5,6655	–	1,8954
Milan	2296,05	1455,50	197,89	708,96	596,02	29,8258	529,85	–
	2285,30	1464,00	197,97	708,95	593,67	29,8897	527,56	–
Tokyo	370,87	235,10	31,9652	114,51	96,2735	4,8176	85,5842	0,1027
	371,36	237,90	32,1709	115,20	96,4720	4,8570	85,7297	0,1625

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 6 mai, 3,1284 F contre 3,1084 F le vendredi 29 avril.



*Systeme monetaire europeen

Les matières premières

Hausse du sucre et de l'argent

Le facteur monétaire a exercé sur les différents marchés l'influence la plus sensible. Les principales fluctuations enregistrées ont été provoquées par des facteurs spécifiques. Quant aux utilisateurs, ils adoptent toujours une attitude d'expectative.

MÉTAUX. – Après deux semaines consécutives de hausse, les cours du cuivre ont fléchi au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques de métal ne cessent de s'accroître ; ils se sont établis à 317 500 tonnes (+ 3 425 tonnes) et atteignent désormais leur niveau le plus élevé depuis quatre ans et demi. Enfin, autre facteur défavorable, les négociations engagées entre un grand producteur américain et les syndicats au sujet du renouvellement des contrats de travail n'ont pas été rompues, contrairement à certaines rumeurs. Aussi, la persistance d'achats pour compte chinois évalués à plus de 250 000 tonnes a-t-elle laissé le marché indifférent.

Le repli s'est accentué sur les cours de l'étain. Le directeur du stock régulateur a abaissé ses limites d'intervention sur le marché. Les pays consommateurs restent toujours opposés à une modification des prix-planchers et plafonds de l'accord international.

Sensible repli des cours du plomb à Londres. Les producteurs américains et canadiens viennent de baisser leurs prix. En Grande-Bretagne, les stocks atteignent désormais leur niveau le plus élevé depuis plusieurs mois.

Reprise des cours de l'argent à Londres dans le sillage de l'or. Le platine a également bénéficié d'achats réguliers qui lui ont permis certains jours de valoir plus cher que l'or.

Les cours de l'aluminium se sont encore effrités. Les négociations relatives au renouvellement des contrats de travail, qui expirent le 31 mai, entre les syndicats et les représentants des trois plus importants producteurs américains vont bientôt commencer.

CAOUTCHOUC. – La baisse se poursuit sur les cours du naturel. Les réserves du stock régulateur dépasseraient 270 000 tonnes. Le conseil international se réunira la semaine prochaine pour nommer un nouveau directeur.

DENRÉES. – Les cours du sucre retrouvent sur toutes les places leurs meilleurs niveaux depuis dix mois. Plusieurs facteurs expliquent cette lente révalorisation des prix : rumeurs selon lesquelles Cuba aurait acheté jusqu'à 130 000 tonnes de sucre pour remplir ses obligations d'exportateur à *l'égard* de l'U.R.S.S. ; lancement par le Pérou d'un appel pour trois cargaisons a des prix élevés, mauvais temps persistant qui menace d'affecter la prochaine récolte européenne de betteraves.

Les négociations entreprises pour parvenir à la conclusion d'un nouvel accord international de stabilisation des prix viennent de commencer à Genève.

Fluctuations peu importantes sur les cours du cacao. Des feux de brousse ont affecté la récolte de fèves du Ghana, mais les pertes ne sont évaluées par les négociants britanniques qu'à 2 000 tonnes. La récolte de ce pays sera alors inférieure à 180 000 tonnes, soit 45 000 tonnes de moins qu'en 1981-1982. Celle de 1982-1983 risque d'être encore plus faible.

LES COURS DU 6 mai 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (thigh grade), comptant, 1 113,50 (1 120,50) ; à trois mois, 1 135,50 (1 140) ; étain comptant, *8 655 (8 820)* ; *à trois mois*, 8 655 (8 775) ; plomb, 278 (289,25) ; zinc, 464 (456) ; aluminium, 871 (879) ; nickel, 3 175 (3 135) ; argent (en pence par once troy), 786,50 (767). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 78,70 (77,30) ; argent (en dollars par once), 12,45 (11,95) ; platine (en dollars par once), 445,80 (424,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (70,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 315-335 (320-335). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 31,41 (31,53).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, juillet, 71,65 (71,25) ; octobre, 72,37 (72,10). – **Londres** (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), août, 447 (444) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (400). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, juillet, 43,50 (43,85).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 729-734 (740-760). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 241-242 (251-252).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, juillet, 1 890 (1 900) ; septembre, 1 915 (1 914) ; sucre, juillet, 8,60 (7,87) ; *septembre*, 8,91 (8,26) ; café, juillet, 126,50 (128,40) ; septembre, 124,30 (123,40). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, août, 141,50 (134,10) ; octobre, 148,60 (141,60) ; café, juillet, 1 654 (1 686) ; septembre, 1 585 (1 602) ; cacao, juillet, 1 308 (1 328) ; septembre, 1 314 (1 330). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, juillet, 1 535 (1 475) ; septembre, 1 586 (1 565) ; café, juillet, inch. (1 970) ; septembre, inch. (1 910) ; sucre (en francs par tonne), juillet, 1 860 (1 730) ; août, 1 865 (1820). Tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), juillet, 188,7 (191,30) ; août, 190,10 (192,90). – **Londres** (en livres par tonne), juin, 141,50 (144,80) ; août, 142,50 (146,30).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, juillet, 363 3/4 (361) ; septembre, 373 (370 1/2) ; maïs, juillet, 318 (317 1/4) ; septembre, 310 3/4 (309).

INDICES. – Moody's, 1 047,30 (1 043) ; Reuter, 1 773,10 (1 772,10).

Marché monétaire et obligataire

Les taux américains vont-ils baisser ?

Le suspens sur les taux d'intérêt aux Etats-Unis, tel qu'il était évoqué dans ces colonnes il y a huit jours, demeure, mais les marchés financiers mondiaux (et pas seulement américains) tablent de plus en plus sur une baisse prochaine soit du taux de base des banques, soit du taux d'escompte de la Réserve fédérale. Outre le ralentissement progressif de la croissance de la *masse monétaire* outre-Atlantique, qui a diminué de 5 milliards de dollars en deux semaines après un gonflement excessif des trois premiers mois de l'année (la masse M. 1 a toutefois augmenté de 1,4 milliard de dollars durant la semaine au 27 avril dernier), les bonnes conditions dans lesquelles le Trésor des Etats-Unis a placé ses 15 milliards de dollars de bons ont agréablement surpris les milieux financiers, qui craignaient de voir cet appel accroître les tensions. Les bons à dix ans ont été adjugés avec un rendement de 10,16 % contre 10,94 %. Lors de la dernière adjudication du 2 février dernier, soit le plus bas niveau depuis le 15 mai 1979 (9,37 %), le Trésor a reçu 11,21 milliards de dollars d'offres pour les 4,75 milliards de dollars de bons mis en adjudication. Un bon accueil a également été réservé aux 6,5 milliards de dollars de bons à trois ans, placés avec un rendement de 9,48 %. Ce phénomène a eu un effet dopant sur le marché obligataire américain, où les rendements ont baissé et où les cours ont monté. Par ailleurs, une petite banque régionale, la U.M.B. Bank and Trust, filiale de la banque israélienne Mizrahi, a ramené son taux de base de 10,50 % à 10,25 %, initiative très remarquée, car cette banque a souvent joué les précurseurs dans le pays. Il est vrai que, la semaine dernière, une autre banque régionale, la Southwest de Saint-Louis avait ramené son taux de base de 10,50 % à 10 %, mais son exemple n'avait pas été suivi.

En Europe, l'événement a été, en début de semaine, le relèvement du taux d'escompte de la Banque centrale des Pays-Bas, porté de 3,50 % à 4,50 %, pour mettre ce taux au niveau du marché, assez tendu ces dernières semaines. Cette mesure a immédiatement fait naître des rumeurs de relèvement en Allemagne, tout à fait infondées pour l'instant, et surtout donné le signal d'un vif redressement des monnaies européennes, florin et surtout mark, aux dépens du dollar (voir rubrique « Devises et or »).

A Paris, la Banque de France n'a pas changé sa politique de taux élevés, faisant coter le loyer de l'argent à 12 3/4 % sur le marché monétaire au jour le jour à la veille du week-end. L'accès de faiblesse éprouvé par le franc au cours de cette semaine n'a certes pas incité les autorités monétaires françaises à baisser leur garde.

Incertitude

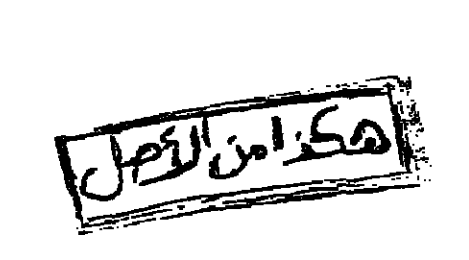
La politique de maintien des taux suivie, comme on l'a vu, par la Banque de France et l'environnement international se conjuguent pour faire régner sur le marché obligataire français sinon l'inquiétude – le mot serait un peu abusif – du moins l'incertitude. Les rendements ne baissent plus déjà depuis un certain temps au lieu de fléchir régulièrement, comme ils le faisaient auparavant, et restent stables : 13,88 % (inchangé) pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 13,77 % contre 13,87 % pour ceux à moins de sept ans (13,83 % il y a quinze jours) et 14,60 % contre 14,65 % pour les emprunts du secteur public (14,63 % deux semaines auparavant) selon les indices Paribas. Par ailleurs,le retour en grâce des émissions à taux variable se confirme, avec le retour au pair des titres indemnitaires (C.N.I. et C.N.B.).

Dans cette incertitude, les investisseurs se montrent sélectifs, choisissant ce qui leur plaît. Cette semaine, c'est l'émission de la Caisse centrale de coopération économique qui leur a plu, et même très vivement, avec une formule très originale de libération en deux versements : 40 % des 850 millions de francs appelés à 15 % seront réglés le 24 mai et 60 %, au choix du souscripteur, le 26 septembre, en jouissance différée bien entendu. Si on y ajoute des « *fenêtres* » (option de remboursement anticipé au gré de l'emprunteur et du souscripteur), on comprend que cet emprunt se soit arraché. Cela n'a pas été le cas pour les 425 millions de francs levés par Euratom à 15 % et sur dix ans, malgré la cause de *remboursement in fine* généralement bien accueillie : leur placement s'effectue très mollement.

Quant aux emprunts « *de banque* » – Sofinco-La Hénin pour 200 millions de francs à 15,10 %, à neuf ans, avec révision tous les trois ans, et pour 150 millions de francs à taux variable (T.M.O.), de même que Natio-Equipement (B.N.P.) pour 600 millions de francs à huit ans, remboursés *in fine*, – le placement en est assuré par les réseaux bancaires respectifs.

F.R.







BOURSE DE PARIS

Semaine du 2 au 6 mai

Le monétaire et le pétrole

APRÈS avoir employé chacune des deux semaines écoulées à remonter consciencieusement la pente sur laquelle elle venait de glisser, la Bourse de Paris a, ces derniers jours, pour la première fois depuis la mi-avril, repris les chemins de la hausse. Avec *détermination serait mentir*, le mot résignation paraît mieux convenir. Mais le fait est là. En moyenne les cours ont monté de 1,8 %, et sur ce gain 1,13 % furent acquis au cours de la seule séance de mercredi après l'unique baisse hebdomadaire (– 0,6 %) survenue la veille le 3 mai.

Résignée à monter ? L'image paraît correcte. De très vifs courants en sens opposés ont presque tous les jours traversé le marché, qui auraient pu aussi bien le contraindre à se replier, ce qui se produisit effectivement mardi.

En vérité, aucune information particulière n'est parvenue sous les lambris, de nature à susciter un quelconque optimisme. Pire : l'insistant enchérissement du dollar commençait à faire jaser dans les milieux financiers étrangers, où le plan de rigueur gouvernemental, bien accueilli à l'origine, commençait à perdre de sa crédibilité. Or nul ne conteste le puissant effet dopant exercé sur la Bourse ces derniers mois par les achats de la clientèle internationale. Le doute étant semé dans les esprits sur les chances de réussite dudit plan, cette clientèle aurait très bien pu commencer à refluer. Elle ne l'a pas fait. « Du moins pas encore », assurait un vieux boursier. Le phénomène ne provient pas du fait que l'étranger ait prêté une oreille attentive à la volonté manifestée par le premier ministre de n'accepter aucune « dérive sur les objectifs économiques du gouvernement ».

En réalité, l'intérêt persistant porté aux valeurs françaises a été d'ordre essentiellement spéculatif. A plus de 7,36 F, le dollar le rend encore meilleur marché. Mais ce n'est pas là le seul élément qui a joué en faveur de la Bourse. Les fortes pressions, *dont le franc a été l'objet* cette semaine dans le S.M.E. pour la première fois depuis la dernière dévaluation, ont immédiatement fait naître des rumeurs selon lesquelles la monnaie française pourrait fort bien être mise en flottement et se trouver *de facto* dépréciée de 10 %. Rien d'autre que le facteur monétaire n'explique donc la hausse assez incompréhensible du mercredi 4 mai. Mais il ne faut pas non plus exagérer le phénomène, limité dans son ampleur mais aussi dans le temps. Son seul mérite, si l'on peut dire, est d'avoir eu un effet d'entraînement sur le marché, où l'on a encore vu monter des titres comme Peugeot, Michelin et C.S.F. notamment, malgré les pertes sanglantes annoncées par ces groupes ; effet d'entraînement, notons-le, qui s'est trouvé prolongé grâce à Wall Street dont l'inébranlable optimisme est communicatif, qu'on le veuille ou non.

Il reste que la Bourse de Paris s'est quand même assez vite essoufflée. D'assez grosses ventes se sont produites, pour partie d'ordre fiscale, disait-on. Si tel est le cas, ce sont les premières du genre mais ce ne seront probablement pas les dernières. Mais ces ventes ont revêtu aussi un caractère technique. Afin de ne pas camper toujours sur les mêmes positions, des investisseurs se sont dégagés pour aller s'installer dans des endroits moins en vue. Le marché tourne. C'est une preuve de vitalité comme en témoigne également la forte activité qui a régné dans les travées.

***Mais la preuve aussi que le vent tourne lentement.* Plusieurs spécialistes prétendent que la Bourse de Paris n'a pas fini de surprendre, mais les mêmes assurent qu'il convient quand même d'être vigilant. Vigilant c'est le mot. Quand la clientèle particulière revient ce n'est jamais très bon signe. En Bourse l'on compare ce retour à l'arrivée des carabiniers. Elle est revenue. Jeudi et vendredi l'ouverture *du marché dut être retardée d'un quart d'heure en raison* d'un afflux de petits ordres au comptant, qui causèrent un bel embouteillage.**

Bon ou mauvais signe, de toute façon deux fois sur trois le mois de mai est mauvais pour la Bourse. Il est déjà bien beau que cette dernière ait monté d'environ 2 % depuis la dernière liquidation.

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	6-5-83	Diff.
4 1/2 % 1973	2 000	+ 96
7 % 1973	8 598	+ 403
10,30 % 1975	89,16	+ 0,36
P.M.E. 10,6 % 1976	89,30	+ 0,30
8,80 % 1977	106,50	+ 1
10 % 1978	86,50	Inchangé
9,80 % 1978	85,80	+ 0,40
8,80 % 1978	87,10	– 0,10
9 % 1979	82,90	+ 0,10
10,80 % 1979	89,25	+ 0,15
12 % 1980	98,50	+ 1,80
13,80 % 1980	100,60	+ 0,20
16,75 % 1981	108,70	+ 0,55
16,20 % 1982	108,50	+ 1
16 % 1982	106,65	+ 0,05
15,75 % 1982	105,75	+ 0,05
C.N.E. 3 %	3 255	+ 35
C.N.B. bq. 5 000 F.	99,99	+ 0,24
C.N.B. Paribas 5 000 F	100,15	+ 0,55
C.N.B. Suez 5 000 F	100,10	+ 0,50
C.N.I. 5 000 F	100,20	+ 0,55

Filatures, textiles, magasins

Le bénéfice net consolidé du B.H.V. pour 1982 atteint 24,5 millions de francs contre 22,2 millions. Le dividende global est maintenu à 14,25 F.

	6-5-83	Diff.
André Roudière	n. c.	–
F.F. Agache-Willot	75,60	– 4,40
B.H.V.	117	+ 4,80
C.F.A.O.	455	– 1,50
Damart-Serviposte	740	+ 15
Darty	666	– 29
D.M.C.	40	– 1
Galeries Lafayette	152	– 13
La Redoute	949	+ 7
Nouvelles Galeries	73	+ 2
Printemps	120,50	Inchangé
S.C.O.A.	27,50	– 0,50

Banques, assurances sociétés d'investissement

Selon les autorités boursières, la société *Assurances générales de France* détient à présent 10 % du capital du *Comptoir des entrepreneurs* (dont les actions sont cotées à Paris) et une participation identique dans la société *Champex* (dont les actions sont inscrites à la cote de la bourse de Nancy).

	6-5-83	Diff.
Bail Équipement	203	+ 1
B.C.T.	165	– 4
Cetelem (3)	253	+ 0,80
Chargeurs S.A.	190	+ 1
Bancaire (Cie) (1)	315	– 2,70
C.F.F.	480	+ 24
C.F.I.	230	+ 6
Eurafrance	429	+ 10
Hénin (La)	350	Inchangé
Imm. Pl-Monceau.	250	+ 32
Locafrance	255	– 8
Locindus	515	+ 3
Midi	900	+ 10
O.F.P (Omn. Fin. Paris)	809	+ 21
Parisienne de réesc.	545	+ 40
Prétabail	705	– 4
Révillon	575	+ 7
Schneider	113,20	– 0,30
U.C.B. (2)	199	+ 4

(1) Compte tenu d'un coupon de 6,80 francs.

(2) Compte tenu d'un coupon de 10 francs.

(3) Compte tenu d'un coupon de 6,80 francs.

Alimentation

Viniprix annonce la couleur avec précision. Sa perte nette pour 1982 atteint exactement 14,8 millions de francs contre un bénéfice net de 15,38 millions de francs. Ce déficit est imputable principalement aux perturbations occasionnées par l'ouverture du nouvel entrepôt de Créteil, au blocage des prix et au « pincement » de la T.V.A., à la charge (3,49 millions) supportée par l'ancien entrepôt de Rungis (en vente).

Le bénéfice net de *Docks lyonnais* pour 1982 est peu différent du précédent : 1,19 million de francs, contre 1,14 million. Il s'y ajoute 2,09 millions de francs de plus-value contre 626 375 F. Le dividende global est de 19,35 F contre 21 F.

Le groupe *Pernod-Ricard* a dégagé en 1982 un résultat net en hausse de 20,8 % à 370,4 millions de francs. La part du groupe atteint 350,3 millions de francs (+ 17,7 %). Le dividende global est fixé à 27 F contre 29,25 F.

	6-5-83	Diff.
Beghin-Say	257	+ 12,50
Bougrain	1 425	+ 25
B.S.N. G.-Danone	1 770	+ 60
Carrefour	1 402	+ 7
Casino	955	– 40
Cédis	568	– 36
Euromarché	850	– 40
Guyenne et Gasc.	317,50	– 0,50
Lesieur	972	– 8
Martell	861	+ 91
Moët-Hennessy	1 115	+ 55
Mumm	339,50	+ 24,40
Occidentale (Gale)	520	+ 10
Olida-Caby	144	– 1
Pernod-Ricard	552	+ 62
Promodès	1 800	– 69
Source Perrier	281	+ 8
St-Louis-Bouchon	184	+ 2
C.S. Saupiquet	250	– 1
Veuve Clicquot	1 300	– 20
Viniprix	634	– 26
Nestlé	19280	+ 580

Bâtiment, travaux publics

Fougerolle a dégagé en 1982 un bénéfice consolidé de 18,2 millions de francs environ (– 43,3 %). Ce résultat tient compte d'une provision pour risques généraux à l'étranger de 20 millions. En outre, il convient de noter qu'en 1981 une reprise de 10 millions sur provisions avait été faite. Le bénéfice net de *Fougerolle* atteint 19,72 millions de francs (+ 28 %). Le dividende global est fixé à 15 F contre 20,25 F.

	6-5-83	Diff.
Auxil. d'entreprises	950	– 6
Bouygues	701	+ 11
Ciment Français	197	+ 3,90
Dumez	761	+ 5
J. Lefebvre	154	– 6
G.T.M.	361	– 17
Lafarge	264	+ 4,50
Maisons Phénix	424,50	– 13,50
Poliet et Chausson	340	– 5,50
S.C.R.E.G.	136	+ 6,50
S.G.E.S.B.	130,80	– 2,20

Matériel électrique services publics

La crise ayant frappé plusieurs filiales, le bénéfice net du groupe *Crouzet* pour 1982 chute de 27,9 % à 23,3 millions de francs.

Le dividende global est minoré de 42,8 % : 3 F contre 5,25 F.

Cit Alcatel a dégagé pour 1982 un résultat net de 113,70 millions de francs (après 13,56 millions de francs de moins-values) contre 95,16 millions de francs (dont 8,24 millions de plus-values). Le dividende global est de 91,95 F contre 90 F.

A cause de l'aggravation des conditions économiques, le bénéfice net de *S.A.T.* baisse de 65,5 % pour 1982 à 8,78 millions de francs. Le dividende global est minoré : 15 F contre 29,25 F.

	6-5-83	Diff.
Alsthom-Atlantique	172	+ 2,10
C.E.M.	47,80	
CIT-Alcatel	1 160	+ 69
Crouzet	148	– 10
Générale des Eaux	298	– 2
Intertechnique	1 140	+ 40
Legrand	1 990	+ 89
Lyonnaise des Eaux	508	+ 19,50
Machines Bull	42,70	+ 0,70
Matra	1 321	– 61
Merlin-Gérin	763	– 4
Moteur Leroy-Somer	520	– 13
Moulinex	84,50	+ 3
P.M. Labinal	279,90	+ 5,90
Radiotechnique	340,50	– 9,50
S.E.B.	348	+ 11
Signaux	692	– 23
Téléméc. Electrique	1 030	+ 40
Thomson-C.S.F.	175,80	– 13
I.B.M.	1 100	+ 18
I.T.T.	380	+ 11
Schlumberger	414	+ 14
Siemens (1)	1 349	+ 18,40

(1) Compte tenu d'un droit de 47,40 F.

Métallurgie construction mécanique

	6-5-83	Diff.
Alspi	55,10	+ 0,10
Amrep	758	+ 38
Avions Dassault-B.	440	– 20
Chant. Fce Dunk	9,20	– 0,30
Chiers-Châtillon	12,80	– 0,90
Creusot-Loire	47,70	+ 0,70
De Dietrich	310	– 10
FACOM	691	+ 25
Fives-Lille	176	– 4
Fonderie (Générale)	21	– 0,30
Marine-Wendel	57,20	– 1,40
Penhoët	395	– 5
Peugeot S.A.	195	+ 6
Poclain	82	+ 1
Pompey	115	+ 6,50
Sacilor	11,50	– 0,10
Sagem	1 330	– 6
Saulnes	14,60	+ 0,50
Saunier-Duval	27	– 1
Usinor	1,52	– 0,08
Valéo	278	+ 23,50
Vallourec	91,10	+ 0,10

Mines d'or, diamants

Dividendes intérimaires des mines du groupe *Anglo-American Corp. of South Africa : Free State*, 240 cents contre 160 ; *President Brand*, 290 cents contre 210 ; *President Steyn*, 280 cents contre 175 ; *Western Holdings*, 355 cents contre 210 ; *Welkom*, 91 cents contre 52,5 ; *East Rand*, 35 cents (final) contre 50, faisant un total de 62,5 cents contre 110.

	6-5-83	Diff.
Amgold (1)	1 120	+ 34
Anglo-American	215,90	+ 11,90
Buffelsfontein	599	+ 46
De Beers (2)	81,35	+ 4,95
Driefontein	326	+ 23,20
Free State	488	+ 43
Gencor (3)	249	+ 4,60
Goldfields (4)	78	+ 2,10
Harmony (5)	208,70	+ 11,80
Président Brand	490	+ 39
Randfontein	1 540	+ 103
Saint-Helena	432,50	+ 37,50
Western Deep	588	+ 55
Western Holdings	529	+ 38

(1) Compte tenu d'un coupon de 31 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 1,60 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 7,10 F.
(4) Compte tenu d'un coupon de 1 F.
(5) Compte tenu d'un coupon de 9,30 F.

Valeurs diverses

	6-5-83	Diff.
Agence Havas	697	+ 92
A.D.G.	290	+ 10
L'Air Liquide	472	+ 27
Arjomari	208	+ 2
Bic	555	+ 29
Bis	262,50	+ 6,50
Club Méditerranée	780	+ 41
Essilor	1 320	+ 200
Europe 1 (1)	635	+ 5
Gle Ind. Part.	308	+ 3
Hachette	1 095	– 34
J. Borel Int.	151	+ 7
Oréal (L')	1 605	+ 81
Navigation Mixte	199	+ 16
Nord-Est	48,80	inchangé
Presses de la Cité	1 100	– 25
Skis Rossignol	820	+ 20
Sanofi	347	+ 3
U.T.A.	210	inchangé

(1) Compte tenu d'un coupon de 30 F.

Pétroles

Les Hydrocarbures de Saint-Denis passent leur dividende pour 1982 (3,50 F net pour l'année précédente). L'exercice a été déficitaire : 7,75 millions de francs contre un bénéfice de 1,11 million.

	6-5-83	Diff.
Elf-Aquitaine	166,80	+ 11,60
Esso	230,10	+ 6,10
Francarep	330	+ 9,50
Pétroles française	174,80	+ 12,40
Pétroles B.P.	107,50	+ 9,10
Primagaz	270	– 5,50
Raffinage	110,50	+ 2
Sogerap	310	– 3,80
Exxon	323	– 1
Petrofina	1 040	+ 28
Royal Dutch	407	+ 17

Mines, caoutchouc, outre-mer

	6-5-83	Diff.
Géophysique	1035	+ 51
Imétal	53	+ 1
Michelin	783	+ 34
M.M. Penarroya	44	+ 0,40
Charter	37,30	+ 1,80
INCO	145	+ 14,10
R.T.Z.	83,20	+ 0,70
Z.C.I.	3,02	+ 0,19

Produits chimiques

A cause de ses filiales cosmétiques américaines, *Delalande* plonge. Sa perte consolidée pour 1982 s'élève à 79 millions de francs contre un bénéfice de 797 000 F.

	6-5-83	Diff.
Institut Mérieux	710	– 10
Laboratoire Bellon	330	– 7
Nobel-Bozel	10,90	– 0,10
Roussel-Uclaf	295,20	– 6,80
B.A.S.F.	568	+ 7
Bayer	529	+ 1
Hoechst	560	+ 7
I.C.I.	67,20	– 2,30
Norsk-Hydro (1)	505	+ 22

(1) Compte tenu d'un coupon de 12 F.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Schlumberger	204 700	86 343 317
Elf-Aquitaine	376 100	61 211 419
B.S.N.-Gerv.-Dan.	30 875	54 221 850
4 1/2 % 1973	24 600	48 622 200
Club Méditerranée	47 450	36 853 100
Air Liquide	73 525	33 492 007

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 29-4	Cours 6-5
Or fin (kilo en barre)	102 250	102 800
– (kilo en lingot)	102 100	102 850
Pièce française (20 fr.)	680	688
Pièce française (10 fr.)	401	404
Pièce suisse (20 fr.)	672	676
Pièce latine (20 fr.)	629	638
● Pièce tunisienne (20 fr.)	609	620
Souverain	793	798
Souverain Elizabeth II	810	780
● Demi-souverain	400	430
Pièce de 20 dollars	3 740	3 850
– 10 dollars	1 890	2 000
● – 5 dollars	1 070	1 070
– 50 pesos	4 125	4 300
● – 20 marks	789	785
– 10 florins	672	676
● – 5 roubles	416	419

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	2 mai	3 mai	4 mai	5 mai	6 mai
Terme	249 989 582	284 069 028	369 356 045	375 689 708	439 912 942
Comptant					
R. et obl.	701 435 650	466 610 865	690 725 792	1 121 897 134	917 448 218
Actions	132 035 582	141 027 888	149 773 350	152 869 830	214 605 488
Total	1 083 460 814	891 707 781	1 209 855 187	1 650 456 672	1 571 966 648

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)

Franç.	123,7	123,2	124,5	124,4	
Étrang.	133,9	132,6	133,0	132,7	

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)

Tendance	126,6	125,9	127,3	127,7	127,9

(base 100, 31 décembre 1982)

Indice gén.	121,6	121,6	122,6	123,5	123,8

Enfin !

Quatre mois, jour pour jour, après la promulgation de la loi du 3 janvier 1983 sur le développement des investissements et la protection de l'épargne, les trois décrets d'application de la « loi Delors » sont enfin parus au *Journal officiel* du 3 mai dernier. Ce triptyque est d'ailleurs complété par deux autres décrets concernant à la fois le fonctionnement de la Bourse et les conditions d'application des dispositions législatives concernant la dématérialisation des titres, ainsi que par un arrêté à usage interne à la Compagnie des agents de change, dont le règlement se trouve légèrement modifié.

Cette panoplie de textes comporte deux absents :

– Le décret concernant le vote par correspondance, actuellement en cours d'élaboration en même temps que celui qui concerne les comptes consolidés. Leur publication est prévue à la fin de l'année seulement pour s'appliquer aux assemblées générales qui seront tenues en 1984 pour le premier décret et aux comptes des exercices commençant le 1er janvier 1985 pour le second.

Au sujet du vote par correspondance, le président de la Commission des opérations de Bourse (COB), M. Bernard Tricot, avait récemment admis que cette procédure soulevait quelques difficultés, notamment en raison du coût qui en résulterait pour les nombreuses compagnies qui comptent des dizaines de milliers d'actionnaires.

– *Le décret d'application du* compte d'épargne en actions, le fameux C.E.A. qui a été intégré à la loi de finances 1983 en raison de ses implications fiscales – et non pas à la loi Delors – et dont les intermédiaires financiers (et l'ensemble des épargnants) attendent encore de connaître le détail, notamment au sujet des soldes trimestriels.

Les cinq décrets parus au *Journal officiel* du 3 mai concernent les points suivants :

1) La simplification des conditions d'émission des valeurs mobilières et la création de nouvelles catégories de titres.

Il s'agit, notamment, des nouvelles règles applicables à la constitution des sociétés anonymes et aux augmentations de capital, de la possibilité d'émettre des obligations à bons de souscription d'actions et des actions à dividende prioritaire sans droit de vote, ainsi que la création de deux nouveaux produits financiers : les certificats d'investissement et les titres participatifs ;

2) La création des fonds communs de placement « à risque ». Le décret du 27 septembre 1979 qui régit la création des F.C.P. est simplifié pour leur permettre d'accueillir 40 % au moins de leurs actifs en actions de sociétés non cotées dans des fonds « à risque »

3) L'attribution à la COB d'une mission de surveillance des placements en « bien divers ».

Tous les « placements-miracles » seront passés à la loupe par cet organisme au vu des nouvelles règles de publication et de démarchage, les gestionnaires des placements concernés (wagons, conteneurs, forêts...) étant contrôlés par un commissaire aux comptes. Les dispositions de ce décret étant applicables soixante jours après la date de sa publication, il ne sera plus possible, à partir du 4 juillet 1983, de solliciter les investisseurs ou les épargnants que si un document d'information préalablement soumis à la COB a été établi. La Commission a donc adressé à toutes les sociétés susceptibles d'entrer dans le champ d'application de cette loi, une volumineuse note d'instruction relative aux propositions de placements en « biens divers » ;

4) L'amélioration des conditions de fonctionnement de la Bourse.

Cette disposition comporte, notamment, l'extension à l'ensemble des mandataires des agents de change du pouvoir disciplinaire de la chambre syndicale ;

5) La dématérialisation des titres.

Il s'agit des conditions exactes de ce nouveau régime d'inscription sur un compte courant des titres qui ne s'appliquera, toutefois, qu'à partir du 1er novembre 1984, en supprimant progressivement la formule imprimée des valeurs mobilières. – S. M.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
L'euphorie

Après avoir commencé la semaine sur deux séances de correction technique, le marché new-yorkais s'est nettement repris par la suite et Wall-Street a eu à cœur de porter vendredi l'indice Dow Jones des valeurs industrielles à un nouveau niveau record de 1 232,59 points, contre 1 226,19 points la semaine précédente. Pour les spécialistes, le fait important réside dans le volume très important des titres échangés. Ainsi, vendredi, plus de 128 millions d'actions ont trouvé preneur, soit le volume le plus important réalisé en une seule séance depuis le début de l'année.

Outre l'optimisme sur les taux d'intérêt, les analystes citaient également comme explication au fort courant d'achats que connaît actuellement le Big Board la confiance du marché dans la reprise aux Etats-Unis et le besoin de couverture à terme de certains opérateurs. *Ceux-ci avaient vendu à découvert* les jours précédents, persuadés que Wall-Street allait baisser après une hausse de 60 % en huit mois mais ils ont dû procéder précipitamment à des rachats devant la volonté de New-York de poursuivre le mouvement haussier.

	Cours 29 avril	Cours 6 mai
Alcoa	31 7/8	35
A.T.T.	67 7/8	69 1/2
Boeing	38 3/8	38 7/8
Chase Man. Bank	58	60
Du Pont de Nem	46 7/8	47 1/2
Eastman Kodak	85	77 7/8
Exxon	35 1/4	35 1/4
Ford	51 1/2	52
General Electric	111 7/8	111 3/8
General Foods	44 1/2	45 3/4
General Motors	68 3/8	70 1/8
Goodyear	33 1/2	34
I.B.M.	117 1/8	117 5/8
I.T.T.	40 3/4	41 1/8
Mobil Oil	31 3/8	30 1/2
Pfizer	82 1/4	83 1/2
Schlumberger	45 1/4	45 1/4
Texaco	36 1/8	36 3/8
U.A.L. Inc.	33 7/8	35 7/8
Union Carbide	64 1/2	65 1/2
U.S. Steel	24 3/8	23 3/4
Westinghouse	45	48 1/4
Xerox Corp	47 3/4	47 3/8

LONDRES
Prises de bénéfices

L'approche des élections locales a entraîné des prises de bénéfices qui ont pesé sur le marché en fin de semaine. Par ailleurs, les résultats annuels de Marks and Spencer, inférieurs aux prévisions, ont déçu les professionnels, et I.C.I. s'est repliée après les fortes hausses des jours précédents.

Indices « F.T. » : industrielles, 694,4 contre 695,3 ; mines d'or, 653,6 contre 613,7 ; fonds d'Etat, 81,68 contre 81,55.

	Cours 29 avril	Cours 6 mai
Beecham	401	378
Bowater	173	188
Brit. Petroleum	398	386
Charter	255	256
Courtaulds	89	98
De Beers (*)	8,80	8,80
Dunlop	49	50
Free State Geduld	49 1/2	53
Glaxo	885	915
Gt. Univ. Stores	575	570
Imp. Chemical	468	450
Shell	496	484
Unilever	780	755
Vickers	125	120
War Loan	34 3/4	34 3/4

(*) En dollars.

FRANCFORT
En repli

La baisse initiale de Wall Street a pesé sur le marché, et les professionnels ont retenu les commentaires de la dernière analyse de conjoncture effectuée par les cinq instituts de recherche économique de la R.F.A. qui, tous, soulignent la nécessité de franchir un certain nombre d'obstacles avant de voir la reprise définitivement installée outre-Rhin. L'indice de la Commerzbank a clos la semaine à 940,4 contre 960,8 le vendredi précédent.

	Cours 29 avril	Cours 6 mai
A.E.G.	67,50	76,20
B.A.S.F.	148,60	144,80
Bayer	140,80	137,50
Commerzbank	179,80	176,50
Deutschebank	347,20	333
Hoechst	149,50	145,80
Karstadt	278,50	269
Mannesmann	175	166
Siemens	365,20	348,70
Volkswagen	184	178,90

TOKYO
Légère hausse

A l'issue d'une semaine écourtée par deux jours fériés au Japon, l'indice Nikkeï Dow-Jones a dégagé un léger gain de 6,41 yens pour s'établir samedi à 8 688,77, l'indice général gagnant, lui, 4,11 points, à 636,70. Les secteurs bénéficiaires ont surtout été les électriques, les électroniques de loisirs, les automobiles et les titres orientés à l'exportation.

	Cours 28 avril	Cours 6 mai
Akaï	531	530
Bridgestone	520	515
Canon	1 340	1 400
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	837	879
Matsushita Electric	1 470	1 540
Mitsubishi Heavy	229	226
Sony Corp	3 590	3 760
Toyota Motors	1 000	1 180

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En deux ans, le nombre des squatters à Paris serait passé de 200 à 3 500

Le nombre des squatters, qui n'atteignait pas 200 au début de 1981, serait aujourd'hui de 3 500 dans Paris. Ils occupent 170 immeubles privés et publics. Ces précisions ont été rendues publiques par M. Jacques Chirac, vendredi 6 mai, au cours d'une conférence de presse.

Le maire de la capitale réagissait ainsi aux propos de M. Alain Billon, député socialiste du dix-neuvième arrondissement qui, la veille, avait exprimé sa « *très vive inquiétude* » devant l'existence, dans le haut de la rue de Flandres, d'un groupe de squatters ayant créé un « *véritable camp retranché échappant à toute autorité et à tout contrôle* ». Le parlementaire accusait la Ville d'être à l'origine de cette situation en laissant de nombreux immeubles à l'abandon sans les détruire.

M. Jacques Chirac a reconnu que 700 personnes en situation totalement irrégulière occupaient plusieurs immeubles de la rue de Flandre et qu'elles faisaient « *régner l'insécurité dans tout le quartier* ». Selon lui, l'augmentation considérable du nombre de squatters dans la capitale est due au fait que « *les contrôles aux frontières sont devenus totalement insuffisants et que la police ne dispose pas des moyens nécessaires pour faire respecter l'ordre public dans Paris* ». Il a indiqué que la municipalité n'avait cessé de demander au préfet de police que les squatters de Paris soient expulsés, « *rue de Flandre comme ailleurs* ».

Sur le fond, — c'est-à-dire le moyen de combattre un phénomène que tout le monde s'accorde à trouver préoccupant — M. Chirac a indiqué qu'il concevait deux actions possibles. Les premières, qui sont du ressort de la Ville, sont de nature préventive. Dès qu'un immeuble est abandonné — notamment dans le cadre d'une opération de rénovation — la Ville devrait l'acquérir et le démolir sans délai. Si les procédures ne permettent pas de la raser rapidement, la batisse devrait être murée et gardée. Au cas où un local serait malgré tout « squattérisé », il ne reste plus, selon le maire de la capitale, qu'à déloger les occupants sans droit et à démolir l'édifice au plus vite.

Au cours de la même conférence de presse, M. Jacques Chirac a annoncé que les autobus circulant sur les boulevards des Maréchaux, autrement dit ceux de la ligne P.C., rouleraient bientôt à l'abri de séparateurs plantés sur la chaussée.

L'installation du séparateur sur les 34 kilomètres de la ligne P.C. demandera trois ans et coûtera 34 millions de francs. Mais auparavant, il faut l'accord des responsables de tous les arrondissements concernés. Leur consultation vient de commencer.

Le maire a également indiqué que la Ville avait donné son accord à l'installation en sous-sol, sur 4 200 mètres carrés de la ZAC Guilleminot, dans le quatorzième arrondissement, des Imprimeries de Montsouris. Il faudra pour cela renoncer à la construction de soixante logements, mais ce sera le prix à payer pour le maintien dans la capitale d'une activité économique traditionnelle et créatrice d'emplois. Le ministère de l'urbanisme et la DATAR ont d'ailleurs approuvé l'opération.

MARC AMBROISE-RENDU.

La Haute Autorité a publié la liste des radios libres autorisées à Paris

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle a publié, le vendredi 6 mai, la liste définitive des radios libres autorisées à Paris, avec leur fréquence et la puissance de leurs émetteurs.

La fréquence prévue pour la « presse » reste réservée, en attente, en raison des difficultés de regroupement entre les projets du *Matin*, de *Bayard Presse*, de *l'Humanité*, du *Parisien libéré* et de *l'Unité* d'une part et de *l'Express* d'autre part.

Voici la liste des radios libres autorisées. Elles sont toutes dotées, d'un émetteur d'une puissance de 500 watts, sauf les deux dernières, qui sont des radios de quartier (avec 50 watts).

- *Radio des Eglises chrétiennes* (Radio Notre-Dame, fédération protestante, Comité interépiscopal orthodoxe, Radio Sscout Paris) : *100,20 MHz.*
- *Radios juives* (Radio J., Judaïques F.M., Radio Chalom, Radio communauté) : *93,90 MHz.*
- *Fréquence immigrés Maghreb Afrique* (Radio Afrique, Radio Berbère, Radio Soleil, Antenne Pili-Pili, Fréquence sorcier, Les Amis de Radio Soleil) : *102,70 MHz.*
- *Tropic F.M.* (Radio Dom, Radio Cocotier, Neg marron, Diaspora 2 000, Radio Mango, Fréquence tropicale) : *102,30 MHz.*
- *Ask-Beur-Rencontre : 98,50 MHz.*
- *Nova-Ivre-Jazzland-Radio expérimentale de la biennale : 89,80 MHz.*
- *Radio service Tour Eiffel-Vocation-Diapason : 101,40 MHz.*
- *Ici et Maintenant-Pluriel F.M.-Gulliver : 96,60 MHz.*
- *Gilda-Métropole F.M.-Ado enfants j'écoute-Tchatch-Contact F.M. : 103,5 MHz.*
- *Digitale* (Génération 2 000-Pariferic-Thélème-Mégapuce-Tension F.M.) : *88,50 MHz.*
- *Cité 96-Cheap-1901-Klov : 92,80 MHz.*
- *Fréquence libre-Radio pays : 103,10 MHz.*
- *Boulevard du rock-Oblique F.M.-Megal'O-Carol F.M. : 100,60 MHz.*
- *Paris fréquence Montparnasse-Médicosociale-France lecture-Paris sport et musique : 95,20 MHz.*
- *Fréquence gaie-Ark en ciel-Pink : 97,20 MHz.*
- *N.R.J.-Metropolys : 89,40 MHz.*
- *Radio classique-Radio Montmartre-Latina : 101,80 MHz.*
- *Canal 89-Solidarnosc : 89 MHz.*
- *Radio fréquence Montmartre* (50 watts) : *98,85 MHz.*
- *Radio Aligre-20/20* (50 watts) : *92,30 MHz.*
- *Solidarité-La voix du lézard-Arlequin-Fréquence arts et spectacles : 103,90 MHz.*

LES PRESTATIONS FAMILIALES DEVRAIENT AUGMENTER D'ENVIRON 5 % AU 1er JUILLET

Après son entrevue avec M. Pierre Mauroy, le 6 mai, M. Roger Burnel, président de l'UNAF (Union nationale des associations familiales), s'est déclaré, au nom de son organisation, « *très satisfait du tour d'horizon des problèmes économiques, sociaux — en particulier le chômage des jeunes — et culturels qui touchent les familles* ».

M. Burnel a annoncé que le taux d'augmentation des prestations familiales, au 1er juillet 1983, devrait être voisin de 5 % en fonction de l'augmentation des prix au cours du premier semestre.

M. Lionel JOSPIN invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* » dimanche 8 mai, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le député du dix-huitième arrondissement de Paris, qui aura présidé la veille une réunion des responsables du courant A (tendance Mitterrand) de son parti dans le cadre de la préparation du congrès d'octobre, répondra aux questions d'André Passeron et de Laurent Zecchini du *Monde*, de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.



L'Assemblée nationale approuve à l'unanimité l'interdiction de certains appareils de jeu

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, le vendredi 6 mai, le projet de loi interdisant certains appareils de jeu (*le Monde* du 22 avril 1983).

Il fallait faire vite. Les machines à sous venues de Las-Vegas « jack-pots » et autres « pockers-vidéo » envahissaient la France : 35 000 à fin décembre 1982, ils étaient déjà 55 000 trois mois plus tard. Et la police — enquêtes à l'appui — était persuadée que le « milieu » avait trouvé une source de profits plus aisée que la prostitution. Le 20 avril dernier, le conseil des ministres approuvait le projet de loi préparé par M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Moins de trois semaines plus tard, l'Assemblée nationale, unanime, l'adoptait à son tour sans rien y changer.

Pourtant, dans ce court laps de temps, les fabricants et les importateurs de ces appareils qui, dans les cafés, ont remplacé les billards du passé, avaient tenté de fléchir les parlementaires en mettant en avant la défense de l'emploi et la protection d'une liberté. Sans succès donc auprès des députés. Certes, la commission des lois s'était quelque peu inquiétée de la brutalité de la formulation du texte proposé. Il interdit en effet « *l'implantation, la fabrication, la détention, la mise à la disposition de tiers, l'installation et l'exploitation de tout appareil dont le fonctionnement repose sur le hasard et qui permet éventuellement, par l'apparition de signes, de procurer moyennant enjeu, un avantage direct ou indirect de quelque nature que ce soit, même sous forme de parties gratuites. Il en est de même des appareils de jeu dont le fonctionnement repose sur l'adresse et dont les caractéristiques techniques font apparaître qu'il est possible de gagner plus de cinq parties gratuites par enjeu* ».

En séance publique, chacun s'est satisfait des apaisements apportés par M. Defferre : « *Ces dispositions ne concernent pas les jeux d'adresse manuels ou automatiques comme le baby-foot. Demeurent en vigueur la loi de 1936 sur les loteries réglementaires, celle de 1907 sur les jeux dans les casinos où la roulette est autorisée, de même que le décret de 1975 faisant suite à la loi de 1933 sur la loterie nationale et la loi instituant le loto.*

Pour voter une telle législation répressive, les députés auraient pu user de l'argument moral; les jeux d'argent ont bien mauvaise réputation, même si nombreux sont ceux qui les apprécient. Effectivement, l'exposé des motifs gouvernementaux explique que « *de tels jeux sont sources de dépenses importantes qui constituent un divertissement dangereux, surtout pour les jeunes et les personnes à revenus modestes* ». Mais à l'Assemblée personne n'a voulu se cacher derrière son petit doigt. Il s'agissait d'abord et avant tout, pour reprendre l'expression de M. Houteer (P.S., Haute-Garonne), rapporteur de la commission des lois, de « *mettre un terme aux pratiques des milieux liés au grand banditisme, qui ont établi leur emprise sur ce secteur en ayant recours à la menace souvent suivie de violences* ».

Tout juste si M. Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine) a vu dans cette décision « *l'existence d'une autre vie faite d'autres distractions* », expliquant : « *Les modes de loisir ne sont pas neutres, et les jeux de hasard véhiculent une idéologie individualiste pour laquelle il n'y a d'autre valeur que l'argent* ». Le vote positif du groupe communiste est donc le symbole de « *la lutte qu'il mène contre la criminalité et le relâchement des liens culturels caractéristiques de notre nation* ». En tout cas, le vote de ce texte va permettre, a souligné le ministe de l'intérieur, « *à la police et à la justice de faire pleinement face à une situation qui tendait à s'aggraver* ».

THIERRY BRÉHIER.

Le Sénat accroche de nouveaux wagons au train de la décentralisation...

Le train de la décentralisation est en marche, le Sénat y a accroché de nouveaux wagons. Est-ce pour en ralentir ou en accélérer la marche ? Pour l'opposition, il importait que le Sénat apporte sa contribution à la décentralisation dans la mesure où il entre dans sa vocation constitutionnelle de représenter les collectivités locales. Aux yeux de la gauche, cet apport est d'autant plus contestable que la majorité sénatoriale l'a assorti de « préalables » et de « verrous » dans le but de « *bloquer le processus* », comme l'estime M. Ooghe (P.C.), ou encore M. Darras (P.S.), qui reconnaît que de « *grands pas* » ont été faits malgré « *les crocs-en-jambe* » de l'opposition.

L'hostilité de la gauche au texte sénatorial a été comprise par M. Defferre comme un choix politique « *normal* », puisque ses propositions n'avaient pas toutes été retenues. Il n'empêche que, dans l'avenir, le ministre de l'intérieur pourra se prévaloir du fait que le Sénat, majoritairement hostile au pouvoir, a « participé » à l'œuvre de décentralisation. Le souci de l'avenir explique sans doute l'absence de passion qui a caractérisé l'examen de la proposition de loi. Ainsi M. Defferre n'a pas brandi l'arme-couperet de l'initiative parlementaire qu'est l'article 40 de la Constitution, manifestant ainsi qu'il tenait à ce que le deuxième volet de la répartition des compétences ne soit pas retardé. Cette volonté du ministre de l'intérieur est confortée par la déclaration d'urgence, décidée sur ce texte, ce qui ne permet qu'une seule lecture dans chaque Assemblée. Aller vite conforte l'inquiétude des élus locaux, l'abstention de certains sénateurs U.D.F. l'a prouvé !

Le Sénat a achevé, vendredi 6 mai, l'examen de la proposition de loi tendant à compléter la loi du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État (*le Monde* du 7 mai).

La discussion s'étant poursuivie sur le transfert des compétences de l'État en matière d'action et d'aide sociale, le Sénat, par un article additionnel proposé par le gouvernement, a donné compétence en matière de tarification au président du conseil général pour les établissements et services sociaux qui fournissent des prestations dont le département assure la prise en charge. De même il a prévu, sur proposition du gouvernement, que l'autorisation de création et d'extension des établissements fournissant des prestations prises en charge concurremment par le département et par l'État ou remboursables aux assurés sociaux devra être arrêtée conjointement par le président du conseil général et le commissaire de la République du département.

Les sénateurs ont adopté également un article additionnel qui tend à protéger par le secret professionnel les informations nominatives à caractère sanitaire et social détenues par les services concernés, que seuls pourront obtenir le président du conseil général et le représentant de l'Etat.

Après avoir approuvé, dans le texte de la proposition de loi, la répartition des compétences et des charges pour le placement des alcooliques dangereux, la suppression du pouvoir du préfet en matière de P.M.I., l'attribution à l'Etat des aspects sanitaires de la lutte contre la toxicomanie et du dépistage et de la surveillance après traitement des cancéreux et de la lutte contre la lèpre, les sénateurs ont décidé de maintenir la participation des communes aux dépenses d'aide sociale (contre l'avis de M. Defferre) et d'affirmer le caractère obligatoire des prestations en ce domaine, mises à la charge des collectivités (un état récapitulatif des dépenses et recettes sera annexé au budget départemental).

Malgré l'opposition du gouvernement, le Sénat a institué, d'autre part, la prise en compte de la protection de l'environnement pour les plans d'occupation des sols et fixé à la région le soin de définir les actions qu'elle entend conduire pour la protection et la restauration de l'environnement. Il a adopté l'article 51 modifié, transférant au département l'organisation et le financement des bibliothèques centrales de prêt (cela dans un délai de trois ans), les membres du personnel scientifique de ces établissements restant nommés et rémunérés par l'Etat, et aux communes les compétences et charges des bibliothèques municipales. Il a été ensuite décidé que, si les musées des régions, des départements et des communes sont organisés et financés par les collectivités respectives, leur activité sera soumise au contrôle technique de l'État.

S'est instauré alors un débat sur la dotation globale d'équipement des communs (D.G.E.). M. Defferre avait, au cours du débat, annoncé le versement d'un crédit nouveau de 100 à 150 millions de francs destiné à compenser les moins-values que pénalisent certains départements pour l'entretien et les grosses réparations des routes nationales et transférées. Malgré l'avis contraire du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, le Sénat a approuvé l'article 58 de la proposition de loi qui définit un cadre à la liberté d'emploi de la D.G.E. par les communes.

Après avoir voté plusieurs amendements du gouvernement, insérant notamment des dispositions relatives à la coordination des chantiers, le Sénat a adopté la proposition de loi modifiée par 190 voix contre 91 (P.C., P.S. et M. Baumet, non inscrit), deux sénateurs M.R.G. (MM. Billères et Caillavet) s'abstenant ainsi que dix membres du groupe de l'Union centriste (MM. Boileau, Chupin, Herment, Hoeffel, Jung, Le Breton, Mont, Poudonson, Rudloff et Salvi) et sept du R.P.R. (MM. Bernard-Mousseaux, Louvot, du Luart, Lacotte, Miroudot, Pintat et Puech).

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le numéro du « Monde » daté 7 mai 1983 a été tiré à 496 039 exemplaires.

FOOTBALL

Ajournement du plan d'austérité

Le football français n'appliquera pas, la saison prochaine, le plan d'austérité voté le 8 avril par l'assemblée générale de la Ligue nationale. Ainsi en ont décidé, vendredi 6 mai, MM. Sastre, Sadoul et Piat, présidents respectivement de la Fédération française de football, de la Ligue nationale de football et de l'Union nationale des footballeurs professionnels, après avoir été reçus, jeudi 5 mai, au ministère de l'économie et des finances par le directeur adjoint du cabinet de M. Delors.

Ce plan d'austérité prévoyait notamment le blocage des salaires supérieurs à 20000 F, la limitation à trois joueurs, dont un étranger, du nombre de mutations au sein d'un même club, la négociation d'une nouvelle politique salariale à partir de 1984.

En contrepartie, le football français avait demandé notamment que les joueurs professionnels bénéficient d'un abattement de 25 % sur leurs impôts. Les dirigeants ont estimé que les réponses du ministère n'étaient pas satisfaisantes ; ils ont décidé d'attendre la réunion prévue avec M. Delors, autour du 18 mai, avant d'envisager de nouvelles mesures pour la saison 1984-1985.

NANTES ACCROCHÉ A MONACO

Nantes et Bordeaux, premier et deuxième du championnat de France, campent sur leurs positions au terme de la trente-quatrième journée. Les Nantais, un instant menacés à Monaco, ont réussi, le 6 mai, le match nul grâce à un but de Max Bossis à neuf minutes de la fin de la partie.

Dans le bas du tableau, les trois derniers ont tous été battus : Bastia à Sochaux, Mulhouse à Tours et Lyon à Metz.

RÉSULTATS

*Monaco et Nantes	2-2
*Auxerre et Bordeaux	2-2
*Toulouse b. Paris S.G.	2-1
*Rouen et Lens	1-1
Laval b. *Strasbourg	2-1
Nancy b. *St-Etienne	4-3
*Lille b. Brest	4-0
*Metz b. Lyon	4-1
*Sochaux b. Bastia	2-1
*Tours b. Mulhouse	1-0

Classement. — 1. Nantes, 51 pts ; 2. Bordeaux, 45 ; 3. Paris S.G., 41 ; 4. Monaco et Lens, 39 ; 6. Laval, 38 ; 7. Nancy, 37 ; 8. Metz, Brest, Toulouse, 34 ; 11. Auxerre, 33 ; 12. Sochaux, Lille, 32 ; 14. Saint-Etienne, 30 ; 15. Tours, Strasbourg, 29 ; 17. Rouen, 28 ; 18. Bastia, 26 ; 19. Mulhouse, 25 ; 20. Lyon, 24.

AUTOMOBILISME

Succès pour Lancia

Après l'abandon de Jean-Claude Andruet, quatre Lancia occupaient, samedi 7 mai, les premières places du Tour de Corse. Le Finlandais Markku Alen devançait de 1 min 35 sec l'Allemand de l'Ouest Walter Rohrl, et de 3 min 11 sec l'Italien Vudafieri. Un autre Italien, Attilio Bettega, était à 10 min 27 sec du premier, talonné par l'Audi-Cattro du Finlandais Mikkola.

CYCLISME

Hinault en jaune

Bernard Hinault est passé à l'offensive, le 6 mai, dans la seizième étape Salamanque-Avila du Tour d'Espagne. Sur un parcours montagneux, le coureur français a comblé le retard de 1 min 6 sec. qui le séparait du leader, l'Espagnol Gorospe et gagné l'étape au sprint devant Marino Lejarreta et Vicente Belda. Hinault, nouveau maillot jaune, compte 1 min. 12 sec. d'avance sur Lejarreta.

● *Quatre jeunes gens ont été* placés en garde à vue après un affrontement qui a opposé les forces de l'ordre à une cinquantaine de personnes, notamment d'origine maghrébine, le 6 mai vers 18 heures, à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise). Six policiers ont été légèrement blessés. Un incident survenu dans un bar du centre commercial a rapidement dégénéré, et les policiers ont dû appeler des renforts. *Le maire* (P.C.F.) de la ville, M. Henri Cukierman, a demandé que « *des sanctions soient prises contre les fauteurs de trouble* ». Plusieurs affrontements de ce genre ont, en effet, eu lieu à Garges-lès-Gonesse ces derniers mois.





Le Monde
DIMANCHE

NOUVELLE

Mouvement perpétuel

par AUGUSTO MONTERROSO

« *TU t'en souviens ?* »

Luis se perdit dans les méandres d'un effort à la fois compliqué et sommaire pour se souvenir de ce dont il aurait dû se souvenir.

« *Non.* »

Le geste contrarié de Juan lui indiqua que cette fois ce devait être quelque chose de réellement important et que son oubli lui attirerait les ennuis habituels. C'était toujours la même chose. Penser toute la nuit il ne faut pas que j'oublie pour oublier au dernier moment. On eût dit un fait exprès. S'ils savaient ce qu'il lui en coûtait d'essayer de se souvenir, pour ne pas parler du souvenir lui-même. Comme à l'école : 9 fois 7 ?

« *Qu'est-ce qui t'est arrivé ?*

– *Comment qu'est-ce qui m'est arrivé ?*

– *Oui, comment est-ce que tu ne t'en es pas rappelé ?* »

Il ne sut que répondre. Tentative de contre-attaque.

« *Rien, j'ai oublié.*

– *J'ai oublié ! Et maintenant ?*

– *Et maintenant quoi ?* »

Résigné et conciliant, Juan lui ordonna ou, d'après le souvenir de Luis plus tard, lui dit simplement que ce n'était pas la peine de discuter et lui demanda s'il désirait boire un whisky.

Oui. Il se servit lui-même. Le whisky à l'eau, dans lequel il plongea trois cubes de glace, qui, avec la chaleur, commencèrent à diminuer rapidement quoique pas assez pour qu'il se décidât à en prendre un quatrième, avait la couleur apaisante de l'ambre. Pourquoi apaisante ? Pas à cause de l'ambre, bien sûr, mais parce que c'était du whisky, du whisky à l'eau, qui lui ferait oublier qu'il devait se souvenir de quelque chose.

« *A ta santé.*

– *A ma santé.*

– *Quelle vie !* » dit Luis avec ironie, en se tournant sur la chaise de bois pour regarder avec sérénité la plage, la mer, les bateaux, et l'horizon : un horizon qui était encore mieux que les bateaux et que la mer et que la plage parce que là-bas on n'avait plus besoin de penser ni d'imaginer ni de se souvenir de quoi que ce fût.

Sur le sable sans mémoire, plusieurs baigneurs couraient en exposant à la dernière lumière du crépuscule leurs cheveux soyeux et leurs corps déjà plus que dorés par plusieurs jours d'exposition aux rigueurs de l'astre roi. Juan les regardait faire, songeur. Il songeait sottement qu'Acapulco n'était plus la même, que lui non plus n'était plus le même, que seule sa femme était toujours la même, et que, en ce moment, elle devait être en train d'échanger des caresses avec un autre homme, derrière une dune, dans un bar ou à bord d'un bateau quelconque. Mais, quoique en réalité il s'en moquât, cela ne voulait pas dire qu'il n'y pensait pas à chaque instant. Une chose est une chose et une autre en est une autre.

Julia serait toujours Julia jusqu'à la fin des siècles, telle qu'il l'avait vue pour la première fois six ans auparavant à une fête où il ne connaissait presque personne, lorsque, sans qu'il l'eût provoquée et à son étonnement, elle l'avait remarqué, abordé et invité à danser. Il avait accepté et elle l'avait alors entouré de ses bras et commencé à l'exciter en s'accrochant à lui, en le cherchant de ses jambes, en s'approchant avec une douceur calculée afin qu'il pût sentir le frôlement de ses seins, abandonner sa nervosité et s'aventurer.

« *Je t'en sers un autre ?* dit Luis.

– *Merci.* »

Et dès qu'elle l'avait pu, elle l'avait embrassé, enserré, emmené où elle avait voulu, présenté à ses amis, elle l'avait saoûlé, et cette même nuit, alors qu'ils ne connaissaient même pas leurs noms et qu'à trois heures et demie du matin ils venaient à peine d'entrer dans son appartement, le sien à elle, elle l'avait traîné jusqu'à son lit sans lui donner le temps de se défendre, ne fût-ce que pour la désorienter, et l'avait possédé d'une telle façon que, lorsqu'il s'était rendu compte qu'elle était vierge, il ne s'en était pas étonné car elle avait tout dirigé, comme au cours de la première, de la seconde, de la troisième et de la quatrième année de leur mariage, sans qu'on pût dire qu'elle avait quelque chose, la beauté, le talent ou l'argent, rien, uniquement ça.

« *La glace, ça fond comme un rien,* dit Luis.

– *Comme un rien* ».

Uniquement rien.

Julia entra, vêtue d'un pantalon, les cheveux encore mouillés par la douche.

« *Vous ne m'offrez rien ?*

– *Si, sers-toi.*

– *Trop aimables.*

– *Je te sers,* dit Luis.

– *Merci. Tu t'en es rappelé ?*

– *Il a encore oublié. Tu te rends compte ?*

– *Bon, j'ai oublié. Et alors ?*

– *Vous n'êtes pas allés à la plage ?* », dit-elle.

Elle but son whisky avec plaisir : surtout ne pas se laisser aller à la tristesse.

ILS gardèrent le silence. Ne pas parler, ne penser à rien. Encore combien de jours ? Cinq. En comptant ce matin, quatre. Rien. Si on pouvait rester toujours comme ça, sans voir personne. Enfin, peut-être pas. Qui sait ? Une question d'habitude. Bien bronzés. Noirs, noirs.

Lorsque la nuit noire s'installa, ils commencèrent une autre bouteille, et encore de l'eau et encore de la glace et plus tard encore de l'eau et encore de la glace. Ils commencèrent à se sentir bien. Très bien même. Les astres scintillaient, bleus, au loin, et Julia proposa d'aller à Guadalcanal pour dîner et danser.

« *Il y a deux orchestres.*

– *Pourquoi pas quatre ?*

– *C'est vrai, pourquoi pas ?*

– *Allons nous habiller.* »

Une fois là-bas, ils constatèrent, comme Juan l'avait prédit, qu'il était terriblement tôt pour le Guadalcanal. Quelques rares Américains ici et là, buvant tristement et dansant gravement, gais, tristes. Et quelques Mexicains très gais, d'autres moins, trop tôt. Mais vers une heure, les gens commencèrent à arriver, et un moment plus tard on pouvait dire qu'ils étaient plus serrés que des sardines en boîte. Pour respecter les traditions, Julia avait invité Juan et Luis à danser mais après deux danses Juan ne voulut pas continuer et Luis ne dansait pas très bien (il avait, disait-il, oublié les pas et ne savait plus distinguer un tango d'un rock). Alors, comme elle le faisait depuis un, deux, trois, quatre ans, Julia s'ingénia à trouver quelqu'un avec qui s'amuser. C'était facile. Il suffisait de regarder d'une certaine façon les hommes qui étaient restés seuls aux autres tables.

La tactique était infaillible. Tout de suite un jeune Mexicain s'approcherait et, en la voyant blonde, lui demanderait en anglais « *Vous permettez ?* », ce à quoi elle répondrait, en s'adressant non à lui mais à son mari dans l'attente d'un consentement qu'à l'avance elle savait accordé, elle se lèverait, tendrait les bras à son danseur qui, plus ou moins en riant, se lancerait dans de rapides excuses pour l'avoir confondue avec une Américaine et rirait encore plus déconcerté lorqu'elle lui dirait qu'en effet elle était américaine quoiqu'il fût évident qu'elle vivait depuis plusieurs années dans le pays, ce qui rendait franchement ridicule toute tentative de reprendre la conversation sur le thème déjà dépassé de cela fait longtemps que vous êtes au Mexique ou aimez-vous le Mexique.

Mais elle lui redonnerait courage grâce à l'infaillible tactique de la pression des jambes pour qu'il comprenne qu'il s'agissait de danser et non de poser des questions ou de se creuser la tête pour trouver des sujets de conversation car, si le plaisir physique lui était agréable, elle aimait plus que toute autre chose se laisser aller à la pensée que son mari était, comme d'habitude, en train de souffrir de la savoir entre les bras d'un autre ou en train d'imaginer qu'elle appliquait avec celui-là ni plus ni moins que les tactiques qu'elle avait employées avec lui et qu'à ce même instant, plein de rancœur et de rage, il se servirait un autre verre et qu'au bout du troisième il tournerait le dos à la piste pour ne pas voir la manœuvre qui consistait à s'approcher à intervalles prudents de la table, séparés plus que la normale et parlant à tue-tête, elle riant avec lui, pour ensuite reculer avec ruse et se perdre derrière les couples les plus éloignés et s'embrasser ou se coller l'un contre l'autre sans dire un mot, sûre cette fois que dans quelques minutes son mari serait complètement ivre et qu'ils seraient en sécurité, et le jeune homme mexicain pourrait alors les reconduire dans sa voiture avec elle sur le siège avant, l'air tout à fait séparés mais en réalité plus ensemble que jamais, sa main droite à lui cherchant quelque chose entre ses cuisses tandis qu'il parlerait à voix haute de choses insignifiantes comme la pluie et le beau temps, selon le cas et, tandis que son mari feignant d'être plus saoul qu'il ne l'était dans le seul but de les laisser agir selon leur bon plaisir et de voir jusqu'où ils oseraient aller, émettrait de temps en temps un grognement pour que Luis le crût à moitié endormi et ne pensât pas qu'il ne se rendait compte de rien.

PUIS ils arriveraient à l'hôtel, son mari et elle descendraient de la voiture et le jeune homme mexicain leur dirait au revoir en offrant de reconduire Luis jusqu'à son hôtel, celui-ci accepterait et ils leur diraient joyeusement à bientôt depuis le pas de la porte jusqu'à ce que la voiture démarrât et, seuls, ils entreraient et se serviraient un autre whisky, il la réprimanderait et lui dirait putain si tu crois que je ne t'ai pas vue te frotter à ce foutriquet, elle nierait indignée en lui répondant tu es fou tu n'es qu'un pauvre type complexé et jaloux, il lui flanquerait une gifle, elle tenterait de le griffer et l'insulterait furieuse et commencerait à se déshabiller en lançant ses vêtements ça et là et lui de même pour, une fois au lit et de toute sa force, la plaquer sur le ventre et la frapper avec une ceinture destinée spécialement à cet effet jusqu'à ce que, fatiguée du jeu, elle se retourne comme d'habitude pour le recevoir dans un sanglot non de douleur ni de rage mais de plaisir, le plaisir d'être une fois encore avec le seul homme qui l'eût jamais possédée, qu'elle n'avait jamais trompé et ne pensait jamais tromper.

« *Vous permettez ?* », dit en anglais le jeune Mexicain.

Traduction de
ANNIE MORVAN.

* Augusto Monterroso, né au Guatemala en 1921, vit depuis de nombreuses années au Mexique. Romancier et nouvelliste, ses livres ont été couronnés de nombreux prix. Parmi eux, le Prix Magda Donato 1970 pour *La oveja negra y otras fabulas* et le Prix Villaurrutia 1972 pour *Movimiento perpetuo.* Aucun n'a été traduit en français.



KKRIST MIRROR





LANGAGE

En remuant le derrière

COMME chaque année à même époque ou à peu près, la « défense et illustration » du français a fait son petit tour d'honneur sur nos ondes ; voici peu, entre autres, sur France-Culture avec un ensemble d'émissions de bonne qualité, ni cocardières ni geignardes. Questions inévitables : le français se porte-t-il bien ? Non, mal bien sûr. C'est « un monument en péril » ! Il se dégrade, se corrompt, s'avilit ! Ah, purée de nous z'otes ! Ah, misère de nous !

C'est l'occasion de rappeler (on n'ose ajouter « une bonne fois pour toutes ») quelques notions de bon sens ; encore que, selon l'humeur du lecteur, elles lui paraîtront, soit banales et insignifiantes, soit au contraire délibérément provocantes. Mais n'importe, voici la première.

Il n'existe nulle part quelque chose qui serait véritablement « le français » de la même façon qu'il existe en un lieu et un temps donnés, en France en 1983, une cathédrale de Reims ou un château de Versailles effectivement soumis aux injures du temps et incapables de les réparer par leurs moyens propres ; qui donc se dégradent, s'usent, perdent ci une ardoise, là une vitre ; et dont le degré d'usure ou de ruine pourrait être, s'il le fallait, calculé, mesuré, évalué rigoureusement.

Il n'existe pas davantage « un français » qui aurait un cœur, un foie, une rate soumis aux mêmes injures du temps et du vieillissement, et dont on pourrait établir de temps à autre le bilan de santé avec une bonne précision. Moins statique que la précédente et déjà moins fausse, la métaphore n'est guère moins dangereuse.

Car en comparant explicitement ou implicitement le français (ou toute autre langue) à un corps inerte ou vivant, extérieur à celui qui en parle, on tourne le dos à une évidence : une chose est l'outil, autre chose est l'ouvrier. Autrement dit, ne confondons pas l'outil de communication (et davantage ; nous y viendrons) qu'est le français, avec les soixante-dix ou soixante-quinze millions d'hommes qui l'utilisent à peu près exclusivement pour les besoins de leur vie en société.

Des peurs peu fondées

On peut concevoir (et il y en a sans doute) une langue relativement fruste, pauvre, etc. ; mais dont les moindres ressources (ou les ressources moindres) seraient exploitées astucieusement par ses utilisateurs ; et à l'inverse, une langue d'une grande richesse, un outil « sophistiqué », dont les utilisateurs ne tireraient qu'un parti médiocre. Il s'ensuit qu'on peut avancer que *le français* se porte très bien ; que sa capacité à répondre aux besoins de la communication dans cette fin du vingtième siècle, et dans un pays techniquement avancé, est restée très grande ; plus grande peut-être qu'à aucun moment de son histoire. Mais que *les Français* savent de moins en moins utiliser cette capacité, se servir de l'outil. Ou, pour raffiner l'analyse, que de plus en plus de jeunes Français sont de moins en moins capables d'obtenir de notre langue un rendement satisfaisant.

C'est la première conclusion qu'ont dégagée de leur « table ronde » les participants à l'une des émissions de France-Culture dont nous parlions : il n'y a pas un problème du français, mais des Français à l'égard du français. La langue est en excellent état de marche. Mais les mécaniciens, et en premier lieu les enseignants, ne savent plus la faire marcher ni montrer à la faire marcher.

La seconde inévitable question est celle des mots anglais en français. On a beau se dire que, depuis le temps, cette bulle de savon devrait être crevée ; non, elle fait encore, si j'ose dire, les choux gras des ministres et des journalistes en mal d'angoisse patriotique.

Pourquoi « bulle de savon » ? Parce qu'une langue est faite, fondamentalement et dans l'ordre de préséance, de sa phonologie, de sa syntaxe, et de son vocabulaire. Quand la première (la phonologie, c'est-à-dire la juste distinction des sons entre eux) est sérieusement touchée, la langue l'est – à mort. Entendez toujours : quand les utilisateurs d'une langue ne savent plus en distinguer les sons et en placer l'accent.

Quand la syntaxe seule est touchée, c'est-à-dire quand les utilisateurs ne savent plus construire une phrase qui « marche », les dégâts sont généralement sérieux. Ce ne sont pas des hypothèses d'école : dans le parler de l'est de Montréal voici dix ans, c'est l'incapacité de maîtriser la phonologie et la syntaxe du français qui inquiétaient sérieusement le linguiste, plutôt que l'anglicisation du vocabulaire.

Or le système phonétique et le système syntaxique du français sont à ce jour en très bon état de marche ; et en bon état d'utilisation, dans toutes les générations. Peut-être même est-ce précisément parce que nous n'avons pas d'inquiétudes de ces deux côtés que nous fabriquons, avec les mots que les utilisateurs du français empruntent pour plus ou moins longtemps à l'anglais, par besoin ou par caprice, des peurs objectivement peu fondées.

Nous en sommes à deux énoncés truqués ou tronqués du problème du français : le premier, qu'il existerait « un » français extérieur à ses utilisateurs, et donc un problème du français ; alors qu'il n'existe qu'un problème (mais sérieux) de maîtrise du français par ses utilisateurs présents, et surtout à venir. Le second, que ce problème serait essentiellement celui de l'invasion « du » français par les mots anglais, alors qu'il ne s'agit que d'un épiphénomène.

Structurer la pensée

Et voici le troisième énoncé suspect : le français, comme toute autre langue, serait avant tout – pour ne pas dire exclusivement – un outil de communication. Pas d'accord, au moins à titre personnel ; je veux dire sans engager collectivement les linguistes. Ici, il nous faut faire un peu de philosophie. Oh, pas de panique : de la toute simple et familière.

Nous ne savons à peu près rien, et nous n'en saurons jamais davantage, de l'origine du langage humain. Nous voyons bien que son résultat le plus visible, le plus évidemment perceptible, est qu'il permet entre les membres d'une même société langagière une communication efficace. Mais chacun de nous, isolé ou muet, sent bien aussi que ce n'est pas parce qu'il n'a rien à communiquer à autrui que sa capacité à former des phrases reste inemployée.

Et puis, communiquer quoi ? Une information, une émotion, un désir, etc., bien sûr. Un « contenu », si l'on veut. Mais la communication sera d'autant plus efficace que ce contenu aura revêtu une forme plus organisée, plus « stucturée » comme on dit dans le beau monde. Une pensée (peut-être « un penser » serait-il plus juste) qui ne se donnerait aucune structure langagière n'en serait pas une ; ou en tout cas, elle ne serait pas communicable.

Or la langue seule (c'est-à-dire les mécanismes et les ressources propres à chaque et toute langue) peut organiser le langage, c'est-à-dire ce qui est communiqué. Il est donc permis de croire que la langue est *avant tout* l'instrument privilégié de la structuration de la pensée ; et *secondairement*, celui de la communication à et avec autrui.

Deux hypothèses donc, ou plutôt deux préférences possibles : la langue comme produit et moyen d'un acte social, la communication ; ou comme moyen et produit d'un acte individuel, l'organisation de la pensée. On comprendra que je n'avance pas outre sur ce terrain miné et piégé de tous côtés. Mais le fait est qu'en privilégiant exagérément la première hypothèse, apparemment plus « démocratique », l'enseignement du français a négligé les bénéfices que la seconde pouvait apporter aux enseignés.

Certes, il est plus facile et plus flatteur de dire à ses enfants : « *Communiquez, communiquons, et tout ira bien* », que de leur promettre « *du sang et des larmes* » s'ils veulent véritablement maîtriser leur langue pour maîtriser leur pensée. Mais les abeilles et les fourmis aussi communiquent très bien entre elles : en se frottant le nez et en remuant le derrière. Alors ? ■

JACQUES CELLARD.

MODE

L'empire contre-attaque

PARIS – A la veille du troisième millénaire, pour contrecarrer le feu formidable des canons de la mode et de l'élégance occidentale, l'empire du Soleil-Levant a contre-attaqué, mobilisant toute la puissance de ses talents et de son savoir-faire.

Guerre en dentelle ? Guerre sans cadavres, sans prisonniers en tout cas. Contrairement à la classe et au pouvoir politiques, décidément archaïques avec leurs militants, leurs terroristes, leurs soldats, leurs commandos et leur industrie d'armes, la mode sait se donner en spectacle. C'est notre imagination, pas nos corps, que la mode frappe, stimule ou terrasse. Même en guerre, elle ne perd pas son humour et reste généreuse.

Le Japon, suivi d'autres nations, accusait l'Occident, à peine sorti du deuil de son empire colonial, de vouloir reconquérir par des images, la science et la technologie avancée, ce qu'elle avait perdu par les armes. Il y avait un précédent : l'Empire romain, à travers les Églises catholique et orthodoxe, ne s'était-il pas d'une certaine manière reconstitué avec des mots, des images et de la musique ?

Les premiers affrontements ont eu lieu dans la cour Carrée du Louvre. Junko Koshino fait mouche avec une maille spirale et un jeu de découpage où elle maîtrise extraordinairement l'oblique et l'asymétrique. Mais dans un jeu de lanières qui sanglent les tailles, les bustes, les hanches, rattrapent des drapés et fouettent l'imagination, elle s'emberlificote, perd pied, et est finalement terrassée par Anne-Marie Beretta, qui domine ce jeu. Arrivée en renfort, Yuki Tori marque quelques points avec ses tigresses de toutes les couleurs et ses mohairs et angoras cloutés d'éclats de daim. Puis la redoutable Hiroko Koshino, sœur de Junko, entre en lice. Elle marie très agréablement les inspirations asiatique et Art déco, mais un excès de superpositions gâte le tout, et elle épuise inutilement ses forces par une série d'hommages à Claude Montana, Anne-Marie Beretta et France Andrevie. A sa décharge, il faut reconnaître que ces deux dernières puisent volontiers dans l'iconographie asiatique, comme bien d'autres Occidentaux à l'exemple de Poiret.

A la périphérie du champ de bataille on ne voulait pas croire à la guerre. Aux Halles, Cacharel, avec ses collections Itinéraires et Fikipsi, restait simplement sur la défensive : petits prix, petites idées... ; juste de quoi maintenir ses positions. Sous les arcades de la rue de Rivoli, Colette Nivelle, Doby Broda et Initial souhaitent avant tout dédramatiser la situation. Comme pour déjouer l'ennemi, ils jouent avec brio la bonne humeur, l'humour et la simplicité. Leur politique de prix raisonnable les rend bien sympathiques. La guerre aurait-elle lieu ? Ce n'était jusqu'ici qu'escarmouches. Mais les enjeux multiples, économiques entre autres, laissent prévoir le pire.

La fascination de l'horreur

Directement, l'industrie de la mode, du textile et du vêtement, est le deuxième employeur mondial de main-d'œuvre ; indirectement, elle est bien plus que cela. Ses liens avec le premier employeur mondial, l'agriculture, sont importants. Pour elle, on cultive du coton, du lin... mais aussi des fleurs pour les essences des parfums. Pour elle, on élève des chenilles à soie, des moutons, des lamas, des chameaux pour leur laine, et toutes sortes d'autres animaux pour leur cuir, leur fourrure, leurs plumes. Pour elle, on chasse sur terre et sous les mers. Avec les fibres synthétiques, les teintures, les cosmétiques, les parfums, les pierres précieuses, fines et synthétiques, elle n'est pas sans relations avec les laboratoires scientifiques, les industries chimiques et minières.

C'est un fantastique maître d'œuvre, tous les continents sont impliqués, tous les secteurs de l'activité humaine concernés. Pour sa diffusion,elle fait appel au secteur commercial, pour ses transactions, ses investissements au bancaire et au financier. Pour son approvisionnement et sa distribution, elle a recours aux armateurs, aux transporteurs routiers, ferroviaires et aériens. Pour la mise en valeur de sa production. elle emploie graphistes, illustrateurs, photographes, éclairagistes, scénographes, directeurs artistiques, relations publiques, attachés de presse. Son budget publicitaire est la manne des magazines spécialisés.

La mollesse des premiers assauts nippons, qui n'étaient peut-être que tactiques, n'ont pas désarmé la vigueur de Jean-Paul Gaultier. Pour Timwer, dans la cour Carrée du Louvre, il a frappé fort, faisant un malheur avec ses sahariennes zippées en maille sur jupe droite, ses pulls et ses cardigans bouillonnés sur pantalon fuseau, triomphant avec ses grands cardigans-ponchos, ses manteaux, ses boléros-écharpes et ses vestes drapés. Epuré, simple il vise juste.

La riposte japonaise ne devait pas se faire attendre. Elle fut tragique. Rei Kawa Kubo, comme un kamikase, se rue sur l'aile droite du front occidental, sur le « paraître riche », clinquant, chatoyant. Révulsée de dégoût pour l'étalage vulgaire, elle décide qu'elle ne fera pas de quartier, à l'exception d'Azzedine Alaya et peut-être d'Anne-Marie Beretta. Dans un fracas infernal de marteaux, d'enclumes, de lames que l'on affûte, elle lance des hordes de filles « *comme des garçons* », dépenaillées, le corps noyé d'amas de haillons, de guenilles, encombré de toute sorte de falbalas sans tralala et hors de prix. La déchirure, l'effiloché, le décousu sont l'ornement. Ça godille, et pend de partout. Ça se superpose. Ça n'a pas de forme, pas de couleur, c'est chaussé de godillots d'armée en déroute et affamée. Le temps est aboli. Ce n'est que confuses convulsions du passé, réminiscences éteintes, gesticulatoires et hallucinées. La terreur subjugue, l'horreur fascine. Tout est calculé. Pas un instant de spontanéité, d'humour. Sa sauvagerie artificielle excède. Un vent de fin du monde souffle sur le camp occidental. Des dissensions jaillissent. Daniel Hechter se range du côté des Japonais, qui illustraient, selon lui, de façon éclatante bien que suicidaire, son propre message : la mise à mort de l'« allure » aristocratique, par la « dégaine » de la masse. Combat de la bête et de l'ange.

Pour ressouder les Occidentaux, il fallut la violente attaque de Yohji Yamamoto. Sur les traces du grand maître japonais Issey Miyaké ; sauvagement, il lacère, déforme, triture, piétine tous les éléments de la garde-robe occidentale. Mais créateur jusqu'au bout des ongles, véritable démiurge, du chaos qu'il a engendré il fait naître des formes nouvelles. A ce qu'il avait fait voler en éclats il redonne une allure, une vigueur, une actualité que la routine conformiste leur avait fait perdre. Avec ce magicien on se rendait compte que l'enjeu de cette guerre, s'il était économique au niveau des nations, était, au niveau individuel, philosophique, théologique, et existentiel... ■

MOHAND MESTIRI.

POESIE

LOUIS CALAFERTE

Louis Calaferte est né en 1928. Après avoir travaillé en usine, il a collaboré à l'O.R.T.F. à Lyon. Il a beaucoup produit pour le théâtre et a notamment publié *Mégaphonie* et *Tu as bien fait de venir, Paul* (Stock) ainsi que *Requiem des innocents* (Julliard, réédition 10/18), *Paraphe, Épisodes de la vie des mantes religieuses, Ébauche d'un autoportrait, Rag-Time* (Denoël)), *Ourobos* (Lettres nouvelles). Lecteur de Schopenhauer, Calaferte traque la dérision de la mécanique quotidienne. Cynique mais tendre, cette pensée décape les excès de la représentation. Il est doux, du rivage, d'assister aux efforts des marins.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Circus

Il passait des jongleurs
Et des tigres d'Afrique
Des roulottes d'enfants carrément moricauds
Ça braillait de tambours et d'attrape-nigauds
Vaste bouquet sans fleur
L'écuyère dansait dans les bras du costaud
Et l'ours blanc sous la trique
Un clown de soixante ans faisait le racoleur
Mal nourri le compère avalait des couteaux
Les singes excentriques
Avaient quelques lueurs
Bizarres dans les yeux en lorgnant les badauds
Ça promettait le soir des tours dithyrambiques
La marmaille suivait le flot des bateleurs
Le village était mûr à subir ces échos
C'était mesquin et beau
C'était béatifique !

Récompense

Si vous êtes raisonnables toute la semaine
Si vous faites bien vos devoirs
Si vous apprenez bien vos leçons
Si vous ne vous battez pas avec vos camarades
Si vous ne tirez pas la queue du chien
Si vous mangez bien votre soupe
Si vous ne faites pas crier votre grand-mère
Si vous vous lavez les mains avant de vous mettre à table
Si vous vous brossez bien les dents
Si vous allez vous coucher sans pleurer
Si vous faites votre prière tout seuls
Si vous êtes bien sages avec maman
Dimanche on ira voir papa à l'asile.

Bel canto

Que n'ai-je pas chanté ? Les doges de Venise
Et les lustres aussi et aussi les gondoles
Les pigeons grassouillets – et la mer ! et la mer !
Et les femmes partout qui partout féminisent
Et ce génie ancien Pic de la Mirandole
Les arlequins menus ouvrant la farandole
Un saint quelconque un jour qu'enfin l'on canonise
Et les marlous bronzés – et la mer ! et la mer !
Catin
Qui latinise

Que n'ai-je pas chanté ? Les désespoirs de Bruges
Et d'Amsterdam aussi et aussi de la lune
Les enfants grassouillets – et la mer ! et la mer !
Et des marins partout et partout en transfuge
Les épaves d'ailleurs éteintes sur la dune
La silhouette vue autrefois de quelqu'une
Le vague espoir un jour de revoir le Déluge
Et les noyés du soir – et la mer ! et la mer !
Catin
Qui subterfuge

J'étais soliste alors...

ENTRETIEN

DERIVES

Quand on rencontre un savant, un écrivain, un banquier... on lui parle de science, de littérature, de finance. Il arrive pourtant qu'au hasard de la conversation on découvre que sa passion est ailleurs. On aimerait alors changer complètement le fil du propos, abandonner la physique pour l'amour, le cours du dollar pour le football ou la théologie... Ce sont ces ouvertures imprévues, ces brèves dérives de la conversation, qui font la matière de cette série d'entretiens.

MARC FERRO

(historien)

« Je suis fasciné par la vie politique des animaux »

« L'homme s'est toujours livré à une observation minutieuse des mœurs des animaux, au point d'en avoir fait une science : l'éthologie. D'où vient cette fascination pour *nos frères inférieurs* ?

– Je suis passionné par la vie politique des animaux, c'est-à-dire par les types de problèmes que pose leur cohabitation ; je ne rate donc jamais une émission de télévision ou un film qui traitent de la vie des animaux. Cependant, ce qui me gêne parfois, c'est le discours anthropologique sur ces animaux, auxquels on prête des sentiments humains.

J'ai été très frappé il y a quelques *mois par une course au cours de laquelle* des chiens sauvages chassaient des gnous (1). Le phénomène intéressant était naturellement la stratégie des « chasseurs » – qui rappelle d'une certaine façon celle des loups du Grand Nord – et celle des gnous en fuite. Lorsqu'une bête de la meute était cernée par les chiens sauvages, le reste de la meute s'arrêtait, ne bougeant plus, comme s'il n'y avait plus rien à craindre, et, de la même façon, les chiens s'acharnaient sur leur proie, mais ne cherchaient plus à en acquérir une seconde ; ils étaient repus, satisfaits, et désormais tout redevenait calme dans la savane. C'est-à-dire qu'il existe une sorte de loi non écrite qui règle coutumes et signaux et qui institue une sorte de traité de paix entre espèces, une fois l'objectif atteint.

– Serait-ce que l'agressivité animale est « vitale » – non pas « gratuite », comme chez l'homme – et que, une fois satisfaite, le code est réétabli et la paix règne ?...

– C'est ce que l'on dit souvent, et c'est sans doute vrai pour le cas que je viens d'illustrer. Ce qui m'intéresse tout particulièrement ici, ce sont les deux aspects de la figure : le rapport entre les deux communautés d'animaux, d'abord, et, ensuite, les rapports à l'intérieur de chacune de ces communautés : un chef de file règle la stratégie de poursuite chez les chiens sauvages et celle de la fuite chez les gnous, les deux interrompent dès qu'une des bêtes a été saisie. Il y a donc deux systèmes sociopolitiques parallèles, coiffés par des « relations internationales » qui fonctionnent admirablement bien. J'avoue que ce type de phénomène me fascine, peut-être parce que j'y trouve des indications sur les systèmes politiques...

– Comment ces sociétés hiérarchisées et codées, où la cohésion n'existe pas seulement à l'intérieur de chacune mais aussi entre elles, se font-elles « comprendre » ?

– C'est à l'éthologie de le découvrir. En ce domaine, je ne suis qu'un amateur innocent qui observe que ces lois existent ; sait-on en vertu de quel mode de fonctionnement ? On a souvent observé des phénomènes analogues dans des sociétés collectives bien organisées comme celle des insectes. Mais, dans ce cas, la vie se présentait sous des formes particulières, puisqu'il s'agissait d'un domicile circonscrit et précis de trajets bien tracés. Mais, pour les fauves, ce type d'approche n'a pas encore été fait systématiquement.

– Ne croyez-vous pas que ces comportements ritualisés sont génétiques, alors que l'homme, en inventant le langage, en a diminué l'impact ?

– C'est bien possible, si nous imaginons les rapports que les hommes ont pu avoir entre eux avant que le langage ne les mette « en relation » : des populations totalement étrangères les unes aux autres, par exemple des Indonésiens débarquant en Australie – comme cela a été le cas il y a plusieurs millénaires, – ont eu en effet des rapports extraordinairement simples, se limitant à une approche, à une défense et à quelques signes. Est-ce le langage qui a ensuite « dénaturé » des comportements qui étaient purement biologiques au départ, je ne aurais le dire.

– Le langage a-t-il pu, jusqu'à un certain point, « libérer » l'homme de la responsabilité de ses actes, transformant ainsi une « agressivité saine » en un « meurtre malsain » ?

– *Cela est peut-être un raisonnement* anthropologique, parce que certains appellent « sain » ce qui semble être biologiquement satisfaisant et « malsain » ce que nous appellons humain. Mais à quel titre pouvons-nous plaquer, de façon inverse, nos sentiments sur les comportements animaux ? Les théoriciens de l'agressivité ont écrit là-dessus des choses intéressantes. Pour ma part, je ne cherche pas à élaborer la théorie de ces comportements ; je ne me veux pas historien lorsque je regarde les animaux en liberté et repère leurs relations sociales et politiques.

– Que souhaiteriez-vous alors saisir par l'observation du comportement animal ?

– C'est la soif de découvrir les fonctionnements de la nature que j'ignore complètement, c'est le désir de quitter l'homme que je connais bien et d'observer *d'autres sociétés vivantes* ; *moi, qui* vis comme historien – professionnellement – dans le monde sociopolitique, je découvre la fraîcheur et je me détends en observant des mondes que j'ignore.

– Est-ce que, en analysant la subtilité de la communication non verbale des animaux, vous avez pu « enrichir » vos relations humaines ?

– Honnêtement, je n'ai pas établi de rapport entre la spécificité de ma relation avec les bêtes et la nature de mes relations avec les humains ; sans doute est-ce une erreur : la communication avec les animaux conditionne un autre comportement vis-à-vis des humains. Il suffit d'ailleurs d'observer le comportement des sociétés qui vivent au milieu des animaux et qui ont en effet une autre attitude sociale que ceux qui ne vivent qu'entre humains. Je pense qu'il faudrait donc *que j'acquière quelques animaux* à la maison !...

– Quel genre de relations s'instaure entre l'animal et l'homme ?

– J'aimerais, justement, savoir comment collectivement les animaux sauvages réagissent à la progression des sociétés humaines ; par exemple, en Afrique noire, les « relations sociales » des animaux se trouvent brisées par l'arrivée massive de l'homme, dans la mesure où leurs territoires sont détruits et confisqués ; comme des immigrants humains qui passeraient de la montagne la plaine, ils doivent reconstituer un nouveau système de rapports sociopolitiques avec les autres. Cela est un vrai problème pour l'espèce animale, qui subit déjà la prédation, l'extension des cultures, et dont il serait intéressant de connaître les modes d'adaptation à des genres de vie nouveaux.

– Est ce que l'homme réussira, par cette dénaturation de la nature, à détruire même les systèmes instinctuels – génétiquement codés – des animaux ?

– On peut l'imaginer, puisque les instincts des animaux semblent liés à des territoires : lorsqu'un chat est déplacé de son lieu originel, il dispose d'un instinct qui lui permet de le retrouver ; mais, si vous le déplacez souvent, il perd son système de contrôle, son emprise sur la nature. Il en va nécessairement de même pour des animaux qui n'ont même pas été domestiqués. L'homme détruit ainsi les instincts des autres au nom de sa propre intelligence.

– Quelles « leçons » peut-on tirer de ces rapports internationaux – codés – des animaux par rapport à notre société éclatée ?

– C'est *effectivement* la *question* que, malgré moi, je me pose. Le plaisir de regarder – innocemment – ces spectacles ne va pas sans une interrogation sur le fonctionnement des sociétés humaines : comparer le comportement des sociétés animales au comportement des sociétés humaines serait le rêve d'une deuxième existence, si Dieu me prêtait vie... » ■

GUITTA PESSIS PASTERNAK.

(1) Antilope d'Afrique du Sud.

Michael Harrington, socialiste marxiste américain

(Suite de la page XIII.)

» Les femmes ont joué un rôle essentiel dans ces luttes. Les hommes étaient artisans. Les femmes employées dans le textile. Elles apportaient la passion et le radicalisme. Elles étaient des prophètes. Respectées comme des mères. On les appelait d'ailleurs « Mère » – « *Mother Jones* », par exemple.

Un nouveau type d'hommes politiques

– Certains socialistes français se méfient de la « nouvelle gauche américaine » des années 60 et 70. Centrée trop exclusivement sur les mouvements sociaux, elle serait ambiguë, elle manquerait de rigueur, elle éviterait les analyses de classe. Vous qui vous considérez comme marxiste, et qui avez activement participé à ces mouvements, comment évaluez-vous cette gauche américaine ?

– Au cours des vingt-cinq dernières années, la gauche a été impliquée dans quatre ou cinq mouvements. Effectivement, aucun n'a été directement centré sur la classe ouvrière. Il faut pourtant être nuancé dans l'évaluation de ces luttes. Le mouvement noir des années 50 et 60, né dans le Sud, est essentiellement rural ; mais son développement est lié à l'urbanisation des Noirs. Quelques tentatives – peu fructueuses – sont faites pour regrouper les syndiqués noirs, en tant que tels. Le point de départ est l'Église, seule institution contrôlée par les Noirs. Mais Martin Luther King réussit à radicaliser cette conscience religieuse et à adapter les tactiques de non-violence à la lutte contre le racisme.

» Bien qu'il soit dirigé par des pasteurs, des médecins et des avocats noirs, bien qu'il soit l'expression de la classe moyenne noire (il est vrai plus défavorisée que la classe moyenne blanche), il s'agit, en dernière analyse, d'un mouvement de masse et de gauche qui laisse des traces profondes – politiques, économiques et sociales. Le droit de vote donne aux Noirs le contrôle d'un grand nombre de villes importantes – Chicago en est le dernier exemple. Les lois sur l'égalité assurent l'accès aux écoles et aux professions jusqu'alors réservées. N'est-il pas significatif que le groupe parlementaire le plus progressiste du Congrès soit le « Caucus noir » qui rassemble les députés noirs ?

» En ce qui concerne le mouvement contre la guerre au Vietnam, il est dominé, jusqu'à 1966-1967, par la classe moyenne et la « nouvelle classe ». La première est constituée par les petits propriétaires et les professions libérales. La seconde par les employés des grandes administrations publiques et privées, souvent bardés de diplômes. La rhétorique de ces militants privilégiés irrite les cols bleus, mais le nombre des opposants augmente. Les manifestations réunissent jusqu'à 750 000 personnes.

» A partir des élections primaires de 1967-1968, Bobby Kennedy obtient le soutien de la classe ouvrière (et des Noirs) pour la politique qu'il mène contre la guerre. Le tiers des délégués à la convention nationale du parti démocrate sont maintenant hostiles à l'interventionisme américain. Il apparaît clairement que, si la gauche bourgeoise, libérale, antimilitaire, s'allie avec le centre, elle peut décider du choix du candidat démocrate à la présidence. Elle l'a fait en 1968. Elle peut le faire à nouveau.

» Le mouvement féministe commence à l'intérieur de la gauche : les femmes servent à faire la cuisine, l'amour et la *dactylographie. Dans le Sud, elles courent* pourtant les mêmes dangers que les hommes. La police a même tendance à être plus brutale avec les femmes intégrationnistes – ne couchent-elles pas avec des Noirs ? En 1966, quatre d'entre elles diffusent – anonymement – un document sur la façon dont elles sont traitées par leurs camarades. Le mouvement se développe très vite, car le rôle économique des femmes a changé : pendant la seconde guerre, elles remplacent, à l'usine, les hommes mobilisés ; après la guerre, leur participation à la force de travail ne cesse de grandir. En 1960, la famille mythique américaine – avec l'homme au travail, la femme et les enfants à la maison – a cessé d'être le modèle dominant.

» Là encore, le mouvement est dirigé par des femmes qui appartiennent à la classe moyenne – la nouvelle ou l'ancienne. *Il* s'adresse d'abord aux problèmes des couches sociales les moins défavorisées. Mais les victoires touchent la masse des femmes. Voyez, par exemple, les procès que les féministes intentent – et gagnent – contre la compagnie des téléphones pour que l'égalité des femmes devienne une réalité. L'entreprise y laisse une fortune sous forme d'indemnités. Les femmes ont accès aux catégories supérieures. Aujourd'hui, le travail de standardiste n'est plus réservé aux seules femmes.

» C'est la même complexité qui caractérise le mouvement écologique. Ses dirigeants, également issus de la bourgeoisie, sont souvent affectés d'une certaine myopie sociale : ils refusent d'admettre que, si telle usine produit des cancers, elle produit également des emplois. Mais leur analyse remet en question le système économique, et leurs idées, d'après *les sondages, sont soutenues par une* majorité d'Américains. Notre rôle – en tant que socialistes – consiste à rapprocher les partenaires progressistes. Amener les écologistes à prendre conscience des problèmes économiques posés par les syndicats. Accroître, chez les syndicalistes, la conscience de l'environnement, des femmes, des Noirs, de la paix.

» Le risque est que le fossé se creuse davantage entre les problèmes économiques et ceux qui relèvent de la société. Un nouveau type d'hommes politiques est en train de naître : leurs positions sont correctes sur l'avortement, les droits des femmes, et même le contrôle des armements, mais ils sont très conservateurs sur le plan économique. Jerry Brown, l'ancien gouverneur de Californie, en est le premier représentant. Anderson, lors des dernières élections présidentielles, en est un autre. Les nouveaux libéraux regroupés autour des sénateurs Gary Hart et Paul Tsongas proposent un réalignement politique sur des bases comparables.

A l'aile gauche du possible

– Quelles sont les composantes de la gauche des années 80 et sur quelles bases peuvent se développer des alliances progressistes ?

– Les trois composantes principales sont les syndicats, les femmes, les minorités. Ces dernières sont constituées par les Noirs, mais aussi par les Hispaniques (plus de 50 % à Los Angeles) et les *Asiatiques (plus de 25 % des étudiants* de Berkeley). Il faut également tenir compte des écologistes, des antinucléaires (très nombreux bien que mal organisés) et de groupes tels que celui des homosexuels, dont le poids politique n'est pas négligeable, comme le montre la participation du candidat Mondale à un dîner organisé par l'Association nationale des homosexuels.

» Il faut multiplier les liens entre ces mouvements sociaux et le vieux libéralisme syndical. De nombreux ponts existent déjà : l'organisation féministe des Femmes au travail (Working Women) opère en coopération avec le Syndicat national des employés municipaux (Service Employee International Union). La manifestation de solidarité de septembre 1981 attire à Washington un million d'Américains qui appartiennent aux syndicats, mais aussi aux divers mouvements sociaux et aux formations politiques de gauche. Rien de cela n'est utopique. Nous nous situons à l'aile gauche du possible.

– Quel peut être, dans ces coalitions, le rôle des socialistes américains, et plus particulièrement du groupe que vous animez à l'intérieur du parti démocrate, les Socialistes démocrates d'Amérique ?

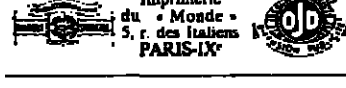
– D.S.A. (Democratic Socialist of America) n'a qu'un an. Il est né, en mars 1982, de la fusion de deux organisations de gauche : NAM (New American Movement, le Nouveau mouvement américain) et DESOC (Democratic Socialist Organizing Committee, le Comité de coordination des socialistes démocrates). NAM était constitué par les anciens militants des années 60 et 70, qui n'étaient devenus ni courtiers d'assurance ni terroristes et qui s'étaient consacrés, depuis, à des problèmes locaux tels que les luttes contre l'augmentation des tarifs de l'électricité et du téléphone. DESOC regroupait des socialistes appartenant à la tradition américaine d'un Norman Thomas et d'un Eugene Debbs, ainsi que des catholiques progressistes. Les Socialistes démocrates d'Amérique constituent donc un groupe idéologiquement hétérogène dont l'objectif commun est de travailler ensemble – sur le plan électoral – à l'intérieur du parti démocrate.

» N'oubliez pas que – mis à part les groupuscules trotskistes ou socialistes et le parti communiste américain, le plus stalinien du monde – le parti démocrate est la seule organisation vers laquelle peuvent se tourner les travailleurs américains ayant une conscience politique. Le parti démocrate contient une partie de ce qu'il y a de pire – des racistes, des antisyndicalistes, des partisans de la nouvelle guerre froide, des sexistes, et j'en passe. Mais il contient tout ce qu'il y a de meilleur aux Etats-Unis. C'est une institution contradictoire, décevante, ambiguë, à l'intérieur de laquelle il faut œuvrer, ne serait-ce que pour la réformer. C'est du dedans qu'il convient d'infléchir la politique du parti. Nous l'avons déjà fait. Nous le ferons encore.

» Quant au problème de fond – la sortie de la crise, – le reaganisme économique est incapable de le résoudre, ce qui ne veut pas dire que, politiquement, Reagan soit condamné. Les nouveaux réformistes misent trop exclusivement sur les technologies de pointe, et le type de planification qu'ils envisagent ne servira que les grandes entreprises. Nous pensons, pour notre part, qu'il convient de moderniser l'Amérique, mais la stratégie nouvelle ne doit pas se faire sur le dos des travailleurs, en particulier dans les industries traditionnelles. La planification est essentielle, mais elle ne doit pas être technocratique. Elle doit aller de bas en haut. En un mot, elle doit être démocratique. » ■

PIERRE DOMMERGUES.

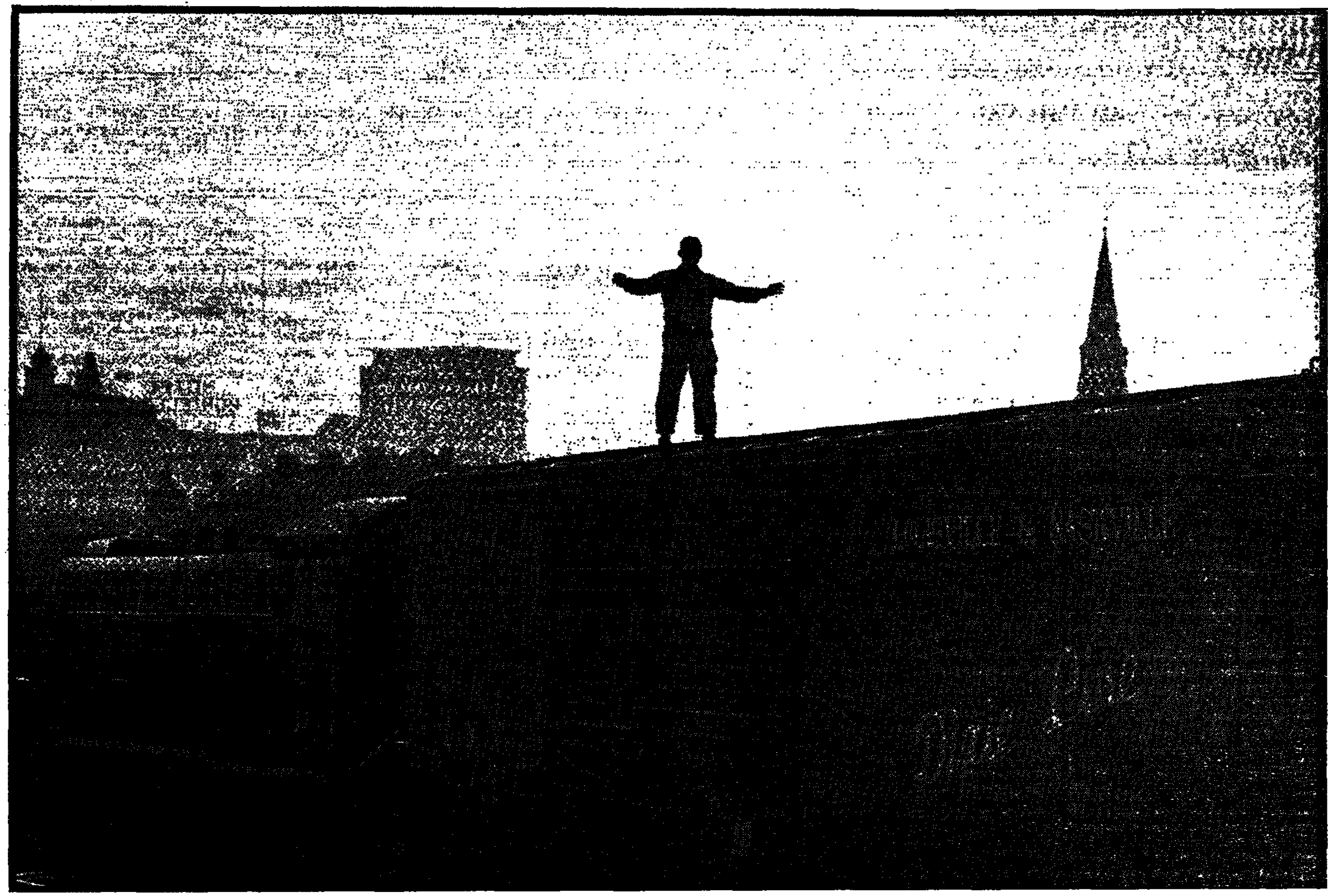
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.







LÉONARD FREED-MAGNUM

ENTRETIEN

Michael Harrington, socialiste marxiste américain

Les Etats-Unis semblent allergiques au socialisme Et pourtant les socialistes existent. *Marxiste,* Michael Harrington anime un mouvement qui milite à l'aile gauche du parti démocrate.

POURQUOI le socialisme ne s'est-il jamais imposé aux Etats-Unis ? Pourquoi les mouvements de masse sont-ils, par contre, si puissants, (voyez les luttes pour les droits civiques des Noirs, la résistance contre la guerre au Vietnam, le mouvement antinucléaire) ? Que peut-on penser, aujourd'hui, de la « nouvelle gauche américaine » des années 60 ? Les forces progressistes ont-elles le moindre avenir dans l'Amérique de Reagan ou de l'après reaganisme ? C'est à ces questions que répond Michael Harrington, président des *Démocrates socialistes d'Amérique.*

Qui sont ces socialistes américains ? En nombre, ils comptent à peine. Pourtant, ils sont au cœur de tout infléchissement démocratique : ils regroupent ce qu'il y a de progressiste dans les syndicats, le parti démocrate et les mouvements sociaux. Leur espoir est de créer une dynamique à partir de l'alliance de ces forces qui mènent trop souvent des combats parallèles.

Harrington est l'homme de la synthèse : depuis un quart de siècle, il participe aux mouvements de masse qui ébranlent l'Amérique, il anime l'aile gauche du parti démocrate, il dialogue avec les centrales syndicales. C'est aussi l'homme de la lucidité. Dans les années 60, *en pleine période d'opulence,* il révèle l'existence d'une autre Amérique (1), l'Amérique de la pauvreté. La découverte de la pauvreté est un choc qui marque l'Amérique de Kennedy, au même titre que le lancement du Spoutnik.

Auteur d'une demi-douzaine d'ouvrages sur le socialisme, le capitalisme et la société américaine (2), Michael Harrington enseigne à l'université de la ville de New-York (C.U.N.Y.). Il est actuellement professeur invité à l'université de Paris-VIII Vincennes à Saint-Denis (3).

∴

« Les progressistes ne sont pas rares aux Etats-Unis, et les manifestations populaires sont souvent imposantes. Hier, elles étaient organisées contre la guerre du Vietnam, aujourd'hui pour la paix dans le monde. Pourtant, les idées socialistes sont mal reçues. Pourquoi n'y a-t-il pas de socialisme dans le nouveau monde ?

– Les explications sont nombreuses et inégalement convaincantes. Le niveau de vie élevé des travailleurs amériains serait responsable de cette absence. Mais, d'une part, la classe ouvrière américaine a toujours été « duelle » – déchirée entre des travailleurs surexploités, noirs ou nouvellement émigrés, et d'autres correctement traités. D'autre part, le socialisme ne s'est-il pas d'abord développé, en Europe par exemple, parmi les travailleurs les mieux payés avant d'atteindre les plus défavorisés ?

» L'autre explication traditionnelle est liée à la « frontière » – l'esprit et la réalité de la frontière. La possibilité pour les travailleurs d'acquérir des terres au siècle dernier aurait estompé la lutte des classes. Cette thèse est contredite par les statistiques, qui montrent que, très tôt, le nombre des fermiers devenant ouvriers est plus élevé que celui des ouvriers devenant paysans. De plus, les Etats de l'Ouest associés à la frontière – comme l'Oklahoma – sont le berceau, dans les années 1880 et 1890, du radicalisme agrarien, en partie socialiste.

» La troisième théorie – beaucoup plus fondamentale – repose sur l'hétérogénéité et la fragmentation de la classe ouvrière américaine. Hier, des Noirs, des Blancs, des Jaunes, des juifs, des protestants et des catholiques. Aujourd'hui, en plus, des Hispaniques et des Asiatiques. Des cols bleus et des O.S. en blouse blanche dans les industries de pointe. L'Amérique est profondément divisée selon les races, les cultures, les ethnies et les religions. La conscience de classe a du mal à émerger. Le travailleur est d'abord un « ethnique » – irlandais ou portoricain. A la conscience de classe se substitue la conscience d'intérêts catégoriels, la conscience de l'appartenance syndicale.

» Un autre facteur est la persistance du mythe américain de l'égalité. Il est vrai que les citoyens américains peuvent voter à un moment où la première revendication de classe en Europe est précisément le droit de vote. On a pu dire que l'ouvrier américain obtient de l'« exceptionnalisme » américain ce que l'ouvrier européen arrache grâce aux luttes socialistes. Il n'y aurait donc pas besoin de socialisme au pays de l'égalité.

» Mais ce mythe fondateur de l'Amérique donne naissance à une puissante machine de guerre dont l'objectif est d'identifier socialisme et stalinisme. L'anti-socialisme ne sert pas à réprimer un vaste mouvement socialiste, qui n'existe pas. C'est une arme idéologique qu'on utilise contre toute réforme libérale ou progressiste. On s'oppose à tel projet national de sécurité sociale parce qu'il évoque la socialisation de la médecine, le socialisme, le totalitarisme. L'ironie est que de nombreux travailleurs américains sont socialistes sans le savoir. Ils veulent la sécurité sociale, la garantie de l'emploi, la socialisation contre les effets pernicieux de la réindustrialisation. Combien de syndiqués auxquels je m'adresse me disent après coup : *« On s'est opposés à votre venue. Pourtant on est d'accord avec tout ce que vous dites ».* Le lavage de cerveau est efficace. Les socialistes américains ont à se battre non seulement contre la réalité, mais aussi – et c'est encore plus difficile – contre la culture, la psyché, les fantasmes de l'Amérique.

De sanglantes luttes de classe

– Les luttes contre le capitalisme et pour la démocratie sont pourtant nombreuses et violentes dans l'histoire du peuple américain...

– La lutte de classe est encore plus sanglante qu'en Europe. Au XIXe et au XXe siècle, la grève conduit à des affrontements tragiques entre les polices privées entretenues par les entreprises, la garde nationale et les troupes fédérales, d'une part, et, de l'autre, les travailleurs, leurs femmes et leurs enfants. Le massacre de Ludlow n'est qu'un exemple parmi d'autres (4). Les travailleurs n'hésitent d'ailleurs pas à répondre par la violence : la dynamite est fréquemment utilisée pour détruire la propriété capitaliste. L'absence de tradition révolutionnaire incite les travailleurs à recourir aux moyens révolutionnaires pour atteindre des objectifs réformistes.

» Il existe également une tradition de résistance culturelle qui se manifeste dans les chansons. C'est l'héritage des Noirs et du protestantisme : les hymnes sont reprises avec des paroles laïques et un discours de classe. Pourtant, il n'y a pas de socialisme au sens où on l'entend en Europe.

» L'Europe a du mal à comprendre la nature de nos mouvements progressistes. Ils n'excluent pas la conscience de classe, mais ils n'utilisent pas ces termes. Notre politique anti-capitaliste a des allures pro-capitalistes. La politique de la classe ouvrière se fond dans celle de la classe moyenne. Il existe en fait, à l'intérieur du parti démocrate, un véritable parti ouvrier. L'aile syndicale du parti fonctionne selon un système de classe, grâce à des comités d'éducation politique, soutenus par les travailleurs et ouverts à eux seuls. En politique intérieure, leur influence est fondamentale. En politique étrangère, leur impact est dilué par des conflits internes entre faucons et colombes.

– Dans les innombrables luttes populaires dont le souvenir est souvent estompé, quel a été le rôle – au-delà et en marge des syndicats – des femmes, des chômeurs, de tous ceux qui vivaient dans une même communauté ?

– Les manifestations et rébellions spontanées sont innombrables. Une des plus célèbres, au début des années 30, est celle des chômeurs affamés qui se dirigent vers Washington. Aujourd'hui, ce sont les chômeurs de Pittsburg qui se mobilisent – en tant que membres de la communauté – contre les banques prêtes à saisir leurs logements hypothéqués. Ils obtiennent gain de cause. Comme les fermiers qui, voilà un demi-siècle, se rendaient en masse sur les lieux où leurs biens hypothéqués étaient mis en vente. Malheur à celui qui répondait aux enchères ! Les terres furent rachetées par les paysans.

PIERRE DOMMERGUES.

(Lire la suite page XIV.)

(1) Michael Harrington, *L'Autre Amérique,* N.R.F., Paris, 1962.

(2) *Towards a Democratic Left,* McMillan, N.Y., 1968 ; *Socialism,* Saturday Review Press, N.Y., 1972 ; *The Twilight of Capitalism,* Simon et Schuster, N.Y., 1976 ; Michael Harrington : *The Vast Majority,* Simon et Schuster, 1978 ; *Decade of Decision,* Simon et Schuster, N.Y., 1980 ; et, à paraître en septembre 1983, *The Politics of God's Funeral,* Holt, Rinehart et Winson, N.Y.

(3) Parmi les diverses manifestations organisées à l'occasion de son séjour à Paris, notons une conférence sur « Le syndicalisme américain face à la crise », suivie d'un débat animé par Claude Julien avec la participation d'universitaires et des représentants des principales centrales syndicales françaises, le 26 mai à 20 h 30, à l'amphithéâtre Poincaré, ministère de l'industrie et de la recherche, 1, rue Descartes, Paris. Invitations envoyées sur appel au 829-08-44.

(4) En 1914, à la suite d'une grève, les mineurs expulsés de leurs logements s'installent, avec leurs familles, sous des tentes. Dans la nuit de Pâques, les milices privées, assistées de la garde nationale, déversent de l'huile sur le camp et l'incendient. Les assiégés tentent de s'enfuir. La milice et la troupe tirent à la mitrailleuse. Treize enfants sont tués ainsi qu'une femme enceinte. C'est le « massacre de Ludlow ».

DISQUES

Classique

Le « Miserere » d'Allegri

Chantre à la chapelle Sixtine aux alentours de 1630, Gregorio Allegri est l'auteur du fameux *Miserere*, dont l'exécution au Vatican fut une tradition, chaque vendredi saint, durant plus de deux siècles. Avec ses effets sonores et les ornements de ses lignes vocales s'élevant jusqu'au contre-ut dans le plus haut registre, cette page allait susciter l'admiration de générations de musiciens et être considérée par l'Europe entière comme le sommet d'un art choral exemplaire, dans la mesure où y est défini, comme chez Palestrina, un équilibre idéal entre les impératifs de la forme et les élans de la spiritualité. Et Mozart lui-même devait se faire l'écho de cet engouement, lui qui sut transcrire de mémoire le chef-d'œuvre à la suite d'une seule audition en 1770.

Précisément, les chœurs de Westminster nous rendent le *Miserere* dans l'optique exigée par cette tradition historique : atmosphère réverbérée de cathédrale et prise de son privilégiant les volutes extatiques de Saul Quirke, le remarquable petit sopraniste solo de cet enregistrement.

Tout le disque d'ailleurs baigne dans la même ambiance de mysticisme glorieux, les interprètes étant assez indifférents, il faut bien l'avouer, aux consignes de décapage expressif proposées par la musicologie actuelle. De Palestrina à Giovanni Gabrieli, en passant par Victoria et Monteverdi, c'est l'*esthétique* romantisante chère à nos aînés qui règne ici sans partage, au gré d'une démarche collective que ne troublent guère les recherches de phrasés, de dynamique et de timbres qu'ont imposées les conceptions solistisantes de la nouvelle approche chorale. Restent, avec un parfum vaguement suranné (l'enregistrement se voulant le miroir d'un mode de chant en passe d'être révolu, la qualité exceptionnelle des voix (heureuses maîtrises britanniques !) et la beauté des musiques en soi, comme ce *Crucifixus* de Lotti qui perpétue, au cœur du dix-huitième siècle, le grandiose style *a capella* imposé par la Contre-Réforme. (Argo 596026.)

ROGER TELLART.

« Musical humors » de Tobias Hume

La viole de gambe a retrouvé aujourd'hui un public, et le disque, bien sûr, se fait l'agent de cette résurrection. Tirées des trésors de l'âge d'or élizabéthain, voici donc ces « humeurs » aux climats très contrastés et qui composent un paysage musical fascinant, où la dimension visuelle de certaines pièces s'oppose au rêve altier des autres.

Un disque qui ne s'adresse pas seulement aux connaisseurs, tant le soliste, Jordi Savall, est habile à nous entraîner, cinquante minutes durant, dans un voyage au pays de l'imaginaire et de la poésie où seuls importent, en définitive, le dépaysement expressif et la magie d'un son qui nous dit bien l'emprise exercée par la viole — tour à tour suave et fantasque — sur la musique européenne des seizième et dix-septième siècles. (Astrée, AS77.)

R. T.

Les Madrigaux de Monteverdi et Nadia Boulanger

« Mademoiselle » (Boulanger) tenait non pas salon, mais école. Elle y enseignait plus que la technique, le style, plus que la rigueur, la vérité. Surtout, elle y révélait les secrets des origines, les trésors oubliés du répertoire, l'esprit et l'essence de la musique. Quand le monde musical cherchait frénétiquement la « nouveauté », elle lui rappelait que l'un de ses plus grands novateurs avait vécu trois siècles auparavant et qu'il était urgent d'en retrouver les audaces de timbre, de ton et de rythme.

Son ensemble vocal et instrumental, c'était une « camerata vénitienne » reconduite : la comtesse de Polignac, Irène et Nathalie Kedroff, Lucie Raugh, Gisèle Peyron, Paul Derenne et deux maestrissimos de l'histoire du chant, Hughes Cuenod et Doda Conrad. Jamais la collection « Références » n'aura autant justifié son titre qu'avec ce disque. (EMI « Références », 051-43429.)

ALAIN ARNAUD.

Les Suites de Bach par Perenyi

Une superbe vision — à la fois intérieure et virtuose — des six chefs-d'œuvre pour violoncelle de Jean-Sébastien par le hongrois Miklos Perenyi, ancien élève de Enrico Mainardi et Pablo Casals. Témoignage d'un talent qui promet beaucoup, cet enregistrement est à situer très haut, auprès des versions inspirées de Fournier et précisément Casals, et, côté interprétations à l'ancienne, d'Hamoncourt et Bijlsma. (3 disques Hungaroton, SLPX 12270/72.)

R. T.

« Lazarus » de Schubert

Il est toujours difficile de juger d'une œuvre inachevée. Telle qu'elle se présente, cette cantate sacrée avoue certes ses dettes (l'*azione sacra* du dix-septième siècle, la découpe gluckiste du récitatif noble), mais affirme aussi son apport propre (les subtilités de l'accompagnement instrumental qui entrelace sonorités des vents et des cordes au timbre de la voix, le *romantisme* des lignes mélodiques aériennes). Plus théâtral que religieux, plus lyrique que mystique, l'ouvrage justifie le choix d'interprètes d'opéra qui apportent tous l'acquis d'une solide technique et d'un style heureux : Edith Mathis, Cornelia Wulkopf, Hanna Schwarz, Werner Hollweg, Horst Laubenthal, Hermann Prey.

Un *Salve Regina* merveilleusement chanté par Edith Mathis complète l'album, dont le programme original (conforme au projet de la firme Orfeo qui cherche à sortir systématiquement des sentiers battus de la production éditoriale) doit être salué chaleureusement.

Avec l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dirigé par Gabriel Chmura. (Orfeo, S 002.811 A.)

A. A.

La « Rhapsodie pour contralto » et autres œuvres chorales de Brahms

Kathleen Ferrier nous avait initiés jadis à cette douloureuse prosopopée où la voix dialogue moins avec l'orcheste et les chœurs qu'elle ne plane sur eux, comme enclose dans un rêve intérieur, exprimant à travers les canons les plus traditionnels de l'oratorio, les nuances infinies de la nostalgie, de la compassion et du désespoir. Gœthe et Brahms : la fin d'un monde certes, mais aussi un inoubliable testament spirituel. Alfreda Hodgson, véritable contralto, livre une interprétation sensiblement différente de celle de son aînée, toute de sobriété, de retenue, presque de distance. Parti pris de retrait qui surprend tout d'abord, puis fascine.

On pourra trouver moins d'intérêt intrinsèque aux œuvres chorales qui complètent cet album : *Chant funèbre, Nanie et le Chant des Parques*.

Mais, au moment où l'on célèbre le cent cinquantième anniversaire de la naissance de Brahms, il était bon de rappeler ses dons d'orchestration chorale et son pouvoir d'expression. Avec l'Orchestre symphonique et les chœurs de la Radio bavaroise, dirigés par Bernard Haitink. (Orfeo, S 025821 A.)

A. A.

Sibelius et Mendelssohn par Heifetz et Beecham

Il est des rééditions qui, bien davantage que les nouveautés les plus fracassantes, parviennent à créer l'événement. C'est le cas des célèbres *Concertos pour violon* de Sibelius et de Mendelssohn par Jascha Heifetz, avec comme chef Sir Thomas Beecham. Les enregistrements datent respectivement de 1935 (Sibelius) et 1949 (Mendelssohn), Sir Thomas dirigeant la Philharmonique de Londres dans le premier cas, l'Orchestre Philharmonique Royal dans le second, deux formations que, rappelons-le, il avait fondées lui-même, en 1932 et en 1946 respectivement.

Beecham et Heifetz devaient plus tard réenregistrer l'un et l'autre le *Concerto* de Sibelius, mais pas ensemble. Leur version de 1935, la première jamais réalisée d'une œuvre dont les gravures ne se comptent plus, peut être considérée comme insurpassée, voire inégalée : souveraine aisance, et profonde compréhension du style sibélien, tant de la part du soliste que surtout du chef. Cette interprétation splendide n'avait jamais, à ma connaissance, figuré aux catalogues français. Celle du *Concerto* de Mendelssohn, non moins belle, y avait au contraire déjà fait plusieurs apparitions. (EMI « Références », 051-43369.)

MARC VIGNAL.

Rock

LOUIS ARTI

Etonnante aventure que celle de Louis Arti, qui publie aujourd'hui, à trente-huit ans, un premier album de chansons flamboyantes.

Né dans un petit village de l'Est algérien peuplé d'immigrés italiens venus au dix-neuvième siècle de la région de Naples, Louis Arti vient en France en 1957 et, après dix heures de train, débarque en Lorraine. Dès l'âge de quatorze ans, il travaille d'abord à ras de terre puis au profond de la mine et là, seul, il a les plus longs rêves comme si sa lampe au carbure lui donnait un troisième œil. Il reste quatre années dans la mine. Parfois, le soir, la mémoire chantante de la mère éclaire de complaintes napolitaines la maison où la famille s'entasse.

Après les Houillères, Arti travaille dans l'aviation comme apprenti mécanicien, dans la sidérurgie et même dans une fabrique de meubles en Angleterre. Il a attrapé le goût de bourlinguer. Et les fins de semaine, il joue avec sa guitare dans les bals et bourre ses poches de bouts de papier où phrase après phrase, note après note, une chanson s'élabore. Il chante aussi dans des foyers de jeunes, des cafés-théâtres. Mais il aime trop les éclats, le spectacle pour se laisser enfermer dans les petits lieux intimistes. Léo Ferré, qu'il rencontre un jour et qui le fait chanter en première partie de son concert, lui dit : « *Démerde-toi !* »

Cela demandera dix années à Louis Arti. L'album réalisé sous la direction artistique du parolier Frank Thomas — le même qui avait découvert Francis Lalanne — contient de longues chansons enregistrées toutes en direct et chantées la gueule bien ouverte, crachant les mots, parlant d'espace, de soleil, d'amour et de liberté, d'une immense tendresse et d'une espèce d'Amérique trouvée à côté de Forbach, en Lorraine.

Une nature exceptionnelle que celle de Louis Arti, avec la chaleur et le goût du vécu, l'ivresse des mots et des bouffées de lyrisme. Aujourd'hui, Louis Arti commence sa première vraie tournée dans les régions. (33 t. Epic E.P.C. 25 298).

CLAUDE FLEOUTER.

DAVID BOWIE « Let's Dance »

A quoi bon insister ? Ceux qui l'ignorent encore l'apprendront dans les jours qui viennent : David Bowie est l'homme de la situation, celui des quinze dernières années, le champion toutes catégories, l'inspirateur de toutes les tendances, le catalyseur de toutes les énergies, la star de la décennie. Bientôt toute la satanée machinerie va se mettre en branle : une tournée mondiale qui visitera la France et s'arrêtera à l'Hippodrome d'Auteuil, un film (*Merry Christmas, Mr. Lawrence* dirigé par Oshima) présenté à Cannes, un autre pour un peu plus tard avec Catherine Deneuve et Susan Sarandon.

Et ce 33 tours, bien sûr. Flamboyant, brûlant, audacieux et définitif. L'enveloppe annonce la couleur : David Bowie en boxeur, prêt à assener quelques uppercuts bien sentis à la banalité, un lettrage « twist » modernisé et un titre en forme d'invitation, *Let's Dance*; simple, direct, percutant, un pas en avant, deux sur le côté, un en arrière. Evidemment. Que peut-on espérer d'autre en 1983, sinon danser ? Le talent de Bowie étant précisément de ne jamais profiter de cette attente comme d'une excuse facile ou d'un prétexte avantageux. Ça n'est pas la première fois : les chansons qui ont investi les discothèques et résonné sur les pistes sont légions dans sa discographie. Bowie l'a dit à l'occasion de la conférence de presse qu'il a tenue à Londres en mars : revenir à quelque chose de plus terre à terre, capturer un élan positif, un enthousiasme, un degré d'humanité bien supérieur à tout ce qu'il avait pu faire auparavant.

Nile Rodgers, l'homme de Chic, assure la production à ses côtés, c'est-à-dire que la subtilité, le raffinement, la fragilité, l'excentricité de l'un rencontrent le volume, la densité, la rigueur et le feeling de l'autre. Let's Dance ? O.K., allons-y. Le morceau qui titre l'album est fait pour ça : thème répétitif, texte en leit-motiv, rythme soutenu, riffs appuyés, chorus incisifs, cuivres et arrangements luxuriants, un son étrange venu d'ailleurs, on l'a instantanément en tête d'autant qu'il inonde les ondes. Déjà.

Avec *Let's Dance, Ricochet* est sans doute le meilleur morceau de l'album, le plus riche, le plus diversifié, typique de l'inspiration de Bowie, à la fois complexe et évident, insolite et obsédant. Des reprises aussi : *China Girl*, une composition qu'il avait écrite avec et pour Iggy Pop, change de ton, flirtant avec ce brassage de cultures qui lui est cher sous forme de chinoiseries, rappelant le titre, qui servent de gimmicks ponctuels ; la performance du chant est terrassante avec cette voix qu'il module et qu'il modèle à volonté pour les exigences de la mélodie, le souffle coupé, en demi-ton, et les élans retenus en murmure. Bowie utilise sa voix comme un instrument.

Cat People est une version modifiée, plus enlevée, de la chanson qui accompagnait le générique du film de Paul Schrader. Quand on aura dit que *Modern Love, Without You, Criminal World et Shake It*, mélodies racées ou funks torrides, ne dépareillant pas la beauté et l'unité de l'ensemble, on aura fait le tour d'un disque qui, une fois de plus, donne le pouls, l'impulsion et l'humeur de l'année. Que ferez-vous cet été ? Vous danserez ne vous en déplaise. (Pathé Marconi, 400165).

ALAIN WAIS.

Jazz

MARCUS MILLER « Suddenly »

Marcus Miller, vingt-trois ans, contrebassiste de Miles Davis en 1981 et 1982, n'était pas un jeune inconnu lorsqu'il fut engagé pour quatre plages de *The Man the Horn*. Miller, enfant du Queens et de Manhattan, qui avait écouté passionnément Paul Chambers, Sam Jones, Jaco Pastorius, pratiquait la basse « funk », comme l'aimait Miles. On le comptait déjà parmi les musiciens les plus demandés pour les séances de studio.

Le nom de Miller apparaît sur les pochettes de nombre d'albums fameux : *Detente* des Brecker Brothers, *Incognito* de Spyro Gyra, *Standing Tall* des Crusaders, *What it is* de David Liebman, *Serenade for the City* de Michal Urbaniak, *Jump to it* de Aretha Franklin — et, bien entendu, sur la liste des invités obligés de ceux qu'on appelle crûment, dans l'industrie du disque, « les meilleurs vendeurs », soit David Sanborn, soit Grover Washington.

Pour la première fois, Marcus Miller publie un disque sous son nom : *Suddenly*. Il a suivi l'exemple de pas mal d'autres en voulant tout faire par lui-même : écrire, arranger, chanter, et jouer de beaucoup d'instruments. On entend tout de même, par exemple, le saxophone alto de Sanborn en deux thèmes dont *Just for you*, plusieurs percussionnistes (Buddy Williams, Yogi Horton, Ralph McDonald) ainsi que des chœurs, et, dans *Could it be you*, une flopée de cordes.

Il s'agit, à la façon de Stevie Wonder, d'une opération de grande armée, pour laquelle l'auteur remercie tout spécialement trente personnes, sans compter les douze aides techniques. Nous sommes accoutumés à ce gigantisme affiché qui n'ajoute ni ne retire rien à la qualité superprofessionnelle de Marcus Miller (Warner Bros 92 3806-I. Distribution WEA).

GROVER WASHINGTON « Winelight »

Au moment où l'on parle, un peu partout, des formes de jazz qui ont ou n'ont pas la cote, comment ne pas rappeler que la musique de Grover Washington est diffusée, à chaque recueil qui sort, à cinq cent mille — au moins — et parfois, ce fut le cas pour *Winelight*, à plus d'un million d'exemplaires ? Un disque qui a du succès tout de suite n'est pas forcément un bon disque. C'est le plus souvent le contraire. Mais un disque qui ennuie presque tout le monde à sa parution n'est pas, à l'inverse, nécessairement d'une sublime intelligence. Ces notations du nombre d'auditeurs payants font partie de la gazette.

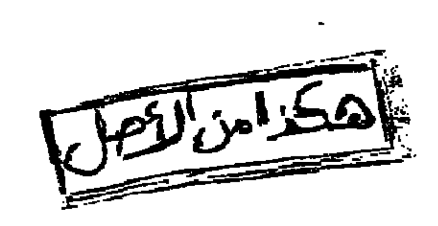
Chacun en fait ce qu'il veut, ou ce qu'il peut.

En tout cas, *Winelight*, qui n'est ni le premier ni le dernier des albums de Grover Washington (avec Marcus Miller et Steve Gadd, entre autres), continue son bonhomme de chemin, « produit fini » sans aspérités, sans génie, un brin berceur, assurément bien fabriqué par des gens qui, dans tous les sens de la formule, connaissent la musique. (Elektra 52 262. Distribution WEA.)

LUCIEN MALSON.









Caméras et magnétoscopes portables

En attendant les caméscopes...

LA vidéo, décidément, n'a pas les bonnes grâces du pouvoir. Après le blocage de Poitiers et la taxe sur les magnétoscopes, le ministère de l'économie, des finances et du budget vient de sortir sa nouvelle arme secrète : le relèvement de la T.V.A. au taux de 33 % pour les caméras. S'acheter un ensemble portable pour filmer bébé au bain relève maintenant de la dépense luxueuse, surtout si l'on dispose déjà d'un magnétoscope de salon.

La mesure frappe un marché qui commençait à peine à se développer et qui était promis à un brillant avenir avec l'arrivée des caméscopes (caméras à magnétoscope intégré) au standard 8 mm, que l'on nous promet pour très bientôt. L'ensemble portable est pourtant le premier produit grand public de la vidéo. Dès le début des années 70, les constructeurs japonais (Akaï, Sony, Matsushita) essayent ainsi de se placer sur le marché du cinéma d'amateur, en concurrence directe avec le Super-8, alors florissant.

Mais les magnétoscopes utilisent alors des bandes en bobines, ce qui rend leur manipulation peu pratique. De plus, leur prix est prohibitif et ils ne fournissent que des images en noir et blanc. Les premiers portables ratent donc leur entrée sur le marché amateur et finissent leur carrière commerciale entre les mains des groupes vidéo militants ou des associations socioculturelles.

La mise au point des cassettes demi-pouce couleur change les données du problème. Mais les constructeurs ont alors modifié leur vision du marché : il s'agit de vendre la vidéo pour enregistrer la télévision et non pour fabriquer ses propres images. Ce n'est que un à deux ans plus tard qu'apparaissent les premiers magnétoscopes portables ; d'abord au standard V.H.S., puis en Betamax et en V 2000. Ce décalage a sensiblement gêné la vente du produit : le consommateur qui vient de s'acheter un magnétoscope de salon n'est pas prêt à investir à nouveau dans un produit complémentaire.

Conscients du problème, les constructeurs ont prévu, à côté de l'enregistreur, un tuner séparé qui reçoit les émissions de télévision et sert aussi à recharger les batteries du magnétoscope. On peut ainsi utiliser l'ensemble portable comme un magnétoscope de salon. Malgré cet aménagement, les portables ne représentent aujourd'hui que 16 % du parc total des magnétoscopes en France (1,1 million de magnétoscopes à la fin de l'année 1982).

Mais il y a d'autres raisons au faible développement de ce marché. En premier lieu, le poids et l'encombrement des appareils. Un magnétoscope portable classique pèse environ 5 kg, auxquels il faut ajouter une caméra pesant entre 2 kg et 5 kg et, éventuellement, une ceinture de batteries complémentaires pour disposer d'une autonomie suffisante. C'est beaucoup lorsqu'il s'agit de partir en voyage ou de filmer au gré d'une promenade. La légèreté et la compacité des caméras Super-8 fait dans ce domaine une concurrence redoutable à la vidéo. C'est sans doute pour cela que la plupart des utilisateurs se contentent de filmer des scènes domestiques : réunions de famille, jeux d'enfants ou... ébats plus intimes. Mais, dans ce cas, il est toujours possible de brancher directement une caméra sur un magnétoscope de salon.

Cette situation s'améliore peu à peu : la nouvelle génération de portables, plus compacte, ne pèse plus que 3,5 kg. Si les pouvoirs publics consentent à lever le blocus de Poitiers, les Français pourront même profiter dans quelques mois de la dernière merveille de la technologie japonaise : le magnétoscope miniature qui ne pèse plus que 2,4 kg. Ces appareils utilisent des minicassettes (30 minutes pour le standard V.H.S. ; 2 heures pour le standard V 2000), mais qui restent compatibles avec les magnétoscopes traditionnels, grâce à un simple adaptateur. Les magnétoscopes miniatures, commercialisés sans tuner, pourront être perçus comme un équipement différent mais complémentaire du magnétoscope de salon, en attendant les futurs caméscopes dans deux ou trois ans.

Côté caméra, le marché français offre aujourd'hui un large éventail d'appareils performants, de la classique GX-78 de J.V.C., aussi compacte qu'une caméra Super-8, à la superbe H.V.C.-3000 de Sony, que l'on porte à l'épaule comme un véritable instrument de professionnel. Le parc est passé de 45 000 appareils en 1980 à 90 000 en 1981 et 150 000 caméras l'année dernière. Il reste toutefois inférieur à celui des magnétoscopes portables. Il n'y a là rien d'étonnant. Qu'il s'agisse d'un premier équipement ou d'un équipement complémentaire, le consommateur achète toujours le magnétoscope avant la caméra. En attendant, il peut toujours s'en servir comme un magnétoscope de salon ou bien, s'il a deux appareils, recopier des cassettes préenregistrées. Une utilisation peu connue mais fort répandue du magnétoscope portable... ■

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

VIDEOCASSETTES SELECTION

Les ressources de Beaubourg

Le Centre Georges-Pompidou a, depuis sa création, un service audiovisuel remarquablement équipé en moyens de production professionnels. Conçu à l'origine pour alimenter un circuit de télédistribution interne, il est rapidement devenu, sous le titre de Mission à l'audiovisuel, un instrument au service des différents départements du centre : la Bibliothèque publique d'information, le musée, le Centre de création industrielle (C.C.I.) et l'IRCAM. La Mission assure aussi la diffusion de ces productions audiovisuelles en circuit non commercial. Les vidéocassettes sont disponibles à la location pour des projections ou des animations.

Le catalogue réunit des documents de tous types : reportages sur la vie du centre, films liés à des expositions ou à des animations, productions artistiques. On y trouve notamment une importante collection d'art vidéo et un ensemble de documents sur « La ville et l'enfant » produits par le C.C.I. Parmi les nouveautés, signalons un film sur la bande dessinée chinoise, *Atout Paik, atout cœur*, un hommage, teinté d'humour, à Nam June Paik et deux portraits d'hommes de presse, l'un consacré à Henri Amouroux et l'autre à Hubert Beuve-Méry.

★ *Mission à l'audiovisuel*, Centre Georges-Pompidou (tél. : 227-12-23, poste 43-31).

Vidéoscope

Le deuxième numéro du magazine *Vidéoscope* vient de paraître, preuve que la formule a eu du succès (très peu de vidéo-magazines grand public franchissent cette douloureuse étape). Le principe est toujours le même : pour le prix d'une cassette vierge, vous trouverez une sélection des nouveautés en matière de vidéocassettes enregistrées, présentée par Pierre Tchernia et Jacques Rouland. Le tout entrecoupé par des spots publicitaires, et effaçable après consommation.

★ *Vidéoscope* nº 2. Édité et distribué par Universal Trading Service.

Films

Films français

Je t'aime, moi non plus, de Serge Gainsbourg, avec Jane Birkin et Joe Dallessandro. Édité et distribué par R.C.V.

Projection privée, de François Leterrier, avec Françoise Fabian et Jean-Luc Bideau. Édité et distribué par R.C.V.

La Tortue sur le dos, de Luc Béraud, avec Bernadette Lafont et Jean-François Stevenin. Édité et distribué par Les Productions du tigre.

Grands classiques

Le Satyricon, de Federico Fellini, avec Martin Potter et Miram Keller. Édité et distribué par Warner Home Video.

Une femme disparaît, d'Alfred Hitchcock, avec Margareth Lockwood et Michael Redgrave. Édité et distribué par R.C.V., collection « La mémoire du cinéma ».

Pour l'exemple, de Joseph Losey, avec Dirk Bogarde et Tom Courtenay. Édité et distribué par R.C.V., collection « La mémoire du cinéma ».

J.-F. L.

PRATIQUES

VIDÉO

La révolution des images

La revue *la Recherche* consacre un remarquable numéro spécial aux nouvelles technologies de l'image et à leurs applications dans de nombreux domaines scientifiques. On lira plus particulièrement les enquêtes, *illustrées de nombreuses photographies*, sur les systèmes d'images interactives et sur la synthèse d'image par ordinateur. Ce numéro, daté de mai 1983, est vendu 28 F.

J.-F. L.

Pal, Secam et stéréo

Le téléviseur Colorimage 8989 de Telefunken représente le haut de gamme de la marque. Équipé d'un tube de 67 centimètres, cet appareil a la particularité d'être bistandard (*Pal et Secam*) et de pouvoir décoder les émissions en stéréophonie, ce qui n'est possible pour le moment qu'en standard Pal. Cependant, la haute qualité de ce matériel et les développements futurs de la vidéo stéréo en cassettes devraient élargir la clientèle potentielle au-delà des *téléspectateurs frontaliers*. Ajoutons qu'il existe un monostandard Secam référencé 8919 (avec simulation sonore).

Sur ces deux modèles, la recherche des stations se fait par synthétiseur de fréquence, et l'accord est effectué, même en l'absence d'émission sur le canal. La commutation entre standard couleur ou tension électrique du secteur est automatique. Le numéro du programme est affiché par un système de diodes électroluminescentes et quarante canaux sont sélectionnables, dont quatre pour la vidéo. *Le son est délivré par* deux haut-parleurs de façade de 7 W chacun avec réglage séparé des graves, des aigus et de la balance.

En façade, on trouve une prise casque et un branchement magnétique, à l'arrière sont situés un branchement pour enceintes extérieures et la prise péritélévision. Enfin, une console de télécommande à infrarouge offre de nombreuses possibilités, parmi lesquelles la mémorisation indélébile du réglage « image idéale ».

PHILIPPE PELAPRAT.

HI-FI

Guide pratique

Dans le cadre de l'Encyclopédie intégrale, Sony a produit un intelligent fascicule sur la haute fidélité. En quelque soixante-dix pages, l'auteur, Pierre Canvaggio, *explique en termes clairs les* différents maillons de la chaîne et le rôle propre de chacun. De nombreux croquis accompagnent le texte et explicitent les différentes options techniques. Le public visé étant la grande masse des consommateurs et non les spécialistes, de nombreux conseils d'installation sont prodigués et un lexique complet, avec traduction des termes anglais, permet au néophyte de retrouver son chemin dans la jungle du vocabulaire. De plus, cet opuscule aborde les techniques nouvelles comme les systèmes numériques et leurs développements domestiques : disque audionumérique et utilisation du magnétoscope comme enregistreur magnétique de très *haute fidélité. Un ouvrage à la* pointe de l'actualité distribué par Nathan.

Cadrans informatifs

La firme japonaise Akaï se singularise beaucoup ces derniers temps. Elle a été une des toutes premières firmes nippones à installer des unités de production sur le sol national, ce qui lui donne une position particulière face aux autorités dans le débat sur le déficit du commerce extérieur et ce qui lui permet, accessoirement, d'éviter toute la rigueur du contingentement. Le nouveau cheval de bataille d'Akaï est l'information de l'utilisateur. Commencée avec le VS 2S, premier magnétoscope à programmation dialoguée et affichage sur écran du téléviseur, la démarche gagne aujourd'hui la hi-fi. Plusieurs appareils des nouvelles gammes possèdent, en effet, des écrans qui visualisent *les fonctions en activité*.

C'est le cas de l'ampli-tuner AA-R 32 L par exemple. Cet appareil délivre 45 W par canal. Il est conçu autour de circuits intégrés très performants et utilise des techniques très modernes : tuner à synthétiseur par quartz, mémoires, liaisons intercircuits par courant *continu*. L'afficheur reproduit schématiquement les circuits de la chaîne haute fidélité en activité et inscrit littéralement le nom de la source sonore alimentant l'appareil, qu'elle soit interne (tuner) ou externe.

Ph. P.

PHOTO

Fondu enchaîné en toute sécurité

Au Salon des techniques de l'image et du son, qui s'est tenu à Paris du 14 au 18 avril dernier, Kodak a présenté un dispositif de fondu enchaîné programmable sous la désignation S-AV. Destiné aux amateurs et aux professionnels *qui utilisent* seulement deux ou trois projecteurs de diapositives (des Carousel Kodak ou similaires) pour leurs montages photographiques sonorisés, cet accessoire est d'un prix relativement modéré (moins de 3 900 F).

Comme la plupart des systèmes de fondu enchaîné, le programmateur Kodak S-AV permet d'enregistrer un diaporama, puis d'en obtenir la présentation automatique. Tous les effets que l'on peut souhaiter sont possibles : synchronisation de l'image et du son, fondus simples et enchaînés, scintillement sur une image, sélection de diapositives, arrêt sur une image, retour en arrière, etc. Une particularité le distingue des appareils similaires : le S-AV Kodak conserve, en cas d'erreur ou d'accident en cours d'utilisation, le synchronisme du défilement et des effets spéciaux. *En cas d'arrêt de la projection* le dispositif permet une reprise du programme sans modification du synchronisme image et son. Et il en est ainsi, même avec les montages audiovisuels réalisés au moyen d'un autre appareil dont les signaux de synchronisation se font à 1 000 Hz.

Le système de fondu enchaîné Kodak est utilisable avec tous les projecteurs Carousel anciens et nouveaux, en particulier avec les modèles S-AV 2010 et 2050 qui viennent d'être commercialisés, et avec les S-AV 1010, 1030 et 1050, *qui le seront début juin*. Ces appareils ont des caractéristiques communes : lampe de 250 W, objectifs interchangeables, télécommande, magasin circulaire de quatre-vingts vues. Les modèles 1050 et 2050 conviennent à la multivision (projection sur de nombreux écrans). *Un dispositif de mise au* point automatique équipe les Carousel 1050 et 1030, ce dernier ayant en outre une minuterie capable de commander à intervalles de temps réguliers la projection des diapositives d'un magasin de quatre-vingts vues.

ROGER BELLONE.

RADIO

FRANCE-CULTURE

LUNDI 9 MAI

7 h 2, **Matinales** : l'École du Pharo, institut de médecine tropicale du service de santé des armées.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : L'espace et le temps aujourd'hui ; à 8 h 32, de mémoire d'homme.
8 h 50, **Échec au hasard.**
9 h 7, **Les lundis de l'histoire** : la correspondance de Tocqueville.
10 h 45, **Le texte et la marge** : Michel Cazenave pour ses nouvelles : l'amour, la vie, et fragments de la Sophia.
11 h 2, **Musique** : la chute de la maison Usher. (et à 13 h 30).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « la Pierre et le Sable », de E. Yoshikawa.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : Itinéraires retrouvés ; à 15 h 20, Laboratoires ; à 16 h, Œuvres-clés, clés du temps ; à 17 h, Raisons d'être.
17 h 32, **Instantané.**
18 h 30, **Feuilleton** : Portrait de femme.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Présence des arts** : Gustav Mahler, par Rodin.
20 h, « **Mathilde ou les ballots de foin** », de C. Duchesne ; « Eva et Évelyne », de M. Laberge.
21 h, **L'autre scène, ou les vivants et les dieux** : Mon souffle est un bélier contre Babel, par C.-H. Rocquet et P. Emmanuel.
22 h 30, **Nuits magnétiques**, en direct de Cannes.

MARDI 10 MAI

7 h 2, **Matinales, Tambours d'eau** : un culte de possession de l'Ouest malien.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : voir lundi.
9 h 7, **La matinée des autres** : Mongolie, traditions des steppes.
10 h 45, **Un quart d'heure avec...** Paul Fort.
11 h 2, **Musique** : Journée de l'alto (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Bellissimo », de L. Jyl.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : itinéraires retrouvés ; à 15 h 20, a propos du procès Barbie ; à 16 h 25, Micromag ; 16 h 50, French is beautiful ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, **Feuilleton** : Portrait de femme.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Sciences** : désordre et ordre, par M. Treguer, avec E. Morin.
20 h, **Dialogues franco-portugais** : l'échec du 24 avril, une tentative d'explication, avec M. de Lourdes Pintassilgo et G. Mendel.
22 h 30, **Nuits magnétiques**, en direct de Cannes.

MERCREDI 11 MAI

7 h 2, **Matinales** : le pays kabyle.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : voir lundi.
8 h 50, **Échec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques.**
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : enfants — poésie — écriture, après le salon du Livre.
11 h 2, **La musique prend la parole.**
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, **Libre parcours** : Variétés. (Et à 17 h 32 et 20 h.)
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Les frelons », de P. Handke.
14 h 47, **L'école des parents et des éducateurs** : comment aider nos enfants à trouver leur personnalité.
15 h 2, **Les après-midi de France-Culture** : Itinéraires retrouvés, à 15 h 35, nature autrefois, nature aujourd'hui ; à 16 h, science à l'infinitif ; à 17 h, raisons d'être.
18 h 30, **Feuilleton** : Portrait de femme.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La science en marche** : de la connaissance à la puissance ou la triple mission du Musée du parc de La Villette.
22 h 30, **Nuits magnétiques**, en direct de Cannes.

JEUDI 12 MAI

7 h 2, **Matinales** : Montmartre.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : voir lundi.
9 h 7, **Foi et tradition.**
9 h 30, **Protestantisme.**
10 h, **Messe à Saint-Étienne.**
11 h, **Musique** : le Kurdistan (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, **Agora.**
12 h 40, **Panorama**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « l'Espèce errante », de A. Eghbal.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : itinéraires retrouvés ; à 15 h 35, l'Homme en jeu, S. Bellow, Chicago, Illinois, à 17 h, French is beautiful.
18 h 30, **Feuilleton** : Portrait de femme.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : la cytologie quantitative, avec le professeur Ploem.
20 h, **Le jardin aux betteraves**, de R. Dubillard. Avec M. Bouquet, R. Bouteille, M. Machadado, C. Piéplu et le Quatuor Bernède.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

VENDREDI 13 MAI

7 h 2, **Matinales** : l'Office de la recherche scientifique et technique des DOM-TOM.
8 h, **Les chemins de la connaissance.** : voir lundi.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des arts du spectacle.**
10 h 45, **Le texte et la marge** : « Eugénie de Guerin » de Wanda Bannour.
11 h 2, **Musique** : Mephisto (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : œuvres de W. Blake, tome IV.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : les inconnus de l'histoire, Mirza Kudik Khan.
18 h 30, **Feuilleton** : Portrait de femme.
19 h, **Actualités magazine.**
19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne** : hasard ou ignorance en physique.
20 h, **Emission médicale** : les enfants et la maladie (en liaison avec l'émission de TF1 diffusé le 9 mai).
21 h 30, **Black and blue** : Spécial Festival d'Angoulême.
22 h 30, **Nuits magnétiques**, en direct de Cannes.

SAMEDI 14 MAI

7 h 2, **Matinales.**
8 h, **Les chemins de la connaissance.**
8 h 30, **Comprendre aujourd'hui pour vivre demain.**
9 h 7, **Matinée du monde contemporain.**
10 h 45, **Démarches avec...** Richard Millet.
11 h 2, **Musique** : Journée Mephisto, (et à 16 h 20.)
12 h 5, **Le pont des arts.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Les samedis de France-Culture** : l'Égypte contemporaine.
16 h 20 **Recherches et pensées contemporaines** : la psychiatrie symbolique.
18 h, **La deuxième guerre mondiale** : le monde en 1946.
19 h 25 **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La R.T.B. présente** : « les Surdoués », quand la poésie mène la physique, par R. Georgin.
20 h, **Le riche convoité**, de C. Goldoni, avec M. Bouquet, F. Personne, J. Bengui, J. Desailly...
21 h 55, **Ad lib.**
22 h 5, **La fugue du samedi.**

DIMANCHE 15 MAI

7 h 9, **La fenêtre ouverte.**
7 h 15, **Horizon**, magazine religieux.
7 h 40, **Chasseurs de son.**
8 h, **Orthodoxie.**
8 h 30, **Protestantisme.**
9 h 10, **Ecoute Israël.**
9 h 40, **Divers aspects de la pensée contemporaine** : la libre pensée française.
10 h, **Messe**, à Saint-Stanislas de Marles-les-Mines (Pas-de-Calais).
11 h, **Musique** : Journée Mephisto. (Et à 12 h 45, 15 h et 23 h.)
12 h 5, **Allegro.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Le bal de miss Tessa Benton**, de P. Dupriez (redif.).
17 h 30, **Rencontre avec...** Frédéric Lionel.
18 h 30, **Ma non troppo.**
19 h 10, ***Le cinéma des cinéastes.***
20 h, **Albatros** : Ballades roumaines.
20 h 40, **Atelier de création radiophonique** : biennale 82... musiques post-modernes précédées de miniatures.

RADIO-FRANCE INTERNATIONALE

- **Emissions en langue française destinées à l'Afrique et à l'océan Indien en ondes courtes sur la bande des 49 MHz (6175 KHz).**
  Le magazine Carrefour est consacré le **lundi 9 mai** à Israël ; le **mardi 10 mai** aux déchets industriels ou comment s'en débarrasser ; le **jeudi 12 mai** au travail, pour quoi faire ? (15 h 15, heure de Paris).
- **Emissions en langue anglaise tous les soirs, de 18 h à 19 h en ondes courtes sur la bande des 75 MHz (3965 KHz et 19 MHz6175 KHz)**, tous les jours, tour de l'actualité africaine et française. Le **mardi 10 mai**, magazine agriculture, problème de la peste bovine en Afrique ;
  le **jeudi 12 mai**, magazine santé, le médecin des pauvres. Entre 6 h et 7 h du matin, deux bulletins d'information en langue anglaise « Paris calling the world ».
- **Emissions en langue allemande : tous les jours de 19 h à 20 h (heure de Paris) en ondes moyennes 235 MHz (1278 KHz) ; ondes courtes 49 MHz (6010 et 6045 KHz).** Tous les soirs au début de l'émission le « Pariser Abendjournal », les titres de l'actualité, chroniques, interviews, revue de presse.
- **Emissions vers l'Amérique latine en français, espagnol et brésilien de 24 h à 4 h du matin (heure française) sur les bandes des 19, 25, 31 et 49 MHz.**

FRANCE-MUSIQUE

LUNDI 9 MAI

6 h 2, **Musique légère de Radio-France.**
6 h 30, **Musiques du matin** : Rameau, Mozart, Beethoven.
7 h 5, **Concert** : concerto pour violon de Rochberg par l'Orchestre national de France, dir. W. Torkanovski, sol. I. Stern.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 10, **Concert** : Symphonie n° 3 de Beethoven par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.
9 h 5, « **D'une oreille à l'autre.** » : œuvres de Desmarest, Dvorak, Liszt, Scelsi, Mozart, Tchaïkovski.
12 h 35, **Jazz** : le blues urbain.
13 h, **Opérette-magazine.**
13 h 30, **Jeunes solistes** : « sonate » de Franck, par H.-S. Kang et E. Lesage.
14 h 4, **Musique légère** : œuvres de Popp, Saint-Saëns...
14 h 30, **La société nationale de musique.**
17 h 5, **Les intégrales** : la musique religieuse de Mozart.
18 h, **Jazz.**
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du Studio 118) : L'accordéon diatonique dans les musiques populaires.
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h 30, **Concert** : (en direct de la « Grosser Saal der Bremen Glocke ») : « L'offrande musicale » de Bach par Musica Antiqua, Cologne.
23 h, **Fréquence de nuit** : têtes coupées, Purcell Lulli, Saint Saens...

MARDI 10 MAI

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Mozart, Schubert, Bach.
7 h 5, **Concert** : œuvres de Mozart, Haydn par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 10, **Concert** : œuvres de Milhaud, Rachmaninov par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Mata.
9 h 5, « **D'une oreille l'autre** » : œuvres de Haydn, Schmitt, Sibelius, Beethoven...
12 h, **Archives lyriques** : œuvres de E. Chausson.
12 h 35, **Jazz** : le blues urbain.
13 h, **Les nouvelles muses en dialogue.**
14 h, **Chasseurs de son stéréo.**
14 h 30, **Les enfants d'Orphée** : les animaux du fantastique.
15 h, **La société nationale de musique** : œuvres de Dukas, Duparc, Debussy, Ravel, Schmitt.
17 h 5, **Les intégrales** : la musique religieuse de Mozart.
18 h, **Jazz.**
18 h 30, **Studio-Concert** : (en direct du Studio 106) : Pièces pour violoncelle de M. Monnet, « Mémoires souterraines », de C. Lefebvre, « Variations en étoile », de G. Reibel par l'ensemble Itinéraire, Y. Chiffoleau, violoncelle.
19 h 35, **L'imprévu.**
21 h, **Concert** (en direct de l'Auditorium Ravel de la SACEM) : « Khvai Xuat », de Xenakis, Sonate pour piano de Kœring, Violon Control de Kessler avec E. Chojnacka, clavecin, M. Levinas, piano, K. Kessler, violon.
22 h 45, **Fréquence de nuit** : têtes coupées ; à 23 h 35, Jazz-club : la bande à Badault.

MERCREDI 11 MAI

6 h 2, **Musiques pittoresques et légères.**
6 h 30, **Musiques du matin** : Œuvres de Beethoven, Stravinski, Vivaldi.
7 h 5, **Concert** : « Quintette en La majeure de Dvorak par le Quintette de Varsovie.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 10, **Concert** : œuvres de Berlioz, Paganini par l'Orchestre national de France, dir. Z. Macal.
9 h 5, « **D'une oreille l'autre** ».
12 h, **Avis de recherche.**
12 h 35, **Jazz** : le blues urbain.
13 h, **Opérette** : œuvres d'Offenbach.
13 h 30, **Jeunes solistes** : œuvres de Gaillard, Telemann, Selma y Salaverde, par M. Minkowski, besson baroque et M. Chappuis, clavecin.
14 h 4, **Microcosmos.**
17 h 5, **L'histoire de la musique.**
18 h, **Jazz.**
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du studio 106) : œuvres de Schubert, Brahms avec P. Badura-Skoda, piano.
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h 30, **Concert** : (en direct du grand auditorium de Radio-France) : « Symphonie n° 29 », Concerto pour piano et orchestre, « Symphonie n° 36 » de Mozart par le Nouvel orchestre philarmonique de Radio-France, dir. J. Semkov.
22 h 30 , **Fréquence de nuit.**

JEUDI 12 MAI

6 h 2, **Musiques du matin.**
7 h 5, **Concert** : Concerto de Tchaïkovski par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 10, **Concert** : œuvres de Falla, Schumann par l'Orchestre national de France, dir. R. Muti.
9 h 5, **L'oreille en colimaçon.**
9 h 20, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Telemann, Prokofiev, Bach, Stravinski, Mahler.
12 h, **Le royaume de la musique.**
12 h 35, **Jazz** : le blues urbain.
13 h, **Concours international de guitare** : œuvres de Brouwer, Arcas, Ferrer Esteve, Carlevaro.
13 h 30, **Poissons d'or** : Turana, Nyman.
14 h 4, **Musique légère** ; œuvres de Claudric, Rauber, Sarasate.
14 30, **La société nationale de musique.**
17 h 5, **Les intégrales** : la musique religieuse de Mozart.
18 h, **Jazz** : le bloc-notes.
18 h 30, **Studio-Concert** (donné le 21 avril 1983 au studio 106), Jazz : le groupe Um, avec T. Cardoso, L. Nazario et R. Stroeter.
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h 30, **Concert** (donné le 23 février 1983 à la Maison de la Mutualité à l'occasion de l'inauguration de l'Institut kurde de Paris) : danses populaires par les groupes Komkar, sol. Zilfo et Mahabad, sol. Temo (tembur et voix).
22 h, **Fréquence de nuit** : œuvres de Charpentier, Vivaldi, Mozart, Honegger, Prodomidès...

VENDREDI 13 MAI

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Schœnberg, Schubert, Boccherini...
7 h 5, **Concert** : concerto n° 20 de Mozart par l'Orchestre national de France, dir. : J. Loughran.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 10, **Concert** : « 9e Symphonie de Dvorak », par l'Orchestre national de France, dir. : S. Ozawa.
9 h 5, **D'une oreille l'autre.**
12 h, **Actualité lyrique.**
12 h 35, **Jazz s'il vous plaît.**
13 h, **Avis de recherche** : œuvres de Vitali, Ramette.
13 h 30, **Jeunes solistes** : œuvres de Villa-Lobos, Satie, Barrios, sol. F. Kleynjans, guitare.
14 h, **Equivalences** : œuvres de Buxtehude, Bach, Schumann, Gigout.
14 h 30, **Les enfants d'Orphée** : les animaux du fantastique.
15 h, **La société nationale de musique.**
17 h 5, **Les intégrales** : la musique religieuse de Mozart.
18 h, **Jazz** : le clavier bien rythmé.
18 h 30, **Studio-concert** (donné le 18 février 1983 au théâtre du Ranelagh) : Œuvres de Bononcini, Frescobaldi, Uccellini..., avec E. Gatti, violon baroque...
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h 20, **Concert** « Variations pour orchestre sur un thème de Haydn », de Brahms, « Variations sans fugue de Kagel », « Concerto pour violon, violoncelle et orchestre », de Brahms, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. : M. Bamert, sol. D. Sitkovetski, violon et M. Matsky, violoncelle.
22 h 15, **Fréquence de nuit.**

SAMEDI 14 MAI

Journée avec les radios régionales et locales de Radio-France.

6 h 2, **Samedi matin** : œuvres de Bach, Hummel, Mendelssohn, Mozart, Smetana, Reger.
8 h 5, **Radio Nord-Est**, « La chanson polyphonique en Lorraine » : œuvres de Cléreau, Lasson, Caietin.
9 h 30, **Concert d'orgue** : œuvre de Widor, Dumage, d'Aquin, Bach, Vierne, Dupré, Grünenwald.
11 h 5, **La tribune des critiques de disques.**
16 h 30, **Radio-Bourgogne-Franche-Comté** : Trio Rameau de Dijon.
13 h 30, **Magazine sur la musique bordelaise.**
15 h, **L'arbre à chansons.**
16 h 30, **Radio-Côte-d'Azur**, Concert : « les Indes Galantes » de Rameau par l'Ensemble baroque de Nice, dir. G. Bezzina.
19 h, **Studio-Concert**, Journée des jeunes solistes : Quator Viotti, Trio Florent Schmitt, Quatuor Hagen, Quatuor Rosemonde, Quatuor Anryn.
20 h 30, **Concert** donné le 6 mai 1983 au Grand Théâtre de Bordeaux : « le Barbier de Séville » de Paesiello, par l'orchestre de Bordeaux-Aquitaine, dir. E. Müller, sol. L. Cuberli, L. Alva, A. Mariotti...
23 h, **Radio Rhône-Alpes.**
23 h 30, **Radio-Vaucluse** : Jazz avec Michel Portal et Martial Solal.

DIMANCHE 15 MAI

6 h 2, **Concert promenade** : œuvres de Ziehrer, Lehar, Lube, Stolz, Hagen, Chabrier...
8 h 2, **Cantate** : intégrale des cantates de J.-S. Bach.
9 h 10, **Les matinées de l'orchestre en Angleterre... en Angleterre** : œuvres de Gounod, R. Strauss.
11 h, **Concert** : œuvres de Mozart, Beethoven par l'Octuor à vents français, dir. E. Krivine.
12 h 5, **Magazine international.**
14 h 4, **Hors commerce** : œuvres de Thomas, Lalo, Gounod.
17 h, **Comment l'entendez-vous ?** « La musique française » : œuvres de Marais, Massenet, Barbara, Roussel, Jolivet, Ravel, Corrette, Rameau, Poulenc...
19 h, **Jazz vivant** : Le groupe Zaka percussion et le Kolner Saxophonmafia.
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 20, **Concert** « Les grands concerts d'archives » : « Divertimento », d'après le ballet « Le baiser de la fée », de Stravinski, « Concerto pour piano et orchestre », de Bartok, « les Tableaux d'une exposition », de Moussorgski par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. F. Reiner, sol. R. Serkin, piano.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Les figurines du livre ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Les mots de Françoise Xenakis.

A écouter

Vous avez dit post-moderne ?

En architecture, depuis la grande première de la Biennale de Venise et depuis l'exposition organisée par le Festival d'Automne à la Chapelle de la Salpêtrière, en 1981... oui, en architecture, grâce à des gens expensifs comme Ricardo Boffil et Paolo Portoghesi, on sait ce que l'adjectif « post-moderne » veut dire. Ou du moins on fait bien semblant. Du côté de la musique, les choses sont moins tranchées : musiques kitsch ? musiques molles ? trop jolies pour être honnêtes ? trop agréables pour être sérieuses ? trop passéistes pour être reconnues valables ? Il y a une personne en France qui a repéré tous ces musiciens qui en Californie, en Angleterre et aussi dans l'ombre de studios parisiens difficiles à situer vont leurs chemins de francs-tireurs militant contre le « style international » et contre l'esprit de sérieux. Il s'agit de Daniel Caux, ce pilier de l'excellent Atelier de création radiophonique de France-Culture qui lors des deux dernières Biennales au Musée d'art moderne s'est ingénié à rassembler des artistes comme ceux du Penguin Café Orchestra avec leurs rengaines d'ambiance, ou encore Moondog, pionnier déguisé en vedette américaine et encore comme Joseph Racaille et Hector Zazou, les Français qui font avec tendresse la nique à Mendelssohn. Caux place en regard de larges extraits de ces concerts insolites, essayant de faire mentir Proust, qui n'était pas si sûr qu'il faille vraiment détester la prétendue mauvaise musique.

★ *Atelier de création radiophonique*, France-Culture, dimanche 15 mai, 20 h 40.

Une journée kurde

Des montagnes entre l'Iran et la mer Noire, mais plus vraiment un territoire ; l'une des plus vieilles civilisations au monde : partagé depuis entre l'Iran, l'Irak, la Syrie, la Turquie et l'U.R.S.S., le Kurdistan, en tant que tel, en tant qu'État indépendant n'existe pas. Les Kurdes en revanche — environ 18 millions de personnes — continuent pour 80 % d'entre eux à ne parler d'autre langue que la leur, très ancienne, qui n'a rien de commun ni avec le turc ni avec l'arabe. Un peu de la même façon que beaucoup d'Arméniens ont dû s'exiler, il existe une diaspora kurde vivante et qui revendique activement le droit à son identité au moins culturelle : vient de s'ouvrir à Paris un institut kurde, qui a été inauguré le 27 février par le cinéaste Yilmaz Güney. A l'occasion de la présentation au Festival de Cannes du dernier film de ce cinéaste, auquel on doit déjà *Yol*, France-Musique et le programme musical de France-Culture organisent une journée commune d'émissions consacrées à la musique kurde. Riche entre toutes les musiques monodiques, à la fois populaire et savante, celle-ci est fondamentalement vocale. Les enregistrements réalisés à l'initiative de l'UNESCO sont splendides.
De larges extraits en seront diffusés ; on entendra aussi la retransmission du concert donné à la Mutualité par les groupes Komkar et Mahabad et les solistes Zilfo et Temo.

M. L. B.

★ France-Culture le jeudi 12 mai, à 11 h 2, 13 h 30 et 17 h 32. France-Musique le jeudi 12 mai, à 20 h 30.

Radios locales

● **Tintin et Corto Maltese !** Ces deux célèbres et pourtant fort différents aventuriers de la bande dessinée, seront à la une de l'émission littéraire « Tous avec Mallarmé ». Hugo Pratt, père de Corto Maltese, nous parlera de son fils chéri. On entendra le premier des cinq épisodes d'un feuilleton original *Gued Carar contre Black Brain*. Pour conclure cette émission consacrée à la bande dessinée, une autre surprise, l'auto-interview d'un auteur du 9e art. (le 12 mai de 21 h à 22 h sur **Radio-Cité 96, 96 MHz**, Paris).

● **Vivez en poésie sur Radio-Alizé.** L'émission « les Oiseaux de nuit », le lundi à 22 h, n'a pas attendu le mois de la poésie pour initier ses auditeurs à cet art trop souvent oublié. Toutefois pour fêter ce nouvel essor, elle lui offre une heure d'antenne quotidienne pendant quinze jours. Cinq de ses émissions qui ont eu le plus de succès seront ainsi retransmises, les poètes d'Aquitaine étant naturellement en tête de ce hit-parade poésie. Le 9 mai, l'émission sera consacrée à Liliane Darrouze, le 10 à Jean-Marie, le 11 à Yolande Vidal, le 12 à J.M. Sarrazin et le 13 à l'illustre François Villon. La deuxième semaine, on pourra entendre des poèmes d'enfants enregistrés dans les écoles publiques de la région. (du 9 au 21 mai, tous les après-midi de 14 h à 15 h, sur **Radio-Alizé**, 88,8 MHz, Arcachon, Aquitaine).

● **Deux espaces latino-américains.** Deux fois par semaine, **Radio-Nord Essonne** laisse son antenne à l'association « Espace latino-américains ». Une émission d'information très variée, qui va de la culture à la politique en passant par l'économie, le social... Une information souvent très engagée dans la lutte des peuples de ce continent et des Caraïbes. Le 9 mai aura pour thème le Pérou, avec la participation d'un représentant en France de l'Union de la gauche révolutionnaire. Le 15 mai, l'émission « Nous les femmes latino-américaines » accueillera au micro des femmes écrivains : Ana Maria Aranjo, auteur de *Tupamaras, femmes d'Uruguay*, Ana Vasquez, auteur de *Abel Rodriguez et ses frères* et Paz Espejo, auteur de *Femmes du Nicaragua* (tous les lundis « Espace latino-américain » de 20 h à 22 h 30, et « Voyage latino-américain » les dimanches de 15 h à 17 h, sur **Radio-Nord Essonne**, 95,3 MHz, Massy, Essonne).

Stations nationales

Cinéma-cinémas

C'est, bien sûr, le 36e Festival international du film de Cannes qui occupe le devant de la scène, cette semaine. Elles sont toutes au rendez-vous, pour des émissions en direct :

● **FRANCE-INTER** : « Coups de cœur, coups de pique » de quatre cinéphiles, à 8 h 30, 13 heures et 19 heures ; les à-côtés du festival, à 7 heures ; le panorama du festival, avec José Artur, à partir de jeudi, à 23 heures.

● **R.M.C.** : « Le point, les échos de la nuit », à 8 h 15 ; Guy Lux et les vedettes présentes à Cannes, à 11 heures.

● **R.T.L.** : un « spécial Cannes », samedi, de 14 heures à 16 h 30 ; des interventions de Remo Forlani, dans les journaux de 7 heures, 18 heures et 22 h 30.

EUROPE 1 : « Découvertes », de J.-P. Elkabbach, de 14 heures à 16 heures ; « Barbier de nuit », de 23 heures à 0 h 30.

Une femme et des routiers

R.M.C. : A son tour, et en liaison avec Max Meynier, Billie s'intéresse à ceux qui roulent la nuit. A l'écoute de leurs problèmes, de leurs messages, ou simplement de leur envie de parler. Il suffit de l'appeler au (93) 50-14-00.

(Billie Bravo, tous les soirs, de 22 heures à 0 h 30.)

TELEVISION



Ces enfants-là

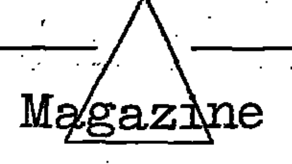
EN 1976, Renaud Victor réalisait *Ce gamin, là*, un film rare, qui échappait à toutes les classifications, un film de comportement, poétique, philosophique, et plus que cela encore, un document consacré à l'expérience menée par Fernand Deligny à Monoblet, dans les Cévennes : la tentative de vie quotidienne entre des adultes et une quinzaine d'enfants autistes. Ces enfants jugés irrécupérables par l'institution psychiatrique et dont Deligny dit qu'ils ne sont *« ni sourds, ni aveugles, ni même comme on dit handicapés ». « On dirait que ce pour quoi les hommes vivent ne les regarde pas. »*

Alain Cazuc était photographe de plateau pour le film de Renaud Victor, il connaît bien Monoblet, il y a fait de longs séjours. Avec Fernand Deligny, il a créé une association de recherche audiovisuelle sur l'espace de l'enfant « différent », il a *réalisé Projet N* avec l'INA en 1978 dans le même esprit que *Ce gamin, là*, pour faire connaître la tentative Deligny, mais aussi pour dissiper les malentendus autour de l'expérience, pour répondre à la demande d'information.

Bruits d'oiseaux, bruit du vent, bruit du lait qui *s'égoutte, de la vaisselle faite dehors. On regarde* le va-et-vient des adultes qui coupent des fleurs, ramassent des oignons, clouent, épluchent, rangent, et ces gosses autour avec leurs gestes répétitifs et cette manière de se balancer en avant comme des pendules ; on regarde et ils ne nous paraissent plus étranges ni effrayants. On entend la voix de Deligny, cette voix si particulière, d'un lyrisme tourmenté, ce style inimitable qui avance comme on escalade une montagne, qui prend appui sur des mots-bornes, des mots-pics, qui s'assure. *Deligny nous éclaire en même temps qu'il* laisse à toute chose son mystère. Deligny parle de *« trajets de tous ces petits mondes »* qui se *« recoupent »*, de *« nœuds »*, de *« lignes d'air »*, il dit qu'à force de les regarder il a trouvé des choses... Oui, mais lesquelles ? Ce mode de vie est-il une thérapeutique, ou une manière humaine de garder des enfants ? Y a t-il une théorie derrière ? Une recherche ? Laquelle ? Et ces adultes qui vaquent sans parler jamais ? Est-ce volontaire, ou bien sont-ils gagnés par le silence minéral de ces enfants-là ? Dans la réalité, Fernand Deligny a fait un énorme travail de réflexion théorique et idéologique, écrit plusieurs ouvrages. Alain Cazuc *ne dit rien de cela. Trop à l'intérieur de l'expérience* même, il en oublie d'expliquer l'essentiel. Un document pour initiés seulement, tout à fait insuffisant pour les autres.

C.H.

★ PROJET N, A 2, lundi 9 mai, 22 h 20 (57 mn).



Mai 68-mai 83

ON ne l'a pas vue, on ne se hasardera pas sur un jugement. Mai 68-mai 83, quinze ans, un intervalle minuscule, qui n'est pas un anniversaire : qu'est-ce que c'est justement pour des jeunes nés à cette date-là ? Drôle de question, qui fait une drôle d'impression à ceux qui ont vécu l'esprit de cette dure révolte à air de fête, cet énorme *«tremblement d'histoire, accompagné d'un grand ébranlement de structure et d'un vaste remous de barricades»*, dont parlait «Histoire de mai», seule série ambitieuse réalisée par FR 3 en 1970, mais que la direction refusa de diffuser en entier. «Histoire de mai», signée André Frossard, Raphaël Sorin et Pierre-André Boutang, n'arrondissait pas les angles, on y retrouvait le climat tapageur d'une lutte de classes qui faisait rage en même temps que soufflait l'esprit de la poésie, qu'on découvrait des slogans chestertoniens.

FR 3 propose cette fois un petit film de montage, trente-trois minutes de documents sur les prises de parole dans la rue, les universités, les usines, avant un débat où seront confrontés des jeunes, lycéens ou apprentis, d'aujourd'hui et trois invités dont Daniel Cohn-Bendit, ancien leader de la révolte étudiante, le malicieux «juif allemand» et M. Francois Cevrac, ancien président du C.N.P.F. Quel sera le sujet du débat en direct ? Mai 68, mai 83 ?

C. H.

★ VENDREDI : 68, CONNAIS PAS! FR 3, vendredi 13 mai, 20 h 35 (60 mn).



VENDREDI 13 MAI

TF 1

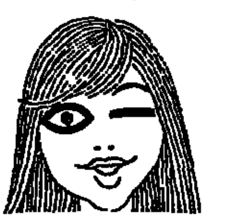
11 h 35 **Vision plus.**
12 h **H.F. 12 (info).**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 50 **Portes ouvertes : La folie, vous connaissez ?**
14 h 5 **L'Antiquité dans notre environnement : Arles** émission du C.N.D.P.
18 h **C'est à vous.**
18 h 25 **Le village dans les nuages.**
18 h 50 **Histoire d'en rire.**
19 h 5 **Météorologie.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **S'il vous plaît.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Coco-boy.**
Emission de S. Collaro et M.-F. Brière. Avec G. Montagné, J. Roucasse, M.-P. Casey et A. Scoff.
21 h 40 **Série : Lucien Leuwen.**
D'après Stendhal. Réal. Cl. Autant-Lara.
Lucien, chargé d'organiser des élections, reçoit une lettre anonyme dénonçant le Dr Du Poirier comme responsable de sa séparation avec Bathilde. Un entretien avec elle dissipe le malentendu. Un feuilleton classique.
22 h 55 **La forêt Notre-Dame.**
Émission de J.-M. Soyez.
La charpente de la cathédrale de Paris commentée par M. Sylrie Alexandre, ingénieur des Eaux et Forêts.
23 h 25 **Journal et cinq jours en Bourse.**

A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal (et à 12 h 45).**
12 h 10 **Jeu : L'Académie des neuf.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Série : La vie des autres.**
14 h 5 **Aujourd'hui la vie.**
15 h 5 **Série : Le cœur au ventre.**
16 h 5 **Reprise : Les jours de notre vie.**
Le psoriasis (dif. le 11 mai).
16 h 55 **Itinéraires.**
de S. Richard.
Musique-mémoire de la Réunion.
17 h 45 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : Secret diplomatique.**
De D. de la Patellière.
Un garde-chasse et un ambassadeur de France retrouvés morts : le commissaire Varant est sur les traces d'un nazi.
21 h 35 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : histoire de couples, sont invités : Cavanna (les Yeux plus grands que le ventre), *D. Desanti* (les Clés d'Elsa), *B. Groult* (les Trois Quarts du temps), *J. Perry* (Folie suisse), M. Tourneur (Gilles et Jeanne).
22 h 55 **Journal.**
23 h 5 **Ciné-club** (cycle Michel Simon) **: Boudu sauvé des eaux,** de Jean Renoir.

FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
18 h 55 **Tribune libre.**
Mouvement pour l'autogestion distributive.
19 h 10 **Journal.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 50 **Dessin animé : Tintin.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **D'accord, pas d'accord** (I.N.C.) : Locations saisonnières.
20 h 35 **Vendredi : 68, connais pas !**
Magazine d'information d'A. Campana.
(Lire notre article ci-contre).
21 h 35 **Journal.**
21 h 55 **Magazine de la photo : Flash 3.**
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
Revue de presse : Expos de la semaine ; Dossiers : comment faire développer et tirer vos photographies ? Flash pratique : la photo panoramique.
22 h 38 **Une minute pour une image.** D'Agnès Varda.
22 h 40 **Prélude à la nuit.**
« Sonate pour violon » de C. Frank par E. Friedman, au violon, et L. Petitgirard au piano.
23 h 10 **Journal et spécial foot.**



PÉRIPHÉRIE

- *R.T.L., 20 h, Bons baisers, à lundi*, film français de M. Audiard ; *21 h 35, Feuilleton :* Dynastie.
- T.M.C., 19 h 35, Série : Schulmeister, l'espion de l'Empereur ; 20 h 35, *Demain, nous divorçons*, film de L. Cuny ; 22 h 5, Chrono (magazine automobile).
- R.T.B., 20 h 5, A suivre... ; 21 h 10, Dernière séance : *Belle de jour*, film de L. Buñuel, avec C. Deneuve.
- TÉLÉ 2, 20 h 5, Festival du rire de Rochefort ; 21 h 20, Billet de faveur : *Mais n'te promène donc pas toute nue*, pièce de G. Feydeau ; 22 h 25, Arts magazine.
- T.S.R., 20 h 5, Tell quel ; 20 h 35, La chasse aux trésors ; 21 h 35, Jardins divers ; 23 h, *la Terre*, film de Y. Chamine.

SAMEDI 14 MAI

TF 1

9 h 45 **Vision plus.**
10 h 15 **La maison de TF 1** (et à 13 h 35).
12 h **Bonjour, bon appétit.**
Magazine de la cuisine avec M. Oliver.
12 h 30 **La séquence du spectateur.**
13 h **Journal.**
16 h **Documentaire : Les Français du bout du monde.** La Californie.
16 h 55 **Série : La lumière des justes.**
18 h **Trente millions d'amis.**
18 h 30 **Pépin câlin.** Brûlure et chute de bicyclette.
18 h 35 **Magazine auto-moto.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord.** (I.N.C.) Bon de capitalisation.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 35 **S'il vous plaît.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Dallas.**
Probablement J.R. va encore sévir.
21 h 25 **Droit de réponse.**
Emission de Michel Polac. *Carré blanc ou la sexualité.*
22 h 50 **Etoiles et toiles. Spécial Cannes.**
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
Les Australiens arrivent à Hollywood : Mel Gibson (Mad Max) et Peter Weire. Entretien avec Oskima et David Bowie.
23 h 40 **Journal.**

A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
11 h 10 **Journal des sourds et des malentendants.**
11 h 30 **Platine 45.**
12 h **A nous deux.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Colorado.**
15 h 5 **Les jeux du stade.**
17 h **Récré A 2.**
17 h 50 **Les carnets de l'aventure.**
« Selva », le voyage dans la nuit verte, de J. Bock.
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord** (I.N.C.).
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Champs-Elysées.**
De M. Drucker. Avec Claude Nougaro.
21 h 55 **Téléfilm : Diane Lanster.**
D'après l'œuvre de J.D. Wolfromm, réalisation B. Queysanne, avec A. Alvina, J. Spiesser, J. Parent... (2e partie)
Un jeune homme handicapé rencontre une jeune fille de bonne famille, très belle et très blonde, en tombe violemment amoureux. L'aime-t-elle ? Joue-t-elle ? Une étrange rééducation sentimentale racontée avec un mélange de cruauté, de froideur, d'ironie glacée.
22 h 55 **Histoires courtes.** Le point d'eau, de V. Honcorgé.
23 h 25 **Journal.**

FR 3

12 h **Objectif entreprises.**
Émission de l'Anvar (Agence nationale de valorisation de la recherche).
18 h 30 **Pour les jeunes.**
19 h 10 **Journal.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 50 **Dessin animé : Tintin.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Tous ensemble ou à chacun son programme.**
- **Dossiers noirs : Stavisky, l'homme qui fit trembler la République.**
Diffusé en Bourgogne, Paris-Normandie, Centre, Midi-Pyrénées, Limousin, Languedoc, Rhône-Alpes.
Une enquête sur le scandale politico-financier qui fit trembler la République française et entraîna de sanglantes émeutes en 1934.
- **Le Fou de Buffon**
Diffusé en Bretagne et Pays de Loire.
- **Variété : Pour le plaisir**
Diffusé en Alsace-Lorraine
- **Frédéric Mistral**
Diffusé en Provence - Côte d'Azur
- **Championnat d'Europe d'haltérophilie**
Diffusé en Nord-Picardie, Aquitaine.

21 h 30 **Le temps d'une chanson autour de Pierre Delanoé**
Une émisssion d'A. Weinberger, avec la participation du ministère de la culture. *Avec J.C. Paulin, Nicoletta, G. Bécaud, E. Barclay, M. Fugain...*
22 h 20 **Journal.**
22 h 38 **Une minute pour une image.** D'Agnès Varda.
22 h 40 **Musiclub : Spécial danse.**
Alvin Ailey et l'American Dance Theater.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : Chips ; 21 h, Le bicentenaire de la naissance du cirque ; 22 h, *Le facteur sonne toujours deux fois*, film de T. Garnett, avec Lana Turner.
- T.M.C., 19 h 35, Opération trafics ; 20 h 35, *les Inconnus de Malte*, film de J. Hough ; 22 h 10, Chansons de toujours.
- R.T.B., 20 h, Festival du rire de Rochefort ; 21 h 20, *Bandolero*, film de A. Mac Laglen ; 23 h, résultats du Festival de Rochefort.
- T.S.R., 20 h 10, *Du grand large aux grands lacs* ; 21 h 50, Benny Hill ; 22 h 35, Sport.

DIMANCHE 15 MAI

TF 1

9 h **Emission islamique.**
9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **La source de vie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe.** Célébrée à Jambville avec les scouts de France.
12 h **Télé-foot.**
13 h **Journal.**
13 h 25 **Série : Starsky et Hutch.**
14 h 30 **Sports dimanche** (et à 16 h 10).
15 h 40 **Série : Arnold et Willy.**
17 h **Racontez-moi une histoire.**
18 h **Les animaux du monde.**
18 h 30 **Jeu : J'ai un secret.**
19 h **Le magazine de la semaine : Sept sur sept.**
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Film : Secco et Vanzetti.**
De Giuliano Montaldo.
22 h 45 **Bravos.**
Premier numéro d'une nouvelle émission bimensuelle consacrée à l'actualité du spectacle et surtout au théâtre. Depuis le foyer de l'Opéra de Paris, José Artur et C. Carbisu recevront M. Paul Puaux, président du conseil d'administration de l'Opéra de Paris, M. Bogianckino, R. Noureev, R. Crespin, B. Rigutto...
23 h 30 **Journal.**

A 2

10 h **Gym tonic.**
(et à 10 h 45.)
10 h 30 **Magazine du cheval.**
11 h 15 **Dimanche Martin.**
Entrez les artistes.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Dimanche Martin** (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 20, Série : Simon et Simon ; 15 h 10, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire : 16 h 30, Thé dansant.
17 h 10 **Série : Arcole ou la terre promise.**
18 h 5 **Dimanche magazine.**
19 h 5 **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Jeu : La chasse aux trésors.** Réal. P. Gandrey-Réty en Côte d'Ivoire.
21 h 40 **Série documentaire : Métiers dangereux et spectaculaires,** de P. Legendre, réal. G. Duduyer. Profession : pilote de Canadair.
22 h 30 **Concert magazine.**
Le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. D. Zinman, interprète l'ouverture de « Béatrice et Bénédict », de Berlioz, et le « Triple Concerto », de Beethoven. Solistes : C. Zaccharias, piano, U. Hœlscher, violon et H. Schiff, violoncelle.
23 h **Journal.**

> *« La télévision est dangereuse lorsqu'elle fabrique des citoyens à gouverner. Elle est bonne lorsqu'elle est courageuse et rend le citoyen difficile à gouverner. »*
>
> JEAN GUÉHENNO.

FR 3

10 h **Images de...**
10 h 30 **Mosaïque.**
Premier volet d'une émission sur la situation des immigrés en Europe : analyses, commentaires, débats enregistrés au Palais de l'Europe à Strasbourg et auxquels se sont associés cinq chaînes de télévision.
17 h 45 **Pour les jeunes.**
18 h 45 **L'écho des bananes.**
Avec D. Makaga, Sapho, Cellophane, D. Bowie, Stargazers, Saga, Undertones, Toure Kunda.
19 h 40 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Série : Merci Bernard.**
20 h 35 **Boîte aux lettres.**
Magazine littéraire de J. Garcin.
Sur le thème cinéma et littérature : le témoin, M. Toscan du Plantier, directeur général de Gaumont ; reportage sur Yilmaz Guney et M. Grisolia...
21 h 35 **Aspects du court métrage français.**
Compilation, de Luc Héripret ; *le Vidéomoteur*, de D. Dalmasso.
21 h 55 **Journal.**
22 h 30 **Cinéma de minuit : Ville haute, ville basse,** film de Mervyn Le Roy.
0 h 3 **Une minute pour une image,** d'Agnès Varda.
0 h 5 **Prélude à la nuit.**
« Musique traditionnelle d'Iran », par les solistes de l'Opéra.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : la loi selon Mac Clain ; 21 h, *l'Aveu*, film de Costa-Gavras, avec Y. Montand et S. Signoret.
- T.M.C., 19 h 30, Série : The two of us ; 20 h 35, *The Sound of Murder*, film de W. Fairchild : 22 h 55, Soap.
- R.T.B., 20 h 5, A qui le gant ? (variétés) ; 21 h 35, Cinéscope : Marie Dubois.
- T.S.R., 20 h, Le parrain ; 20 h 55, Miroirs (émission littéraire) ; 21 h 50, Beau lac de Bâle.

TÉLÉVISION

Information

Vie quotidienne dans un hôpital psychiatrique

DERRIÈRE les murs, il y a des gens qui souffrent et des gens qui soignent. Derrière les hauts murs de l'hôpital psychiatrique du Vinatier à Bron (tout près de Lyon), il y a un parc immense, des biches, des rues bitumées avec des pavillons cafardeux, une drôle d'église austère, une cafétéria en verre, un cinéma, quinze cents malades et deux mille personnes pour s'en occuper. *Presque une cité. Un de ces énormes « com*plexes » en tout cas appelés à disparaître au profit de structures moins concentrationnaires, plus humaines, éclatées.

Il y a plusieurs manières d'aborder la maladie mentale. On peut partir du point de vue des psychiatres (point de vue clinique), de celui des malades, *on peut interroger la folie, cette maladie de* l'âme, en chercher l'origine, en étudier les traitements. On peut aussi plus simplement regarder la vie quotidienne, les horaires, les menus gestes. On se rappelle peut-être l'intéressant document de Marianne Gosset et de Jean-Denis Bonan *Neuf jours ailleurs* (en mars 1982 sur A 2), regard *sensitif, très travaillé, sur les malades d'un pavillon* « ordinaire ». Marianne Gosset et Jean-Denis Bonan avaient installé leur caméra à un angle de couloir, avaient filmé pendant neuf jours — lundi, mardi, mercredi... — le va-et-vient, le bruit de la radio, les silences, les confidences parfois, les délires de chacun. Cette approche sans « médiation *médicale » rendait extraordinairement intime,* palpable, cet autre temps sans temps, cette désespérance sans fin, elle ne disait rien d'une autre réalité pourtant concrète : les soins, les médecins.

Henri Chambon pour les « Mercredis de l'information » a suivi la même démarche en inversant les termes. Il n'a pas parlé avec les malades (cela *manque, le regard reste « extérieur »), il a beau*coup parlé avec les infirmiers, le personnel, ceux qui se coltinent tous les jours les crises, les grandes angoisses — personnel extraordinaire de patience, d'humanité. Pendant dix jours, l'équipe s'est installée à la cafétéria, pendant dix autres jours elle a circulé d'un lieu à un autre, regardant *beaucoup, interrogeant un peu, écoutant.* Les temps vides, les temps pleins, les bouts de promenade, un déjeuner à la cantine, le cinéma, la messe, une petite fête. Corps tassés, déformés par des luttes intérieures trop puissantes, petits et grands malades, enfants agités, arriérés profonds et ces vieillards qui ne sont pas malades mais aban*donnés par leur famille (la moitié des gens âgés au* Vinatier paraît-il) : Henri Chambon a eu « carte blanche » pour filmer ce qu'il voulait. Le document est parfois dur. A la limite du soutenable. Il n'est jamais voyeur ni complaisant. On sent une prise en compte ou en charge de toute cette souffrance, une tendresse, un infini respect pour ceux qui la vivent. *Il aurait pu filmer davantage encore, il ne l'a* pas fait, pour ne pas choquer, dit-il, il aurait pu interviewer certains malades de dos ou cachés, il s'y est refusé, craignant l'effet un peu trouble que cela crée.

Les Exilés de la raison rappellent dans la manière, le regard, l'excellent reportage qu'Henri Chambon *nous avait déjà proposé sur la vie quoti*dienne d'un grand hôpital, de la cuisine aux services d'urgence. Une très grande attention à ceux qui travaillent, une certaine propension à les idéaliser peut-être, reproche secondaire. Programmé une première fois le 16 mars, ce formidable témoignage sur la vie quotidienne d'un grand hôpital psychiatrique *n'avait pu être montré à cause de la* grève. Le voici donc. Ne pas le manquer.

CATHERINE HUMBLOT.

★ LES MERCREDIS DE L'INFORMATION : LES EXCLUS DE LA RAISON. TF 1, mercredi 11 mai, 20 h 35 (65 mn).



Magazine

Palé Kreyol

POUR ce numéro de « Parole donnée », Michel Benayoun et Jean Prat sont allés aux Antilles. *Ils ont rencontré* de jeunes Guadeloupéens, neuf garçons et filles de dix-sept à vingt ans, lycéens pour la plupart, qui vivent à Basse-Terre, le chef-lieu de l'île. Ils ont choisi de « dire » leur vie sous forme de saynettes créées et jouées par eux. Découpés en petits tableaux dont le titre est écrit à la main (« Kreyol ou Français ? », « Pre*mier contact avec l'administration* », « la Chambre noire », etc.), *les Malheurs de Cathy* racontent, comme son nom l'indique, les soucis quotidiens, le lycée, les examens, la famille, la difficulté de trouver du travail (à moins que...). Une comédie-fiction un peu maladroite, mais fraîche, vivante, qui dit avec humour pas mal de choses sur le mal de vivre *d'une certaine jeunesse urbaine guadeloupéenne.*

C. H.

★ *PAROLE DONNÉE* : LES MALHEURS DE CATHY, FR 3, jeudi 12 mai, 20 h 35 (55 mn).

LUNDI 9 MAI

TF 1

11 h 35 *Vision plus.*
12 h H.F. 12 (info).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 D'hier et d'aujourd'hui (et à 15 h 50).
14 h 25 Téléfilm : le Dernier Round.
Réal. R. Michael Lewis.
Le monde de la boxe à travers le combat historique entre le Noir américain Joe Louis et l'Allemand Max Schmeling en 1936.
17 h 15 Télé à la une.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 45 Dix idées pour l'orientation.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Film : Topkapi, de Jules Dassin.
22 h 45 Santé : l'enfant et la longue maladie.
Émission d'I. Barrère et E. Lalou.
A l'hôpital Necker, au service des « bébés bulles », au centre spécialisé de la Croix-Rouge à Marseille où sont hospitalisés des enfants victimes de maladies digestives, respiratoires et cancéreuses. Participation des professeurs Griscelli et Guimbaud.
23 h 45 Journal.

A 2

12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Cette semaine sur A2.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
15 h 5 Série : Le cœur au ventre.
16 h 5 Reprise : Apostrophes.
A la française ? (diffusé le 6 mai).
17 h 15 La TV des téléspectateurs.
17 h 40 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Musiques au cœur : Renata Tebaldi, d'E. Ruggieri.
Un portrait « ruggiéresque », d'une grande cantatrice. Des extraits de « Manon Lescaut », de Puccini, de « Otello », de Verdi...
21 h 50 Théâtre pour demain : Personne me regarde dans la rue.
De J.-M. Ribes. Avec M.-A. Chazel, P. Khorsant et R. Blanche.
1992 : un couple de Français tranquilles en train de regarder la télévision, se retrouve face à un énergumène, mitraillette au poing. Dur !
22 h 20 Document : Projet N.
(Lire notre article ci-contre).
23 h 15 Journal.

FR 3

18 h 10 Messages.
Hebdomadaire télévisé des P.T.T.
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Fondation du judaïsme.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 35 Film : Deux grandes gueules, de Sergio Corbucci.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Magazine : Thalassa.
De G. Pernoud.
Les derniers scaphandriers.
23 h 6 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h 10 Prélude à la nuit.
Concerto n° 1 en sol majeur de J.-B. Pergolèse par les solistes de Marseille.



PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Hit-parade ; 21 h, *Grace Kelly*, film de A. Page.
- T.M.C., 19 h 35, Feuilleton : Dallas ; 20 h 35, *le Grand Sommeil*, de M. Winner, avec R. Mitchum ; 22 h 15, Club 06 : Variétés.
- R.T.B., 20 h, Ecran-témoin : *l'Homme qui aimait les femmes*, film français de F. Truffaut
- TÉLÉ 2, 20 h, Série documentaire : l'affaire Jésus ; 20 h 30, Radjou : Maire Fontaine.
- T.S.R., 20 h 10, Spécial cinéma ; 23 h, L'antenne est à vous.

MARDI 10 MAI

TF 1

11 h 35 Vision plus.
12 h HF 12 (info.)
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Féminin présent.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Café-théâtre : Qui a tué Betty Grant ?, de P. Renwick. Avec P. Renwick et Arthur de Penguern. Réal. J. Rutman.
Un commissaire de police aux prises avec un tueur professionnel : un duel-polar cocasse très bien interprété.
21 h 55 Temps X.
Le nouveau magazine de sciences et science-fiction des frères Bogdanoff.
22 h 40 Journal.

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
15 h 5 Série : Le cœur au ventre.
16 h 5 Reprise : La chasse aux trésors. Cayenne (dif. le 8 mai).
17 h 5 Entre vous, de L. Bériot.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Film : Fantôme d'amour, de Dino Risi.
22 h 25 Mardi cinéma.
Avec Richard Berry et Roger Carel.
23 h 30 Journal.

FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Jeunesse ouvrière chrétienne.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.). Bons de capitalisation.
20 h 35 Film : Le Caporal épinglé, de Jean Renoir.
22 h 15 Journal.
22 h 33 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
22 h 35 Prélude à la nuit.
« Oraison », de H. Sauguet, par J.-M. Londeix (saxo) et Ch. Robert (orgue).
22 h 50 Journal.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L. 21 h, *les Bidasses s'en vont en guerre*, film de C. Zidi ; 22 h 45, Paris si tu veux : le rock'n roll des années 50.
- T.M.C., 20 h 35, *la Grande Bagarre de Don Camillo*, film de C. Gallone ; 22 h 20, Télé-ciné-vidéo.
- R.T.B., 20 h, Feuilleton : A l'est d'Eden ; 20 h 50, Au nom de la loi ; 21 h 50, Portrait de Serge Creuz (2e partie).
- TÉLÉ 2, 20 h, Le point de la médecine ; 21 h, *Nuit et Jour*, film de M. Curtiz.
- T.S.R., 20 h 5, Feuilleton : Dallas ; 21 h, *Armand Schulthess*, film de H.-U. Schlumpf ; 21 h 55, Laurence, médecin de trousse.

MERCREDI 11 MAI

TF 1

11 h 35 Vision plus.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.
15 h 50 Les pieds au mur.
18 h Jack Spot.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 S'il vous plaît.
19 h 53 Tirage de la loterie.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Les mercredis de l'information : Derrière les murs : *Les exclus de la raison.*
(Lire notre article ci-contre.)
21 h 40 Concert : Yehudi Menuhin.
« Sextuor en si bémol, opus 18 » de Brahms, violon : Yehudi Menuhim, Leland Chen ; altos : Carla Maria Rodrigues, Jagdish Midry ; violoncelles : Susan Monks, Douglas Boyes.
22 h 40 Balle de match.
Magazine mensuel du tennis.
23 h 10 Journal.

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h 5 Les carnets de l'aventure.
« Aventure à Blean », de J.-P. Janssen.
14 h 30 Dessins animés.
15 h 5 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
Avec le groupe Indochine, Brooks, U.2., Christophe, Jarreau, Journey.
17 h 45 Terre des bêtes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Journal.
20 h 10 Sport : Football. Finale de la coupe d'Europe. Real Madrid contre Aberdeen (Écosse).
22 h 10 Magazine : Les jours de notre vie : Le psoriasis.
De D. Thibault, réal. B. d'Abrigeon.
Les signes, les localisations d'une maladie de la peau, une maladie non contagieuse mais insupportable. Avec le professeur Escande, Hewitt, Amor...
23 h Journal.

FR 3

15 h En direct de l'Assemblée.
18 h 25 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Confédération nationale des sociétés de protection des animaux.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 35 Spectacle 3 : C'était comment déjà ?
Pièce de J. Bouchaud avec M. Renaud.
Dans le fracas des maisons du quartier en démolition, une vieille dame seule vit au rythme des visites de sa fille Irène jusqu'au jour où sa fille ne peut plus s'occuper d'elle...
21 h 55 Journal.
22 h 15 Téléfilm : Beauté
Douze personnages différents joués et chantés par Brigitte Pillot : un spectacle créé par le centre dramatique de Bourgogne.
23 h 8 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h 10 Prélude à la nuit.
« Scènes d'enfants opus 15 » de R. Schumann, par J-Y. Thibaudet au piano.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, *Rio Lobo*, film de H. Hawks ; 23 h 5, La lanterne magique.
- T.M.C., 19 h 35, Série : Un ours pas comme les autres ; 20 h 35, *Un grand patron*, film de Y. Ciampi ; 22 h 15, Gogo Rythmes : variétés.
- R.T.B., 20 h 5, La chasse aux trésors ; 21 h 5, Chansons à la carte ; 21 h 50, Ecritures : Crimes à gogo.
- TÉLÉ 2, 20 h, Sports 2.
- T.S.R., 20 h 10, Les pièges de la mer ; 21 h 50, Benny Hill ; 22 h 35, Sports.

JEUDI 12 MAI

TF 1

11 h 35 Vision plus.
12 h HF 12 (infos).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 *Film : Rio Verde.*
D'Andrew W. McLaglen.
15 h 35 Dessin animé.
16 h L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
17 h 35 Une maison, une histoire : sainte Thérèse à Lisieux.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 10 S'il vous plaît.
19 h 35 Emissions d'expression directe.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Bel Ami.
D'après Maupassant, réal. P. Cardinal.
Bel Ami continue son ascension sociale jalonnée de victimes féminines...
22 h 15 La leçon de cinéma de François Truffaut. Réal. J.-M. Bersoza.
Le metteur en scène des 400 Coups, *à travers des extraits de ses films, parle de la construction d'un scénario, du choix des acteurs, des enfants. Un entretien à sens unique, intéressant, mais on attendait plus.*
23 h 15 Journal.

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 *Série : La vie des autres.*
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Film : Incroyable Sarah, de Richard Fleischer.
16 h 45 Magazine : Un temps pour tout : Les talismans.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Le pays du dragon.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : L'heure de vérité. De F.-H. de Virieu.
Avec M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock : Bob Marley.
Extraits de concerts, d'interviews : le pape du reggae dans les studios d'enregistrement, jouant au football... Un vrai plaisir.
22 h 55 Sport : judo.
Championnat d'Europe messieurs.
23 h 25 Journal.

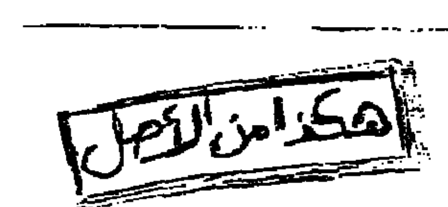
FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Unité radicale.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Court métrage.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 35 Parole donnée : les malheurs de Cathy, Les adolescents de la Guadeloupe. Réal. J. Prat.
(Lire notre article ci-contre.)
21 h 30 Journal.
21 h 50 Ciné-passion de M.-C. Barrault.
21 h 55 Film : l'Adoption, de Marc Grunebaum.
23 h 28 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h 30 Prélude à la nuit.
« Capriccio » de F. Poulenc, interprété à deux pianos par E. Exerjean et P. Corre.

« Je demanderais aux journalistes de télévision trois qualités : du caractère, du caractère, du caractère. »
(Jean-Pierre ELKABBACH, Taisez-vous, Elkabbach.)

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Feuilleton : Dallas ; 21 h, A vous de choisir : *Meyerling*, film de T. Young, ou *Qui est Harry Kellerman ?*, film de U. Grosbard.
- T.M.C., 20 h 35, *l'Aveu*, film de Costa-Gavras ; 23 h 15, Eurosports.
- R.T.B., 20 h 5, Les centres de réadaptation fonctionnelle ; 20 h 30, *la Mort en direct*, film de B. Tavernier ; 22 h 35, le Carrousel aux images, et le monde du cinéma.
- TELE 2, 20 h, Festival du rire de Rochefort ; 21 h 20 Concert du 4e Festival international de guitare à Liège.
- T.S.R., 20 h, Temps présent ; 21 h, De la crème dans mon café.



Harmonisons... – Il y a un mois, on ne pouvait pas ouvrir son poste sans tomber sur une émission qui traite de l'insécurité, de la délinquance, de l'immigration. Chaque chaîne y est allé de son enquête, de son débat. La semaine passée, on a recommencé avec la Chine, – la Chine ancienne, l'opéra, la musique, les fresques, les danses, la médecine traditionnelle, etc. Tandis que la deuxième et la troisième chaîne programmaient le même cinéaste, Renoir – elles récidivent encore cette semaine, – la troisième et la première se bagarraient pour retransmettre les mêmes matches de football. Cette semaine, on ne pourra tourner le bouton sans être confronté à des problèmes de santé : enquête sur les hôpitaux psychiatriques (un formidable document), les enfants autistes, le psoriasis, les maladies d'enfants...

TF 1 et FR 3 ont promis de « s'harmoniser », paraît-il. Après la soirée du 28 avril, la Haute Autorité, après M. Georges Fillioud, les a rappelées à l'ordre. Mais l'harmonisation des programmes, ce n'est pas seulement éviter de programmer les mêmes choses le même jour, il faudrait ne pas nous assommer avec les mêmes sujets pendant toute une semaine.

Profession : belles de jour et de soirée

BRUNES, châtain ou blondes : qui sont ces petites dames qu'on ne voit qu'à moitié, toujours fraîchement pomponnées et parées des plus beaux chemisiers ? Plaquées sur fond de paysage ou cadrées à l'américaine, ces belles de jour et de soirée déclament d'une voix suave et mesurée nos programmes : les speakerines.

On se souvient avec un brin de nostalgie des anciennes reines du petit écran : Catherine Langeais, la série des Jacqueline (Huet, Caurat ou Joubert), images douces de la femme maîtresse de maison courtoise. On se souvient aussi des speakerines diffamées par un magazine peu élégant qui les avait comparées aux demoiselles de Hambourg ou d'Amsterdam, dans leurs vitrines.

FR 3 a choisi de ne pas les montrer, préférant une voix off, mystérieuse. TF 1 et Antenne 2 en présentent une douzaine (onze femmes, un homme), également réparties sur les deux chaînes. Qui sont-elles ? (Qui est-il ?) Ont-elles le charisme de leurs brillantes ancêtres ? Connaît-on seulement leurs noms ?

Elisabeth Tordjman, Virginia Crespeau, Claire Avril ou Patricia Lesueur, elles sont venues d'un peu partout, de Télé-Monte-Carlo pour Denise Fabre, de FR 3 Réunion pour Gillette Aho, ou simplement de Bretagne pour Catherine Ceylac. Baccalauréat en poche, diplôme exigé pour passer un concours d'entrée à la télévision, qualités requises : beauté, voix distincte, tenue impeccable. Elles sont installées dans une petite loge de comédien au cinquième étage de la rue Cognacq-Jay, où elles rédigent elles-mêmes leur texte d'annonce, se maquillent, traversent un couloir le trac au ventre parfois, prennent une allure décontractée avant de se retrouver dans une pièce silencieuse. Là dans ce lieu espace-aquarium, elles relisent une dernière fois leur texte, remontent leur buste, se détendent les mains, jettent des coups d'œil par-ci par-là, pour fixer droit la caméra. Silence, lumière tamisée !

Vingt millions de téléspectateurs les regardent. Défense de loucher ou d'éternuer, sang-froid garder ! C'est toute la difficulté de cet exercice en direct : une minute, deux parfois, entre deux émissions ou deux spots de publicité, avec la voix et les yeux pour convaincre. Et un sourire en guise de conclusion.

Gillette Aho, une fleur noire pour faire « exotique » ; son charme, son « look », dit-elle modestement, *« est de passer inaperçue »*. Denise Fabre, la mère de famille grand style, Fabienne Egal, une jeune fille de vingt-huit ans, coiffée « punk », toute une manière « cool », décontractée, de présenter son minois à l'écran.

Etre speakerine est un métier difficile, disent-elles, considéré par la plupart des élues comme priviligié, honnêtement rétribué (entre 6 000 F et 10 000 F et plus, avec une prime de soin-coiffure-maquillage de 1 350 F par mois) pour quatre-vingts heures de présence mensuelle (pour 1 h 40 à l'écran). Une profession à l'écart de la hiérarchie « côté cour » reconductible par accord tacite chaque année.

Les speakerines d'hier, celles d'aujourd'hui : images de la maîtresse de maison sophistiquée ou images de la femme d'aujourd'hui ?

Mais un métier provisoire, instable, et conçu comme un tremplin vers des destinées plus enrichissantes : la publicité, qui fait rêver Gillette Aho, l'animation d'émissions (certaines s'y adonnent déjà) et pourquoi pas la chanson, le cinéma. Patrick Simpson-Jones – le seul homme parmi ces dames, – venu des plages australiennes, un temps journaliste, qui, sous des allures de play-boy bon chic bon genre, se pose déjà en successeur de Jacques Martin. Pour l'instant ses quelques prestations sont loin d'égaler celles de son maître...

Les femmes et hommes-troncs du petit écran reçoivent toujours une avalanche de lettres de « détraqués », de confidences touchantes de personnes âgées ; des missives parfois méchantes, comme celles sommant la pauvre Gillette Aho de retourner sous les cocotiers... Si la présentatrice de télévision n'est plus une star comme auparavant, elle reste une femme fatale, luxueuse, sophistiquée, étrange objet de désirs et de fantasmes.

Heureusement, elles semblent fort bien s'accommoder de ce succès : Fabienne Egal a eu un temps de douloureux problèmes d'identité, *« la peur d'être continuellement reconnue dans la rue... à devenir paranoïaque »*. Denise Fabre, la plus ancienne et la plus connue des présentatrices, après quinze années d'exercice, affirme avoir la vocation, la passion du métier, et jouer exclusivement elle-même. Quant à Patrick Simpson-Jones, il parle de lui à la troisième personne, et proclame sa ferme intention *« d'être toujours sympa, de n'emmerder personne et d'amuser tout le monde »*. Y parvient-il ?

Au cours des années, les décors un peu surfaits, parfois baroques – châteaux, chandeliers, rhododendrons en pots, qui servaient de toiles de fond, – se sont simplifiés : paysages sereins sur TF 1, surface unie – bleue ou rouge – le tout cadré à l'américaine. Les habits, chemisiers bouffants, robes de gala, qu'on ne voyait que dans les revues de mode, ont laissé place aux fringues, au prêt-à-porter coquet. Les commentaires sont plus directs, incisifs, parfois accompagnés d'un petit jugement sur une émission. L'image de la femme n'a pas pour autant changé : la femme potiche s'est transformée en femme d'aujourd'hui, vive, gentillette, toujours stéréotypée. Certains téléspectateurs reprochent à ces petites fées d'être trop décontractées, trop naturelles, jusqu'à passer inaperçues, d'autres, inversement, d'être trop figées.

Pourtant, les stars des années 60, qui faisaient souvent la une des magazines, n'ont pas été remplacées. On contait leur vie, leurs aventures, elles entretenaient des rapports affectifs avec les téléspectateurs. Elles sont aujourd'hui de l'autre côté de l'écran. Les nouvelles paraissent une peu pâlottes à l'image de certaines faiblesses de la télévision. ■

MARC GIANNÉSINI.

les films

PAR JACQUES SICLIER

★ A VOIR
★★ GRAND FILM

VENDREDI 13 MAI

BOUDU SAUVÉ DES EAUX ★★

Film français de Jean Renoir (1932), avec M. Simon, C. Granval, M. Hainia, S. Lerczinska (N.).
A2, 23 h 5 (81 min.).

Comment un clochard suicidaire, tiré de la Seine par un libraire tenant boutique près du pont des Arts, sème le désordre, par sa conduite plus que fantaisiste, dans la maison et la vie privée de son « bienfaiteur ». Puissamment dramatique dans la Chienne, *Michel Simon se comporte ici comme dans* Tire au flanc, *mais ajoute à son personnage un anarchisme ravageur qui est, tout simplement, le goût de la liberté, l'art de vivre à sa guise. On sent l'acteur et le réalisateur unis par une sorte de complicité, une même conception de l'existence. Ce film, l'un des plus grands, de Jean Renoir, est tiré d'une pièce de René Fauchois, qui, d'abord mécontent, en vint à l'admirer, des années plus tard.*

MARDI 10 MAI

FANTOME D'AMOUR ★

Film italien de Dino Risi (1980), avec R. Schneider, M. Mastroianni, E.-M. Meineke, W. Preiss.
A2, 20 h 35 (93 mn).

Une femme revient d'entre les morts, sous une double métamorphose, pour hanter la vie d'un homme qui l'a aimée autrefois. Mastroianni évolue comme un somnambule à la frontière du réel et du surnaturel. Romy Schneider est le bouleversant fantôme aux deux visages qui fait basculer toutes les certitudes.

LUNDI 9 MAI

TOPKAPI ★

Film américain de Jules Dassin (1964), avec M. Mercouri, P. Ustinov, M. Schell, R. Morley, A. Tamiroff.
TF 1, 20 h 35 (120 mn).

Melina Mercouri, croqueuse de diamants, organise le cambriolage du musée d'Istanbul.

DEUX GRANDES GUEULES

Film italien de Sergio Corbucci (1974), avec M. Constantin, G. Giannini, E. Fiormente, G. Calandra.
FR 3, 20 h 35 (93 mn).

L'amitié de deux routiers et allusions à la Maffia. Corbucci s'est lancé ici dans un sujet social avec pas mal de conventions.

MARDI 10 MAI

LE CAPORAL ÉPINGLÉ ★

Film français de Jean Renoir (1961), avec J.-P. Cassel, C. Brasseur, O.E. Hasse, C. Rich, J. Carmet (N.).
FR 3, 20 h 35 (101 mn).

D'après un roman de Jacques Perret, les efforts obstinés d'un caporal français pour s'évader d'un camp de prisonniers en Allemagne (1940-1942). Une nouvelle réflexion de Renoir sur la liberté et les valeurs humaines.

JEUDI 12 MAI

RIO VERDE

Film américain d'Andrew McLaglen (1971), avec D. Martin, B. Keith, H. Blackman, C. White.
TF 1, 13h 50 (105 mn).

Un western qui cherche, sans y parvenir, à retrouver l'humour de certains films de John Ford.

INCROYABLE SARAH

Film anglais de Richard Fleischer (1976), avec G. Jackson, D. Massey, Y. Mitchell, D. Wilmer.
A2, 15 h (105 mn).

La jeunesse et les excentricités de Sarah Bernhardt.

L'ADOPTION ★

Film français de Marc Grunebaum (1978), avec G. Chaplin, J. Perrin, P. Norbert, G. Lorin.
FR 3, 21 h 55 (90 mn).

Un couple de bourgeois intellos recueille un adolescent épileptique et perturbé et lui fait, en l'adoptant, plus de mal que de bien. Fable sociale cruelle où un jeune réalisateur traite, avec audace, des situations sexuelles équivoques, de l'hypocrisie d'un certain milieu dit « libéré ».

DIMANCHE 15 MAI

SACCO ET VANZETTI ★

Film franco-italien de Giuliano Montaldo (1971), avec R. Cucciolla, G.M. Volonte, C. Cusack, W. Prince.
TF 1, 20 h 35 (130 mn).

Scrupuleuse reconstitution d'une scandaleuse affaire judiciaire américaine qui conduisit à la chaise électrique, en 1927, deux anarchistes italiens émigrés. Dans le cinéma politique, Montaldo n'égale certes pas Rosi et Petri, mais son film est efficace.

VILLE HAUTE, VILLE BASSE ★

Film américain de Mervyn Le Roy (1949), avec B. Stanwyck, J. Mason, A. Gardner, Van Heflin, C. Charisse (N).
FR 3, 22 h 30 (90 mn).

Choc de situations sentimentales, de l'amour et de la haine, affaire criminelle : Mervyn Le Roy mêle les genres avec toute sa virtuosité romanesque. Ava Gardner est la femme fatale de ce film et Barbara Stanwyck, une épouse digne et malheureuse.

Les soirées de la semaine

	LUNDI 9	MARDI 10	MERCREDI 11	JEUDI 12	VENDREDI 13	SAMEDI 14	DIMANCHE 15
TF 1	**20 h 35 Film : Topkapi**, de Jules Dassin. **22 h 45 Magazine santé** : l'enfant malade.	**20 h 35 Café-théâtre : Qui a tué Betty Grant ?** Duo policier et cocasse. **21 h 55 Temps X**, magazine : la science-fiction selon les frères Bogdanoff.	**20 h 35 Les mercredis de l'information** : derrière les murs. Regard quotidien sur l'hôpital psychiatrique du Vinatier. **21 h 40 Concert : Yehudi Menuhin** : Brahms. **22 h 40 Balle de match**, magazine mensuel du tennis.	**20 h 35 Téléfilm : Bel Ami**, d'après Maupassant, réal. P. Cardinal. **22 h 15 La leçon de cinéma de François Truffaut**, de J.-M. Berzosa.	**20 h 35 Variétés : Coco Boy.** **21 h 40 Série : Lucien Leuwen**, d'après Stendhal. **22 h 55 La forêt Notre-Dame.**	**20 h 35 Série : Dallas.** **21 h 25 Droit de réponse**, de M. Polac. Carré blanc ou la sexualité. **22 h 50 Magazine du cinéma : Étoiles et toiles.** Spécial Cannes.	**20 h 35 Film : Sacco et Vanzetti**, de Giuliano Montaldo. **22 h 45 Bravos**, de J. Artur et C. Garbisu. Nouveau magazine de l'actualité culturelle.
A 2	**20 h 35 Musiques au cœur** : Renata Tebaldi, une grande cantatrice. **21 h 50 Théâtre pour demain : Personne ne regarde dans la rue**, de J.-M. Ribes. Mitrailleuses et télé. **22 h 20 Document : Projet N**, production INA. Les enfants autistes de chez Deligny.	**20 h 35 Film : Fantôme d'amour**, de Dino Risi. **22 h 25 Mardi cinéma**, avec Richard Berry.	**20 h 10 Football** : Finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe, Réal Madrid-Aberdeen. **22 h 10 Magazine : Les jours de notre vie** : le psoriasis, une maladie de la peau.	**20 h 35 Magazine : L'heure de vérité**, avec M. Pierre Bérégovoy. **21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.** Bob Marley enfin ! **22 h 55 Judo** : championnat d'Europe.	**20 h 35 Feuilleton : Secret diplomatique** : un policier sans intrigue. **21 h 35 Apostrophes.** Histoires de couples. **23 h 5 Ciné-club (cycle Michel Simon) : Boudu sauvé des eaux**, de Jean Renoir. Grandiose.	**20 h 35 Variétés : Champs-Élysées**, de M. Drucker. **21 h 55 Téléfilm : Diane Lanster**, d'après J.-D. Wolfromm, réal. B. Queysanne (2e partie). Rééducation sentimentale. **22 h 35 Histoires courtes.**	**20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.** **21 h 40 Série documentaire** : Métiers dangereux et spectaculaires. **22 h 30 Concert magazine** : Berlioz, Beethoven.
FR 3	**20 h 35 Film : Deux grandes gueules**, de Sergio Corbucci. **22 h 30 Magazine de la mer : Thalassa.** Les pieds lourds (les derniers scaphandriers). **23 h 10 Prélude à la nuit** : Pergolèse.	**20 h 35 film : le Caporal épinglé**, de Jean Renoir. **22 h 35 Prélude à la nuit** : Sauguet.	**20 h 35 Spectacle 3 : C'était comment déjà ?** Pièce de J. Bouchaud. Solitude d'une vieille dame, avec Madeleine Renaud. **22 h 15 Téléfilm : Beauté.** Douze personnage en une. **23 h 10 Prélude à la nuit** : Schumann.	**20 h 35 Parole donnée** : Les malheurs de Cathy. Révoltes et espoirs de la jeunesse en Guadeloupe. **21 h 50 Ciné-passion : l'Adoption**, film de Marc Grunebaum. **23 h 30 Prélude à la nuit** : Poulenc	**20 h 35 Magazine Vendredi : 68, connais pas !** Mai 68 bien sûr. **21 h 55 Magazine de la photo : Flash 3.** **22 h 40 Prélude à la nuit** : C. Franck.	**20 h 35 Tous ensemble : Stavisky**, ou **le Fou de Buffon**, ou **Variétés-danses**, ou **Frédéric Mistral**, ou **Haltérophilie.** **21 h 30 Le temps d'une chanson** autour de P. Delanoë. **22 h 40 Musiclub** : A. Ailey.	**20 h 35 Magazine littéraire** : Boite aux lettres, de J. Garcin. Cinéma et littérature. **21 h 35 Aspects du court métrage français.** **22 h 30 Cinéma de minuit** : Ville haute, ville basse, de Mervyn Le Roy. **0 h 5 Prélude à la nuit** : Musique de l'Iran.

Cinéma au grand air

Pour donner le goût du cinéma aux villageois, il faut leur offrir les mêmes films et le même confort qu'en ville. En Avignon, des passionnés de musique et d'animation locale ont formé des « circuits » ruraux.

A*LIEN* au village. Le public de la salle des fêtes, transformée pour l'occasion en salle de projection, frémit, hurle à chaque apparition de la bête meurtrière. Couleur et cinémascope ; c'est la seconde fois que le « vrai cinéma » *fait son entrée à La Palud*, petit bourg du Gard, deux semaines après l'inauguration de cette nouvelle formule. La Palud fait partie d'un réseau de villages qui s'est constitué en association sous le nom de Ciné-Rhône. Un circuit de plus dans cette région d'Avignon qui en compte un certain nombre.

Tout est parti d'une autre association, La vie au grand air (1), qui joue un rôle fondamental dans la promotion du cinéma itinérant dans ces campagnes. A l'origine de ce mouvement, il y a Michel Carvallo qui, avec une dizaine d'amis, a débarqué dans la région après avoir animé avec succès une grande association culturelle : Annecy jazz action. Passionné par la vie locale et la musique, *il s'installe dans un* petit village du Gard, Domazan, à quelques kilomètres d'Avignon, avec l'intention de poursuivre le même travail. Mais la municipalité d'Avignon est très réticente, sinon hostile, et les habitants du village ne comprennent pas ce que « cette bande de hippies » vient faire là. Ce n'est que plus tard, lorsqu'ils auront fabriqué *dans leur imprimerie des étiquettes* pour les viticulteurs, qu'ils seront acceptés.

Il y aura fallu du temps, mais c'est ainsi que nacquit l'idée d'un ciné-club. Les séances débutèrent à la mairie, puis, devant l'opposition du maire, au café local... Absence de confort, copies en mauvais état, catalogue inadapté, entraînèrent un échec sur toute la ligne. Le public du ciné-club se réduisait à chaque séance : *« A la fin, on ne projetait plus que pour le patron et la patronne du bistrot. »*

Michel Carvallo connaît le responsable des cinémas « Utopia », qui s'est voué à la promotion des films de qualité en Avignon. Celui-ci lui suggère : *« Pourquoi ne pas tenter de diffuser des films « grand public » récents ? La location des pellicules 16 mm n'est ni si compliquée ni si onéreuse que ça. Les risques sont limités. »* L'idée est aussitôt reprise. D'autres villages ont connu les mêmes déboires avec les ciné-clubs. Leurs animateurs sont prêts à tenter le coup. La première projection est un succès ; à la sortie, le public demande : *« Quand recommencez-vous ? »* C'est le début d'un mouvement qui va faire tache d'huile.

Aujourd'hui, quarante circuits regroupant chacun entre sept et douze villages fonctionnent régulièrement. Il sont regroupés dans l'Association des cinémas itinérants ruraux (ACIR), dont le siège se trouve à Domazan (2).

Un rôle de conseil et de formation

Michel Carvallo et les deux *autres responsables de La vie au* grand air, Claude Nédérovique et Didier Rey, ont assigné trois *buts à leur action :* animation, qualité, confort. Soutenue par le Fonds d'intervention culturelle, l'association, qui a maintenant sept ans d'expérience dans ce domaine, joue un rôle de conseil et de formation auprès des circuits qui se montent. La vie au grand air apprend aux animateurs à gérer leur comptabilité, à utiliser le matériel de projection, à maîtriser les problèmes fiscaux, à aménager les salles... Elle assiste les bénévoles des nouveaux circuits pendant les trois premiers mois de fonctionnement. Ensuite, le réseau devient totalement auto*nome. Il diffuse, gère et choisit* ses programmes en toute liberté.

Cette indépendance n'implique pas l'isolement. C'est pour cela que l'ACIR a été créée. A son niveau se traitent toutes les questions communes aux différentes associations qui la compo*sent : négociations avec les distri*buteurs, les fabricants de matériel, etc.

Cette action permet de répondre aux deux autres objectifs du mouvement (qualité et confort). Ceux-ci partent d'un même principe : le public des campagnes a *droit aux mêmes égards que celui* des villes. Les animateurs luttent pour obtenir des copies neuves ou de bonne qualité, des films récents. Ils représentent maintenant un poids suffisant auprès des distributeurs, qui ne réalisaient souvent ces copies que pour les projections sur les vols aériens à longue distance, les croisières ou le cinéma aux armées, et, de ce fait, possédaient un catalogue restreint. Aujourd'hui, l'éventail des films disponibles s'élargit, les délais de passage du 35 mm au 16 mm diminuent.

Mais il ne suffit pas de projeter des films propres, récents, à des prix modestes (l'entrée coûte 8 francs) si cela doit se faire dans des salles inconfortables, bruyantes, laides ou mal chauffées, à une époque où chacun peut, chez soi, regarder des films à la télévision. Il convient donc de réaliser, lorsque cela s'impose, les salles de projection adaptées. *« Belles et pas chères »*, précise Michel Carvallo. Pour cela les animateurs de La vie au grand air ont obtenu le soutien financier de la DATAR, qui a apprécié leur aptitude à remettre en *état*, de façon *économique*, des lieux de rencontre dans les villages.

Ces salles sont en général de petite capacité, car le nombre des spectateurs oscille entre cinquante et cent cinquante selon les villages. Le public est relativement jeune. Des projections spéciales sont proposées aux enfants, les spectateurs de demain. *Elles connaissent beaucoup* de succès.

L'ACIR s'est aussi donné pour mission de promouvoir le court métrage. En général, les distributeurs négligent d'en livrer avec les grands films, ou n'offrent que des réalisations indigentes. Aussi, deux délégués *de l'association se* sont rendus au Festival du court métrage d'Épinay et en ont retenu une dizaine, aujourd'hui diffusés avant les « grands films ». Solution sauvage, solution provisoire, car tout cela est illégal au regard des règles de distribution actuelles. C'est une bataille qui s'engage pour permettre à ces petits films de rencontrer un public. Les pouvoirs publics ont promis d'étudier le moyen d'alléger les charges des courts métrages et d'assouplir les règles de distribution.

Mais ce travail sur tous les fronts de l'exploitation cinématographique n'est *pas à considérer* uniquement pour lui-même. *« Dans les villages, ça fait avancer beaucoup de choses »*, souligne Claude Nédérovique : la création d'une salle, la formation d'une équipe d'animateurs dans un village favorisent souvent le développement d'autres activités. Le matériel de sonorisation peut être utilisé pour organiser des fêtes. Ainsi, la salle de cinéma de Domazan est mise à la disposition des enfants du village. Elle sert aussi d'atelier de travail du cuir.

Par son effet d'entraînement, cette expérience autour du cinéma constitue donc le point de départ d'un développement culturel local, et c'est bien ainsi que La vie au grand air comprend le sens de son action. ■

MICHEL PICHOL.

(1) La vie au grand air, 30390 Domazan. Tél. : (66) 57-08-90.

(2) ACIR, même adresse.

BLOC-NOTES

INITIATIVES

Environnement et langues

Le Centre écologique européen installé au château de Vaugran, près d'Alès, se consacre à la protection de l'environnement et à la promotion des énergies renouvelables, et à l'agriculture *biologique. Il entend contribuer* à la revitalisation des régions victimes de l'exode rural et organise notamment à l'intention des étudiants étrangers des stages internationaux dits « chantiers linguistiques », *complétés par l'étude et la pra*tique du français.

★ Centre écologique européen, château de Vaugran, 30480 Cendras. Tél. : (66) 55-67-57.

PUBLICATIONS

Dynamique des associations

Les *Cahiers de l'animation, revue de l'INEP*, consacrent, dans leur numéro 39, un ensemble d'articles au phénomène associatif. Ce dossier comporte notamment des études de Geneviève Poujol sur « La dynamique sociale des associations ».

★ Service des publications, INEP, 78160 Marly-le-Roi. Tél. : (3) 958-49-98.

RENDEZ-VOUS

Enfants de migrants

A l'école primaire, 10 % des élèves sont d'origine étrangère ; dans l'enseignement secondaire « long », ils ne sont plus que 3 %. Ces échecs sont source d'inadaptation.

Les journées du Comité *médico-social pour la santé des* migrants (C.M.S.S.M.), qui auront lieu les 17 et 18 mai à Paris, seront consacrées à la prévention de l'échec scolaire et à l'insertion sociale des enfants de migrants, avec la participation d'universitaires, de pédagogues et de psychiatres.

★ C.M.S.S.M., 23, rue du Louvre, 75001 Paris. Tél. : (1) 233-24-74.

CONSEILS

EMPLOIS D'INITIATIVE LOCALE

Nous avions précédemment traité des aides à la création d'emplois intéressant les différents types d'associations (1). Pour répondre à des observations et interrogations de lecteurs, nous revenons aujourd'hui sur les aides accordées dans les cas de création d'emplois d'initiative locale (2).

En effet, la *loi de finances pour 1983* a prévu des crédits pour la création de cinq mille emplois d'initiative locale. Tous les organismes privés dotés de la personnalité morale, et donc les associations, comme les coopératives ouvrières de production (SCOP), les groupements d'intérêt économique (G.I.E.), etc., peuvent bénéficier de cette prime. Mais, dans tous les cas, c'est la qualité du projet qui est déterminante. Depuis le décret du 2 mars 1983 sont exclus du bénéfice de cette prime les établissements publics et les collectivités locales ou régionales.

Quels sont les critères principaux qui permettront d'obtenir l'aide ?

Le projet doit avoir son origine dans une démarche collective ; il doit permettre la promotion d'innovations techniques ou la valorisation de ressources locales délaissées ; permettre l'expérimentation de formules nouvelles d'organisation économique ou sociale. Dans le cadre de ces critères généraux, l'aide peut être apportée à tout type d'emplois, mais les personnes susceptibles d'être embauchées doivent être en principe sans emploi, l'inscription préalable à l'A.N.P.E. en constituant la preuve.

L'arrêté du 2 mars 1983 a fixé le montant de la prime à 40 000 francs par an pour un emploi à plein temps. Cette aide n'est pas renouvelable pour un même emploi et, en cas d'emploi partiel, elle est réduite et due au prorata. Elle est versée en deux fractions égales, la durée couverte pour chaque versement étant de six mois.

Les demandes doivent être formulées selon un modèle fourni par les directions départementales du travail et de l'emploi. La demande est *instruite par « le groupe départemental », présidé par le* préfet, commissaire de la République ou son représentant, dont l'effectif ne doit pas dépasser vingt-cinq personnes et comprenant des élus, des représentants des services départementaux des ministères, d'un représentant de l'A.N.P.E., des représentants liés aux conseils régionaux et aux comités économiques et sociaux régionaux, des représentants du secteur de l'économie sociale (associations, coopératives, mutuelles). *Le préfet attribue ou refuse la* prime au vu de l'avis émis par le groupe départemental.

L'association bénéficiaire de l'aide dispose généralement d'un *délai de six mois pour procéder à l'embauche et adresser copie du* contrat de travail à la direction départementale du travail et de l'emploi. Passé ce délai, la décision d'octroi de l'aide est caduque de plein droit.

Certes, cinq mille emplois ainsi créés constituent un chiffre important, mais il apparaîtra sans doute insuffisant compte tenu des besoins exprimés par les associations et des choix devant être faits par le « groupe départemental ». *C'est pourquoi, sans établir* une véritable hiérarchie pour l'attribution des aides, la circulaire de la délégation à l'emploi datée du 14 mars 1983 a défini un certain nombre de secteurs prioritaires.

Ces secteurs relèvent en premier lieu de l'action sociale : crèches parentales ou familiales allégées, actions en direction des enfants d'âge scolaire (en dehors des temps de scolarité), des adolescents (pour favoriser leur insertion sociale ou professionnelle), des personnes âgées ou handicapées ; en second lieu de l'action culturelle : animations de toute nature, actions d'entretien et de sauvegarde du patrimoine ; puis de l'action sportive... Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative, mais il est essentiel que dans la demande les buts poursuivis soient clairement exposés et que les objectifs du service justifiant les créations d'emplois soient précisément définis.

Vous pourrez obtenir tous renseignements complémentaires auprès des directions départementales du travail et de l'emploi ou auprès de la Mission promotion de l'emploi, 9, rue Georges-Pitard, 75015 Paris.

(1) *Le Monde Dimanche* du 30 janvier 1983.
(2) Voir *le Monde Dimanche* du 10 octobre 1982.

★ Cette rubrique est rédigée par Service-Associations, association loi de 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris, tél. (1) 380-34-09. Télex : selon la SERVASS 650 344 F.

PETITES ANNONCES POUR LES ASSOCIATIONS

RUBRIQUES* : Appels ☐ Convocations ☐ Créations ☐ Manifestations ☐ Sessions et stages ☐

* *Cocher la rubrique souhaitée.*

VOTRE TEXTE :

1 . . . .
2 . . . .
3 . . . .
4 . . . .
5 . . . .
6 . . . .
7 . . . .
8 . . . .
9 . . . .
10 . . . .

- Prix de la ligne : 25 F T.T.C. (28 signes, lettres ou espaces).
- *Veuillez mentionner l'année et le numéro d'inscription paru au J.O.*
- Délai d'insertion : deux semaines après réception de la demande d'insertion ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT libellé : Régie Presse L.M.A.
- A envoyer à : REGIE PRESSE L.M.A., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

annonces associations

Appels

Cardiaques, opérés de valves, des coronaires, des artères, L'Ass. Franç. des Cardiaques vs inv., 27, av. des Renouillers 92700 Colombes. 781-55-92. Le lundi, perm. de 14 à 17 h.

Sessions et stages

Cluny 71. Civilisation romane 10-18 juillet. Musique de chambre 1-10 juillet. Théâtre 2-23 juillet. Agrée DEFA. Tél. F.O.L. (85) 38-47-48.

Concevoir et réaliser une émission vidéo en studio : stage organisé par l'AFRAV du 30 mai au 3 juin. Rens. 14, rue Duguesclin, 91150 TAMPES. 494-12-27.

Pour les 14-17 ans, C.V.M. organise des randos en juillet et en août de 2 et 3 semaines dans les Alpes et Pyrénées. Inscript. C.V.M. Mermoud, 74660 Vallorcine (50) 54-60-03.

Stage de rand. équestre pour cavaliers débutants. Haut-Languedoc. 10 j. 4-13 juin et 18-27 juin. 2 150 F. Pr ts détails : le Burle, 07510 Usclades (75) 38-80-19.

Bronzez français cet été aux Deux-Alpes, ski à 3000 m. stages hte mont. et randonnées. Foyer St-Benoit, 38143 Venosc. T. (76) 80-06-86

Stages : Laine (filage, tissage, teinture) et meubles peints. La Ferme de Falga, 82400 Montjoi.

I.C. propose initiation à l'informatique et au Basic. le samedi (matin ou apr.-midi) ou encore le soir. Durée 25 h. Px 38 F/heure. Lieu : Opéra. Nombreux autres stages. Pour tous renseignem. 544-06-14.

10-18 ANS, juill.-août séj. itinér. Grèce, Espagne, Portugal. Petits groupes de 20. Vivre son voyage et ne pas se contenter de le subir. Bretagne, mer, 8-15 a. R.D.C. Loisirs. 71, r. de Maubeuge, 75010 Paris. T. 526-52-75.

La direction TEMPS LIBRE DE LORRAINE (13, r. de Mainvaux. Saint-Max) organise du 21 mai au 2 juin un stage parallèle au Festival mondial du théâtre. Coût 1 200 F tt comp. Partic. à 35 spect., rencontres, débats.

Séjours à la ferme du Falga 82400 Montjoi. Meubles peints (rénovation, création). Laine (filage, tissage, teinture).

Stage tournage sur bois chez artisan agréé formtion perm. L'Atelier du Derviche, St-Marcellin 84110 - Vaison-la-Romaine (90) 36-23-16

L'ADELS organise deux stages en banlieue parisienne : 30 mai/3 juin : FIN. LOC. 13/17 juin : DÉCENTRAL. ET NOUV. RESPONSAB. DES ÉLUS. Rens. : 347-21-10.

CULTURE et LIBERTÉ, Ass. *d'éducat. populaire, organise* pr les mois à venir des stages de diapos couleur — Bibliothèque et discothèque — Droit et vie quotidienne — Audio-visuel. Renseignements et inscriptions à : C. et L., 73, rue des Héros-Nogentais — 94130 NOGENT - Tél. : 872-50-30.

PROJ.-FILM, jeudi 19 mai 20 h 15 (entr. lib.). « SKI AUT. DU MONDE », Dick Barrymore STAGES ALPINISME ts niv. du 19 juin au 4 septembre. Circuits d'été de randonnée. Pour ts renseignements : CLUB ALPIN FRANÇAIS 7, r. La Boétie - 75008 Paris 742-36-77 (12-18 h) sf lundi.

FORMATION PSYCHO
agr. ASSEDIC/FORM. CONT. Cycles - Séminaires - Journées MORPHO-GRAPHOLOGIE PSYCHO-CARACTERIOLOGIE ANIM. - ENTRET. - SELECT. Inf. à ICH/PSYCHO-I 874-43-60 20, rue Joubert - PARIS 75009

Apprenez l'ESPAGNOL vite et *bien en découvrant l'approche* suggestopédique -Stage le 30 mai 1983 - T. 326-22-64.

Manifestations

Coll. « Le développ. rural - Des expérériences à partager », 7 mai 9 h à 18 h. 58, bd Arago. Entrée 50 F. Perspectives *pour la France et le tiers-monde.*

Gala de solidarité CIMADE Amérique Centrale/Caraïbes Lundi 9 mai 20 h 30 Sorbonne *Amphithéâtre* 47, r. des Écoles M.A. Estrella. Denis Manuel. C. Magny. Cuarteto Cedron. J. Saavedra. L. Carpio. Bons de participation 50 F. En vente à l'entrée. Rens. CIMADE. 550-34-43.

Journées nation. des infirmiers (érea) psychiatr., 26 et 27 mai 83, Clermond-Fd. Pr inscr. contacter l'ANFIP, 3, rue Grand-Champ, 63110 Beaumont. T. (73) 26-64-35.

15 mai-11 septembre 83 PLAINES ET VALLONS. Église de Craches 10 km Sud Rambouillet. Triple expo : *paléogéo-écologie, statuaire* XIII[e], origines du maïs. Seulem. dim. 15-19 h ou rend.vs par (3) 484-04-79/484-42-47 ou mairie Prunay/Ablis 78660.



CHRONOLOGIE

Avril 1983 dans le monde

La chronologie établie par Philippe Boucher et Édouard Masurel paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

ÉTRANGER

4-5. – BRESIL : A Sao-Paulo, des manifestations contre la misère et le chômage, suivies de pillages et de heurts avec la police, font un mort et une centaine de blessés (6, 7, 13 et 17-18).

4-9. – ETATS-UNIS : Le premier vol de la navette spatiale américaine Challenger, qui a succédé à Columbia, n'est pas un succès complet : deux des quatre astronautes ont bien réussi leur sortie dans l'espace, mais le satellite de télécommunications T.D.R.S.–1 lancé depuis la navette est placé sur une mauvaise orbite (du 3 au 12).

5. – CAMBODGE : Alors que les forces vietnamiennes ont lancé, le 31 mars, une nouvelle offensive contre la résistance cambodgienne le long de la frontière khméro-thaïlandaise, Bangkok dénonce la violation « délibérée » de sa souveraineté et met en cause la responsabilité de l'U.R.S.S. – A la mi-avril, après des mois d'accalmie, des tirs d'artillerie reprennent à la frontière sino-vietnamienne (du 1 au 25).

5. – FRANCE-U.R.S.S. : Quarante-sept diplomates et représentants soviétiques en France, accusés d'espionnage, sont expulsés. M. Andropov déclare, le 19, au *Spiegel*, que Moscou, « guidé par le souci des intérêts à long terme des relations soviéto-françaises », n'envisage pas de « mesures de rétorsion » (du 6 au 16 et 24-25).

7. – FRANCE-AFRIQUE DU SUD : Le gouvernement français, rappelant qu'il « condamne le système de l'apartheid », interdit aux sportifs amateurs toute relation avec l'Afrique du Sud. Cette décision provoque l'annulation d'une tournée de l'équipe de France de rugby prévue pour juin (8, 9, 13, 16, 20, 21 et 22).

8. – INDE : Les nationalistes sikhs, qui réclament une autonomie accrue pour l'Etat du Pendjab, décident la création d'une « armée » de cent mille volontaires prêts à mourir pour la cause sikh (6, 7, 8, 10-11 et 16).

10. – PROCHE-ORIENT : Le roi Hussein de Jordanie constate l'échec des discussions engagées avec l'O.L.P. pour envisager une participation palestinienne aux pourparlers de paix (du 1 au 18).

10. – PROCHE-ORIENT : Issam Sartaoui, conseiller politique de M. Yasser Arafat, est assassiné à Albufeira, au Portugal, où il participait au seizième congrès de l'Internationale socialiste. L'attentat est revendiqué par le groupe palestinien dissident d'Abou Nidal (du 12 au 15).

12. – DANEMARK : Les élections au Groenland sont marquées par le recul du parti gouvernemental, le Siumut (socialiste), qui obtient douze sièges comme le parti modéré d'opposition Atassut. Le mouvement nationaliste extrémiste Inuit Ataqatigiit entre au Parlement avec deux élus (10-11 et 15).

12. – ETATS-UNIS : Un Noir, M. Harold Washington, est élu maire de Chicago, la deuxième ville des Etats-Unis (10-11, 14 et 15).

12-15. – FRANCE-ISLANDE : Mme Vigdis Finnbogadottir effectue la première visite officielle en France d'un chef d'Etat islandais (10-11, 13 et 15).

13. – R.F.A. : La Cour constitutionnelle de Karlsruhe décide le report du recensement prévu pour le 27 avril, mais très contesté au nom de la défense des libertés individuelles (15 et 17-18).

14-15. – FRANCE-SUISSE : M. François Mitterrand fait en Suisse la première visite officielle d'un président français depuis 1910 (du 14 au 18).

18. – LIBAN : L'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth est ravagée par l'explosion d'un véhicule piégé : près de soixante-dix personnes sont tuées ou portées disparues (du 19 au 22).

18. – THAILANDE : Les trois partis membres de la coalition gouvernementale sortent renforcés des élections législatives anticipées : ils obtiennent 222 sièges sur 324 au lieu de 152 sur 301. Le 30, le général Prem Tinsulanond accepte d'être reconduit dans ses fonctions de premier ministre, après avoir annoncé qu'il abandonnait la vie politique (15, 16, 17-18, 20, 27, 28 et 29/IV, 3/V).

19. – ETATS-UNIS : M. Reagan dépose devant le Congrès un nouveau projet de déploiement de missiles à têtes multiples MX qui seraient remplacés, au début des années 90, par des missiles à ogive unique, baptisés Midgetman. (13 et 21).

22. – U.R.S.S. : Trois cosmonautes, lancés le 20 à bord de Soyouz T – 8, regagnent la Terre : une défaillance technique les a empêchés de rejoindre la station orbitale Saliout 7 (du 22 au 25).

23. – BRÉSIL-LIBYE : Quatre avions libyens, retenus au Brésil depuis le 16, sont inspectés par les autorités de ce pays : ils transportaient des armes et des explosifs destinés au Nicaragua (du 21 au 26 et 30/IV, 3/V).

23. – ISLANDE : Aucune majorité cohérente ne se dégage des élections législatives anticipées. Trois des soixante sièges sont obtenus par des listes féminines (22 et 26).

24. – AUTRICHE : Aux élections législatives, le parti socialiste obtient 90 (-5) des 183 sièges et perd la majorité absolue à l'Assemblée. Le parti populiste emporte 81 sièges (+ 4) et le parti libéral, 12 (+ 1). Le 26, M. Bruno Kreisky, chancelier depuis 1971, qui refuse de diriger un cabinet de coalition, remet la démission de son gouvernement (23, 26, 27 et 28).

24. – TURQUIE : Promulgation de la nouvelle loi sur les partis politiques : une « reprise graduelle et contrôlée » des activités politiques est autorisée mais avec de nombreuses restrictions. Le général Evren fixe, le 29, les élections au 6 novembre (26/IV et 2/V).

25. – PORTUGAL : Le parti socialiste de M. Mario Soares, en obtenant 101 (+27) des 250 sièges de la nouvelle Assemblée, remporte les élections législatives anticipées aux dépens de l'Alliance démocratique, coalition de centre-droit qui gouvernait depuis 1979 (22, 23, 27 et 30).

25. – PROCHE-ORIENT : M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, entame sa première tournée au Proche-Orient, avec l'intention de ne pas quitter la région sans avoir obtenu de résultat tangible sur le retrait des forces étrangères du Liban (à partir du 24).

25. – R.F.A. : La publication par l'hebdomadaire *Stern* d'extraits de prétendus « carnets secrets » de Hitler provoque une controverse internationale sur leur authenticité (à partir du 24).

27. – CAMBODGE : Le prince Sihanouk, en visite à Paris, est reçu par M. Mitterrand qui l'avait invité (22, 26 et 29).

27. – ETATS-UNIS : Le président Reagan défend, devant les deux Chambres réunies en séance extraordinaire, sa politique en Amérique centrale. Le 28, il nomme M. Richard Stone, un ancien sénateur démocrate conservateur, au poste d'ambassadeur extraordinaire dans cette région (22, 28, 29 et 30).

28. – C.E.E. : Echec de la négociation sur les prix agricoles pour 1983-1984, à Luxembourg, en raison de désaccords entre les Dix sur le démantèlement des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) – M. Rocard annonce, le 29, qu'avant la reprise des négociations la France va demander à ses partenaires la suppression partielle des M.C.M. français en anticipation de la prochaine hausse des prix (du 19 au 23 et à partir du 27).

28. – ESPAGNE : Le Tribunal suprême aggrave la plupart des peines prononcées en juin 1982 contre les putschistes de février 1981 : le général Armada, le lieutenant-général Milans del Bosch et le lieutenant-colonel Tejero sont condamnés à trente ans de prison (13, 29 et 30).

28. – ETATS-UNIS : Le dollar atteint de nouveaux records (7,39 francs à Paris) tandis que, à la Bourse de New-York, l'indice des valeurs industrielles monte sans cesse : il s'élève, le 29, à 1226,19, au plus haut de son histoire (du 15/IV au 2/V).

28. – R.D.A. – R.F.A. : M. Erich Honecker renonce à sa visite à Bonn, prévue pour septembre, après l'émotion suscitée en R.F.A. par la mort de deux Allemands de l'Ouest au cours d'interrogatoires de douaniers est-allemands à la frontière de la R.D.A. (19, 20, 28 et 30/IV, 3/V).

29. – ITALIE : M. Amintore Fanfani remet la démission de son gouvernement après le retrait des socialistes de la coalition gouvernementale (23, 24-25 et 27/IV, 2 et 3/V).

La Pologne retrouve M. Walesa

Le 12, M. Lech Walesa annonce qu'il a rencontré secrètement, les 9, 10 et 11, les membres de la direction clandestine de Solidarité, avec lesquels il a *« discuté en détail de la situation actuelle du pays et coordonné leurs positions »*.

Le 14, à la suite de cette entrevue, les dirigeants clandestins du syndicat dissous confirment leur appel pour des *« célébrations indépendantes »* de la fête du travail, le 1er mai.

Le 17, tandis que M. Walesa et ses proches subissent depuis le 13 des interrogatoires policiers, Mgr Glemp, primat de Pologne, s'entretient, à Gdansk, avec le président de Solidarité.

Le 20, M. Walesa, au cours d'une conférence de presse réunie à son domicile de Gdansk, appelle le gouvernement polonais à *« créer des bases sincères de dialogue et à rétablir le pluralisme syndical, l'autogestion ouvrière et les libertés civiles »*.

Le 24, Mgr Glemp demande que le 1er mai soit *« une journée de paix et de calme »* mais évite de condamner l'appel à manifester lancé par Solidarité.

Le 27, M. Walesa est autorisé à reprendre son travail d'électricien aux chantiers navals Lénine de Gdansk (à partir du 13).

Un choix d'enquêtes et de reportages

- **FRANCE : La gauche à l'épreuve (5, 6 et 7).**
- **ARGENTINE : Un an après les Malouines (8 et 9).**
- **FRANCE : Le Salon du livre (14, 17-18 et 22).**
- **U.R.S.S. : Les difficultés de M. Andropov (19, 20 et 21).**
- **MÉDECINE : Les faiseurs d'hommes (20, 21, 22 et 23).**
- **FRANCE : Paris pourra-t-elle organiser les J.O. en 1992 (19).**
- **FRANCE : Le métro de Lille (24-25).**
- **CHINE : La Chine en mutation (29 et 30).**
- **FRANCE : Le financement de l'industrie (29 et 30).**

FRANCE

10. – Mort d'Eugène Frot, ministre de l'intérieur lors de l'émeute parisienne du 6 février 1934. (15).

11. – La décharge industrielle de Roumazières (Charente) est fermée pour infraction aux réglementations alors que les 41 fûts de dioxine de Seveso (Italie), entrés illégalement en France en septembre 1982, restent introuvables malgré de multiples recherches dans plusieurs pays d'Europe et que sont relancés les débats sur l'élimination des déchets toxiques (3-4, 8, 10-11, et du 14 au 29).

14. – Mort d'Achille Peretti, membre du Conseil constitutionnel. Le 26, M. Paul Legatte est nommé par M. Mermaz président de l'Assemblée, pour le remplacer (16, 17-18 et 27/IV, 2 et 4/V).

14. – M. Michel Rocard, venu à Grenoble clore le trente-sixième congrès de la F.N.S.E.A., est bien accueilli par le principal syndicat agricole (14, 15 et 16).

18. – Mort de Marc Jacquet, sénateur R.P.R. de Seine-et-Marne (20).

19. – L'Assemblée nationale adopte en deuxième lecture le projet d'abrogation de la loi « sécurité et liberté » après avoir remanié le texte voté le 7 par le Sénat. L'adoption d'un amendement du groupe socialiste sur la prise d'empreintes digitales et de photographies lors de vérifications d'identité suscite une polémique à gauche et l'intervention de M. Mitterrand, qui demande l'amélioration de ce texte au cours de la navette parlementaire (1, 6, 8, 9, 10-11, 21, 22 et 24-25).

19-20. – Le comité central du P.C.F. adopte à l'unanimité le rapport de M. Marchais affirmant que les élections municipales ont marqué *« un début de remontée de l'influence »* du parti communiste et dressant un bilan positif de la participation du P.C.F. au gouvernement qui *« n'estompe pas la portée des réserves et des critiques »* à propos du plan de rigueur (7, 13 et du 19 au 26).

20. – Le conseil des ministres adopte le projet de loi de programmation militaire 1984-1988 qui confirme la priorité donnée à l'armement nucléaire et prévoit une réorganisation de l'armée de terre, avec une diminution de ses effectifs de 22 000 hommes (du 20 au 23).

25. – Le groupe Michelin, numéro deux mondial du pneumatique, annonce un déficit de 4 milliards de francs pour 1982, ce qui représente 12,5 % de son chiffre d'affaires. Le dividende est suspendu pour la première fois depuis trente ans (27/IV et 2/V).

27. – M. Jean Poperen, numéro deux du P.S., souligne dans un texte de « réflexions » remis à MM. Mitterrand et Jospin, la dégradation du soutien populaire accordé au pouvoir et parle, à propos de la radicalisation des « ultras » de la droite, d'« *affrontements de classes* » (28, 29 et 30).

28. – L'Assemblée nationale adopte en première lecture le projet de loi relatif à la démocratisation du secteur public (du 23 au 30).

28. – La France signe un protocole du Conseil de l'Europe qui, après ratification par le Parlement, rendra irréversible l'abolition de la peine de mort (29/IV et 3/V).

28. – Les mesures restrictives de dédouanement des magnétoscopes à Poitiers sont levées. Un accord a été signé, le 22, entre Thomson-Brandt et la société japonaise J.V.C., prévoyant la fabrication par le groupe français de magnétoscopes sous licence japonaise (15, 26, 28 et 29).

29. – Quinze attentats sont commis à Paris, Marseille, Aix-en-Provence et Alfortville, tous revendiqués par le F.L.N.C. A Paris, dès le 29, huit personnes, dont le responsable parisien du Front corse, sont arrêtées lors de la découverte d'un trafic de fausse monnaie : six d'entre elles reconnaissent être les auteurs des attentats de la région parisienne (à partir du 30).

Rigueur et contestations

Le 6, M. Pierre Mauroy engage la responsabilité de son gouvernement sur une déclaration de politique générale. Par 323 voix contre 155, les députés de la majorité lui accordent la confiance tout en exprimant des réserves.

Le 6, le conseil des ministres adopte un projet de loi autorisant le gouvernement à prendre par ordonnances certaines des mesures prévues par le plan de rigueur du 25 mars. Cette loi, adoptée le 11 par les députés, puis repoussée le 19 par les sénateurs, est définitivement approuvée, le 21. Elle est votée par le P.C.F., après *« concertation »* avec le premier ministre, alors que M. Georges Marchais avait dit qu'il n'était pas *« disposé à avaler des couleuvres »*.

Les syndicats ouvriers critiquent aussi l'*« austérité »*. La C.G.C., le 29, appelle les cadres à une grève générale, le 3 octobre.

A partir du 21, commencent des grèves dans plusieurs établissements universitaires, surtout en droit et en sciences économiques, contre le projet de réforme de l'enseignement supérieur. Les étudiants qui s'inquiètent d'un éventuel « concours » entre le premier et le second cycle, organisent des manifestations, en particulier à Paris, les 26, 27, 28 et 29 où elles sont parfois suivies de heurts avec la police.

Dans la nuit du 22 au 23, en Bretagne, notamment à Quimper, des agriculteurs participent à de très violentes manifestations provoquées par la chute des cours du porc. Les jours suivants, les actions de protestation se multiplient pour demander la suppression des montants compensatoires européens au moment où les ministres de l'agriculture des Dix se réunissent, sans résultats concrets, à Luxembourg.

Les 25 et 26, François Mitterrand, pour son quatrième voyage en province, se rend dans le Nord-Pas-de-Calais. Il y rappelle que *« les responsabilités et la décision appartiennent au président de la République »* et renouvelle son soutien au gouvernement, qui agit *« sous son autorité »*. Évoquant les mouvements de mécontentement, il affirme qu'il *« entend faire respecter l'autorité de l'État »* mais souligne qu'*« aucun conflit, quand il est raisonnablement exprimé, n'est insoluble »*.

Cette volonté de négociation s'exprime, dès le 25, par la nomination par le premier ministre de cinq personnalités comme médiateurs dans les conflits hospitaliers : la grève des internes et chefs de clinique, commencée le 22 mars, s'est en effet étendue à d'autres catégories de médecins des hôpitaux universitaires et des hôpitaux généraux. Cependant le mouvement déclenché à la mi-février par les étudiants en médecine, marqué par plusieurs actions spectaculaires, se poursuit dans l'ensemble des facultés.

Le 28, M. Henri Krasucki (C.G.T.), tout en évoquant *« l'insatisfaction et même le mécontentement des travailleurs »*, appelle les salariés à *« faire échec à la mobilisation des forces de droite et du patronat, qui veulent peser sur les changements »*.

Le 29, le conseil des ministres adopte trois des quatre ordonnances : elles concernent le prélèvement fiscal de 1 % pour la Sécurité sociale, l'emprunt obligatoire de 10 % et la vignette de 25 % sur les tabacs. Cette dernière sera appliquée en cinq étapes semestrielles de 5 % chacune, pour éviter une trop forte poussée de l'indice des prix qui a augmenté de 2,5 % au premier trimestre (0,9 % en mars).

Le 30, les délégués nationaux des internes et chefs de clinique appellent à la suspension de la grève : ils ont reçu la veille un texte de M. Mauroy qui satisfait leurs principales revendications. La fin de la grève des hôpitaux est votée le 2 mai (à partir du 1er avril).

CULTURE

1. – Parution des *Carnets de la drôle de guerre* et de *Cahiers pour une morale*, deux inédits de Jean-Paul Sartre (27-28/III et 1/IV).

4. – Mort de Gloria Swanson, actrice américaine (6).

6. – Le Centre culturel du Marais inaugure une exposition consacrée à « Claude Monet, au temps de Giverny » (28).

7. – Première à Chaillot de *Falsch*, pièce de René Kalisky, mise en scène par Antoine Vitez (6 et 20).

12. – *Gandhi*, de Richard Attenborough, reçoit huit oscars à Hollywood. En Afrique du Sud, les premières du film sont ouvertes à toutes les races (24/III, 13, 15, 19 et 24-25/IV).

12. – Mort de Pierre Richard-Willm, acteur français (14).

15. – Mort de Gyula Illyes, poète et écrivain hongrois (17-18).

19. – Premier concert à Paris d'Ivo Pogorelich, « pianiste d'exception » (22).

19. – Mort de Jerzy Andrzejewski, écrivain polonais (21 et 22).

22. – M. Mitterrand inaugure au Grand Palais l'exposition Manet, qui comprend cent tableaux ainsi que les principaux dessins et estampes (22 et 26).

23. – Une journée de la poésie est organisée avec le soutien du ministère de la culture (21).

25. – Première à l'Opéra-Comique de *la Belle Hélène*, d'Offenbach, dans une mise en scène de Jérôme Savary. Le spectacle est retransmis en direct, le 27, au MIP-T.V. de Cannes, sur un écran vidéo de 100 mètres carrés (12, 29 et 30).

30. – Création à l'Opéra de Paris de la chorégraphie de John Cranko pour le ballet *Roméo et Juliette*, sur une musique de Prokofiev (4/V).

30. – Mort de George Balanchine, chorégraphe (3/V).

30. – Mort de Muddy Waters, chanteur et guitariste de blues américain (3/V).

Capricornes pour les tropiques

Hier la chèvre était rendue responsable de la désertification. Aujourd'hui, élevée hors sol, elle devient un fournisseur de protéines... *et une arme* pour l'exportation.

BLANCHETTE est de retour. Barbichette taillée, poil lustré, elle a changé son *look* pour affirmer sa modernité. Installée à Paris dans les meilleurs locaux, entourée *d'états-majors « agressifs »*, elle s'apprête à sortir de l'oubli pour conquérir le monde.

Première étape pour se donner une nouvelle image de marque : en finir avec la terminologie de « vache du pauvre », un qualificatif apitoyé hérité du célèbre agronome français Olivier de Serres (1539-1619). Ensuite, effacer l'image écolo liée aux néo-ruraux de tout poil qui, dans la vague de l'après-68, montèrent des embryons d'élevages pour assurer leur autosuffisance dans les hameaux oubliés des Cévennes. Aujourd'hui, les derniers survivants de ce phénomène social, devenus des éleveurs patentés, ont permis à la chèvre de se réinstaller dans des régions où elle avait pratiquement disparu.

Enfin, retrouver une nouvelle virginité auprès des organisations internationales, qui l'accusèrent dans les années 50 d'être à l'origine de la désertification, notamment dans le tiers-monde, poussant des pays comme la Tunisie ou la Yougoslavie à abattre leur cheptel.

Aujourd'hui l'esprit change. Récemment, M. R. Sancoucy, de la division de la production et de la santé animale de la F.A.O., reconnaissait : « *On a accusé la chèvre d'être la cause de la détérioration des pâturages et forêts dans de nombreuses régions du monde. Cela est dû au fait qu'elle se trouve effectivement souvent sur les pâturages les plus dégradés. Mais en est-elle la cause ? Ne serait-ce pas plutôt la mauvaise gestion de ces pâturages par l'homme qui en serait responsable ? La chèvre permet de réparer partiellement ces erreurs de l'homme par sa capacité à se nourrir sur des terres dégradées dont elle est la seule à pouvoir tirer profit.* »

Fort de ce blanc-seing, Blanchette, qui compte 450 millions de congénères dans le monde (1), va contre-attaquer. Dans un monde où le langage économique est seul à être entendu, elle veut apparaître comme l'animal de la situation. Avec une bonne carte de visite.

Avantage majeur, la production caprine demande un capital très limité par animal, et dont la rotation est relativement rapide. En outre, la chèvre permet d'utiliser au mieux les ressources fourragères. Sa productivité est relativement élevée par rapport aux autres espèces animales, et sa production (viande et lait) se prête à l'autoconsommation familiale pour des paysans qui n'ont aucune possibilité de conserver ces produits.

9,4 kilos de lait

« *Une véritable usine à protéines sur pattes* », affirme M. Jean-Paul Chapon, un polytechnicien passionné, cofondateur en 1981 de Capritec, une société destinée à vendre des élevages de chèvres à l'étranger (2). « *Elle a un rendement supérieur à la vache : celle-ci produit 6,4 kilos de lait et 0,21 kilo de protéines par kilogramme de poids d'animal, la chèvre 9,4 kilos de lait et 0,28 kilo de protéines.* » Revenant en métropole après quinze ans en Asie comme ingénieur d'une grosse société française, M. Chapon a découvert la chèvre : « *Un parent, devenu mon associé, avait un élevage de deux cents têtes près d'Angoulême. Il recevait souvent des visiteurs étrangers intéressés par les techniques modernes de production. Ce sont eux qui nous ont donné l'idée de monter Capritec.* » Une passion aujourd'hui.

En plein cœur de Paris, rue de Sèvres, la société a installé ses locaux dans une galerie marchande entre une boutique de musique et une pizzeria. Sur la vitrine, peintes en blanc, les silhouettes de quatorze chèvres et cette phrase extraite d'un journal spécialisé américain : « *Only goat milk beats love* » (« *Seul le lait de chèvre dépasse l'amour* »). Une véritable profession de foi partagée par les six employés.

A l'intérieur, au milieu des dossiers en cours, deux grandes maquettes présentent aux clients éventuels une « chèvrerie intégrée » moderne. Des bâtiments spacieux et extensibles abritant chacun deux à trois cents chèvres qui reçoivent leur nourriture à heure régulière sur un tapis roulant central. Fini les grimpettes sur les herbages rares. Durant leur repas, pour éviter toute dispute, la tête des animaux est prise dans un système de blocage *automatique* (le *cornadis*). Dans une salle à part, réservée à la traite, les bêtes s'engagent sur un quai surélevé pour permettre au trayeur de travailler en continu comme sur une chaîne automobile. Cent vingt chèvres sont ainsi traites en moins d'une heure ; et un système rotatif encore plus efficace peut permettre de traire davantage d'animaux sans avoir à se déplacer.

Par mesure d'hygiène, le lait recueilli est stocké dans des réservoirs réfrigérés dans une pièce attenante. Ainsi, il ne prend pas d'odeur – un reproche fait par certains consommateurs. Tout à côté, une salle d'une propreté clinique sert à la préparation du fromage. Un bâtiment séparé sert à la reproduction, avec un ensemble « nursery ». Les boucs, réputés pour leur forte odeur, sont logés dans un bungalow à part. Cette « usine à protéines » possède aussi une infirmerie offrant les soins vétérinaires de première urgence. Bref, un palace de première classe pour chèvres.

Devant cette maquette, M. Chapon explique ses projets : « *En 1981, nous avons participé à une exposition agro-industrielle au Mexique. Nous avons décroché un contrat sur une unité de quatre cents têtes. Hélas ! ce pays étant en cessation de paiement, le projet n'a pu se réaliser. En 1982, à l'occasion d'un congrès sur la chèvre à Tucson (Arizona), nous avons pris des contacts pour monter aux États-Unis une chaîne de fromagerie en franchise. Nous avons également un projet de ferme laitière en Arabie Saoudite : six cents chèvres et un investissement de 8 millions de francs. Pour une production équivalente, un élevage de cinq cents vaches coûterait 36 millions de francs, près de cinq fois plus.* »

Un transformateur de fourrage

Mais M. Chapon regrette que cet avantage ne semble pas évident pour les banques, qui hésitent à l'aider : « *La chèvre n'a pas encore de crédibilité* », dit-il. Capritec a également dans ses cartons le projet de renouvellement du cheptel caprin aux Philippines, une « ligne » de produits cosmétiques à base de lait de chèvre et une société de commandite par actions où toute personne pourrait investir dans l'élevage.

M. Chapon n'est pas seul. M. Eric Girerd, P.-D. G. de l'Office technique pour l'équipement du territoire (3), une société d'ingénierie et d'applications industrielles, affirme aussi : « *Élevée sans pâturage, la chèvre est un merveilleux transformateur de fourrage en protéines.* » Pour montrer qu'il y croit ferme, il a créé en 1978, dans la région de Bastogne (Belgique), le plus gros élevage d'Europe, Chèvrardennes, en pleine zone industrielle. Dans trois bâtiments d'une propreté rigoureuse – on n'y entre qu'après avoir enfilé des bottes désinfectées, – un troupeau de mille chèvres produit trois mille litres de lait par jour, transformé sur place en fromage. En ce qui concerne ce produit, Chèvrardennes a conquis en quelques années 10 % du marché belge. La direction espère en occuper 50 % d'ici à trois ans.

Fort de cette expérience, l'Office technique s'apprête à monter en Touraine un élevage de mille deux cents têtes. « *C'est plus facile de gérer un gros élevage qu'un petit*, assure M. Jean Allory, le directeur des projets. *On peut y mettre tous les soins et toutes les compétences.* »

Des sociétés conquérantes

La société négocie aussi un projet d'élevage de huit mille caprins (dont deux mille chevrettes importées de France) au nord du Sénégal, le long du fleuve. « *Ce pays a besoin de cent mille tonnes de lait par an pour couvrir sa consommation*, dit M. Girerd. *Actuellement, la quasi-totalité provient de lait en poudre importé. Notre projet consiste à monter un centre pilote autour d'une laiterie. Le lait produit sera stérilisé pour faciliter son stockage et garder ses qualités nutritives. Ensuite on y associerait des éleveurs locaux par un service de collecte ambulante. Tout est au point, reste à trouver le montage financier.* »

L'Office technique prospecte également au Moyen-Orient, où le plus gros éleveur koweïtien vient de passer un appel d'offres pour remplacer trois cent cinquante vaches par mille chèvres.

A côté de ces sociétés conquérantes, les organisations professionnelles s'organisent lentement. Pour la commercialisation des chèvres en France, les éleveurs réunis en groupement ont créé l'association Caprifrance. Pour le marché étranger, une société anonyme, Prosemoc (4), a été formée en 1975 par la Fédération nationale ovine, la Fédération nationale des éleveurs de chèvres, avec l'appui de l'Institut technique de l'élevage ovin et caprin (Itovic) (5) ; Caprifrance fournit les animaux destinés à l'exportation.

Les pouvoirs publics ont privilégié Prosemoc pour mener à bien une politique d'exportation. Après la visite de l'ancien ministre de l'agriculture, Mme Edith Cresson, au Caire, un cadeau de cinquante chèvres aux Égyptiens a permis à Prosemoc de décrocher une commande d'une chèvrerie de deux cents têtes près d'Alexandrie. Les sociétés privées n'ont pas apprécié l'avantage accordé à Prosemoc. Mais elles critiquent aussi la dimension du projet, insuffisante à leurs yeux. « *Qu'est-ce que deux cents chèvres dans un pays qui a besoin de lait ?* demande M. Girerd. *Dix mille chèvres ne représenteraient que 0,5 % du marché.* »

« *Il ne s'agit pas de vendre des chèvres à tout prix*, répond M. Luc de Boever, directeur général de Prosemoc. *Nous menons des études pour les pays intéressés, nous faisons de l'assistance technique et vétérinaire et nous formons des techniciens étrangers aux conduites modernes d'élevage.* » « *Il s'agit de deux raisonnements antinomiques*, renchérit M. Jean-Claude Le Jaouen, ingénieur agricole, chef de la section caprine de l'Itovic. *D'un côté, l'usine à chèvres, de l'autre, le développement réel des pays intéressés par les projets. Notre rôle est plus proche du second que du premier.* »

Pour M. Girerd, en revanche, notre avance technique dans ce domaine est certaine, et il faut en profiter : « *Le marché potentiel est important. Allons-nous le laisser partir comme dans bien d'autres secteurs au bénéfice des Allemands ou des Américains ?* »

Ces derniers ont mesuré l'enjeu fantastique de cet élevage. Liant les raisons commerciales aux intérêts stratégiques, l'USAID – l'agence du gouvernement américain pour le développement économique – vient de débloquer 15 millions de dollars sur cinq ans pour un projet de recherches sur les petits ruminants : treize institutions américaines menées par M. David Robinson, de l'université de Californie, à Davis, se sont lancées sur des études d'amélioration génétique, d'adaptation des races, de techniques d'élevage, etc.

Cinq pays (Brésil, Pérou, Indonésie, Kenya et Maroc) serviront de terrain d'application au projet américain. Derrière l'aide au développement, la chèvre peut servir de vecteur pour contrôler l'économie alimentaire du tiers-monde (*où se trouvent 90 % du cheptel caprin* mondial) : dans un rapport américain sur les armes stratégiques, la chèvre a été classée en deuxième position... Les Français devraient se défaire du complexe de M. Seguin... ■

MICHEL ABADIE.

(1) Source : F.A.O., 1980.

(2) Capritec, 99, rue de Sèvres, 75006 Paris.

(3) Office technique, 54 *bis*, rue de l'Ermitage, 75020 Paris.

(4) Prosemoc, 57 *bis*, boulevard Béranger, 37000 Tours.

(5) Itovic, 149, rue de Bercy, 75595 Paris Cedex 12.

CROQUIS

Une bouillabaisse grosse comme ça !

Chez ces gens-là, monsieur, on ne fait pas de manières ! La bouillabaisse, c'est la bouillabaisse, et cela ne se mange pas collet monté et rire pincé. Un peu de savoir-vivre que diable ! Regardez-les, ceux-là, cloués sur leur chaise, picorant un peu de rascasse noire par-ci, un peu de rouget barbet par-là. On dirait des laborantins rivés derrière leur paillasse et leur tube à essai !

Dehors, la Méditerranée est presque bleue. Dans notre assiette elle est rouge et jaune, ocre et noire, blanche et salée. Une féerie tout en couleurs et en finesse, servie sur un plateau de liège brut ; et accompagnée de pommes de terre jaunies sous le safran.

Chez ces gens-là, monsieur, la bouillabaisse, on en parle ! Chaque bouchée est annoncée, dégustée puis commentée. Les poissons sont soupesés d'un œil, catalogués de l'autre. Celui-ci est un bon gros truffé d'arêtes. Celui-là paraît dangereux, mais sa chair est un délice. Ah, et celle-là ! Oh, la garce ! C'est une vive, mon bon monsieur. Enfouie sous le sable, elle attend son heure pour vous piquer, parfois mortellement.

Voilà Daniel, petite moustache et grosses bretelles. C'est le patron. Il jure que tous ces poissons sont pêchés par ses plongeurs. « *J'en ai toute une équipe ! D'ailleurs, vous les avez vus en arrivant. Ce sont les gars qui jouaient à la pétanque, tout à l'heure.* » Il rit, le Daniel, parce qu'il est content et parce qu'il aime raconter des histoires.

Parce que, voyez-vous, chez ces gens-là, monsieur, la bouillabaisse, cela se raconte...

MARC CAPELLE.

Itinéraire vert

Une île mangeuse de baies. Succession de péninsules. Des milliers de kilomètres de côtes présentant le visage serein de plages infinies, souvent désertes. Ou celui, plus tourmenté, de falaises plongeant, sauvages, dans les flots en furie. Ile entourée d'îles, émergeant, telles des cathédrales, de l'écume bouillonnante. Lacs, miroirs d'eau, d'une placidité noire, ou parsemés de vaguelettes, de roseaux, de nénuphars. Rivières poissonneuses. Montagnes « pelées » par les vents forts et l'appétit féroce des moutons qui les constellent. Sommets lunaires parfois. Flancs quadrillés de murets de pierres scellées par des lambeaux de ciel. Landes de bruyère et d'ajoncs. Chaumières blanches et villes bigarrées. Pays des animaux en liberté, des châteaux et des abbayes sévères.

Ici, une brume épaisse navigue au-dessus du bar. Vaisseau sur une mer changeante. Tantôt brune, tantôt blonde ou ambrée. Quelques « matelots », vissés sur leurs tabourets, s'accrochent au bastingage. D'autres occupent les banquettes disposées autour de tables basses; d'autres encore affrontent les éléments, toutes voiles dehors. On parle haut et fort. On se raconte. On remet ça. Jusqu'à plus soif ! Violon, guitare et accordéon s'accordent à merveille et exécutent des ballades traditionnelles où dominent les airs tristes. Soudain, c'est le miracle : la musique cesse d'être un « fond sonore ». Elle se met à « parler » à toutes celles et à tous ceux qui sont là, et qui, spontanément, commencent à chanter et à frapper dans leurs mains. Je me laisse prendre au jeu, encouragé par un regard ou une parole aimable. La tourbe se consume lentement dans la cheminée. Un vieil Irlandais converse avec son ombre. Communion oblige.

CLAUDE GISSELBRECHT.

CIBLE

ANNIE BATLLE

A SUIVRE

Information sur la technologie japonaise

Le National Technical Information Service (N.T.I.S.), du ministère américain du commerce (Department of Commerce), veut ajouter les résultats de la recherche japonaise à sa base de données technologiques et équilibrer le flux d'informations en provenance des États-Unis vers le Japon par des apports en sens inverse. Il a décidé de coopérer avec des entreprises et des organismes publics japonais (Nippon Steel Corp., Nippon Kokan K.K., Okochi Memorial Foundation, l'Agence de la technologie et des sciences industrielles du MITI – le ministère de l'industrie japonais, – l'Agence des sciences et techniques et plusieurs membres du groupe Mitsubishi). L'institut de recherche du groupe Mitsubishi serait chargé de collecter les données auprès de toutes les compagnies privées japonaises. En contrepartie, ces compagnies bénéficieront d'avantages substantiels pour interroger la base de données du N.T.I.S.

Actuellement, 80 % des 1,3 million de références que contient cette base proviennent de la recherche aux États-Unis, les 20 % restants provenant essentiellement de l'Europe.

★ *Innovation et produits nouveaux*, n° 51, 11, rue du Marché-Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. : (1) 261.45.17.

Prospective chinoise

Les premiers numéros d'une revue de prospective trimestrielle en langue chinoise sur l'avenir et le développement viennent d'être publiés par l'Association chinoise pour les études prospectives, créée au sein de l'Académie des sciences à Pékin. L'association Futuribles en dispose.

Au sommaire de ces numéros, une grande diversité de sujets, les uns ayant trait aux perspectives de développement de la Chine dans le domaine de l'environnement et des ressources naturelles du point de vue économique, social, démographique, etc., les autres à l'évolution à long terme de certains pays (par exemple, l'économie américaine) ou à certaines tendances mondiales.

★ *Chinese Society for Future Studies*, 44 Baishigiero Road, Haidian District, Beiging, China.

★ *Futuribles*, 55, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : (1) 222-63-10.

BOITE A OUTILS

Défenses non militaires

Où en sont les recherches sur la paix et les défenses non militaires ? *Non-violence politique* fait le point dans son numéro 58. Un tableau de la situation internationale dressé par Christian Mellon nous apprend qu'il n'y a pas un seul institut de recherche sur la défense non militaire. Mais on trouve de par le monde de nombreux instituts de recherche sur la paix (*Peace Research Institutes*) passés ici en revue. Pourtant, la défense non militaire a déjà une histoire, depuis Bertrand Russell en passant par Gandhi, Gregg Delight, Kenneth Boulding. On trouve des études sur les défenses non militaires et leurs champions contemporains, comme Johan Galtung et Theodor Ebert. Dans le même numéro, Theodor Ebert présente la recherche sur la résolution non violente des conflits en Allemagne fédérale, à laquelle sont consacrés des milliers d'articles et de livres. Le dossier contient aussi un entretien de Jacques Gemilin à propos de son ouvrage *Pour sortir de la violence*, des reportages sur des rassemblements, des présentations de session de formation.

★ *Non-violence politique*, 20, rue du Dévidet, 45200 Montargis. Tél. : (38) 93.13.73.

Energie et habitat au futur

En 1975, 1976 et 1977 paraissaient les trois premiers volumes du *Catalogue des ressources*, une encyclopédie « différente » permettant de mieux connaître en France et en Europe les sources d'information sur les innovations, les expérimentations dans les domaines les plus variés : ouvrages, hommes, organismes. Le quatrième catalogue est consacré à « Energie et habitat ». Il fournit adresses, conseils techniques et modes de financement pour toutes les solutions offertes aux éventuels « consommateurs », afin d'éclairer leur choix. Pour les énergies, cela va des énergies végétales à l'énergie solaire en passant par les énergies dites « futuristes » (aérogénérateurs géants, piles photovoltaïques géantes, planeurs captifs) ; pour l'habitat, des techniques de construction et de la restauration à la récupération et au recyclage.

★ *Editions Alternatives*, 6, rue Montmartre, 75001 Paris. Tél. : (1) 296-65-96.

RENCONTRES DU FUTUR

Zen et civilisation

Les premiers « entretiens de la Gendronnière », les 7, 8, et 9 mai, sont organisés par l'Association Zen international sur le thème : « Guérir l'esprit, problème majeur de civilisation », et seront largement ouverts au public. Au cours des conférences, des « tables rondes » et dans les groupes de travail, des spécialistes de différentes disciplines (scientifique, littéraire, philosophique, éducative et religieuse) débattront notamment des thèmes suivants : Dans quel sens évolue l'humanité ? Quelles sont les racines de la crise actuelle ? Comment encourager les échanges entre l'Orient et l'Occident ? Quel peut être l'apport de zen ? Comment dégager les principes de la civilisation de demain ?

★ *Association Zen international*, 46, rue Pernety, 75014 Paris. Tél. : (1) 541.03.55.





Klaus Hornig et l'article 47

(Suite de la première page.)

Après le premier jour du « stage » Hornig, dans le camion qui le transportait avec quelques-uns de ses hommes, leur indiqua, en leur demandant de le faire savoir aux cent membres de sa compagnie, qu'il était prêt à se battre contre l'ennemi, contre des partisans armés, mais pas à tirer sur des civils sans armes. Il leur apprit l'existence de l'article 47.

L'extermination de populations inoffensives était un acte criminel, qui tombait sous le coup du code pénal. Il était juriste, dit-il, donc bien placé pour connaître la loi. Aucun de ses subordonnés, assure Hornig, ne participa aux massacres, et ceux qui ont survécu à la guerre lui ont manifesté leur reconnaissance.

L'Oberleutnant s'indigna devant don supérieur direct de ce qu'il avait vu pendant son stage. L'autre rit et lui répondit qu'il lui fallait s'endurcir. Et il l'envoya avec sa compagnie à Zamosc.

Le 1er novembre 1941, le major Dreier, qui commandait le bataillon, lui donna l'ordre de se rendre dans la forêt située entre Zamosc et Krasnobrod et d'y exécuter d'une balle dans la nuque 780 prisonniers soviétiques.

Hornig répondit qu'un tel ordre ne pouvait provenir que de Himmler et que lui, officier de la Wehrmacht, ne pouvait être tenu de l'exécuter. Dreier lui tendit un ordre signé par le commandant en chef de l'armée allemande, le maréchal von Brautchitsch, qui se terminait ainsi : « *La liquidation des commissaires politiques doit se dérouler après qu'ils aient été éloignés des zones de combat proprement dites, afin de ne pas y attirer l'attention, et sous le commandement d'un officier (1).* »

Hornig dut se rendre à l'évidence. Il répliqua que cet ordre était en contravention avec les lois les plus élémentaires de l'humanité et avec la convention de Genève sur les prisonniers de guerre. Juriste, catholique et officier, il refusait d'obéir et invoquait l'article 47. Dreier, furieux, le traita de « *juriste pédant* » et, suprême injure militaire, d'« *officier mou* ». En conclusion, Hornig et ses hommes, au lieu de participer aux exécutions, assureraient la surveillance du secteur où elles se dérouleraient.

Les condamnés étaient des officiers et des soldats soviétiques désignés par des mouchards de la S.D. ou par des prisonniers affamés à qui on avait promis, au choix, une tranche de pain ou deux pommes de terre. Parmi eux, les commissaires politiques et des militaires juifs. On les fit se déshabiller pour assurer l'anonymat des cadavres. Nus, ils durent courir jusqu'à l'immense fosse entre deux haies de soldats policiers qui les lardaient de coups de baïonnette. Puis ils furent exécutés d'une balle dans la nuque. Le lieutenant S.S. Bruno Meiert dirigeait cette boucherie et y participait, son imperméable jaune clair taché de sang et de matière cervicale.

Hornig, hors de lui, hurla à Meiert qu'il était interdit à un officier de mettre la main aux exécutions.

« *Je m'en fiche*, répliqua Meiert. *Je suis officier S.S. et dois donner l'exemple.*

— Donner l'exemple, bien sûr, mais au front, où vous n'êtes jamais allé, cria Hornig. *Sinon vous seriez incapable de tirer sur des hommes nus.* »

Il se tourna vers les hommes de Meiert : « *Pour l'amour de Dieu, arrêtez ! Ce sont des méthodes du Guépéou (2).* »

Une voix lui chuchota à l'oreille : « *Calmez-vous sinon vous recevrez comme les autres une balle dans la nuque. C'est moi qui commande ici, et c'est moi et personne d'autre qui porte la responsabilité de ces exécutions, en tant que chef du S.D.* »

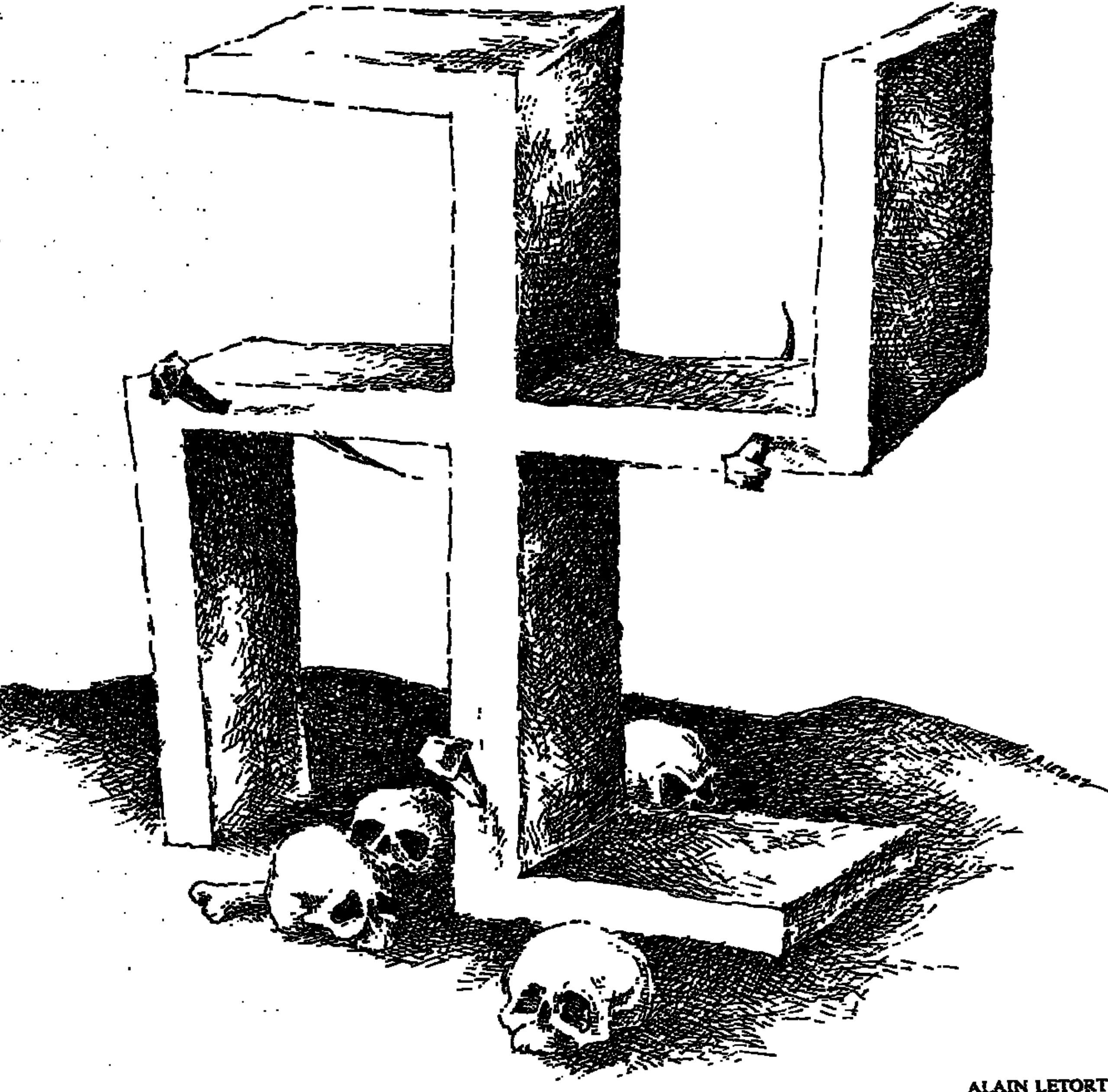
Hornig se retourna vers le capitaine S.S. qui avait parlé. « *Je suis le commissaire Schubert*, dit l'autre. *Vous vous appelez Hornig. N'avez-vous pas un frère ?* » Hornig reconnut son ancien élève Gotthard Schubert : il avait été en 1927 son précepteur pendant un été et lui avait fait passer à l'automne un examen de rattrapage. C'était alors un jeune homme romantique, passionné de musique et de poésie. Tandis que l'orgie sanglante continuait, Hornig ferma les yeux et sentit l'odeur des acacias dans le jardin de Schubert. L'autre le prit par le bras et l'entraîna à l'écart. Il lui avait sauvé la vie : Meiert l'eût certainement abattu. Schubert aurait normalement pu faire de même, ou le dénoncer par la voie hiérarchique, qui aboutissait à Himmler.

« *Comment vous, bon catholique, en êtes-vous venu là ?* demanda Hornig.

— Je ne suis plus chrétien. Ma religion est : Allemand. » La conversation s'arrêta là.

Le commandant convoqua Hornig le lendemain. Meiert avait fait son rapport : l'opération s'était passée « *comme sur des roulettes* », mais Hornig « *avait fait du grabuge* ». Schubert, en l'éloignant, lui avait évité le pire. L'Oberleutnant confirma les faits et demanda à être muté au front. Dreier répondit qu'il manquait d'hommes. S'il refusait d'assister à l'élimination des prisonniers bolcheviques, on l'utiliserait ailleurs, à des missions passives.

Ailleurs, ce furent les massacres de juifs par milliers, hommes, femmes et enfants rassemblés dans les champs et fauchés à la mitrailleuse. Après quoi arrivaient, carnet en mains, les comptables. Ils recensaient minutieusement les victimes par sexe et par âge : l'état-major S.S. n'aimait pas les à-peu-près. L'Oberleutnant vit aussi les paysans polonais arrachés à leur maison et entassés dans des casernes où ils mouraient de faim et de misère.



ALAIN LETORT

Visite à Himmler

On se souvint qu'il était juriste. On l'envoya à la caserne de police de Lublin, où siégeait un tribunal expéditif : les coupables d'abattage clandestin, fût-ce un simple poulet, étaient condamnés à la pendaison. Les épouses des S.A. et des S.S., vêtues de manteaux de fourrure et couvertes de bijoux « confisqués », venaient là pour se distraire.

Quant aux tueurs, entre deux massacres, on les entendaient chanter la valse *le Sang viennois*. D'autres, en pleine dépression nerveuse, ne cessaient de pleurer. On en expédia dans des cliniques tchèques, loin de leur famille.

Fin décembre 1941, lorsqu'il partit en permission, le major Dreier chargea Hornig d'aller à Grossgarden, en Prusse-Orientale, pour remettre en mains propres à Himmler une enveloppe fermée. C'était, lui dit-il, les vœux du bataillon pour le Jul, fête germanique qui remplaçait Noël. Hornig rencontra un personnage assez insignifiant, « *à la poignée de main de jeune fille timide* ». Himmler lut la lettre, levant de temps à autre les yeux sur le messager, et le congédia.

A son retour en Pologne, il fut convoqué par le colonel Soesten, dont il dépendait. « *Suite à son hostilité ouverte aux S.S. et à la police* », il dut faire demi-tour, aller à Francfort pour y attendre de nouvelles instructions. Etre accusé d'« *hostilité à la S.S.* » était particulièrement grave. Dans une déposition récente devant le tribunal de Bielefeld, un ancien juge S.S. a confirmé que le refus de participer aux exécutions « *par sympathie pour les juifs ou par hostilité aux S.S.* » aboutissait automatiquement au peloton d'exécution. En outre, pour Hornig, son intervention en faveur du pharmacien juif de Luxembourg s'ajoutait à son attitude en Pologne.

Le procès

A Francfort, il reçut copie d'une lettre de dénonciation de trente-cinq pages adressée au tribunal S.S. Ce texte énumérait sa réprobation publique de l'élimination des commissaires politiques, ses multiples interventions en faveur des Polonais, sa condamnation des mesures ordonnées par Himmler, son mépris affiché des S.S. Il avait condamné en public leurs tendances antichrétiennes. Il avait été incapable de servir à l'Est, à cause de sa mollesse et de ses sentiments prétendument humanitaires. Il avait condamné certaines des actions des S.S., et les avait comparées au Guépéou. Il avait, avec ses subordonnés, célébré le Noël chrétien et non le Jul S.S. Il avait parlé de « *mufles de S.S.* », insultant ainsi l'ensemble de ce corps, dédaigné les prouesses des Waffen S.S. sur le front, avait blâmé dans ses cours à Munich les S.S., qui avaient détruit les croix des carrefours en Bavière. Il avait, avec ses hommes, participé à des messes polonaises et même tenu l'orgue...

Hornig prit un avocat. Le tribunal le récusa : comme « *peu fiable du point de vue national-socialiste* ». Il fut convoqué par la police et arrêté par deux officiers, revolver au poing. Il dut échanger son uniforme contre un vieux costume civil trop petit et fut mis en prison. La vie y était intenable : mauvaise nourriture, hurlements des gens interrogés jour et nuit par la Gestapo. Et d'innombrables punaises.

Pendant que la propagande allemande appelait la jeunesse européenne à prendre les armes pour défendre la civilisation chrétienne contre le bolchevisme, un officier allemand, accusé d'avoir fêté Noël et d'avoir joué de l'orgue à l'église, se grattait jusqu'au sang au fond d'une prison. Hornig, désespéré, tenta vainement de se pendre pendant une alerte aérienne.

Après plus d'un an de captivité, le 11 mai 1943, il comparut à Düsseldorf devant le tribunal des S.S. et de la police. Hornig invoqua un propos de Hitler : « *Pas de conflits de conscience dans les questions de la foi.* » L'accusé, répliqua le procureur S.S. Paulman, est trop intelligent et trop informé sur le plan juridique pour ignorer que c'était là un propos de circonstance, purement tactique. « *Ici sont seules valables les directives du Reichsführer S.S. Himmler. Les aspirations du catholicisme et celles du national-socialisme sont inconciliables.* »

A la grande surprise de Hornig, jamais il ne lui fut reproché de s'être référé à l'article 47. Et comment l'aurait-on pu ? C'était le fond de l'accusation, mais il était impossible d'en faire état. Il fut condamné à deux ans et demi de prison pour avoir enfreint l'article 2, punissant la « *démoralisation de l'armée* ». On le relâcha en attendant la confirmation du jugement par Himmler. Hornig devait se présenter tous les trois jours à la police. Il tenta alors de se faire envoyer sur le front. Un « intermédiaire », présenté par la secrétaire de son avocat, se fit fort d'y parvenir, moyennant plusieurs milliers de marks. En réalité, l'homme était un informateur de la S.D. Il empocha la somme et dénonça son « protégé », qui, dit-il, écoutait les radios étrangères, en diffusait les informations et parlait sans retenue des atrocités commises contre les Polonais. Pis encore : avec l'aide de son oncle, lui aussi catholique fervent, le colonel Boese, des troupes d'occupation en Norvège, il se préparait à fuir en Suède pour dévoiler au monde entier les prétendues atrocités allemandes.

La dénonciation eut un effet immédiat. Himmler n'osant pas contresigner ce jugement par trop illégal expédia Hornig au camp de concentration de Buchenwald.

En uniforme à Buchenwald

Il est inutile de décrire la vie à Buchenwald. Hornig y était, sur l'ordre de Himmler, « *un prisonnier comme les autres* ». Il suivait le sort commun. Avec quelques différences cependant : il portait toujours l'uniforme de la Wehrmacht, dont, en l'absence de condamnation, il ne fut jamais exclu. Il percevait même sa solde, parfaitement inutilisable. Il rédigea régulièrement des requêtes, adressées par le truchement du commandant du camp à Himmler, et demandant la révision de son procès. Pour toute réponse, on lui fit demander s'il n'avait pas des Polonais parmi ses ancêtres, ce qui eût expliqué sa mansuétude à leur égard.

Le 15 mars 1945, à Buchenwald, le procès recommença : Hornig, cette fois, était condamné à cinq ans et sept mois de prison. Et maintenu dans le camp. Les Américains étaient à 100 kilomètres...

Le 12 avril, ils entraient à Buchenwald. La libération ? Pas pour Hornig. Le lendemain, deux de ses codétenus, des communistes allemands déportés de longue date dont il partageait la baraque, le conduisirent dans une cave. Sans mot dire, ils le rouèrent de coups de gourdin et l'enfermèrent. Quelques heures plus tard, toujours en silence, ils revinrent à la charge. Couvert de sang, les dents cassées, Hornig, couché sur le sol, apprit enfin le motif de cette attitude : il était un traître, l'informateur de Himmler à Buchenwald et devait mourir. Ne percevait-il pas sa solde ? N'écrivait-il pas régulièrement à Himmler ? On lui laissa une corde pour se pendre. S'il refusait, il serait achevé le lendemain.

Hornig fut à nouveau tenté de mettre fin à ses jours. Il pleura et pria « *comme il ne l'avait jamais fait de toute sa vie* ». Et se refusa à mourir déshonoré alors qu'il était innocent. Ses bourreaux le retrouvèrent vivant. Soulagés. Ils avaient renoncé à le tuer. Ses protestations leur avaient paru sincères...

Avant de quitter le camp, les anciens détenus allemands durent répondre aux questions d'un enquêteur américain. Lorsque Hornig lui eut raconté ses démêlés avec le régime nazi, l'officier lui demanda s'il avait protesté contre l'exécution sommaire des commissaires politiques soviétiques parce qu'il était « *un peu communiste sur les bords* »... En quoi la mort de ces bolcheviks lui importait-elle à ce point ? C'était louche. D'ailleurs, Hornig, appartenant toujours à l'armée allemande, n'avait jamais été définitivement condamné. Pas question de le libérer comme les autres. Il était prisonnier de guerre. Puisqu'il savait tant de choses, il pourrait se rendre utile dans le camp même. Sur son dossier, l'enquêteur calligraphia : « *witness inmate* » (témoin-prisonnier). Il faillit quitter le camp pour une geôle soviétique. Les Alliés occidentaux livraient à l'armée rouge les soldats russes qui avaient déserté et combattu aux côtés des Allemands dans l'armée Vlassov. La police militaire l'embarqua avec ces hommes désespérés dans un train où beaucoup se tranchaient la gorge. N'était-il pas un « témoin-prisonnier » qui avait assisté au massacre des prisonniers soviétiques ? On le tira de là à la dernière minute.

Hornig ne resta pas longtemps à Buchenwald. Pendant deux longues années, il fut traîné d'un camp de criminels de guerre à l'autre, toujours « témoin-prisonnier enquêteur ». Sa mère n'apprit qu'au bout d'un an et demi qu'il avait survécu à Buchenwald.

Près de quarante ans plus tard, Hornig assure que ses fréquents cauchemars ne lui rappellent ni les prisons ni même Buchenwald, mais les deux années passées parmi les criminels nazis qui, dans les camps, le considéraient comme un traître et lui infligèrent d'indescriptibles tortures morales et physiques. Il faillit succomber à ces dernières. Ces deux ans d'enfer prirent fin le jour où il fut tranféré... au camp de Dachau, comme interprète des enquêteurs américains.

Chauffeur de taxi

C'est le 21 août 1947 que Klaus Hornig, captif depuis plus de cinq ans des Allemands puis des Américains, fut libéré. Sa santé était chancelante et, selon l'explication officielle, « *ses nerfs considérablement ébranlés* ». Impossible donc de le réintégrer dans la police. Pendant cinq ans il vécut difficilement. Il était devenu chauffeur de taxi à Francfort, lorsqu'un député social-démocrate, dans une intervention au Bundestag, réclama avec indignation qu'il soit « réhabilité ». Il reçut une retraite de lieutenant-colonel, grade qu'il aurait atteint s'il n'avait pas été incarcéré. Le tribunal fédéral, dans un jugement, le qualifia de martyr.

Hornig reprit ses études. Déjà docteur en droit, il obtint un deuxième doctorat, en sciences économiques, et se retira dans le chalet d'Autriche où nous l'avons retrouvé. « *En exil* », dit-il avec un sourire amer.

Des deux hommes qu'il rencontra en novembre 1941 dans la forêt de Zamosc, l'un, Gotthard Schubert, son ancien élève, fut condamné à six ans de réclusion. L'autre, Bruno Meiert, le boucher S.S., disparut. Hornig l'aperçut sur un quai de gare, à Wiesbaden, en octobre 1947. Meiert prit la fuite. Sa femme et sa belle-sœur, restées sur le quai, apprirent à Hornig qu'il vivait à Wiesbaden sous un faux nom et avait une belle situation dans une grande firme.

Ce que Hornig ignorait jusqu'à maintenant, et que nous lui apprenons, c'est que Meiert, arrêté un an plus tard à Sarrebruck, lors d'une rafle contre les trafiquants du marché noir, fut identifié. Le juge d'instruction de Wiesbaden, après interrogatoire, lui assura qu'il avait eu tort de se cacher si longemps de la justice. Et prononça un non-lieu. ■

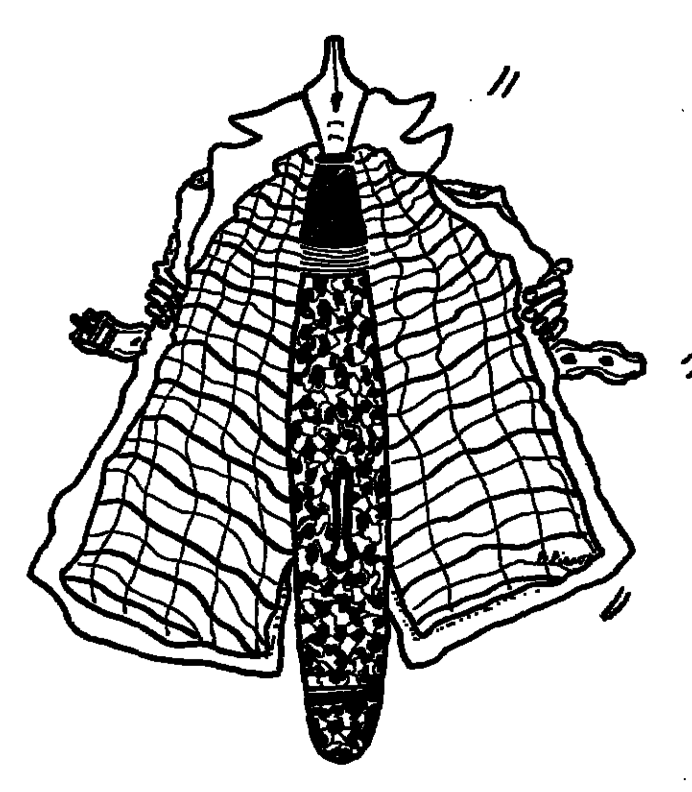
ALEXANDRE SZOMBATI.

(1) Directives sur le traitement des commissaires politiques datées du 8 juin 1941, quatorze jours avant l'invasion de l'U.R.S.S.

(2) Nom de la police politique soviétique au début du régime communiste. Elle pratiqua des exécutions en masse. Elle est devenue aujourd'hui le K.G.B.

COURRIER





BERNARD PIANTA

PARTI PRIS

8 mai 1945

Le 8 mai 1945, il y avait des gens très heureux. Les habitants, restés sur place ou réfugiés aux alentours des « poches » de Dunkerque, Lorient, Saint-Nazaire et La Rochelle, dont on avait un peu oublié que leurs villes n'étaient toujours pas libérées, et les familles des prisonniers et des déportés qui n'étaient pas encore rentrés. Et celles des soldats.

Le ministre du ravitaillement avait bien fait les choses. Après avoir débloqué 100 grammes de beurre pour les jeunes (J 3) et 50 grammes pour les autres, attribué 250 grammes de sel blanc pour le mois et 1 kilo de « pommes de terre anciennes », 1 boîte de conserves américaines mixtes (viande et légumes) et offert un goûter gratuit aux enfants des écoles, il poussait la générosité jusqu'à permettre d'acheter « à l'occasion de la victoire » 1 litre de vin supplémentaire...

Cinq cents étudiants agitant des drapeaux étaient allés en plein conseil des ministres chanter La Marseillaise *au général de Gaulle. Il leur avait répondu par une autre* Marseillaise, *comme toujours étonnamment fausse, qu'ils avaient reprise avec lui.*

S'il n'y avait eu l'Extrême-Orient où on se bombardait, s'arrosait au lance-flammes, où l'on affamait et torturait dans les geôles nippones, s'il n'y avait eu — le 11 mai — un communiqué mystérieux du conseil des ministres : « Le gouvernement a approuvé les instructions adressées par le ministre de l'intérieur au gouverneur de l'Algérie concernant le maintien de l'ordre dans les trois départements » *— on n'apprendra que plusieurs jours plus tard ce que fut le jour de la victoire à Sétif, — s'il n'y avait eu tout cela, à quoi peu de gens pensaient, on aurait pu croire que l'après-guerre avait enfin commencé.*

JEAN PLANCHAIS.

Nuances

Je voudrais apporter un complément d'information aux deux articles parus dans *le Monde Dimanche* du 10 avril (lettre de Mme Betty Le Sergent) et du 24 avril (Parti pris) concernant les préretraites. En effet, bénéficiaire moi-même d'un contrat de solidarité de la part de l'ASSEDIC le Lyon, qui était mon dernier employeur jusqu'en janvier 83, il se trouve que, travaillant au Service du Contentieux de cet organisme, je m'occupais personnellement des demandes d'« *activité réduite* » présentées par les chômeurs ou les préretraités. Je pense donc connaître assez bien la question.

Votre analyse du problème, ainsi que celle de B. Le Sergent, est juste, mais elle me paraît incomplète. En effet, à l'article 45 du réglement que vous citez (complété d'ailleurs par l'article 16 pour la garantie de ressources), il convient également d'adjoindre le texte de la délibération nº 3 paragraphe 6 de la commission paritaire nationale, qui traite, dans le détail, du « *cas des chômeurs qui exercent une activité réduite* ». Après avoir rappelé le principe du bénéfice des allocations, ce texte stipule que :

« *Toutefois, dans les cas exceptionnels où l'activité conservée ou reprise ne présente pas pour les intéressés les caractéristiques d'une activité professionnelle (par exemple si cette activité s'apparente à une forme d'utilisation particulière des loisirs...), et où l'observation stricte de cette règle conduirait à des résultats choquants pour les intéressés, l'octroi ou le maintien de leurs allocations sans changement de nature peut être décidé à la demande desdits intéressés* »... *etc.*

Il faut savoir que dans chaque ASSEDIC il existe une commission paritaire, composée par moitié de représentants des salariés et des employeurs. Cette instance est habilitée à trancher pour les cas qui lui sont soumis concernant un travail pour une association et c'est donc à elle qu'il faut s'adresser. Je puis vous dire qu'à Lyon, en ce qui concerne les emplois bénévoles de type aide à une association loi de 1901 ou bénévolat dans un but humanitaire, par exemple conciliateur près les tribunaux, ou curateur (gestion des biens de handicapés), la commission Paritaire s'est toujours montrée très compréhensive.

Pour être complet, je dois ajouter que cette question, qui a été débattue très souvent par les caisses de chômage, est complexe et difficile à résoudre, chaque cas étant un cas particulier. Souvent, nous avions tout à fait conscience d'une « anomalie de fonctionnement », mais comment donner aux uns l'autorisation d'un travail et pas aux autres ? Le critère de l'activité professionnelle, malgré sa relative ambiguïté, reste encore le seul valable à mon sens. Cela dit, je suis entièrement d'accord avec vous pour penser qu'il serait dommageable pour tous de condamner à l'inactivité des préretraités, sous le couvert d'un règlement qui, pour eux, peut probablement être mieux précisé.

PIERRE CASTELL,
(Saint-Prix.)

Que faire ?

Qui ne rêve pas, à un moment ou à un autre de la journée, à un petit coin de paradis plein d'amour et de bonheur, où la simplicité et la sincérité sont maîtres d'œuvre de la vie ?

En fait, nous y rêvons tous. Mais certains, plus faibles ou plus réalistes, veulent, ne serait-ce que quelques secondes; s'évader et se perdre avant l'heure dans cet univers irréel. (...)

C'est ainsi que tous les jours ou presque, je vis avec quelques-uns de ces jeunes. (...) A première vue, ils sont tout à fait semblables à moi-même. Nous avons, à quelques nuances près, la même vie, la même mentalité, la même réflexion et la même ambition. Mais ce qui par contre creuse un gouffre entre nous, c'est justement cette drogue si contestée.

Je ne me doutais de rien au départ. Et c'est au fil des mois que j'ai appris, discrètement au début, et pas le moins du monde aujourd'hui, que ces braves se droguent.

Je n'y connais rien ou pas grand-chose en cette matière, mais trop de gens préviennent du mal qu'elle peut causer pour que je reste inactif. Leurs drogues sont dites légères, comparables pour les moindres au shit, dont ils font un usage courant. Ils consomment ce mal sous forme de cigarettes roulées par leurs mains, ou plus exactement de « pétards ». Et j'ai pu me rendre compte de l'exactitude de ce terme quand on m'en a proposé un.

Alors, quelle doit être mon attitude ? Passive et ignorante, ou révoltée et dénonciatrice ? A vrai dire, je n'en sais rien. Dois-je balancer des copains croyant bien faire, dois-je me mêler de leurs affaires, au risque que, par la suite, ils me balancent à leur tour ? Dois-je fermer les yeux, niant l'évidence de ce malaise ? C'est pour moi un incertain cas de conscience, et, ne sachant si le jeu en vaut la chandelle, je ne peux encore que limiter mon action à une profonde réflexion personnelle. Elle aura au moins pour effet de m'immuniser contre ce mal. Nous sommes la proie d'assez de préoccupations pour ne pas laisser celle-ci s'emparer de nous à son tour.

En tout état de cause, je peux toujours me dire, en me consolant, qu'ils sont majeurs et ont toutes leurs dents. Que, vivant en France, ils sont encore libres de leurs actes, et qu'ils en assument les responsabilités. Mais à ce prix, la liberté va finir par mourir. Ou alors on ne parle pas de la même liberté !...

JEAN-MARIE GUIVARCH.

Garçon au pair

On a proposé un an au pair au Canada à une classe de terminale. Point de réponse féminine. Seul un garçon s'est déclaré... et pourquoi pas ? dit-il.

Il faudra qu'il s'occupe de *Marie-Rose* (huit ans) et de Maxou (quatre ans).

Il s'arrangera pour que leur vie soit assurée quand papa et maman ne pourront être là : il ne refuse ni la cuisine, ni la vaisselle, ni le ménage.

La partie masculine objecte : et le repassage ? Voilà qui est un point crucial !

Partira-t-il ?

L. OLMOS
(Bondy, 25-4-1983.)

Intéressée

Je n'ai pas bien suivi la « règle de l'économie des signes linguistiques » (Jacques Cellard, « Madame le président », *le Monde Dimanche* du 27 mars) (...) Car votre « *économie* » à tout crin aboutit en fait, quand vous arrivez à un seul signe du féminin, à deux signes du masculin, vos exemples à l'appui : Madame *le député, le ministre, le secrétaire* d'Etat, *le président.* Or seuls les faits comptent (...) En voici quelques-uns en vrac. Dans quel genre voudriez-vous parquer *unique, immobile, cycliste* et *ignare*, entre autres ? Ne sont-ils pas, ces adjectifs, autant gracieux que mixtes ?

Les noms suivent la même voie sympathique : *journaliste, fonctionnaire, secrétaire, éditorialiste, courriériste,* ne se sentent pas plus masculins que féminins. Ce qui nous règle déjà le faux problème de *pilote* et *ministre*. Que Mme Veil tienne tant à se faire appeler « Madame le président » la regarde, mais en aucun cas toutes les autres ; on sait ce que c'est qu'une femme-alibi !

Pour ce qui est de *poète*, aubaine, j'en suis une, une dis-je et sans s puisque unique. A qui le tour ?

Autrice (au fait pour quelles raisons personne ne voudrait d'*auteuse ?)* n'est pas terrible, certes. Mais c'est ptêtre bien une question de familiarisation (...). *Conductrice* peut valoir pour « conductrice » comme pour « chauffeuse » ; et si c'est un taxi qu'elle mène et que ça lui plaît, *taxite* est mignonne, pas ?

J'ignore quelle *écrivaine* a fait *fiasco, mais personnellement j'en* connais de superbes, si vous aimez lire.

Correspondance féminine pour professeur : *professeuse* ou *professrice* ne sont guère convaincantes, mais on doit pouvoir s'en tirer entre *la* prof, encore un nom délicieusement mixte, et *l'enseignante.*

Et *chef ?* Vous me voyez venir, hein, ben oui, *cheffe,* et roulez casquette !

Quant à *supérieure* qui vous bouleverse, d'après le Petit Robert qu'on ne peut vraiment pas taxer d'impartialité (voir par exemple « minet, ette », ça vaut son pesant de cacahuètes), son apparition remonte à *1510...*

En outre, pourquoi s'inquiéter de ce qu' « ils » se fâcheront de votre *polémolitique :* ça dit bien ceuxa veut dire ! Alors ?

Bref, point trop de difficultés *pour nous*, et *c'est pas faute de* bâtons dans les roues en vérité. C'est la tendance actuelle, me direz-vous. De plus en plus marquée, même. Mais qui la pousse à votre avis ? Qui la coince, si ce n'est une majorité masculine encore écrasante (on *vous le fait* pas dire) au pouvoir, sous toutes ses formes, dans toutes ses acceptions et *tutti-quanti,* qui force la note pour encore prétendre à l'« actualité », mais se fait et se fera décidément dépasser ; allons, c'est pas départageable, on vise très exactement l'ex aequo ; et pas par politesse, par éthique, tout simplement. Qui ça on ? (...)

Cépatoussa : j'remets mon walkgirl et j'retourne. En enfer.

MARIANNE BONO,
(Paris.)

Quatrains-adresses

A la suite de la chronique de Jacques Cellard du 17 avril 1983, nous avons reçu de nos lecteurs ces quatrains-adresses :

1

Facteur aux pieds éoliens,
Va ! Dans Paris, *neuvième*
[arronde,
Au cinq rue des Italiens,
Remets ce pli. L'attend *le Monde.*

2

Au digne Thomas Ferenczi,
Gloire du *Monde,* rue des I-
taliens, cinq, neuvième, Paris,
Remets, facteur, ce preste pli.

3

Rue des Italiens, number cinq,
Facteur (*ou factrice, n'importe !*),
En Paris, neuvième, hic et nunc,
Au *Monde,* que ton pied te porte.

4

Dans le neuvième, chouette
[arronde !
Gît un canard. C'est cinq rue des
Italiens l'austère *Monde.*
On t'y attend sans éluder.

5

Au *Monde*, en Paris, neuvième,
Et rue des Italiens, facteur,
Au cinq, à François Bott
[lui-même,
Remets ce pli pour son bonheur.

6

Facteur, porte ce *mot* sans retard
Au camarade Jacques Cellard
Au *Monde*, rue des Italiens
Où chaque jour, il y fait du bien.

7

Au sieur John Harris, fils de la
perfide Albion,
Portez ceci, à pied, à vélo, en
avion,
Qu'importe comment ! A
[Cabrières-Lieuran,
Clermont-l'Hérault, code : trente-
[*quatre et huit cents.*

ACTUELLES

Une belle République

« Ce serait, ma foi, une belle République à offrir au temps actuel que celle qui aurait pour objet le travail ; pour luxe, la pauvreté ; pour tutrice, une autorité qui se saisirait des enfants mâles au sortir du berceau ; pour lien matrimonial, l'amour et la fécondité ; pour nœud social, l'amitié ; pour suprêmes magistrats, les vieillards. Que deviendrait le cens ? Que deviendrait cette forte et agissante jeunesse qui n'aurait pas même la parole dans les assemblées publiques ? Que deviendraient les poètes, restreints à l'ode et à l'épopée ? Que deviendraient les orateurs, enfermés dans ce compas laconique dont la pointe presque pythagoricienne émonde du discours tout ce qui excède trois phases, et de la phrase tout ce qui excède dix mots ? Que deviendraient l'industrie, et le luxe, et les arts ?... Et comme il faut arriver au dernier terme de cette progression effrayante, que deviendrait l'opéra ? »

Cette République impossible « *chez un vieux peuple, usé sous le poids d'une vieille civilisation, qui exploite péniblement depuis mille ans une terre vieille et immense, qui est pressé de toutes parts entre des peuples plus jeunes ou plus naïfs que lui* », c'est celle de Saint-Just, *vue par* Charles Nodier dans sa préface (1831) aux *Fragments sur les institutions républicaines* du juvénile Conventionnel.

JEAN GUICHARD-MEILL.

VOUS ET MOI

La guerre

Dans les histoire de baston, le duel *(le Monde Dimanche* du 17 avril 1983), ça n'est pas terrible. C'est autre chose quand les adolescents partent à la guerre.

Ça se produit toujours au même endroit, au même moment, une fois par an.

Une petite place ronde, pas loin, juste derrière la cité du Bouleau, fin mars, début avril. La différence qu'il y a entre une baston à deux et une bataille rangée est double :

- Ils sont plus de deux ;
- Ils se tapent vraiment dessus.

Aussi, ne comptez pas sur moi pour vous dire comment se déroule ce genre de chose.

Et puis, outre les balles perdues *qu'on pourrait prendre, qu'irait* faire un éducateur là-dedans ? Arrêter les combats ? Impossible, on n'arrête pas la pluie.

Dès lors, je citerai Confucius : « *Tel l'arbre tient à ses fruits, tel l'éducateur tient à sa vie.* » Je vous *raconterai ce qui se passe* avant et après, c'est tout...

Voyons donc ce qui précède : l'hiver et le printemps. L'hiver voit la disparition des bandes d'adolescents. Il ne reste plus que de petits groupes épars.

Au printemps, c'est le contraire, ou presque. Les adolescents réinvestissent la rue. La saison des *guerres va pouvoir reprendre.*

Cependant, quand vont-elles avoir lieu, difficile à dire ! Force est de constater qu'avant le jour « J » les prémices d'une bataille sont très pauvres.

Toutefois, avec du nez et un peu d'habitude, on peut observer ce que j'appelle les « retrouvailles chuchotantes ». Il s'agit d'adolescents qui se retrouvent après des mois de séparation. Et là, une fois ensemble, ils s'abandonnent à la *supputation silencieuse.*

Ils songent, envisagent, échafaudent, pronostiquent. Ça fait bzzz... bzzz... bzzz...

Sachons que ces manifestations *fébriles sont le signe ardent d'une* production adolescente.

Ils fabriquent et mitonnent un prétexte de bataille. Il en faut un ! Les années précédentes, nous avons eu :

- Le cas d'Isabelle, compagne douce et besogneuse de Marc, qui... comment dire... avait trahi... ou plutôt non, avait succombé aux *charmes des bananes d'un groupe* de rockers.
- Y'a eu aussi le Alain, qui s'était fait marcher dessus, à propos d'une vieille histoire de moto volée... etc.

C'est par une belle fin d'après-*midi que le grand jour arrive. Là,* fini les cachotteries, tout change. C'est dans une allégresse monstre que l'armada se forme. C'est la fête !

On se congratule, s'accole. On rit, crie, pour se donner du courage. On raconte les bagarres millésimées d'avant. On fait voir ses signes extérieurs d'invincibilité : matraques, battes de base-ball (en aluminium), couteaux, etc.

On montre la dernière passe d'arme de kun-fu, celle qui transforme en homme-plus.

Bref, tous les ingrédients indispensables pour s'amuser honnête*ment, tout en développant ses* talents.

Mais bientôt, ça hurle, rugit, promet, menace. Ils disent : on va les éclater. Ça exulte. Y'a plus d'individualité.

Les filles ramassent les montres, les lunettes, les portefeuilles.

Et puis tout à coup, ça y est...

Qui a donné le départ ? On ne le saura jamais. Mais ils y vont en chantant. L'année dernière, ils étaient plus de quatre-vingts. Y'avait *même José, qui courait* derrière avec ses béquilles. C'est qu'il s'agit de ne pas louper le coche. Il faut en être, c'est nécessaire.

Pourquoi chaque année, à pareille époque, des adolescents de tout acabit, grands, gros, partent-ils en guerre ? Qu'est-ce que *c'est que ces mœurs ? En fait,* c'est à leur retour qu'ils nous donneront eux-mêmes la solution.

On a vaincu ! On a vaincu, claironnent les liesses juvéniles. Quel triomphe, quelle victoire éclatante, quel événement.

Oui ! C'est cela, ils ont créé de l'événement, une tranche d'histoire.

Ça a duré à peine un quart d'heure, mais qu'est-ce qu'on leur a mis. Cette rousta... On les a culbutés, écrasés, décalqués, réduits. Quelle épopée, et j'en étais, j'en faisais partie. Qu'est-ce que c'est bon, qu'est-ce qu'on est bien ensemble, c'est la félicité. Qu'est-ce qu'on s'aime...

Voilà, l'explication est là. Enfin peut-être. Les adolescents, ils sont comme les Sioux ou les Iroquois : pour devenir frères, fonder, fédérer un groupe en bande, ils ne mélangent pas leur sang, ils vont à la guerre et combattent ensemble.

Au milieu de l'été, quand à nouveau les bandes s'éparpillent avec *l'appel des vacances,* on voit parfois des petits groupes, cinq ou six, pas plus, qui se rendent, vers 17 heures, sur la petite place ronde, en pèlerinage. On dirait des anciens combattants qui vont au monument aux morts.

Si on écoute bien, on peut entendre, entre deux éclats de rire : « *Tu t'rappelles... le mec, j'lui ai éclaté la tête... dingue... la mâchoire ça allait, mais alors les dents, j'te dis pas... il les crachait !* »

Puis, nostalgique :

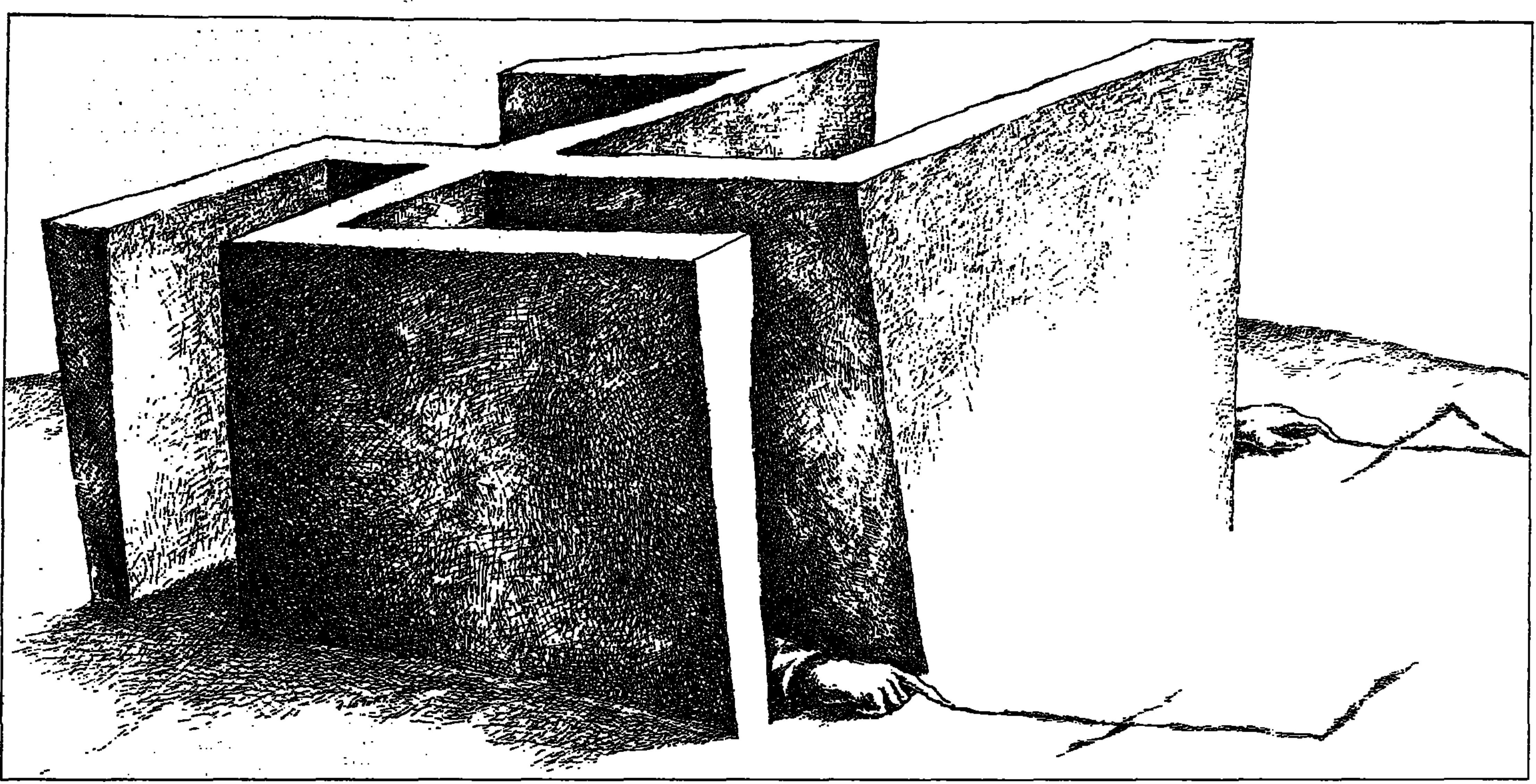
« *C'était le bon temps quand même.* »

SERGE POIGNANT.



Le Monde

DIMANCHE



ALAIN LETORT

Klaus Hornig et l'article 47

Le récit d'un officier allemand qui, contre vents et marées, pendant la dernière guerre refusa d'obéir à des ordres immoraux et, au titre de l'article 47 du code militaire, illégaux.

L'INSTRUCTION du procès de Klaus Barbie se poursuit. Comme presque tous ses semblables, l'ancien chef de la Gestapo de Lyon n'a pas manqué d'invoquer, pour sa défense, l'obéissance aux ordres. Or l'article 47 du code pénal militaire allemand donnait aux subordonnés le droit de refuser d'exécuter un ordre qu'ils jugeaient criminel.

Klaus Hornig, policier, juriste et catholique, l'avait enseigné à ses subordonnés. Persécuté, emprisonné, déporté, il a toujours invoqué la loi. Jamais un de ses chefs n'a osé lui faire grief de l'avoir fait.

M. Alfred Spiesz, procureur général à la cour de Wuppertal, est formel : aucun tribunal militaire allemand n'a condamné un soldat qui avait invoqué l'article 47 du code militaire. De même, le procureur général Adalbert Rückel, qui dirige l'Office central de recherche des criminels de guerre. Et M. Spiesz cite un exemple : au camp de concentration de Treblinka, un gradé S.S. ordonna à un de ses subordonnés d'abattre sur place un déporté juif. L'homme invoqua l'article 47 et refusa. Le gradé n'insista pas. Il n'y eut pas de sanction. Mais le témoignage vient de déportés ; ils ignorent le nom du S.S. : les gardiens des camps n'avaient pas coutume de décliner leur identité.

Restait à découvrir un autre exemple, à retrouver un de ces hommes qui, au péril de leur vie, dans les pires situations, ont préféré la morale – et le devoir – à l'obéissance et invoqué ce paragraphe mal connu.

***

Je laisse ma voiture dans ce village du Tyrol autrichien. Elle ne peut grimper le sentier glacé qui mène au chalet du lieutenant-colonel en retraite Klaus Hornig, docteur en droit et docteur en sciences économiques, qui a dit « non » à Hitler et porte toujours les traces physiques et psychiques de son refus. Il avait été difficile de retrouver son asile montagnard : la recherche d'un innocent blessé est parfois aussi difficile que la chasse au coupable. Il parlera longtemps, d'une voix brisée, dans le silence absolu de la montagne, documents à l'appui, qu'il fut aisé de vérifier.

Klaus Hornig est le fils d'un médecin dentiste. Il est né en Silésie. De son père, dit-il, il a hérité un entêtement inhabituel à s'en tenir aux positions qu'il croit justes. De sa mère, le goût de la musique et un sens aigu de la charité. Tous sont des catholiques fervents.

En 1930, à vingt-trois ans, le jeune Klaus doit interrompre ses études de droit : ses parents ont de graves difficultés financières. Entrer dans l'armée ? 43 % des officiers de la Reichswehr sont d'origine aristocratique, et les places sont rares. L'oncle de Klaus, Erich Klausener, président de l'Action catholique de Berlin, use de ses relations à la Schutzpolizei, la police en tenue de Prusse. Grâce à sa chaude recommandation écrite, le neveu peut endosser l'uniforme des Schupos.

Les troupes d'assaut national-socialistes (S.A.) faisaient alors régner la terreur pour intimider les adversaires politiques d'Adolf Hitler. La police de Prusse avait reçu l'ordre exprès du ministre social-démocrate Severing de ne faire usage de ses armes qu'après la mort d'un de ses membres...

Hitler au pouvoir, la police prussienne passa sous le contrôle d'un autre ministre de l'intérieur, Hermann Goering, et sous les ordres du général S.S. Kurt Dalvege. Dalvege « épura ». La recommandation d'Erich Klausener, adversaire déclaré du nazisme, jointe au dossier de Hornig, lui valut d'être muté à la police montée de Breslau (aujourd'hui Wroclaw). Les S.A. triomphaient sans retenue. Leurs chefs vivaient dans le luxe et dans une débauche crapuleuse.

Klaus, les photos en témoignent, était à cette époque le prototype même de l'Allemand tel que le rêvaient les Goebbels et les Rosenberg : 1,83 mètre, athlétique, blond aux yeux bleus. Le 22 juin 1934, à la sortie d'une représentation de *Tannhaüser*, il se trouvait dans un café lorsque l'Obergruppenführer S.A. Edmund Heines, chef redouté de la police de Breslau, fit son entrée accompagné de son favori du moment et des membres de sa cour. Le frère de Heines, au bout de quelques instants, s'assit à la table de Hornig. Celui-ci n'avait-il pas envie de faire une brillante carrière ? Il lui suffirait d'accepter le poste d'aide de camp personnel du chef de la police.

« *Transmettez mes respects à votre frère et dites-lui que je me passe volontiers d'une carrière qui serait due, non à ma tête, mais à la partie opposée de ma personne* », répondit souriant Klaus Hornig. Le lendemain, deux agents de la Gestapo vinrent l'avertir que son insolence lui coûterait cher.

Mais huit jours plus tard, le 30 juin, Hitler massacrait dans la nuit l'état-major des S.A. et son chef, Roehm, accusés à la fois de complot contre le Führer et de conduite homosexuelle. On se contenta donc d'inscrire dans le dossier d'Hornig : « *S'exprime en public avec mépris sur le compte des dirigeants du parti.* » L'intéressé ne l'apprendra que plus tard.

La Nuit des longs couteaux du 30 juin n'avait pas seulement coûté la vie aux chefs des S.A. mais aussi à plusieurs personnalités, parmi lesquelles des catholiques connus. Erich Klausener, qui s'était opposé aux manœuvres de von Papen en faveur de Hitler, fut abattu de plusieurs balles, puis achevé à coups de chandelier. Ses cendres furent expédiées dans un carton à sa famille.

L'article 47

Article 47 du code pénal militaire allemand, édition du 10 octobre 1940.

Au cas où, dans l'exécution d'un ordre pendant le service, le code est enfreint, seul le supérieur qui a donné l'ordre en est responsable. Cependant, le subordonné qui a obéi est passible d'une sanction à titre de participation :

1. – s'il a outrepassé l'ordre reçu ;
2. – s'il savait que l'ordre de son supérieur impliquait un acte criminel ou délictueux, dans le sens général ou dans le sens militaire du terme ;
3. – si la culpabilité du subordonné est très faible, on peut s'abstenir de le punir.

Professeur de droit

La police fut bientôt militarisée. L'Oberleutnant Hornig reprit, à Munich, ses études de droit. En 1936, Heinrich Himmler devint le chef suprême des S.S. et de la police. Les policiers passaient sous la coupe de la S.S. et étaient soumis à la justice spéciale de ce corps, mais ils conservaient l'uniforme de la Wehrmacht, dont ils étaient membres. C'est dans la tenue de l'armée que, trois ans plus tard, Hornig suivit la campagne de Pologne et vit avec effroi les S.S. et les hommes du S.D. (service de sécurité) massacrer les Polonais et les juifs et piller leurs biens. Il vit fonctionner les camions de la mort, où des familles entières étaient gazées.

On l'envoya ensuite au Luxembourg occupé. Les S.S. stupéfaits notèrent qu'il allait régulièrement à la messe, suivi par ses subordonnés catholiques, et qu'il entretenait des relations cordiales avec la population. Le jour où Mme Flanders, la femme d'un pharmacien de Luxembourg, demanda son aide, son mari venant d'être arrêté comme juif ou demi-juif, il le fit libérer. Il expliqua à la Gestapo que M. Flanders était indispensable. Et, lorsque l'administrateur du château grand-ducal lui dit sa crainte que le Gauleiter Simon ne vienne de Coblence piller la demeure de la grande-duchesse réfugiée à Londres, il en fit interdire l'accès.

L'incommode Hornig fut alors nommé professeur de droit à l'école des candidats-officiers de la police à Fürstenfelbruck, près de Munich. Son enseignement était clair sur les droits et les devoirs du soldat et du policier en temps de paix et en temps de guerre : ne rien faire qui ne soit en accord avec sa conscience. Quelque deux ans plus tard, devant un tribunal S.S., un de ses anciens élèves l'accusera d'avoir ainsi calomnié la Wehrmacht...

On fit visiter aux élèves un camp de concentration : le plus proche était celui de Dachau. Visite hautement édifiante. La propreté, l'ordre, y régnaient. Les détenus manifestaient leur satisfaction d'être là. L'un d'eux, au garde-à-vous, dit son bonheur d'y être revenu. Comment, après cela, un policier eût-il hésité à envoyer un « coupable » dans ce paisible « centre de rééducation » ?

Le physique « aryen » de Klaus Hornig lui valut une nouvelle avanie. Le directeur de l'école de police lui expliqua « amicalement » qu'un homme de sa prestance ne devait pas « *gaspiller sa précieuse liqueur virile dans des plaisirs futiles et passagers* ». Pour assurer l'avenir de la race, il devait donc participer à l'opération *Lebensborn*. Dans des foyers confortables, des jeunes filles et des femmes célibataires triées sur le volet, en fonction de leur physique germanique, étaient prêtes à engendrer de jeunes aryens en offrande au Führer. Hornig rappela ses convictions religieuses et morales et précisa qu'il n'entendait procréer que dans le cadre familial et non comme un étalon primé.

Massacres en Pologne

La guerre à l'Est venait de commencer. Cette offense à l'idéologie nazie lui valut d'être muté immédiatement à Lublin en Pologne, au bataillon de police nº 306. On lui énuméra ses missions : 1) la lutte en Pologne occupée contre les « *bandits* » ; 2) l'exécution de juifs et de Polonais ; 3) l'exécution des commissaires politiques de l'armée rouge capturés ; 4) la réquisition des biens, de la nourriture et du bétail chez les paysans ; 5) sur l'ordre de « *l'Office S.S. pour la race et le repeuplement* », l'évacuation par la force de vastes territoires pour de futurs propriétaires allemands.

Ce genre de tâche n'était pas enseigné dans les écoles de police. Il y fallait une formation spéciale.

ALEXANDRE SZOMBATI.

(Lire la suite page III.)

LIRE

- **CAPRICORNES POUR LES TROPIQUES**
  Accusée hier d'être à l'origine de la désertification, la chèvre, élevée hors sol, est devenue aujourd'hui une «usine à protéines» qui s'apprête à conquérir le monde (lire page IV).
- **MICHAEL HARRINGTON : SOCIALISTE MARXISTE AMÉRICAIN**
  Les socialistes américains sont peu nombreux, mais ils existent. Ils regroupent ce qu'il y a de plus progressiste dans les syndicats, le parti démocrate et les mouvements sociaux (lire page XIII).
- **LES PROGRAMMES DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION** (pages VII à X).